

# RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2022

**Quel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise ?**





# RAPPORT NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2022 :

---

**Quel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise ?**

1<sup>ère</sup> Edition 2024

© Ministère de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Tous droits réservés. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faites sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, électronique sans consentement préalable et écrit de Ministère de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), ou de ses ayants cause est illicite.

**Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :**

Ministère de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (222231550, [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm))

Avec la participation des partenaires au développement, sous la facilitation du PNUD



# TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b>	iv
<b>LISTE DES FIGURES</b>	vi
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	vii
<b>LISTE DES ENCADRÉS</b>	viii
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	ix
<b>PRÉFACE</b>	x
<b>REMERCIEMENTS</b>	xi
<b>ÉQUIPE D'ÉLABORATION</b>	xii
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	xiii
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LES INTERRELATIONS ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE</b>	<b>5</b>
<b>1.1. NOTION DE CAPITAL HUMAIN, COMPOSANTES, NATURE ET RÔLE</b>	<b>7</b>
1.1.1 Le concept de capital humain	7
1.1.2 Les composantes du capital humain	9
1.1.3 Investir dans le capital humain	12
<b>1.2. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE, CONCEPT ET MESURE</b>	<b>18</b>
1.2.1 Le concept de transformation structurelle dans la littérature	18
1.2.2 Les facteurs de transformation structurelle	20
1.2.3 Les mesures de transformation structurelle	21
<b>1.3. CAPITAL HUMAIN COMME LEVIER DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE</b>	<b>23</b>
1.3.1 Le rôle du capital humain dans la transformation structurelle à travers la dynamique technologique	23
1.3.2 Transformation structurelle et dynamique microéconomique du capital humain	24
1.3.3 Le défi de la transformation structurelle au Cameroun et la nécessité de développer le capital humain	25
<b>CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES COMPARATIVES SUR LE DÉVELOPPEMENT AU CAMEROUN</b>	<b>29</b>
<b>2.1 DYNAMIQUE RÉCENTE DE CROISSANCE ET DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>31</b>
2.1.1 Une croissance économique soutenue pas toujours au rendez vous	31
2.1.2 Une dynamique de production tirée par le secteur tertiaire	32
2.1.3 Une dynamique de la structure de l'économie	33
2.1.4 Les autres indicateurs de transformation structurelle	36
<b>2.2 IDH ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN</b>	<b>38</b>
2.2.1 Un développement humain de niveau moyen et déséquilibré	39
2.2.2 Une dynamique poussive du développement humain	42
2.2.3 Un niveau de développement humain différencié selon le sexe	43
<b>2.3 IPM : OUTIL D'ANALYSE D'UN PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL</b>	<b>45</b>
2.3.1 Un léger recul de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale	45

2.3.2.	Une évolution de la pauvreté multidimensionnelle déterminée par le niveau d'instruction	47
2.3.3.	Un lien étroit entre la pauvreté multidimensionnelle et la localisation géographique des ménages	48
<b>CHAPITRE 3 : SITUATION DU CAPITAL HUMAIN AU CAMEROUN</b>		<b>51</b>
<b>3.1</b>	<b>SITUATION DE L'INDICE DU CAPITAL HUMAIN AU CAMEROUN</b>	<b>53</b>
3.1.1.	Un capital humain relativement faible comparativement aux pays similaires	54
3.1.2.	Un capital humain marqué par d'importantes disparités régionales	57
3.1.3.	Des inégalités de scolarisation multidimensionnelles	59
3.1.4.	Des acquis scolaires relativement faibles	62
<b>3.2</b>	<b>SITUATION DETAILLEE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>64</b>
3.2.1.	Une offre de formation structurée et diversifiée	64
3.2.2.	Une forte demande d'éducation primaire associée à un faible taux de transition scolaire	69
3.2.3.	Une demande de formation dans le secondaire plus orientée vers l'enseignement général que technique	70
3.2.4.	Des apprenants du supérieur peu portés vers les formations en agriculture et en ingénierie	71
<b>3.3</b>	<b>SITUATION DETAILLEE DE LA SANTÉ ET DE LA NUTRITION</b>	<b>75</b>
3.3.1.	Situation de la santé et de l'état nutritionnel des populations	75
3.3.2.	L'offre de santé au Cameroun	79
3.3.3.	La demande de santé au Cameroun	84
<b>3.4</b>	<b>SITUATION DU CAPITAL SOCIAL ET CULTUREL</b>	<b>87</b>
3.4.1.	La culture et le capital social : des vecteurs du développement du capital humain	87
3.4.2.	Les médias de masses : une surexposition à risque	89
3.4.3.	Citoyenneté et patriotisme	91
<b>3.5</b>	<b>SITUATION DES MIGRATIONS</b>	<b>93</b>
3.5.1.	La migration internationale : un phénomène en expansion au Cameroun	93
3.5.2.	Un flux migratoire sortant important	94
<b>CHAPITRE 4 : CONFIGURATION DU CAPITAL HUMAIN ASSOCIÉE À LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE</b>		<b>97</b>
<b>4.1.</b>	<b>PRODUCTIVITÉ ET STRUCTURE SECTORIELLE</b>	<b>99</b>
4.1.1.	Un capital humain plus productif dans le secteur manufacturier	99
4.1.2.	Une allocation optimale du capital humain croissant dans les secteurs stratégiques	101
<b>4.2.</b>	<b>INGÉNIERIE ET SAVOIR-FAIRE</b>	<b>103</b>
4.2.1.	Un capital humain doté de compétences scientifiques et technologiques renforcées	103
4.2.2.	Un capital humain combinant adéquatement savoir et savoir-faire	106
<b>4.3.</b>	<b>SANTÉ ET NUTRITION</b>	<b>109</b>
4.3.1.	Un capital humain caractérisé par un état de santé optimal	109
4.3.2.	Un capital humain en bon état nutritionnel	110
4.3.3.	Un capital humain moins vulnérable financièrement aux aléas sanitaires	111

<b>4.4.</b>	<b>RÉPARTITION SPATIALE ET ENRACINEMENT CULTUREL</b>	<b>112</b>
4.4.1.	Un capital humain spatialement mieux distribué	112
4.4.2.	Un capital humain intégré dans son environnement culturel et valorisant les savoirs endogènes	116
<b>4.5</b>	<b>CITOYENNETÉ ET PATRIOTISME ÉCONOMIQUE</b>	<b>119</b>
4.5.1	Un capital humain empreint du sentiment d'appartenance nationale	119
4.5.2.	Un capital humain porteur de patriotisme économique	121
<b>CHAPITRE 5 :</b>		
<b>LEVIERS DE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE</b>		<b>125</b>
<b>5.1.</b>	<b>PROMOTION DES STEM DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET VALORISATION DES MÉTIERS Y AFFÉRENTS</b>	<b>127</b>
5.1.1.	Le renforcement des fondamentaux en sciences et technologies dans le cycle primaire	128
5.1.2.	Promotion des vocations scientifiques dès le secondaire	129
5.1.3.	La valorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	131
5.1.4.	Le développement de la formation continue	135
<b>5.2.</b>	<b>PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS</b>	<b>137</b>
5.2.1.	L'amélioration de l'offre de soins de santé	137
5.2.2.	Le renforcement de la couverture santé universelle	138
5.2.3.	La promotion de la sécurité nutritionnelle	138
<b>5.3.</b>	<b>PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE STRATÉGIQUE ET INCLUSIVE</b>	<b>140</b>
5.3.1.	La mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle	140
5.3.2.	La promotion d'une politique migratoire volontariste, incitative et ciblée	141
5.3.3.	La promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs	142
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>		<b>145</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>		<b>151</b>
<b>ANNEXES</b>		<b>155</b>

# LISTE DES ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

<b>ADEA :</b>	Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
<b>BATX :</b>	Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi
<b>BIT :</b>	Bureau International du Travail
<b>BUCREP :</b>	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
<b>CAMPHIA:</b>	Cameroon Population-based HIV Impact Assessment
<b>CITE:</b>	Classification Internationale Type de l'Éducation
<b>CTD:</b>	Collectivité Territoriale Décentralisée
<b>ECAM :</b>	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
<b>EAE :</b>	Enquête Annuelle dans les Entreprises
<b>EDS :</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EESI :</b>	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>GAFAM :</b>	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
<b>GPS :</b>	Gouvernance, Paix et sécurité
<b>ICH :</b>	Indice du Capital Humain
<b>IDH :</b>	Indice de Développement Humain
<b>IDHI :</b>	Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités
<b>IDHR :</b>	Indice de Développement Humain Régional
<b>IMPM :</b>	Institut de Recherches Médicales et d'Études des Plantes Médicinales
<b>INS :</b>	Institut National de la Statistique
<b>IPM :</b>	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
<b>IRAD :</b>	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
<b>ISDH :</b>	Indice Sexo spécifique de Développement Humain
<b>MICS :</b>	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
<b>MINADER :</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEDUB :</b>	Ministère de l'Éducation de Base
<b>MINEFOP :</b>	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINEPAT :</b>	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINEPIA :</b>	Ministère des Pêches et de l'Industrie Animale
<b>MINESEC :</b>	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESUP :</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MINRESI :</b>	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>MINSANTE :</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>OCDE :</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économique

<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OHPI :</b>	Initiative pour la Pauvreté et le Développement Humain d'Oxford
<b>PAPRINS :</b>	Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RGPH :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RNDH :</b>	Rapport National sur le Développement Humain
<b>SND30 :</b>	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
<b>STEM :</b>	Science, Technology, Engineering and Mathematics
<b>UNECA :</b>	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
<b>UNESCO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

# LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1 :</b>	Evolution de la part des heures de travail par secteur d'activité dans certains pays	19
<b>Figure 2 :</b>	Evolution du taux de croissance du PIB au Cameroun entre 2010 et 2022	31
<b>Figure 3 :</b>	Contribution sectorielle à la croissance du PIB entre 2010 et 2020	33
<b>Figure 4 :</b>	Structure du PIB au Cameroun suivant les secteurs entre 2000 et 2020	34
<b>Figure 5 :</b>	Evolution de la valeur manufacturière (VAM) sur le PIB du Cameroun entre 2000 et 2021	35
<b>Figure 6 :</b>	Evolution des ratios d'exportation du Cameroun sur la période 2000-2020 au Cameroun	36
<b>Figure 7 :</b>	Composantes de l'IDH	38
<b>Figure 8 :</b>	IDH Cameroun 2020 : estimations régionales	40
<b>Figure 9 :</b>	Évolution de la proportion de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle et de privations pour chaque indicateur de 2011 à 2018	46
<b>Figure 10 :</b>	Évolution des indicateurs composites de l'ICH pour le Cameroun au cours des années 2010 et 2020	54
<b>Figure 11 :</b>	Décomposition de l'ICH par Région du Cameroun en 2020	58
<b>Figure 12 :</b>	Offres de formation du Supérieur par catégorie (%) conformément à la classification CITE en 2021	69
<b>Figure 13 :</b>	Évolution des éléments de demande et d'offre de formation dans l'enseignement secondaire au Cameroun par type d'enseignement	71
<b>Figure 14 :</b>	Répartition des étudiants du supérieur par domaine de formation (selon la CITE 2011)	72
<b>Figure 15 :</b>	Répartition des bacheliers par série au Cameroun en 2019 et 2021	72
<b>Figure 16 :</b>	Évolution de l'effectif des étudiants au Cameroun par type d'institution entre 2019 et 2021	73
<b>Figure 17 :</b>	Tendances de l'état nutritionnel des enfants	79
<b>Figure 18 :</b>	Répartition des formations sanitaires au Cameroun suivant leur statut	81
<b>Figure 19 :</b>	Répartition des formations sanitaires au Cameroun par région	82
<b>Figure 20 :</b>	Évolution du nombre de diplômés en médecine au Cameroun entre 2014 et 2019	83
<b>Figure 21 :</b>	Évolution du nombre de consultations et d'hospitalisations dans les formations sanitaires au Cameroun entre 2015 et 2019	85
<b>Figure 22 :</b>	Tendances de l'état nutritionnel des enfants Évolution de la population de migrants internationaux (en milliers) au Cameroun et en Afrique centrale	93
<b>Figure 23 :</b>	Évolution du solde migratoire net (en milliers) au Cameroun	94
<b>Figure 24 :</b>	Population estudiantine (en milliers) concernée par les mouvements migratoires	95
<b>Figure 25 :</b>	Profil sectoriel du PIB et productivité du travail au Cameroun et dans des pays de référence	100
<b>Figure 26 :</b>	Projection du taux de croissance de la main d'œuvre dans les secteurs stratégiques au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie	101
<b>Figure 27 :</b>	Répartition des étudiants selon les domaines d'étude de l'enseignement supérieur dans certains pays développés (en 2021) comparativement au Cameroun (en 2020)	105
<b>Figure 28 :</b>	Pyramide des âges de la population en 2017	115
<b>Figure 29 :</b>	Relation entre l'ICH et l'IDH ainsi que l'ICH et l'IPM au Cameroun en 2020	X
<b>Figure 30 :</b>	Variations inter-régionales de l'ICH, l'IDH et l'IPM au Cameroun en 2020	XI

# LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 :</b>	Quelques indicateurs associés à la transformation structurelle au Cameroun	22
<b>Tableau 2 :</b>	Indicateurs régionaux de développement humain en 2020	41
<b>Tableau 3 :</b>	Evolution des IDHR au Cameroun entre 2001 et 2020	43
<b>Tableau 4 :</b>	Evolution des indices synthétiques des inégalités régionales de développement humain	43
<b>Tableau 5 :</b>	Estimation de l'IDH par sexe au Cameroun, de l'ISDH et de ses composantes	44
<b>Tableau 6 :</b>	Dynamique temporelle des principaux indicateurs de pauvreté multidimensionnelle de 2011 à 2018	45
<b>Tableau 7 :</b>	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle selon le niveau d'éducation du chef de ménage	48
<b>Tableau 8 :</b>	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence et la région au Cameroun	49
<b>Tableau 9 :</b>	Estimation de l'ICH et des indices normalisés y afférents par région au Cameroun	57
<b>Tableau 10 :</b>	Estimation des composantes de l'ICH au Cameroun	58
<b>Tableau 11 :</b>	Caractérisation des inégalités de la scolarisation au Cameroun basée sur des taux nets	62
<b>Tableau 12 :</b>	Estimation des scores des tests harmonisés des acquis scolaires au Cameroun	63
<b>Tableau 13 :</b>	Liste des filières et spécialités offertes dans les établissements publics d'enseignement secondaire au Cameroun.	67
<b>Tableau 14 :</b>	Nombre moyen de personnels de santé employés par type de formation sanitaire et par région en 2018 au Cameroun	84
<b>Tableau 15 :</b>	Consommation de télévision en 2021 par les populations de 15 ans et plus en Afrique sub-saharienne	90
<b>Tableau 16 :</b>	Situation de référence des indicateurs du secteur de l'éducation au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie	107
<b>Tableau 17 :</b>	Situation de référence des indicateurs des secteurs santé et services sociaux au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie	110
<b>Tableau 18 :</b>	Situation de référence des indicateurs de malnutrition au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie	110
<b>Tableau 19 :</b>	Situation de référence des indicateurs de dépenses sanitaires au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie	111
<b>Tableau 20 :</b>	Déclinaison régionale de la cible nationale de l'ICH à l'horizon 2030 selon les scénarios d'évolution des disparités	113
<b>Tableau 21 :</b>	Déclinaison régionale de la cible nationale de l'IDH à l'horizon 2030 selon trois scénarios de niveaux des disparités interrégionales	113
<b>Tableau 22 :</b>	Déclinaison régionale de la cible nationale de l'IPM à l'horizon 2030 selon trois scénarios de niveaux des disparités	114
<b>Tableau 23 :</b>	Évolution attendue des dépenses publiques du secteur de l'éducation au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie	132
<b>Tableau 24 :</b>	Évolution attendue des dépenses publiques et autres indicateurs d'offre de santé au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie	137

# LISTE DES ENCADRÉS

<b>Encadré 1 :</b>	Trajectoire intellectuelle de Schultz relativement au concept de capital humain	7
<b>Encadré 2 :</b>	Etude de la relation économétrique entre transformation structurelle et capital humain au Cameroun et dans d'autres pays de la CEMAC	26
<b>Encadré 3 :</b>	Description des composantes de l'IDH et méthode de calcul	39
<b>Encadré 4 :</b>	Démarche d'estimation de la composante de niveau de vie de l'IDH au niveau régional	41
<b>Encadré 5 :</b>	Le développement du capital humain sous le prisme des ODD	44
<b>Encadré 6 :</b>	Evolution des mises à jour méthodologiques de l'IPM	46
<b>Encadré 7 :</b>	Description des composantes de l'ICH et méthode de calcul	53
<b>Encadré 8 :</b>	Comparaison de la dynamique de quelques indicateurs macroéconomiques en zone CEMAC et pour un panel de pays émergents d'Asie	55
<b>Encadré 9 :</b>	Démarche de calcul du Nombre d'Années d'Études Escomptées (NAEE) et adaptation méthodologique	60
<b>Encadré 10 :</b>	Résultats de l'évaluation des acquis scolaires (Méthode EGRA, 2019) dans les écoles primaires au Cameroun	63
<b>Encadré 11 :</b>	Aperçu général de la structure du système éducatif camerounais	64
<b>Encadré 12 :</b>	Offre de formation dans les Institutions à Statut Particulier	74
<b>Encadré 13 :</b>	Problématique de l'éducation inclusive	74
<b>Encadré 14 :</b>	Principaux concepts liés à la malnutrition	78
<b>Encadré 15 :</b>	La culture dans les expériences de développement des pays asiatiques	88
<b>Encadré 16 :</b>	Expériences internationales en matière de développement des Sciences et Technologies	105
<b>Encadré 17 :</b>	Croissance démographique, potentiel de dividende démographique et implications sur la trajectoire du capital humain au Cameroun	115
<b>Encadré 18 :</b>	Les maisons des mathématiques, un exemple de diffusion des mathématiques dans l'environnement culturel en Iran	116
<b>Encadré 19 :</b>	La valorisation du multilinguisme, des cultures et des coutumes dans l'enseignement primaire à Singapour	117
<b>Encadré 20 :</b>	La valorisation du multilinguisme en Afrique	118
<b>Encadré 21 :</b>	Le modèle Danois en matière de respect et de protection de la chose publique	120
<b>Encadré 22 :</b>	Conceptions historiques du patriotisme économique	121
<b>Encadré 23 :</b>	Expérience de développement technologique de la Corée du Sud	130
<b>Encadré 24 :</b>	Expérience du Bénin en matière de promotion de l'enseignement technique	135
<b>Encadré 25 :</b>	Relation théorique entre l'ICH, l'IDH et l'IPM à travers leurs composantes	VIII

# LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1 :</b>	Adaptations méthodologiques nécessaires pour calculer un proxy de l'IDH au niveau régional	I
<b>Annexe 2 :</b>	Méthode de calcul du l'IDSH	IV
<b>Annexe 3 :</b>	Approche méthodologique pour le calcul des indicateurs de l'IPM	V
<b>Annexe 4 :</b>	Approche méthodologique du calcul de l'ICH	VI
<b>Annexe 5 :</b>	Estimations des dépenses de consommation finale des ménages	XII
<b>Annexe 6 :</b>	Estimation du revenu régional brut	XIII
<b>Annexe 7 :</b>	Estimation du revenu régional brut par tête	XIV
<b>Annexe 8 :</b>	Estimation régionale de l'espérance de vie à la naissance	XV
<b>Annexe 9 :</b>	Répartition de la main d'œuvre par secteur d'activité et par niveau d'instruction en 2001 et 2007	XVI
<b>Annexe 10 :</b>	Estimation des composantes de l'IDSH au Cameroun	XVII
<b>Annexe 11 :</b>	Estimation Relation entre l'ICH et l'IDH ainsi que l'ICH et l'IPM sur un échantillon de 84 pays à travers le monde en 2020	XVIII
<b>Annexe 12 :</b>	Classement des régions au Cameroun en 2020 selon les indices de développement	XIX
<b>Annexe 13 :</b>	Comparaison entre différents indices de développement	XX

## PRÉFACE

À travers la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre d'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035, le pays a formulé l'ambition de réaliser la transformation structurelle de son économie. Cette transformation structurelle devrait procéder d'une densification de l'industrie manufacturière ainsi que des services à haute valeur ajoutée et un rattrapage technologique. Il est également attendu dans le cadre de ce processus, une hausse de la productivité agricole consécutive à la modernisation du secteur.

La formulation d'une telle ambition puise dans la détermination des pouvoirs publics à positionner le Cameroun au rang des pays émergents et des économies prospères à l'horizon 2035. Elle est cohérente avec les agendas internationaux de développement auxquels le pays a souscrit, notamment l'agenda 2030 des Nations Unies et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, qui mettent un accent particulier sur les questions d'inclusion et d'industrialisation. En outre, cette aspiration du Cameroun, loin d'être un vœu ou une prétention, s'entend fondamentalement comme un important défi à relever, s'inscrivant dans le sillage des performances réalisées historiquement par un certain nombre de pays comparables.

Toutefois, la réalisation d'un tel défi requiert la disponibilité d'un capital humain à même de contribuer efficacement au processus de transformation structurelle envisagé. La définition du profil de ce capital humain constitue ainsi le fil conducteur de l'ensemble des développements proposés dans le présent Rapport National sur le Développement Humain. Aussi, ce rapport présente les principaux leviers sur lesquels les pouvoirs publics pourraient agir en vue de favoriser la l'édification du capital humain suivant les orientations souhaitées.

À l'image de la pluralité des savoirs et la diversité des compétences qui devraient être mises à contribution pour servir la cause de la transformation structurelle de l'économie, l'élaboration du présent rapport a mobilisé des expertises variées. Encadré par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, il constitue l'un des nombreux fruits de la coopération entre le Gouvernement camerounais et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

**Le Chargé de Bureau et Représentant  
Résident Adjoint du Programme  
Nations Unies pour le  
Développement.**



**Martin HART-HANSEN**

**Le Ministre de l'Économie, de la  
Planification et de l'Aménagement du  
Territoire,**



**Alamine OUSMANE MEY**

## REMERCIEMENTS

L'élaboration du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) édition 2022, sous le leadership du Ministère de l'économie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), avec l'appui technique et financier du PNUD, a bénéficié du concours d'un grand nombre d'acteurs issus de différentes institutions et opérants dans des champs disciplinaires variés. Il convient d'apprécier à sa juste valeur l'important travail réalisé par l'ensemble de ces parties prenantes.

Sous la coordination du **Dr. SAIDOU Hamadou**, le Secrétariat Technique a assuré l'élaboration du document cadre du RNDH et le suivi des différentes étapes du processus d'élaboration du présent rapport. Le dynamisme remarquable des membres de cette équipe a été fortement apprécié.

Les consultants recrutés dans le cadre de la production des différents livrables attendus dans le cadre de ce processus ont également réalisé un travail fort appréciable. Il s'agit: (i) de **Monsieur LIBITE Paul Roger**, pour le rapport d'analyses des principaux indices de développement au Cameroun : Indice du Capital Humain (ICH), Indice de Développement Humain (IDH) et Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) ; (ii) de **Mme TCHANA Sylvie Armelle**, en ce qui concerne le rapport sur la définition et l'analyse des leviers du développement du capital humain pour la transformation structurelle de l'économie ; (iii) du **Dr. MVE EBANG Francis Rostand** au sujet de la consolidation des rapports thématiques et production du RNDH et (iv) **Dr. NGWA EDIELLE Jackson** pour la relecture du RNDH.

Nos sincères remerciements s'adressent également au **Dr. MONDONGOU CAMARA Ginette**, Conseiller Économique du PNUD, ainsi qu'à **Mme ONANA née NGO MBOCK Madeleine**, Conseiller Technique Principal du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS), pour les précieuses contributions apportées tout au long du processus d'élaboration du RNDH.

L'**Institut National de la Statistique** ainsi que l'ensemble des experts des différents ministères sectoriels qui ont fourni des informations précieuses et des enrichissements remarquables à ce document sont également à saluer.

# ÉQUIPE D'ELABORATION

## 1. Supervision Générale

- **M. OUSMANE MEY Alamine**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- **M. TASONG Paul**, Ministre Délégué auprès du Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en charge de la Planification;
- **M. STALON Jean Luc**, Représentant Résident du PNUD ;
- **Mme. DE Aissata**, Représentante Résidente a.i. du PNUD.

## 2. Coordination Générale

- **M. ZOUTENE DOUFENE**, Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, MINEPAT ;
- **M. ALIOUM Abdoulaye**, Chef de Division des Analyses Démographiques et des Migrations, MINEPAT ;
- **M. NNANGA Ernest**, Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique, MINEPAT ;
- **Dr ALASSANE Ba**, Représentant Résident Adjoint du PNUD ;
- **M. HART-HANSEN Martin**, Représentant Résident Adjoint du PNUD.

## 3. Coordination Technique

- **Dr. SAIDOU Hamadou**, Directeur National du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux, Chef de Cellule de la Prospective Économique, MINEPAT ;
- **Dr. MONDONGOU CAMARA Ginette**, Économiste Principal, PNUD.

## 4. Membres du Secrétariat Technique

- **Mme ONANA EBODE née NGO MBOCK Madeleine**, CTP /PAPRINS ;
- **M. BILONG Josué Armand**, Chargé d'Études Assistant, MINEPAT ;
- **M. ATEBA ESSOGO Patrick**, Chargé d'Études Assistant, MINEPAT ;
- **M. ZRA Issa**, Chargé d'Études Assistant, MINEPAT ;
- **Mme ZAM Victoire Diane**, Cadre MINEPAT ;

### Avec la participation de :

- **M. OLOMO ATEKE Engelbert**, Chef de Cellule de la Politique Économique, MINEPAT ;
- **Pr. MOHAMADOU NOUROU**, ancien Économiste national, PNUD ;
- **M. AFANA AYISSI Ariel**, Économiste national, PNUD ;
- **M. MBOCK Pierre Olivier**, MINEPAT ;
- **M. NKOMA Marcel**, MINEPAT ;
- **M. BIKOK William**, MINEPAT ;
- **Mme MBALA NTSAMA Anne-Marie**, MINPROFF ;
- **Mme MBALLA Julie Madeleine**, Experte Genre, PNUD ;
- **M. BIYAWA Thomas**, Expert Développement.

## 5. Consultants recrutés

- **Dr MVE EBANG Francis Rostand** ;
- **Dr. NGWA EDIELLE Jackson** ;
- **M. LIBITE Paul Roger** ;
- **Mme TCHANA Sylvie Armelle**.

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le développement du capital humain et du bien-être, qui est l'un des piliers de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), constitue un facteur clé du développement durable et inclusif, et un vecteur de la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Le Rapport National sur le Développement Humain 2023, portant sur la thématique « *Quel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise ?* », répond ainsi à la nécessité de mettre les individus au centre du processus de développement. Il vise à cet effet trois objectifs spécifiques, à savoir : i) dresser un état des lieux du capital humain au Cameroun ; ii) identifier le type de capital humain à promouvoir pour assurer un développement durable et la transformation structurelle de l'économie camerounaise ; iii) définir les mesures et actions à entreprendre pour accroître la qualité du capital humain en lien avec les objectifs de développement visés.

Dès lors, les différentes approches méthodologiques mobilisées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport (analyses descriptives, benchmarking, simulation d'impact, etc.) ont permis d'établir, sous différentes perspectives, la situation du capital humain au Cameroun, sa configuration d'avenir adaptée aux mutations structurelles envisagées pour l'économie camerounaise ainsi que les leviers permettant d'assurer son évolution sur la trajectoire souhaitée tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs. Les analyses proposées dans ce rapport sont ainsi organisées autour cinq chapitres.

Le premier chapitre porte sur la présentation des concepts de capital humain et de transformation structurelle, ainsi que l'analyse des interrelations qui sont établies sur le plan théorique entre ces différents concepts. Dans la littérature économique, le capital humain est considéré comme un patrimoine, un ensemble de ressources productives incorporées dans l'individu dans le but de favoriser son développement. Il assure l'augmentation de la productivité du travailleur tout en contribuant à son bien-être. Dès lors, le capital humain joue un rôle important dans la transition de l'économie d'une croissance axée notamment sur l'assimilation des technologies vers une croissance axée sur l'innovation technologique. S'agissant de la transformation structurelle de l'économie, elle est appréhendée comme un processus de long terme qui consiste à faire passer les activités économiques d'un pays des secteurs primaires, tels que l'extraction des ressources et l'agriculture, à des activités situées plus loin dans la chaîne de production, comme l'industrie manufacturière et les services. Ce processus assure une réallocation progressive et soutenue des ressources des secteurs les moins productifs vers les plus productifs. En outre, ce processus de restructuration de l'économie, est associé à une réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre en faveur notamment des secteurs les plus productifs. Les analyses autour du capital humain comme déterminant de la transformation structurelle s'appuient en général sur des travaux en lien avec la théorie de la croissance endogène. Elles établissent ainsi que l'accumulation du

capital humain conduit à un changement technologique qui améliore la productivité des secteurs économiques traditionnels et partant, la transformation structurelle de l'économie.

Le deuxième chapitre fournit une analyse du développement au Cameroun sous différents prismes, notamment économique et social. À cet égard, il apparaît que le contexte économique au Cameroun est notamment marqué par une prédominance du secteur tertiaire dans le Produit Intérieur Brut, en particulier informel, dont le poids se situe en 2020 à 55,5%, contre seulement 26% pour le secteur secondaire, qui a connu un fort recul depuis 2010. Sous l'angle de l'allocation sectorielle des emplois formels, le secteur tertiaire représente en 2020, 57,1% des emplois, contre 32,7% pour le secondaire, dont seulement 6,12% pour l'agroalimentaire. Le secteur secondaire occupe la seconde place en termes de productivité apparente du travail, 8 fois supérieure à celle du primaire. La contribution de l'industrie manufacturière aux exportations demeure encore limitée, avec une part de 23,4% en 2020. Au regard des valeurs de l'Indice de Développement Humain et de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, le développement au Cameroun est globalement moyen, voire insuffisant, en raison des défis de la mondialisation et des exigences de transformation structurelle, avec des disparités importantes à l'échelle régionale et entre les sexes. Dans cette optique, les défis économiques et technologiques à surmonter afin de concrétiser la vision de développement affirmée dans la SND30 sont tout aussi cruciaux que les exigences à répondre pour développer le capital humain nécessaire et promouvoir l'équité.

Le troisième chapitre est axé sur présentation de la situation du capital humain au Cameroun. Se fondant sur l'analyse de l'Indice de Capital Humain (ICH) développé par la Banque mondiale, ce chapitre met le Cameroun en perspective par rapport à un certain nombre de pays de niveau comparable. En outre, il présente la situation du capital humain au niveau des différentes régions du Cameroun et met en exergue les dynamiques et disparités régionales existantes. Une présentation de la situation détaillée des principales composantes du capital humain, notamment l'éducation/formation et la santé/nutrition est également effectuée à ce stade ainsi que les principaux déterminants de la dynamique du capital humain, dont les migrations et le capital social et culturel. De manière générale, l'ICH évalué pour le Cameroun indique que le pays, comparativement aux économies de niveau similaire, a des efforts importants à faire en matière de développement du capital humain. De façon spécifique, le système éducatif reste encore fortement tourné vers les formations généralistes, situation qui limiterait la dynamique de transition vers une économie portée principalement par le secteur secondaire, notamment l'industrie manufacturière. L'évolution de la situation de santé de la population reste assez mitigée. De plus, la situation de certains indicateurs en lien avec la nutrition met en évidence un contexte préoccupant qui contraste notamment avec l'important potentiel agricole dont dispose le pays.

Le quatrième chapitre se rapporte à la description de la configuration du capital humain pour la transformation structurelle voulue par le Cameroun. A cet égard, les questions relatives à la

productivité et la répartition sectorielle, la répartition spatiale du capital humain, l'orientation stratégique vers l'ingénierie et les savoir-faire, la citoyenneté et le patriotisme économique, l'enracinement culturel sont abordées. Les compétences nécessaires pour assurer un rôle accru du capital humain au développement en général et à la transformation structurelle de l'économie en particulier, suggèrent que celui-ci soit entre autres empreint de connaissances avérées dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, à même de soutenir le processus de développement technologique associé à l'industrialisation. En outre, les individus devraient jouir d'une meilleure santé, d'un bon état nutritionnel, ainsi que d'une faible vulnérabilité financière aux aléas sanitaires. Il conviendrait ainsi que ce capital humain connaisse une mobilité intersectorielle en faveur des sous-secteurs stratégiques identifiés pour le développement du Cameroun, et soit mieux réparti d'un point de vue spatial dans la perspective d'un développement territorial harmonieux. Cependant, sous un autre angle, des facteurs tels que le renforcement du sentiment d'appartenance nationale au sein des populations qui concourt à bâtir des citoyens acteurs majeurs du développement, la promotion du patriotisme économique, l'intégration du capital humain dans l'environnement culturel du pays constituent autant d'orientations stratégiques suivant lesquelles le capital humain au Cameroun devrait être forgé pour le mettre en cohérence avec les objectifs visés de transformation structurelle de l'économie.

Le cinquième et dernier chapitre de ce rapport présente les principaux leviers associés au développement et à la mise à niveau du capital humain au Cameroun en vue de la transformation structurelle de l'économie. Les leviers proposés constituent des domaines d'intervention prioritaires autour desquels les interventions des différents acteurs de développement devraient être structurées en vue de garantir l'édification d'un capital humain en adéquation avec les objectifs de développement économique du Cameroun. Ils intègrent des actions en lien avec les différentes composantes du capital humain et permettent d'adresser les problématiques qui concernent la configuration actuelle de ce capital. La promotion des Sciences, des technologies, de l'Ingénierie et des Mathématiques dans le système éducatif, la promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle des populations ainsi qu'une gouvernance stratégique et inclusive définissent ainsi les repères stratégiques des actions à envisager dans la perspective du développement du capital humain au Cameroun en lien avec le défi de la transformation structurelle de son économie.



# INTRODUCTION

**D**epuis 2009, le Cameroun s'est doté d'une vision de développement à long terme (Vision Cameroun 2035) dont l'objectif principal est de faire du Cameroun, « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ». À travers cette vision, le pays se propose, dans la perspective de réduire significativement la pauvreté en la ramenant à moins de 10% en 2035, d'atteindre une croissance économique moyenne proche de 2 chiffres et de porter à 25% la part de production manufacturière dans le PIB. La première phase de mise en œuvre de cette vision a été déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et mise en œuvre par le Gouvernement jusqu'à la fin de l'année 2019. Pour enclencher la seconde phase de la vision, le Gouvernement a élaboré et adopté en 2020, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre de référence pour l'orientation de l'action publique et de la coopération avec les partenaires au développement pour la période considérée.

Pour maintenir le pays sur le sentier de l'émergence à l'horizon 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, ceci dans la perspective d'un développement endogène et inclusif qui préserve les chances des générations futures. Ceci se traduit par la nécessité pour le pays d'accélérer et de conforter le rythme de croissance économique, tout en veillant à un partage plus inclusif des fruits de cette croissance. A cet égard, les efforts seront plus articulés autour de la stratégie d'industrialisation qui constitue le cœur de la nouvelle stratégie.

Dans le cadre de cette stratégie, il est question de mettre l'accent sur les atouts immédiats du pays tels que l'agriculture et l'exploitation optimale des ressources naturelles dont le développement devrait soutenir le processus d'industrialisation, et garantir ainsi les modifications souhaitées du développement humain. Ce développement devrait ainsi être porté par la transformation de la structure de l'économie, caractérisée jusqu'ici par une prépondérance des activités du secteur primaire et des services à faible valeur ajoutée.

Au rang des piliers identifiés dans la SND30, figure le développement du capital humain envisagé dans la perspective de constituer une main d'œuvre plus productive. Ce pilier trouve un ancrage dans les Objectifs de Développement Durables (ODD), en l'occurrence en matière d'éducation (ODD4) et de santé (ODD3). De ce point de vue, le Gouvernement envisage inscrire son action dans une logique de renforcement des politiques sociales, éducatives et de santé en particulier. Cette orientation de la politique s'inscrit en droite ligne des analyses des théories de la croissance endogène qui suggèrent qu'un relèvement significatif de la croissance économique résulterait de la disponibilité et de l'utilisation optimale des ressources humaines qualifiées qui capitalisent au mieux les opportunités de l'innovation technologique.

Au regard du défi de transformation structurelle de l'économie que le pays envisage relever, il convient d'intensifier les investissements et les réformes pour améliorer le capital humain. Dans cette lancée, une réflexion menée en 2018 par la Banque Mondiale autour du thème « le développement du capital humain : un projet pour le monde », a mis en lumière

l'impérieuse nécessité et l'urgence d'investir dans l'humain pour réaliser les objectifs de développement visés. Au fil des années, des efforts sont déployés dans ce sens à travers des investissements aussi bien publics que privés dans les secteurs de l'éducation, la santé et les autres services sociaux. Cependant, la multiplication des crises tant endogènes qu'exogènes, dont celles liées à la Covid-19 et la crise russo-ukrainienne, tend à entraver la portée de ces initiatives, du fait de leurs effets négatifs, notamment en termes de dégradation du capital humain. Il apparaît donc indispensable de déterminer les modalités appropriées de développement du capital humain susceptibles de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de transformation structurelle envisagés en vue d'un développement humain accéléré.

L'objectif principal de ce rapport est de fournir des éléments d'analyse sur la question du développement du capital humain en lien avec la transformation structurelle de l'économie camerounaise telle que formulée par la SND30, et de proposer des options stratégiques adéquates de structuration du capital humain. De façon spécifique, il s'agit notamment :

- i. de dresser un état des lieux de la situation du capital humain au Cameroun ;
- ii. d'identifier le type de capital humain à promouvoir pour assurer un développement durable et la transformation structurelle de l'économie camerounaise ;
- iii. de définir les mesures et actions à entreprendre pour accroître la qualité du capital humain en termes notamment de productivité.

Dans le contexte de mutations rapides de l'environnement mondial et national, le présent rapport fournit des points de repères aux réflexions autour des défis du capital humain auxquels le Cameroun doit faire face pour favoriser son émergence. En outre, ce Rapport se veut un outil de plaidoyer en faveur d'un investissement adéquat dans le capital humain, puisque le retard du Cameroun dans ce domaine constituerait un risque croissant de décrochage par rapport aux objectifs de développement.

Quelle est la situation et le profil actuel du Capital Humain au Cameroun ? Quel est le niveau souhaitable à moyen terme si le pays veut réaliser son émergence au vu des opportunités et des défis présents et futurs, notamment sur le plan sanitaire, écologique, numérique, économique, de l'intégration régionale (ZLECAf) ou à l'échelle mondiale ? Quelles leçons tirer des politiques passées et des bonnes pratiques au niveau mondial en matière de promotion du capital humain ? Quelle gouvernance optimale devrait être mobilisée en faveur des secteurs considérés ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, les travaux d'élaboration de ce RNDH se sont appuyés aussi bien sur l'exploitation d'une littérature dense portant sur la thématique traitée, que sur la collecte et l'analyse des données secondaires spécifiques, ainsi que l'utilisation de méthodes qualitatives (benchmarking) et quantitatives (simulation d'impacts) adaptées. En outre, ce processus a été marqué par l'élaboration d'une série de documents intermédiaires, dont le document cadre et des rapports thématiques relatifs à : (i) l'état des lieux du capital humain au Cameroun ; (ii) l'analyse des principaux indices de développement au Cameroun,

Indice du Capital Humain (ICH), Indice de Développement Humain (IDH) et Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM); et (iii) la définition et l'analyse des leviers du développement du capital humain pour la transformation structurelle de l'économie. Le suivi des travaux dans le cadre de ce processus a été réalisé par une équipe conjointe MINEPAT - PNUD mise en place à cet effet, laquelle a par ailleurs assuré la coordination des différentes étapes de validation des livrables ainsi que le lancement du RNDH 8<sup>ième</sup> édition 2022.

Le présent rapport est articulé autour de cinq chapitres. Le premier porte sur la présentation de l'approche conceptuelle du capital humain et de la transformation structurelle, ainsi que les interrelations qui sont établies sur le plan théorique entre ces différents concepts. À cet égard, le capital humain est globalement perçu comme non seulement un facteur d'amélioration de la productivité du travailleur, mais également comme un déterminant du développement technologique du pays. La transformation structurelle quant à elle est considérée comme une modification des structures productives, voire sociales, favorisant un développement plus rapide, équitable et durable. Le deuxième chapitre fait un regard croisé sur le développement au Cameroun. Il analyse à ce titre, la dynamique récente de la croissance économique du pays en mettant en exergue les mutations de la structure de l'économie telles qu'observées au cours des 20 dernières années. Il évalue ensuite la dynamique globale du développement du pays à travers l'analyse de l'Indice de Développement Humain (IDH) et de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). Le troisième chapitre est axé sur la situation du capital humain au Cameroun. Se fondant sur l'analyse de l'Indice de Capital Humain (ICH) développé par la Banque mondiale, il met le Cameroun en perspective par rapport aux autres pays comparables. En outre, il présente la situation du capital humain au niveau des différentes régions du Cameroun et met en exergue les dynamiques et disparités régionales. Il procède également à la présentation de la situation détaillée des principales composantes du capital humain, notamment l'éducation/formation et la santé/nutrition. Les principaux déterminants de la dynamique du capital humain sont également présentés dans ce chapitre, y compris les migrations et le capital social et culturel. Le quatrième chapitre se rapporte à la description de la configuration du capital humain pour la transformation structurelle voulue par le Cameroun. À cet égard, les questions relatives à la productivité et la répartition sectorielle, la répartition spatiale du capital humain, l'orientation stratégique vers l'ingénierie et les savoir-faire, la citoyenneté et le patriotisme économique, l'enracinement culturel sont abordées. Enfin, le cinquième chapitre présente les principaux leviers associés au développement et à la mise à niveau du capital humain au Cameroun en vue de la transformation structurelle de l'économie. Il est ainsi évoqué la promotion des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STEM) dans le système éducatif ainsi que les métiers y afférents, la promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle ainsi que la gouvernance stratégique et inclusive.



# CHAPITRE 1 :

## COMPRENDRE LES INTERRELATIONS ENTRE LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE



Les pays ont tendance à passer par plusieurs phases de croissance économique au cours desquelles, le taux de croissance, la composition sectorielle de la croissance, ainsi que les principales forces motrices de la croissance se modifient dans le temps. La transition la plus développée dans la littérature économique est celle dans laquelle le pays passe de la stagnation malthusienne à l'économie moderne associée à la révolution industrielle. Dans cette dynamique de transition des économies, les stratégies de croissance se modifient progressivement de la croissance basée sur l'accumulation des facteurs de production à celle basée sur plus d'innovations technologiques.

L'idée de Malthus (1798) était de dire qu'une croissance soutenue à long terme était impossible en raison des rendements décroissants du travail et la croissance de la population, la seule possibilité d'échapper à la stagnation étant la croissance de la productivité. La littérature nous indique que les révolutions industrielles telles que observées historiquement ont toujours été précédées d'une croissance considérable du stock de connaissance technologique (Galor, 2005), mettant ainsi le développement des sciences et des savoirs au cœur de la transition économique.

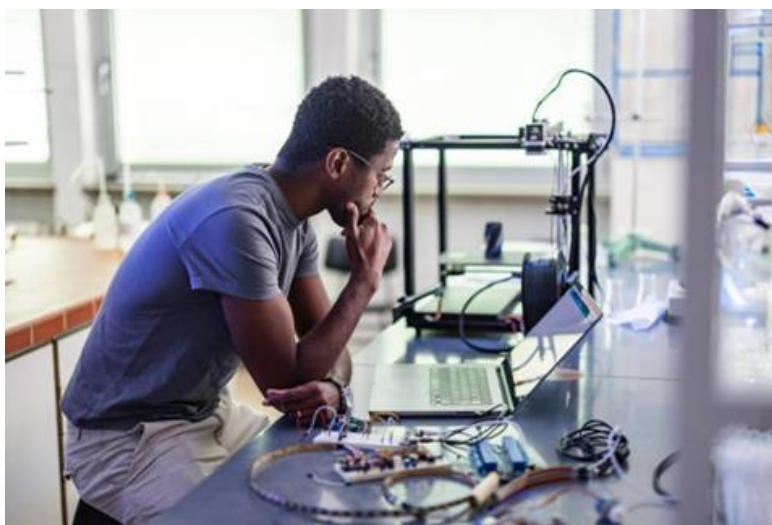
D'après les analyses empiriques de Madison (2001), la longue période de stagnation économique semble s'estomper au moment de la révolution industrielle au cours de laquelle certains pays commençaient à réallouer les ressources de l'agriculture vers le secteur manufacturier, notamment la main d'œuvre. Dans une autre approche, les économistes considèrent que l'accumulation des facteurs notamment le capital humain ne peut assurer de façon indéfinie la croissance. Ha et Howitt (2006) montrent que la contribution de l'accumulation du capital (physique et humain) à la croissance a diminué au cours de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle d'environ un pourcent par an. Sur cette base, la stratégie de croissance des économies est désormais plus focalisée sur l'innovation technologique que sur l'accumulation des facteurs. A cet égard, le Capital humain est non seulement mis au service de la croissance de la productivité du travail, mais aussi au service de la production des connaissances technologiques nécessaires à la transition.

Ce chapitre dans un premier temps, et ce en se focalisant sur les objectifs de transformation structurelle de l'économie que se fixe le Cameroun à travers la SND30, présente les concepts clés liés au capital humain, sa composition, sa nature et son rôle dans la dynamique de la croissance des économies. Dans un second temps, il revient sur le concept de transformation structurelle de l'économie, les différentes formes, en insistant sur le choix d'option de la SND30, et présente les principaux indicateurs de mesure de ladite transformation. Enfin, il essaie d'analyser théoriquement le rôle du développement du capital humain dans la dynamique de transition des économies, notamment celle de la transformation structurelle.

Dans l'ensemble des analyses, les approches macroéconomiques et microéconomiques sont combinées afin d'assurer l'efficacité des mesures de politique économique, les comportements des agents économiques étant supposés élastiques.

## 1.1. NOTION DE CAPITAL HUMAIN, COMPOSANTES, NATURE ET RÔLE

Depuis les travaux des économistes classiques à l'instar d'Adam Smith (1776), le capital humain transparaît dans les analyses économiques et permet de mettre en évidence les compétences de la main d'œuvre comme un atout concurrentiel important. Sur le plan macroéconomique, trois grandes approches sont



développées dans la littérature et mettent en exergue le rôle du capital humain dans la dynamique économique (Nelson et Phelps, 1966 ; Lucas, 1988 ; Mankiw, Romer et Weil, 1992). La maîtrise de ces approches nécessite non seulement la compréhension des concepts microéconomiques liés au capital humain, mais aussi des composantes qui le constituent.

### 1.1.1 Le concept de capital humain

Le concept de capital humain couramment utilisé en économie doit son développement aux travaux de Schultz (1961) et Becker (1964). Il désigne en général le stock des connaissances valorisables économiquement et incorporées aux individus. On lui reconnaît la plupart du temps non seulement les qualifications acquises à travers les années d'éducation, mais aussi, et ceci beaucoup plus pour les pays en développement, l'état de la santé, la nutrition et l'hygiène (Guellec et Ralle, 1997).

Schultz (1961) appréhende ce concept comme « *l'habileté, le savoir et toutes les capacités permettant d'améliorer la productivité du travail humain* ». En effet, au-delà des capacités de production naturelles (ou héritées) dont disposent les travailleurs, Schultz (1953) distingue celles acquises, qui résultent d'investissements réalisés à cet effet. Il en découle, à l'échelle macroéconomique, que la mesure du facteur travail basée uniquement sur le nombre d'heures d'activités, présente une limite dans la comptabilité de la croissance économique, la prise en compte de la dimension qualitative de ce facteur n'étant pas intégrée (Schultz, 1956).

#### Encadré 1: Trajectoire intellectuelle de Schultz relativement au concept de capital humain

Les réflexions de Schultz au sujet du capital humain débutent dès les années 1940 et s'enracinent dans ses analyses concernant la production agricole. Celles-ci mettent en évidence une chute persistante des revenus des familles agricoles malgré la hausse constante de la production dans le secteur, liée à la mécanisation de l'agriculture. Schultz perçoit alors que la faiblesse des revenus agricoles est en premier lieu la conséquence d'inégalités d'investissement en capital humain, et soutient que : « *Ces variations [de revenu entre les familles d'agriculteurs] résultent d'abord des différences de santé, de talent et de formation, car elles contribuent à la*

*capacité de gestion des agriculteurs et à la capacité de travail des membres de la famille. Ensuite, les différences de revenus proviennent de la quantité de biens productifs que les familles ont acquis ou dont elles ont hérité.* » (Schultz, 1943)

Par la suite, en lien avec les inégalités de revenu observées au sein des exploitants agricoles, il affirme que : « (...) il n'est que raisonnable de supposer que certaines familles étaient plus pauvres que d'autres, tant en ce qui concerne les dotations naturelles que les possessions matérielles, y compris l'« investissement » qui avait déjà été fait en elles-mêmes de manière à améliorer leur capacité de production. » (Schultz, 1950). Au milieu des années 1950, l'énigme de la croissance et les tentatives visant à expliquer la part de la croissance qui ne résulte pas de l'accumulation des facteurs capital et travail, vont ouvrir la voie à la théorie du capital humain et fournir l'opportunité à Schultz de développer et faire connaître sa perspective en la matière. A travers la prise en considération de la qualité du facteur travail, il appelle à une refonte des approches de la comptabilité de la croissance : « La formule idéale input-output serait celle où le ratio output/input serait égal ou proche d'un. Notre proposition est que nous pouvons nous rapprocher de cette formule idéale en introduisant deux grands intrants négligés, à savoir l'amélioration de la qualité des personnes en tant qu'agents productifs et l'accroissement du niveau des biens productifs. » (Schultz, 1956).

À la fin des années 1960, Schultz aborde la théorie du capital humain sous l'angle de l'allocation efficiente des ressources éducatives, en relevant toutefois l'identification des taux de rendement des investissements éducatifs comme un défi majeur pour déterminer la contribution de l'éducation au processus de croissance. En outre, il souligne l'apport théorique fondamental véhiculé par la révolution du capital humain et les attentes déçues de celle-ci en matière de recommandations de politiques économiques en affirmant que : « (...) force est de constater que si le concept de capital humain est devenu de plus en plus utile dans l'analyse économique, il n'a que trop peu été utilisé pour clarifier les choix politiques. Si la plupart des nouvelles études dans ce domaine ont des implications politiques, il n'est pas toujours évident de savoir comment les nouvelles informations qui en découlent peuvent servir à ceux qui prennent les décisions politiques qui déterminent l'allocation des ressources aux nombreuses formes de capital humain. » (Schultz, 1972).

Source : Le Chapelain et Matéos (2020)

Au sens de Becker (1964), le capital humain représente « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. ». Dans une perspective plus large qui se rapporte à l'application de la théorie du choix rationnel aux questions sociales, Becker considère que le capital humain est un actif, un patrimoine, un stock de ressources productives, résultant d'investissements réalisés sur un individu tout au long de sa vie. Dans la même perspective, Stiglitz *et al.*, (2000) appréhendent le capital humain comme « l'ensemble des compétences et de l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs ». Poulain (2001) enfin considère le capital humain comme un « facteur de production qui permet de rendre compte de la productivité des salariés et en conséquence d'évaluer le niveau de rémunération correspondant ». De ce point de vue, les écarts de productivité entre travailleurs résulteraient des différences de niveau de capital humain qu'ils auraient accumulé au fil du temps et qui détermineraient en conséquence les différences entre les salaires.

Pour l'OCDE, le capital humain est défini comme les connaissances, qualifications, compétences et autres qualités possédées par un individu et intéressant l'activité économique. De ce point de vue, la valeur de l'investissement en capital humain est cernée dans une perspective de production et non de consommation. Les études réalisées dans ce sens révèlent ainsi que l'augmentation d'un an du temps moyen consacré par chaque individu à l'éducation est de nature à accroître de 4 à 6% le PIB par tête (OCDE, 2007).

Au-delà de ces définitions orientées production, le PNUD considère à travers les rapports sur le développement humain publiés depuis 1990 que certains éléments constitutifs du capital humain (éducation, santé...) à côté des revenus font partie du développement entendu comme processus d'élargissement des capacités humaines. Ainsi, au-delà de l'amélioration de la productivité du travailleur, le capital humain est présenté comme un déterminant du bien-être. Sous cet angle et en lien avec les analyses de Sen (1987) en la matière, le développement du capital humain, en garantissant l'élargissement de la palette des choix qui s'offre aux individus d'atteindre les objectifs qui leur conviennent le mieux, contribue à améliorer leurs « aptitudes sociales » et donc leur bien-être.

Dans le même ordre d'idées, la Banque Mondiale (2019) met un accent sur la vocation du capital humain qui serait de réaliser l'éventail de possibilités dont dispose l'individu. Elle le considère ainsi comme la « *somme des connaissances, des compétences et de la santé qu'un individu accumule le long de sa vie, et qui lui permettent de réaliser son potentiel en tant que membre productif de la société* ». En effet, une contribution optimale des individus au développement économique et social requiert des conditions de santé adéquates ainsi qu'un niveau d'éducation conséquent. Cette approche appelle plus à l'investissement de la collectivité qu'à celui de l'individu.

De façon globale, l'on considère que les différentes approches conceptuelles définies par ces auteurs se focalisent sur l'approche de l'accumulation du capital humain en opposition avec l'approche du stock de capital humain développée par Nelson et Phelps (1966).

### **1.1.2 Les composantes du capital humain**

A la différence du capital physique (les machines ou autres moyens matériels de production), le capital humain présente la particularité d'être inobservable et donc de mesure ambiguë. La littérature appréhende le capital humain comme un incorporé au travail, mais aussi un facteur désincorporé à travers son stock qui profite à l'ensemble de l'économie et non exclusivement à l'individu. Le capital humain incorporé regroupe des caractéristiques individuelles dont certaines sont innées et d'autres acquises, et est appréhendé principalement par : l'éducation/formation, la santé, la nutrition et l'hygiène.

#### **1.1.2.1 L'éducation/formation : vecteur de développement d'un savoir global et d'un savoir spécialisé**

L'éducation/formation se présente comme un canal de transmission, aux individus, de la connaissance et des compétences. Les analyses autour de cette dimension du capital humain permettent entre autres de cerner ses effets sur la productivité des travailleurs, et de justifier

ainsi le besoin d'améliorer le niveau des investissements en la matière. Dans le volet formation, Becker (1964) distingue deux types : la formation générale et la formation spécialisée. La formation générale émane du système éducatif et contribue à améliorer la productivité des agents qui peuvent la faire valoir sur l'ensemble du marché du travail, indépendamment des secteurs d'activités. La formation spécialisée quant à elle, accroît la productivité des travailleurs dans les secteurs spécifiques pour lesquels ils ont acquis un savoir-faire, mais peu ou pas en dehors de ceux-ci.

Dans le prolongement de ces analyses, Mincer (1974) relève que la formation de la main d'œuvre ne se fait pas systématiquement à travers le système éducatif. L'obtention d'un diplôme marque en effet la fin d'une première étape d'acquisition d'un savoir global et le début d'une période d'acquisition d'un savoir plus spécialisé et de compétences techniques, après l'entrée dans la vie active. Au cours de cette période, l'apprentissage peut prendre plusieurs formes, à savoir :

- les processus informels liés à l'expérience dans la production - learning-by-doing développé par Arrow (1962) ;
- les processus formels tels les programmes d'apprentissage associant une part de formation au sein d'écoles professionnelles et des stages dans l'entreprise ;
- les programmes ponctuels de formation mis en place au sein des entreprises soit par celles-ci soit par un organisme privé à leur demande, les programmes de formation continue au sein de l'appareil productif.

#### **1.1.2.2 La santé : un facteur endogène d'amélioration de l'efficacité productive et d'utilité individuelle**

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le capital santé porte principalement sur la santé physique, la santé mentale et la santé sociale. Ainsi, un individu en bonne santé est un individu plus performant au travail. Dès lors, une entreprise dont les salariés sont en bonne santé est plus performante. Dans cette perspective, la santé est perçue comme un domaine d'investissement en capital humain. Alors que le stock de connaissances d'un individu affecte sa productivité, le stock de capital santé détermine la durée, le temps que cette personne peut consacrer au travail pour obtenir des gains de productivité.

Grossman (1972) considère la demande de soins comme une conséquence de la gestion de ce capital. Il fait ainsi l'hypothèse de l'existence d'un capital santé (intégré dans le capital humain) dans lequel l'individu et la société peuvent investir à des degrés plus ou moins importants. Cela suggère une perception de l'état de santé comme la résultante des choix individuels et collectifs d'investissement, en vue notamment d'améliorer l'efficacité productive et l'utilité individuelle. L'efficacité productive du capital santé constitue un enjeu considérable pour l'individu, qui, au sens de Grossman, n'est plus seulement un consommateur de soins, mais aussi un « producteur » de son état de santé aux différentes périodes de sa vie. L'individu part d'un stock initial de santé qui se déprécie avec le temps. Cette dépréciation peut être ralentie non seulement par la consommation des soins mais également à travers l'attitude averse à l'égard des risques qui peut par exemple se refléter à travers l'état nutritionnel.

En outre, la Banque Mondiale (2007) établit que l'état nutritionnel des individus a une influence significative sur la formation de leur capital humain, avec en outre des effets potentiels à long terme sur la croissance économique. La malnutrition est en effet identifiée comme un frein à la croissance économique et un facteur de perpétuation de la pauvreté, par le jeu de trois facteurs : les pertes directes de productivité liées au mauvais état physique ; les pertes indirectes dues à la mauvaise fonction cognitive et aux déficits de scolarisation ; et les pertes résultant de l'augmentation des coûts des soins de santé. À cet égard, la perte de productivité due à ce fléau est estimée chez les individus à plus de 10% des gains de toute une vie ; et les pertes de PIB attribuables à la malnutrition atteignent 2 à 3%.

Dans le même sillage, Martorell *et al.* (2010) mettent en évidence un impact substantiel de la nutrition sur le capital humain. Ils révèlent qu'une nutrition adéquate dès le bas âge conduit à une amélioration des capacités physiques et de travail, en même temps qu'un allongement de la scolarité et une amélioration des capacités de lecture chez les enfants. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, l'on peut considérer que les pays qui investissent dans la qualité de l'alimentation, notamment pour les enfants de bas âge, seront plus susceptibles de bénéficier d'une main d'œuvre plus productive dans le long terme.

### **1.1.2.3 La nutrition : un facteur à la base du développement du capital humain**

La nutrition est une composante essentielle pour bâtir le capital humain. Une population bien nourrie, en santé et éduquée constitue une condition de base indispensable à la croissance et au développement économique.

D'après la Banque Mondiale (2010), « Améliorer l'état nutritionnel contribue à la productivité, au développement économique et à la réduction de la pauvreté en améliorant les capacités physiques de travail, le développement cognitif, la performance scolaire et la santé en réduisant les maladies et la mortalité. [...] Les bénéfices économiques des investissements dans de tels programmes sont très élevés. ».

Des personnes en santé et productives obtiennent de meilleurs revenus, paient plus d'impôts et bâtissent la capacité d'un pays à mobiliser ses propres ressources pour la production des services essentiels, par exemple une éducation de qualité et des services de santé améliorés. La Déclaration de la Deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition (ICN2 – 2015) indique que la malnutrition sous toutes ses formes –dénutrition, carences en micronutriments, excès pondéral et obésité– non seulement nuit à la santé et au bien-être des populations en compromettant le développement physique et cognitif, ainsi que le système immunitaire, en exposant davantage les personnes aux maladies transmissibles et non transmissibles, en restreignant la réalisation du potentiel humain et en réduisant la productivité, mais constitue également un lourd fardeau, sous la forme de conséquences socioéconomiques négatives pour l'individu, la famille, la communauté et l'État.

### 1.1.3 Investir dans le capital humain

L'analyse économique la plupart du temps approxime le capital humain aux variables d'éducation. Il est important de noter que bien que limitative, cette approximation ne modifie pas fondamentalement les conclusions théoriques auxquels des modèles plus complexes intégrant toutes les composantes du capital humain aboutissent. Deux grandes approches de modèles théoriques ont été développées pour analyser le rôle du capital humain dans le développement économique, et donc la nécessité d'investir : l'approche par l'accumulation du capital et l'approche par le stock du capital.

Ces développements macro-théoriques sur le rôle du capital humain avaient en toile de fonds un certain nombre de préoccupations des gouvernements : *le capital humain est-il important pour la croissance ? Quel type d'investissement en capital humain est important ? Comment répartir au mieux les fonds publics entre l'éducation primaire, les enseignements secondaires et le supérieur ?* L'Agenda de Lisbonne développé par les pays de l'Union Européenne (UE) dans la perspective de réduire les écarts de croissance entre l'Europe et les États Unis (EU) portant un regard croisé sur les EU et l'UE en 1999-2000 montre que 37,5% de la population âgée de 25-64 ans a achevé aux EU au moins un diplôme universitaire contre 23,8% en Europe (Aghion et Howitt, 2009), les deux groupes allouant respectivement 3% et 1,4% de leur PIB aux dépenses d'éducation supérieure.

Psacharopoulos (1994) a eu un impact important sur la planification des politiques éducatives des pays en développement sous ajustement structurel avec les institutions de Bretton Woods. Il établit que le rendement de l'éducation dépend du niveau de développement du pays, l'investissement dans le secondaire et supérieur étant contre-productif pour des pays pauvres au vu de leur niveau de développement. Il préconise pour ces pays l'investissement massif dans l'éducation préscolaire et primaire qui serait le secteur du système éducatif le plus rentable. Le Cameroun, comme la majorité des pays africains, a adopté vers la fin des années 90 début des années 2000 cette approche privilégiant ainsi le développement du primaire parfois au détriment des autres secteurs du système éducatif. L'éducation primaire est rendue obligatoire et gratuite. Par contre, les dépenses de l'enseignement supérieur au Cameroun vont considérablement chuter à partir de 1991 alors même qu'on observe sur cette période une croissance rapide des effectifs universitaires. Le nombre d'étudiants boursiers de l'État camerounais poursuivant leurs études à l'étranger va largement diminuer, de 804 en 1995/96, à seulement 268 étudiants en 1998/99. Les baisses les plus importantes sont enregistrées dans les domaines des sciences médicales (50%), des lettres et sciences humaines (50%) et des sciences appliquées (29%).

#### 1.1.3.1 Fondements microéconomiques de l'investissement en capital humain

Becker (1964) développe un modèle théorique du capital humain dans lequel il considère qu'il existe une relation positive entre la qualité du travail (c'est-à-dire le capital humain à l'origine de la qualification du travailleur) et le salaire réel. Ainsi, plus un individu a un niveau de formation élevé, plus il aura des chances de trouver un emploi, et plus élevée sera la rémunération moyenne qu'il recevra. A cet égard, les agents économiques sont intéressés par l'investissement en capital humain dans la perspective d'une meilleure rémunération. Pour

cet auteur l'accumulation à travers l'investissement « *est tout à fait conforme au concept de capital tel qu'il est défini traditionnellement de dire que les dépenses d'éducation, de formation, de soins médicaux, etc. sont des investissements en capital. Cependant, ceux-ci produisent des biens humains, et non physiques ou financiers, car on ne peut séparer une personne de ses connaissances, de ses compétences, de sa santé ou de ses valeurs comme il est possible de déplacer des actifs financiers et physiques alors que le propriétaire reste sur place* ».

Pour décider de continuer à accumuler le capital humain, l'individu arbitre entre le surcroît de salaire qu'il recevra sur le marché du travail après l'investissement, et la perte de revenu (salaire plus coût de formation) qu'il subira pendant une année supplémentaire de formation. L'investissement en capital humain est donc une fonction croissante de l'espérance de gain net futur.

Il faut toutefois noter que ces développements reposent sur une hypothèse forte que le système éducatif est de qualité et assure à l'individu l'acquisition des savoirs et savoirs-faire. Ce qui n'est pas toujours le cas pour les pays en développement. De plus, il est impératif pour assurer le gain net futur, que l'employeur considère lui aussi que la formation accroît la productivité du travail, et qu'il soit incité à offrir des salaires plus élevés. La coïncidence de ces deux situations nécessite que le marché de l'emploi soit suffisamment transparent afin d'émettre des signaux clairs et déchiffrables par les acteurs. À ce titre, dans un environnement d'information symétrique, les individus sont incités à investir en capital humain, et la dynamique de l'investissement repose sur des facteurs endogènes notamment le taux d'escompte psychologique de chaque agent. Par-contre, si ces individus se déploient dans un environnement pessimiste (faible confiance au système éducatif ; marché du travail peu transparent...), ceux-ci auront tendance à investir faiblement dans le capital humain.

Une approche alternative de la théorie du capital humain (théorie du signal ou du filtre) vient présenter quelques limites aux conclusions de Gary Becker sur le rendement de l'investissement en capital humain tel que l'illustre la courbe de Mincer (1974).

Pour Spence (1973), le système éducatif n'améliore pas la productivité du travail ; il sert uniquement à séparer les compétences préexistantes et intrinsèques aux individus ; c'est la théorie du filtre. Dans cette perspective, l'obtention d'un diplôme ne valide pas tant les compétences acquises, mais permet de révéler des talents innés que les entreprises seraient incapables d'observer en l'absence du système éducatif. Le rôle de signal de l'éducation implique que le rendement privé du capital humain, mesuré par l'impact d'une année d'études supplémentaires sur le salaire, tend à être surestimé. En effet, les entreprises tout comme les salariés utilisent l'éducation/formation comme un signal d'une aptitude élevée ; les entreprises en proposant des salaires plus élevés pour les diplômés, les salariés en recherchant de tels diplômes. De ce point de vue, l'investissement dans l'éducation/formation ne permettrait pas d'augmenter le capital humain des individus, mais en serait un simple moyen de sélection. Toutefois, on notera que si la capacité à apprendre d'un individu est positivement corrélée avec les compétences requises sur le marché du travail, les individus les plus doués sont également ceux qui auront le plus intérêt à poursuivre leurs études, de sorte que le surcroît de salaire observé aura rémunéré en partie ce surcroît de talents intrinsèques. Dans cette perspective, et en information imparfaite et asymétrique sur le marché du travail,

les théories du filtre peuvent être considérées comme des extensions de la théorie du capital humain. Dans ce cadre, la rentabilité de l'investissement en capital humain, pour l'agent qui l'a réalisé ainsi que pour l'employeur susceptible de l'exploiter, devient tout simplement incertaine.

Stiglitz (1975) montre effectivement qu'en information asymétrique et imparfaite entre les employeurs et les travailleurs, tout le monde en absence de signal, serait rémunéré à la productivité moyenne. Dans un tel contexte, les travailleurs les plus productifs, s'ils sont rationnels, ont intérêt à signaler leur type à l'offreur d'emploi. Ils investiront ainsi dans une ou plusieurs années supplémentaires de formation et recevront un salaire net supérieur. La présence des candidats les moins productifs réduit le revenu net des candidats les plus productifs, mais le taux de rendement privé du signal reste positif. Si les caractéristiques individuelles non-observées par les entreprises sont corrélées à la durée des études, l'éducation est utilisée comme un filtre pour les employeurs et comme un signal pour les employés.

L'intérêt de la théorie du capital humain, quelle que soit l'approche, est que l'investissement en capital humain est un phénomène endogène, car il dépend du fonctionnement même du marché du travail. Même en admettant comme la théorie du filtre que le système éducatif n'améliore pas la productivité, il reste vrai que l'investissement en capital humain améliore toujours la productivité dans la mesure où le système éducatif transfère aux entreprises les individus les plus doués.

### **1.1.3.2 Approche par l'accumulation du capital humain**

L'approche de la relation entre l'éducation et la croissance qui souligne l'importance de l'accumulation du capital humain est principalement due à Mankiw, Romer et Weil (1992) dit MRW qui développent une extension du modèle néoclassique de croissance exogène fondé sur l'accumulation du capital physique, et à Lucas (1988) qui développe une approche endogène de la croissance économique.

Mankiw et al (1992) considèrent que la dynamique de la production est aussi influencée par l'accumulation du capital humain qu'ils considèrent comme un troisième facteur de production au même titre que le capital physique et le travail. Ce modèle, comme le modèle de base de Solow (1956) ne prédit pas une croissance à long terme de la production par habitant en raison des rendements marginaux décroissants du capital physique et du capital humain. Mincer (1974) à ce titre montre que les rendements de l'investissement en capital humain diminuent avec l'âge de l'individu ou la proximité avec l'âge de départ à la retraite. Par contre, et ce contrairement aux conclusions du modèle de Solow (1956), l'accumulation du capital humain dans la dynamique transitoire ralentit le mouvement de l'économie vers son état stationnaire en atténuant l'effet négatif de la décroissance du rendement de l'accumulation du capital physique. Ainsi, l'investissement massif dans le capital humain permet son accumulation rapide et assure une plus longue période de croissance. Bien sûr, cette croissance finira par s'estomper, l'accumulation ne permettant pas au pays de traverser les différents stades de développement. Aussi, Mankiw et al (1992) estiment sur un

échantillon d'une centaine de pays la relation entre l'éducation et le PIB par habitant entre 1960 et 1985. Ils mesurent l'éducation par le taux de scolarisation dans le secondaire rapporté à la population active. Ils établissent ainsi que l'éducation a un effet positif sur la production par habitant. Barro (1991) sépare le taux de scolarisation dans le primaire du secondaire en introduisant le ratio des dépenses publiques, et aboutit aux mêmes résultats que Mankiw et al (1992).

Inspiré de la théorie du capital humain telle que développée par Becker (1964), Lucas (1988) considère que dans l'économie, les individus font des arbitrages entre l'allocation de leur temps au travail dans le secteur productif ou alors l'accumulation des connaissances à travers la scolarisation. La production de l'économie va donc dépendre non seulement du temps consacré au travail, mais aussi du stock initial de capital humain disponible dans le pays. De plus, Lucas (1988) considère que la dynamique du capital humain dépend fortement du stock existant de capital humain et de l'efficacité du système éducatif à transmettre les savoirs et savoir-faire. L'enseignement le plus important du modèle de Lucas (1988) pour les pays en développement est que l'existence d'un seuil d'externalités en éducation conduit à des sentiers multiples de croissance. Parmi ces sentiers figure la trappe de sous-développement pour laquelle l'insuffisance de l'investissement en éducation dans le passé décourage les acquisitions nouvelles de compétences et impacte négativement la croissance. Les pays doivent donc investir massivement dans l'éducation en priorisant la démocratisation du cycle primaire.

Dans le cadre de l'approche par l'accumulation du capital humain, l'investissement dans le capital humain est une des conditions majeures d'accélération de la transition et, in fine, de la réalisation du dividende démographique, renvoyant à la croissance économique potentielle liée à l'évolution de la pyramide des âges d'une population, principalement lorsque la proportion de la population active (15 à 64 ans) est supérieure à celle des personnes n'étant pas ou plus en âge de travailler (14 ans et moins, 65 ans et plus) (FNUAP, 2014). Pour que ce potentiel de croissance économique se matérialise, la population plus jeune doit avoir notamment accès à une éducation de qualité, à une nutrition adéquate et à la santé. En effet, la baisse des taux de fécondité en lien avec le dividende démographique permet aux femmes d'être en meilleure santé et de moins subir les pressions économiques à la maison. Les parents peuvent aussi investir davantage de ressources par enfant, et obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et d'éducation. Ainsi, ce potentiel de croissance peut être renforcé par un « dividende éducatif » (Crespo-Cuaresma et al. 2014). Cela correspond à l'élévation du niveau de productivité des actifs liée à une meilleure formation de jeunes moins nombreux augmentant le capital humain.

### **1.1.3.3 Approche par le stock de capital humain**

Les modèles théoriques développés selon l'approche de Nelson et Phelps (1966) proposent un paradigme qui repose sur l'accumulation d'un savoir désincorporé, sous forme de nouvelles technologies et de nouvelles idées. Ils analysent les mécanismes d'amélioration de la qualité des produits et des procédés, ainsi que les mécanismes par lesquels les technologies se diffusent. L'idée de base de ces modèles est de montrer que l'innovation

et/ou l'imitation à la source de la croissance de la productivité de l'économie sont fortement liées au stock de capital humain disponible. Un stock élevé de capital humain dans l'économie va favoriser la croissance en facilitant le rattrapage technologique des pays les moins avancés.

Benhabib et Spiegel (1994) montrent qu'en estimant, sur un ensemble de pays sur la période 1965-1985, la relation entre la croissance logarithmique du PIB par habitant et le logarithme du stock de capital humain, on obtient une corrélation positive et significative. Cette corrélation est beaucoup plus importante pour les moins avancés technologiquement, indiquant la prépondérance du rôle du capital humain dans le rattrapage technologique<sup>1</sup>. Hanushek et Woessmann (2007) vont plus loin en montrant que ce n'est seulement le volume des dépenses d'éducation qui importe, mais beaucoup plus la qualité de l'éducation<sup>2</sup>.

Dans cette nouvelle perspective du rôle du stock de capital humain, les analystes se sont plus intéressés à la composition des dépenses d'éducation en relation avec le niveau de développement technologique. Redding (1996) et Acemoglu (1997) mettent en exergue des modèles à plusieurs dynamiques de développement dans lesquels il n'y a pas de seuil intertemporel d'externalités dans l'accumulation du capital humain. Ceci est rendu possible grâce à la transmission intergénérationnelle des connaissances. Ainsi, plus les individus vont investir dans le capital humain, plus les entrepreneurs investiront dans la recherche et développement (R&D), le stock de capital humain nécessaire au développement technologique étant assuré. Ainsi, les politiques d'éducation ciblées apparaissent comme des substituts parfaits de la subvention de la R&D dans la perspective d'éloigner l'économie de la trappe de sous-développement<sup>3</sup>.

Pour Benhabib et Spiegel (1994), l'importance relative de l'innovation augmente à mesure que le pays se rapproche de la frontière technologique mondiale. Ainsi, le type de dépenses d'éducation dépendra du type d'activités développées dans l'économie, imitation ou innovation à la frontière. Les investissements dans l'enseignement supérieur auront un effet plus élevé sur la capacité des pays à développer des innovations de pointe. Par contre, l'investissement dans l'enseignement primaire et secondaire aura plus d'effet sur la capacité d'assimilation et d'imitation des technologies existantes. Chaque pays devra choisir une composition particulière de son capital humain de façon à répondre au mieux à sa dynamique de transition, d'une économie d'assimilation des technologies à une économie d'imitation et enfin d'innovation. Le puzzle de Krueger et Lindahl (2001) qui indique que le stock de capital humain n'a pas d'effet sur la croissance lorsqu'on s'intéresse aux pays de l'OCDE, montre que le rôle du capital humain est conditionné par la distance de l'économie à la frontière technologique mondiale. A cet égard, si le stock de capital humain n'est plus suffisant pour prédire la croissance, il est important de s'intéresser à la composition du

---

<sup>1</sup> Voir aussi Krueger et Lindahl (2001)

<sup>2</sup> Hanushek et Woessmann (2007) trouvent une relation significative et positive entre la croissance moyenne du PIB sur la période 1960-2000 et la qualité moyenne de l'éducation mesurée par le score de test.

<sup>3</sup> Il apparaît dans la majorité des pays que la subvention de l'éducation est plus facile à contrôler que la subvention de la R&D accordée aux industries.

capital humain qui structure mieux la dynamique de l'économie vers la frontière technologique mondiale. La composition du capital humain ici interpellée ne se limite pas à la différence entre primaire, secondaire et supérieur. Dans les modèles d'auto-sélection du capital humain, les individus ne font pas uniquement des choix sur le nombre d'année de scolarisation, mais aussi sur le type de capital humain (général/spécifique technique) qu'ils souhaiteraient acquérir (Willis et Rosen, 1979 ; Keane et Wolpin, 1995).

## 1.2. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE, CONCEPT ET MESURE

Comme indiqué en introduction de ce chapitre, la croissance des économies passe par plusieurs étapes qui voient le taux de croissance, la répartition sectorielle de la production et la répartition sectorielle de la main d'œuvre se modifier. Les trajectoires de développement des pays sont ainsi caractérisées par un certain nombre de changements structurels et



fondamentaux. Le Cameroun dans le cadre de sa stratégie de développement pour la période 2020-2030 a opté pour une orientation de son économie vers l'industrialisation, et prioritairement le développement de l'industrie manufacturière. Cette option appelle une mutation profonde de la structure de l'économie nationale, en vue de garantir sa progression convenable sur le sentier de la modernité et son émergence à l'horizon 2035.

Dès lors, il s'avère nécessaire d'appréhender de manière judicieuse le concept de transformation structurelle à la lumière notamment des enjeux de développement que s'est fixé le Cameroun. Il est tout aussi important de cerner les indicateurs qui permettent de mieux observer les changements structurels qui apparaissent dans l'économie au fil du temps.

### 1.2.1 La transformation structurelle dans la littérature

#### 1.2.1.1 Transformation structurelle : un aperçu général

La transformation structurelle est l'un des faits stylisés assez bien documenté dans la littérature économique notamment en économie de développement. Les travaux pionniers sont ceux de Fisher (1939), Kuznets (1966) et Maddison (1980), et plus récemment, Duarte et Restuccia (2010) ainsi que Herrendorf et al. (2014).

De façon générale, la transformation structurelle, essentielle pour atteindre la prospérité dans les pays les moins avancés, désigne un processus de long terme qui consiste à faire passer les activités économiques d'un pays des secteurs primaires, tels que l'extraction des ressources et l'agriculture, à des activités situées plus loin dans la chaîne de production, comme l'industrie manufacturière et les services. Klinger et Lederman (2004) considèrent que ce processus assure une réallocation progressive et soutenue des ressources des secteurs les moins productifs vers les plus productifs. A ce titre, deux types de transformation structurelle sont observés dans les économies : le premier est le redéploiement des activités économiques de l'agriculture vers l'industrie manufacturière ; le second est le redéploiement des activités économiques de l'industrie manufacturière vers les services.

Malthus (1798) considère que la stagnation des économies résulte de la prépondérance dans l'économie du secteur primaire, notamment l'agriculture dans lequel les rendements du

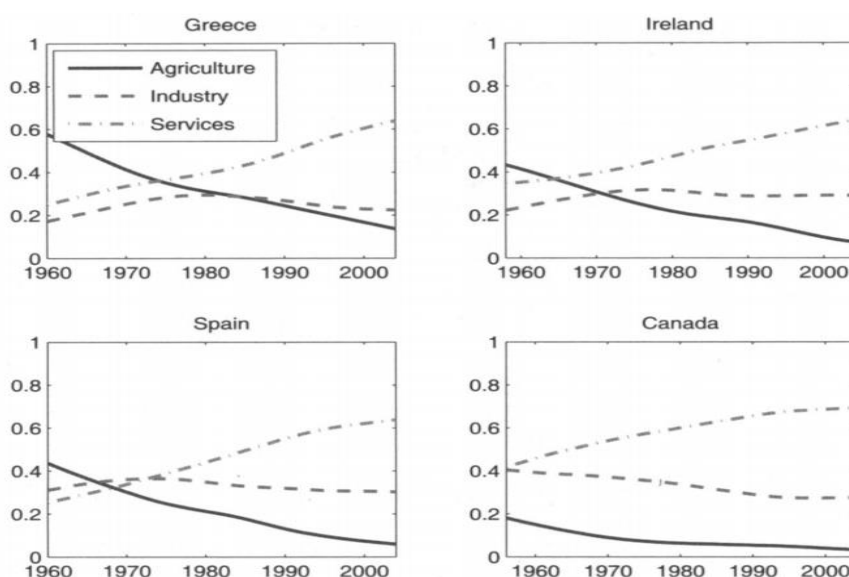
travail sont décroissants face à une population à croissance géométrique. La transition vers la phase de croissance ne peut être assurée sans la mutation de l'économie vers une importance plus accrue du secteur manufacturier.

Sur le plan de la comptabilité nationale, la transformation structurelle qui résulte de la réallocation des ressources a un impact sur la répartition sectorielle de la valeur ajoutée. La part du secteur manufacturier dans le PIB devient de plus en plus importante, ceci au détriment du secteur primaire principalement porté par l'agriculture. La productivité étant plus importante dans le secteur secondaire qui reçoit le plus de ressources et dont la part devient importante dans le PIB, on observe une croissance plus importante de la production.

### 1.2.1.2 Transformation structurelle : détournement de la main d'œuvre

Les travaux de Kuznets (1966) et Maddison (1980), présentent la transformation structurelle comme un processus de réallocation progressive de la main d'œuvre entre les secteurs d'activités. Selon Duarte et Restuccia (2010), ce processus se caractérise spécifiquement par « une baisse systématique, au fil du temps, de la part de la main-d'œuvre allouée à l'agriculture, une augmentation constante de la part de la main-d'œuvre dans les services et une évolution en forme bosselée de la part de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière ». Cela signifie que le processus de réaffectation sectorielle dans un contexte de transformation structurelle implique une augmentation de la part de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière au cours des premiers stades, suivie d'une diminution dans les phases ultérieures. En effet, l'accroissement de la part de la main-d'œuvre des industries manufacturières procède d'un investissement continu et régulier dans le capital humain de la part des travailleurs exerçant initialement dans le secteur agricole. Ceux-ci s'orientent vers des formations professionnelles et pratiques et acquièrent des connaissances et des compétences de haut niveau requises dans les industries manufacturières (management, chaîne d'approvisionnement, recherche et développement, génie industriel, automatisation, ingénierie, informatique, digitalisation, intelligence artificielle, etc.).

**Figure 1:** Évolution de la part d'heures de travail par secteur d'activité dans quelques pays



Source : Duarte et Restuccia (2010)

En s'appuyant sur les données d'un certain nombre de pays relatives à la répartition sectorielle du nombre d'heures de travail, Duarte et Restuccia (2010) soutiennent qu'entre 1960 et 2010, de nombreux pays ont connu une réaffectation importante de la main-d'œuvre entre les secteurs. En effet, la part des heures de travail consacrée à l'agriculture est passée en Espagne de 44% en 1960 à 6% en 2010, contre une évolution de 25% à 64% pour les services au cours de la même période. Dans le cas de la Belgique, la part des heures consacrée à l'agriculture a également connu une diminution, passant de 7% à 2% au cours de la période considérée, contre une progression de 43% à 72% pour les services.

Dans le même ordre d'idées, Chenery (1971) soutient que la transformation structurelle de l'économie se traduit, outre par l'évolution de la structure de l'emploi, également par celle de la production. Il s'intéresse en particulier au processus séquentiel au cours duquel la structure économique se modifie pour permettre à l'industrie de se substituer à l'agriculture traditionnelle comme moteur de croissance et relève que l'accumulation de capital physique serait à cet égard une condition nécessaire, mais non suffisante.

Bien que ces approches de la transformation structurelle présentent l'avantage de fournir une vision du phénomène du point de vue de sa représentation finale, elles demeurent toutefois limitées du fait d'un déficit d'éclairage sur les facteurs qui le sous-tendent. Dès lors, certaines analyses mettent en évidence le rôle déterminant de la productivité du travail dans le processus de transformation structurelle.

## **1.2.2 Les facteurs de transformation structurelle**

### **1.2.2.1 Transformation structurelle et rôle de la productivité du travail**

La littérature économique propose entre autres mécanismes qui sous-tendent la transformation structurelle des économies et expliquent la réallocation sectorielle de la main d'œuvre, d'une part la diminution de la demande relative des biens par effets de revenu et d'autre part, l'augmentation de la productivité relative du secteur agricole (Herrendorf *et al.*, 2014). En effet, le développement des pays qui induit une amélioration du niveau de vie des populations, donne lieu à un accroissement de la demande en biens manufacturés et services à forte valeur ajoutée, entraînant ainsi le développement des secteurs d'activité concernés.

En outre, s'agissant de la réallocation circulaire de la main-d'œuvre entre les secteurs, Duarte et Restuccia (2010) relèvent que les différences de productivité du travail entre les pays riches et les pays pauvres sont particulièrement importantes dans l'agriculture et les services plutôt que dans le secteur manufacturier. Cependant, au fil du temps et à la faveur des progrès économiques que réalisent les pays pauvres, les écarts de productivité se réduisent de manière considérable dans l'agriculture et l'industrie, mais pas autant dans les services. A mesure que les pays en développement réaffectent la main-d'œuvre de l'agriculture à l'industrie manufacturière, la productivité globale augmente car la main-d'œuvre est réaffectée d'un secteur à faible productivité relative à un secteur à forte productivité relative.

### **1.2.2.2 Transformation structurelle au cœur de la diversification économique et de la modernisation technologique**

Une conception « modernisée » de la transformation structurelle qui ressort des travaux empiriques sur les modifications de la structure productive réalisés par Imbs et Wacziarg (2003) ainsi que Hausmann *et al.* (2007), présente ce processus comme la conséquence des choix de diversification économique des pays, résultant eux-mêmes de l'ouverture au commerce international et des niveaux de croissance économique réalisés. Dès lors, la diversification et la « sophistication » des exportations apparaissent comme des éléments d'appréciation de la qualité du processus de transformation structurelle. Dans un sens, ils mettent en relation la structure de production (valeur ajoutée, emploi sectoriel) avec le développement économique ; dans un autre, ils se présentent comme étant consubstantiels au développement économique.

Dans ce sillage, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA, 2018), entend par transformation structurelle « *l'ensemble des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui favorisent un développement équitable et durable* ». Selon cette institution, un pays y parvient à travers une profonde mutation économique et sociale, notamment la diversification économique, la modernisation technologique, la création d'emplois décents et productifs ainsi qu'un développement social équitable.

Ainsi, au sens de l'UNECA, la définition étroite de la transformation structurelle est axée sur la mesure des gains économiques accumulés par réaffectation de la main d'œuvre des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité, tandis que celle plus large, va au-delà des changements dans les structures économiques. Dans chacune des dimensions considérées à cet effet, à savoir : la production, l'emploi et la société, il existe des domaines de résultats qui sont essentiels à l'accélération de la transformation structurelle. En ce qui concerne la production, l'accent est mis sur la diversification, le renforcement des liaisons interindustrielles et la modernisation des technologies. Dans le cas de l'emploi, l'accroissement de la productivité du travail, la promotion de l'emploi décent et l'amélioration de l'éducation et des qualifications constituent les points d'attention. S'agissant de la société, l'accent est mis sur la gestion de la démographie, l'amélioration de la santé et la réduction de la pauvreté et des inégalités.

### **1.2.3 Les mesures de transformation structurelle**

Quatre phénomènes principaux caractérisent la transformation structurelle d'une économie :

- la réallocation de la main d'œuvre vers le secondaire ;
- le rôle prépondérant du secondaire dans la croissance économique ;
- l'amélioration rapide de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) de l'économie ;
- l'accroissement des exportations fondé sur la diversification des produits.

De plus, il faut noter que le développement du secteur manufacturier passe inéluctablement par une amélioration de la technique de production et des compétences accrues de la main d'œuvre. Romer (1990) montre ainsi que l'innovation/imitation technologique est à la base de la transformation de l'économie à travers la diversification des produits. Dans un environnement hautement concurrentiel, les modèles inspirés de Schumpeter (1942) considèrent la création destructrice à la base de l'amélioration permanente de la qualité des

produits. Dans cet environnement, les économistes schumpetériens considèrent que la firme en raison de l'incertitude résultant de l'imperfection des marchés fait une course permanente vers la sophistication des produits. La transformation de l'économie vers l'industrie manufacturière étant principalement portée par l'innovation, l'une des caractéristiques supplémentaires permettant de suivre la transformation structurelle de l'économie est le niveau de sophistication des produits vendus par l'économie.

En ce qui concerne la réallocation de la main d'œuvre du secteur primaire vers le secteur secondaire, notamment le secteur manufacturier, deux indicateurs sont souvent mis en exergue. Il s'agit :

- de la répartition des emplois par branche d'activité qui permet d'évaluer le niveau d'emploi dans l'industrie manufacturière par rapport au reste de l'économie ;
- de la productivité par branche d'activité qui permet d'évaluer la productivité de l'industrie manufacturière par rapport aux autres branches d'activité afin de justifier la migration de la main d'œuvre vers cette branche.

Pour ce qui est du poids du secteur manufacturier dans l'activité économique, il est souvent mesuré par :

- la structure sectorielle du PIB qui permet d'évaluer la part du secondaire dans le PIB ;
- la VAM/PIB qui permet de mesurer la prépondérance de l'industrie manufacturière dans la production globale ;
- la contribution de la croissance du secondaire à la croissance du PIB ;
- l'indice de développement industriel ;
- la sophistication de l'économie qui caractérise la diversité et la complexité du panier de produits que composent les exportations du pays.

Un indice de complexité de l'économie a été développé à cet effet par l'Observatoire de la complexité de l'économie (OEC) qui présente chaque année un classement des pays. On peut lui adjoindre dans la perspective de l'évaluation plus détaillée des facteurs, la part des exportations sur le PIB et le nombre de produits exportés suivant leur nature.

**Tableau 1:** Quelques indicateurs associés à la transformation structurelle au Cameroun

Indicateurs	Baselines	Cibles 2025	Cibles pour la transformation structurelle 2030
<b>Taux de croissance PIB (%)</b>	4,1 (2018)	8,5	10
<b>Ratio exportations/PIB (%)</b>	19,3 (2018)	42,0	49,2
<b>Structure sectorielle du PIB</b>			
Primaire	14,7 (2018)	21,0	16,7
Secondaire	28,2 (2018)	34,5	36,8
Tertiaire	57,1 (2018)	44,5	46,5
<b>Indice de production industrielle</b>	148 (2018)	200	210
<b>Ratio VAM/PIB (%)</b>	12,9 (2016)	19,4	22,9
<b>Indice de développement des infrastructures</b>	19,0 (2016)	30	40
<b>Capacité de production énergétique installée (MW)</b>	1 401 (2016)	3 500	5 000
<b>Indice d'accès numérique</b>	0,36 (2014)	0,47	0,54

Source : République du Cameroun (2020)

### 1.3. CAPITAL HUMAIN COMME LEVIER DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE

Si l'accumulation du capital humain joue un rôle central dans la dynamique de transition en retardant la marche de l'économie vers son état stationnaire (croissance du PIB/habitant proche de zéro) et permet des périodes de croissance plus longue, elle n'assure pas une croissance auto-entretenu. Le stock de capital humain par contre, avec son importance pour le développement technologique et donc la croissance de la productivité, joue un rôle plus important sur la transformation des structures de production et donc la transformation structurelle.



#### 1.3.1 Le rôle du capital humain dans la transformation structurelle à travers la dynamique technologique

Les économistes montrent que l'accumulation du capital (physique et humain) ne peut assurer à long terme la croissance économique en raison de rendements marginaux des facteurs décroissants. Qu'il soit d'origine exogène (Solow 1957) ou endogène (Romer, 1986, 1990 ; Nelson et Phelps, 1966, Aghion et Howitt, 1992), le progrès technologique est le facteur qui assure au mieux la pérennité de la croissance auto-soutenue. Trois stades caractérisent le progrès technologique endogène dans les économies : l'assimilation ou adaptation des technologies existantes ; l'imitation des technologies existantes ; l'innovation à la frontière technologique mondiale. Ces trois stades sont associés aux différentes transformations de la structure des économies. Il s'agit : de l'assimilation en phase de stagnation caractérisée par la prépondérance du secteur primaire, notamment l'agriculture à faible rendement ; de l'imitation en phase initiale de l'industrialisation caractérisée par le démarrage de l'industrie manufacturière avec un niveau faible de sophistication des

produits ; de l'innovation en phase d'industrialisation avancée caractérisée par un très fort niveau de sophistication et de diversification des produits et la prépondérance du commerce intra-branche (Aghion et Howitt, 2009).

Pour Benhabib et Spiegel (1994), l'importance relative de l'innovation s'accroît à mesure que l'économie se rapproche de la frontière technologique mondiale. Cette dynamique découle du fait que la croissance de la productivité résulte soit de l'assimilation (accumulation du capital physique et humain), de l'imitation ou de l'innovation. Ces différentes activités technologiques dépendent non seulement du niveau du capital humain, mais aussi de sa composition. Par exemple, l'investissement dans l'enseignement supérieur aura un effet plus important pour les pays à la frontière technologique mondiale et du développement des innovations de pointe. Par contre, les investissements dans le primaire et le secondaire affecteront plus les économies encore loin de la frontière, aux stades d'assimilation et d'imitation des technologies existantes.

L'estimation de cette intuition par Vanderbussche, Aghion et Meghir (2006) même limitée aux pays de l'OCDE permet de lever le Puzzle de Krueger et Lindahl pour qui le stock de capital humain n'avait pas d'impact significatif pour ces pays sur la croissance économique. En effet, les estimations montrent que les dépenses d'enseignement supérieure ont un impact positif sur la croissance économique conditionnellement à la distance du pays à la frontière technologique mondiale. Ainsi, le capital humain hautement qualifié est plus important pour les pays innovateurs au stade avancé de l'industrialisation ; celui de qualité moyenne pour les pays imitateurs au stade primaire de l'industrialisation, et celui de faible qualité pour les pays assimilationnistes au stade du développement agricole. Ces résultats confirment les recommandations de Psacharopoulos (1994) à la Banque mondiale qui préconisait l'investissement massif des pays pauvres dans l'enseignement primaire afin de bénéficier de la dynamique de transition, ces pays étant fortement dépendant de la production et l'exportation des matières premières.

### **1.3.2 Transformation structurelle et dynamique microéconomique du capital humain**

En considérant comme Becker (1964) que l'éducation améliore la productivité du travailleur, il est important de noter qu'elle peut générer plusieurs types de compétences : générales, techniques et spécifiques.

Willis (1986) soutient que les compétences des travailleurs sont spécifiques au poste occupé et parfaitement substituables entre eux. À cet égard, l'auto-sélection des travailleurs au différents postes s'opère sur la base des compétences spécifiques requises, et le taux de rémunération de la compétence.

Face aux mutations rapides de l'économie et aux transformations qui s'opèrent dans l'allocation de la main d'œuvre entre les secteurs économiques, les individus ne décident plus seulement du nombre d'années de scolarité à accumuler, mais également du type de formation à suivre. Le marché du travail ne rémunère plus seulement le nombre d'années de

formation, mais également le type de compétences acquises (formation générale, formation spécialisée) en fonction du poste sollicité (Keane et Wolpin, 1997).

Vu sous cet angle, la transformation structurelle ne transfère pas seulement la main d'œuvre du secteur agricole vers le secteur manufacturier, mais sélectionne le type de compétences nécessaires au maintien ou à l'amélioration de la productivité dans l'industrie manufacturière. Tout transfert de main d'œuvre aux compétences inadéquates vers le secteur manufacturier peut entraîner une perte de productivité du secteur et ralentir sa croissance et donc la croissance économique. En considérant que les chocs sont exogènes, la stratégie de transformation structurelle doit garantir deux mouvements cohérents. D'une part les travailleurs doivent anticiper de façon optimale les chocs technologiques qui apparaîtront dans l'économie. Ainsi, tout choc favorable à un domaine de compétence spécifique induira une demande supplémentaire d'années d'études dans ledit domaine. D'autre part, les investissements publics en éducation devront suivre l'orientation des chocs technologiques afin que la qualité du capital humain corresponde aux besoins de la transformation de l'économie.

Il existe donc une nécessaire adéquation non seulement entre le niveau, mais aussi la composition du capital humain et les objectifs de transformation structurelle du pays.

### **1.3.3 Le défi de la transformation structurelle au Cameroun et la nécessité de développer le capital humain**

Au sens de la SND30, la transformation structurelle de l'économie passe par une densification de l'industrie manufacturière ainsi que des services à haute productivité et un rattrapage technologique, se traduisant par une hausse de la productivité dans l'agriculture et sa modernisation. Dans le cadre de ce processus, le Cameroun entend déployer son action autour d'un certain nombre d'axes stratégiques, à savoir : (i) le développement des industries manufacturières et des services ; (ii) le développement de la production et la productivité agricoles ; (iii) la modernisation des infrastructures productives ; (iv) le renforcement de l'intégration régionale et la facilitation des échanges ; (v) la dynamisation du secteur privé en vue de l'émergence des champions nationaux ; (vi) le renforcement de la prise en compte des préoccupations liées à l'environnement et à la protection de la nature dans les interventions de développement et (vii) le renforcement du système financier national.

Les changements attendus au terme de la mise en œuvre de cette stratégie se situent notamment en termes de relèvement significatif du taux de croissance, d'accroissement de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB, du relèvement de la part des exportations dans la production, etc.

En termes de leviers à même de garantir la transformation structurelle souhaitée, la SND30 identifie entre autres le développement du capital humain qui figure au nombre des piliers de ladite stratégie. En effet, la réalisation des changements envisagés au sein de l'économie camerounaise requiert la disponibilité d'un capital humain compétent, compétitif et en bonne santé. Il représente un facteur indispensable pour le développement d'un secteur industriel dynamique et repose sur l'existence d'une main d'œuvre bien portante, bien formée et

occupée de manière optimale. Cette exigence puise son fondement dans une littérature économique dense.

Les analyses autour du capital humain comme déterminant de la transformation structurelle s'appuient en général sur des travaux en lien avec la théorie de la croissance endogène. Dans ce cadre, Pasinetti (1993) établit que l'accumulation du capital humain conduit à un changement technologique qui améliore la productivité des secteurs économiques traditionnels et partant, la transformation structurelle. Rezny *et al.* (2019) montrent que le niveau technologique s'améliore grâce à la croissance du stock du capital humain qui favorise une rapide croissance économique. De ce point de vue, le processus de transformation structurelle suppose une amélioration de la productivité dans les secteurs ainsi que le transfert des ressources des secteurs à faible productivité vers ceux à rendement plus élevé. Cette mutation n'est possible que si les secteurs les plus porteurs connaissent de façon perpétuelle des innovations et une modernisation constante des techniques de production et organisationnelles via la recherche et le développement. De plus, l'éducation contribue à améliorer le revenu des personnes concernées créant une classe d'individus avec un revenu moyen plus important qui peut servir de marché cible pour les industries et les secteurs de services locaux.

Dans leurs récents travaux, Porzio *et al.* (2022) soutiennent, en utilisant des données d'un large échantillon de pays de différents niveaux de développement, qu'au fil des années, la main-d'œuvre a subi une transformation radicale qui a contribué de manière significative à la baisse globale de l'emploi agricole. En effet, ils établissent que les cohortes de main d'œuvre les plus récentes ont un avantage comparatif vers le secteur non agricole. Ils démontrent également qu'une des raisons principales à cela est l'augmentation séculaire du capital humain, qui a relativement plus de valeur en dehors de l'agriculture. La conclusion qui en découle est que la croissance du capital humain joue un rôle clé dans le processus de transformation structurelle.

**Encadré 2:** Étude de la relation économétrique entre la transformation structurelle et le capital humain au Cameroun et dans les autres pays de la CEMAC

Parmi les tenants théoriques qui se sont penchés sur la relation qui lie le capital humain et la croissance économique, figure le modèle de croissance endogène de Romer (1986). Dans ses articulations, il met en évidence le caractère cumulatif et auto-entretenu du processus de croissance. En effet, d'après ce modèle, l'accumulation du capital (physique, technologique et humain) crée des externalités positives à la faveur des rendements d'échelle croissants bénéfiques aux firmes, ce qui aboutit à une croissance soutenue. Cette croissance favorisera notamment l'accumulation du capital humain, à travers la recherche et développement, l'innovation, l'accumulation des connaissances et des savoir-faire d'où les qualificatifs de cumulatif et auto-entretenu.

Toutefois, le questionnement qui intéresse notre réflexion est de savoir comment le capital humain impacte la transformation structurelle ? Y répondre nécessite d'évoquer des travaux plus récents d'auteurs comme Pasinetti (1993), pour qui l'accumulation du capital humain entraîne des changements technologiques, ce qui est propice à l'amélioration de la productivité des secteurs porteurs et par conséquent la transformation structurelle de l'économie. Mais du fait de leur situation géographique, certains pays peuvent connaître des processus de transformation

structurelles plus ou moins établis, alors que chez d'autres cette mutation tarde à s'opérer. C'est notamment le contraste observé entre certains pays d'Asie et les pays d'Afrique Subsaharienne qui jadis dans les années 60 semblaient présenter des niveaux de développement similaires. Cela amène à penser en guise d'hypothèse que l'accumulation du capital humain (éducation et santé) et du capital physique aurait des effets différents suivant le contexte socioéconomique.

Pour étayer cette hypothèse, un modèle de régression à effets fixes sur données de panel est proposé. Le panel porte sur les pays de la CEMAC (Cameroun, RCA, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad). La variable endogène considérée pour mesurer la transformation structurelle est la valeur ajoutée des produits manufacturiers en pourcentage du PIB (MVA). Les variables explicatives considérées sont : le PIB/habitant en USD PPA constants 2011 (PIBH) ; la durée moyenne de scolarisation (MWS) ; l'espérance de vie à la naissance (LEB) et la formation brute du capital (FBC) exprimée en USD. Les données concernent la période 1990-2021 et ont pour source la Banque Mondiale (WDI) et le PNUD.

La forme réduite du modèle économétrique est formulée comme suit :

$$MVA_{it} = \alpha_1 PIBH_{it} + \alpha_2 FBC_{it} + \alpha_3 MWS_{it} + \alpha_4 LEB_{it} + u_i + \epsilon_{it}$$

Où  $u_i$  représente l'effet fixe associé au pays  $i$  et  $\epsilon_{it}$  l'erreur du modèle.

Les résultats de la modélisation mettent en évidence la significativité des coefficients de la durée moyenne de scolarisation et du PIB par habitant. En zone CEMAC, une augmentation du PIB par habitant de 1 point entrainerait une augmentation de la valeur ajoutée manufacturière de 0,000267.

Aussi dans cette zone, un accroissement de la durée moyenne de scolarisation d'une année induirait une augmentation de la valeur ajoutée manufacturière (en % du PIB) de 2,13 points. Ce résultat démontre que l'éducation est un levier essentiel pour induire une transformation structurelle en zone CEMAC. Le coefficient de la FBC est significativement nul, ce qui porte à croire que, globalement, les investissements consentis pendant la période 1990-2021 en zone CEMAC n'ont pas favorisé la transformation structurelle des économies. Par ailleurs, certains pays de la CEMAC (Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale) présentent des effets pays significatifs et négatifs, ce qui est révélateur de leur faible niveau de VAM. Autrement dit, il existe d'autres facteurs spécifiques à ces pays qui expliqueraient l'évolution de leur valeur ajoutée manufacturière. On peut noter que ce sont des grands producteurs de pétrole.

Variable endogène: Manufacturing value added (% of GDP)				
Variables exogènes	Coefficient	std.error	F-statistic	p.value
PIBH	2,67E-04	5,61E-05	4,7591	0,0000
FBC	-7,09E-10	1,94E-10	-3,6540	0,0003
MWS	2,13E+00	4,46E-01	4,7621	0,0000
LEB	1,73E-01	1,26E-01	1,3678	0,1731
Cameroun	-2,81E+00	5,88E+00	-0,4777	0,6334
Congo	-1,40E+01	6,11E+00	-2,2932	0,0230
Gabon	-1,72E+01	6,45E+00	-2,6685	0,0083
Guinée équatoriale	-1,08E+01	5,65E+00	-1,9045	0,0584
RCA	3,39E+00	5,77E+00	0,5875	0,5576
Tchad	-5,72E+00	5,71E+00	-1,0012	0,3181
<b>RSE: 3.818</b>				
<b>R<sup>2</sup>: 0.9232</b>				
<b>F-statistic: 200.1</b> sur 10 et 182 DF,				
<b>p-value: &lt; 2.2e-16</b>				

Source : MINEPAT et PNUD (2022)

# CONCLUSION

L'élaboration théorique autour du capital humain permet de l'appréhender comme un patrimoine, un stock de ressources productives incorporées dans l'individu qui résulte d'investissements réalisés pour son développement. Sa formation s'appuie sur des capacités cognitives ainsi que d'autres caractéristiques individuelles associées à l'influence exercée par le milieu extérieur. Il permet, non seulement de garantir l'amélioration de la productivité du travailleur mais également de contribuer à son bien-être. Par ailleurs, si l'accumulation du capital humain agit directement sur la productivité du travail, son stock joue un rôle beaucoup plus important pour le développement technologique. Il apparaît qu'avec les politiques de transformation structurelle, la composition du capital humain joue un rôle encore plus prépondérant favorisant la transition de l'économie d'une croissance basée sur l'assimilation et l'imitation des technologies vers une croissance basée sur l'innovation des technologies de pointe.

Il ressort des analyses de ce chapitre que la dynamique technologique est à la base de la transformation structurelle de l'économie qui transitera d'une croissance basée sur le primaire (économie d'assimilation) vers une croissance basée sur l'industrie manufacturière en phase primaire (économie d'imitation) enfin vers une croissance basée sur l'industrie de pointe (économie d'innovation).

Le développement du capital humain, particulièrement sa composition se présente comme un atout pour assurer la progression convenable des pays sur le sentier de la modernité à travers des changements dans les structures économiques.

# CHAPITRE 2 :

## PERSPECTIVES COMPARATIVES SUR LE DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN



Le concept de développement, abondamment théorisé dans la littérature économique, est généralement admis comme une combinaison de changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit global réel (Perroux, 1961). Le caractère multidimensionnel qu'il revêt, suggère des instruments de mesure suffisamment élaborés permettant par ailleurs des analyses comparatives aussi bien dans le temps que dans l'espace. Dans ce registre, l'on cite : le Produit Intérieur Brut (PIB), l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM).

Ces instruments figurent par ailleurs au nombre des repères définis par le Cameroun dans la perspective de son développement. Ils sont associés à des cibles permettant d'évaluer l'évolution du pays sur la trajectoire souhaitée. Celle-ci se situe dans le sillage des performances socio-économiques réalisées historiquement par un certain nombre de pays à travers le monde.

Au regard de la problématique double qui sous-tend ce rapport (à savoir le capital humain et la transformation structurelle), les analyses menées dans le présent chapitre sont orientées aussi bien sur des questions économiques que sociales. Ainsi, dans un premier temps, ce chapitre analyse le développement du Cameroun à travers des indicateurs essentiellement économiques permettant d'appréhender non seulement la dynamique de croissance de la production, mais aussi les évolutions récentes de la structure de son économie. Dans un second temps, il aborde le développement sous un angle socio-économique à travers des indicateurs qui prennent en compte l'état de l'être humain, à savoir : l'IDH et l'IPM.

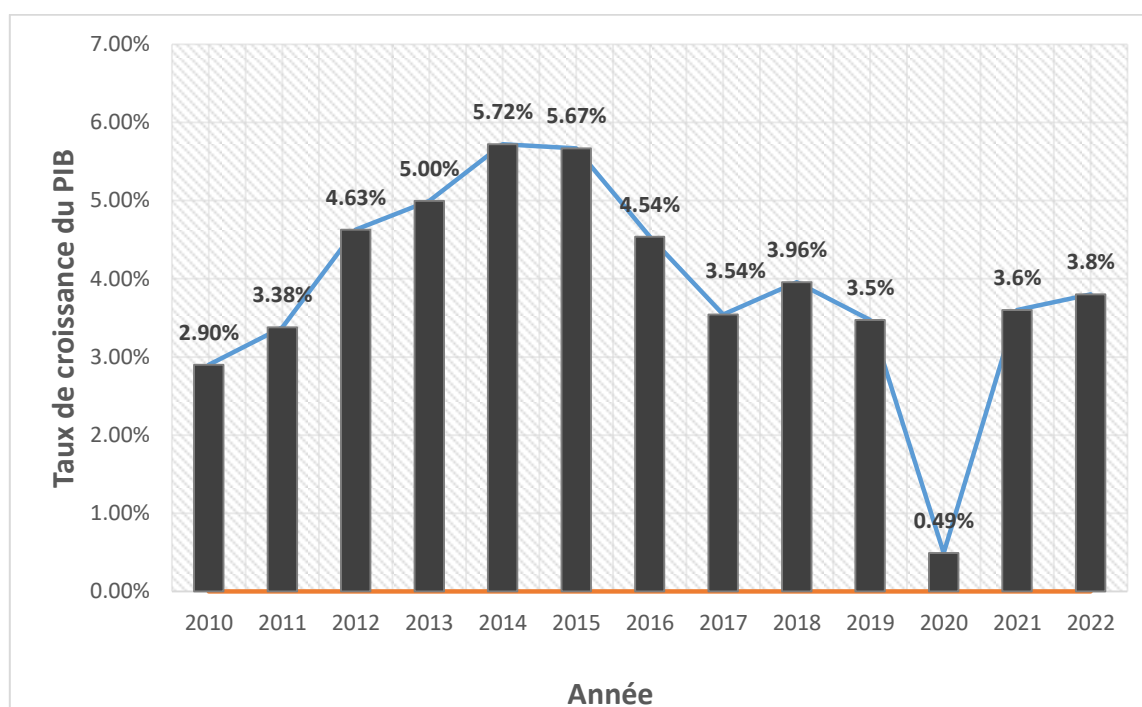
## 2.1 DYNAMIQUE RECENTE DE LA CROISSANCE ET DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

Depuis 2020, le Cameroun est dans la seconde phase de sa vision de développement traduite dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). La SND30 dans ses articulations s'est fixée, pour matérialiser le pilier de la transformation structurelle de l'économie, un ensemble de cibles à l'horizon 2030, notamment : un taux de croissance de 10% ; une structure sectorielle du PIB composée du primaire (16,7%), du secondaire (36,6%) et tertiaire (46,7%) ; un ratio d'exportations sur le PIB de 49,2% ainsi qu'un ratio de valeur ajoutée manufacturière (VAM) sur le PIB de 22,9%. Au-delà des ambitions, des facteurs qui alimentent les dynamiques de l'économie camerounaise l'ont souvent maintenus ou détournés de la trajectoire désirée. Cette section jette un regard rétrospectif sur ces dynamiques récentes en analysant l'évolution du taux de croissance, de la structure sectorielle du PIB, de la VAM, du ratio d'exportation, et quelques clichés sur la sophistication de l'économie et la productivité du travail.

### 2.1.1. Une croissance économique soutenue pas toujours au rendez vous

Avec une moyenne de 3,8% entre 2010 et 2022, le taux de croissance économique au Cameroun a connu une évolution assez irrégulière au cours de la période considérée. Dans l'ensemble, trois épisodes majeurs se profilent à travers cette dynamique. Une période de regain de la croissance (2010-2015), une période de tassement de la croissance (2016-2020) et une période de reprise économique post-COVID-19 (2021-2022). Le contexte n'a pas permis d'atteindre les objectifs sociaux de développement.

Figure 2 : Évolution du taux de croissance du PIB au Cameroun entre 2010 et 2022



Source : A partir des données de l'INS

Au cours de la période 2010-2015, la dynamique de l'économie s'est située à un niveau proche de la trajectoire définie par la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, passant de 2,9% de croissance en 2010 à 5,67% en 2015. A partir de 2016, le taux de croissance s'est engagé dans une tendance baissière pour atteindre 0,5% en 2020, année au cours de laquelle l'impact économique de la pandémie à la COVID 19 a été la plus importante. Avec cette contreperformance, la croissance moyenne du PIB par habitant sur la période 2010-2020 a été de 1,37%. La croissance a connu une reprise à partir de 2021 avec 3,6% de croissance du PIB et une estimation de 3,8% pour 2022.

Il est important de noter que la dynamique de croissance entre 2010 et 2022 a fortement été perturbée par des chocs exogènes ayant eu un impact négatif sur la productivité de l'économie. L'on note à titre illustratif les flux massifs de réfugiés centrafricains fuyant les exactions des groupes armés, les attaques répétées de la secte islamique Boko Haram depuis 2014, et la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest à partir de 2017. Tous ces chocs exogènes et endogènes ont entraîné des déplacements de population qui ont eu un impact négatif sur les indicateurs sociaux. Il faut en plus indiquer que la zone CEMAC a connu depuis 2016 une baisse des cours du pétrole avec des répercussions négatives sur les indicateurs macroéconomiques des pays de la zone.

De façon générale, les politiques publiques n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de croissance et d'améliorer de façon substantielle le niveau de vie des populations. La crise mondiale résultant de la baisse prolongée des prix du pétrole a impacté les revenus des pays en développement, exportateurs de pétrole et amoindri de façon significative leurs réserves de change. La zone CEMAC a fortement été touchée par cette crise à partir de 2016 engendrant une baisse de la croissance au Cameroun entre 2015 et 2016 qui s'est poursuivie en 2017. Cette crise de réserve de change est venue s'ajouter aux différentes crises sécuritaires qu'a connu le pays à ses frontières depuis 2014 (afflux des réfugiés centrafricains ; attaques de la secte djihadiste Boko Haram ; crise sociopolitique dans les régions Nord-ouest et du Sud-ouest). Ces crises ont principalement affecté le secteur public avec des déficits plus importants. Le secteur le moins impacté a été le secteur tertiaire qui a connu un recul moyen annuel quasiment nul, 0,02 point de base contre 4,39 pour le secteur public, 0,66 pour le secteur secondaire et 0,35 pour le secteur primaire.

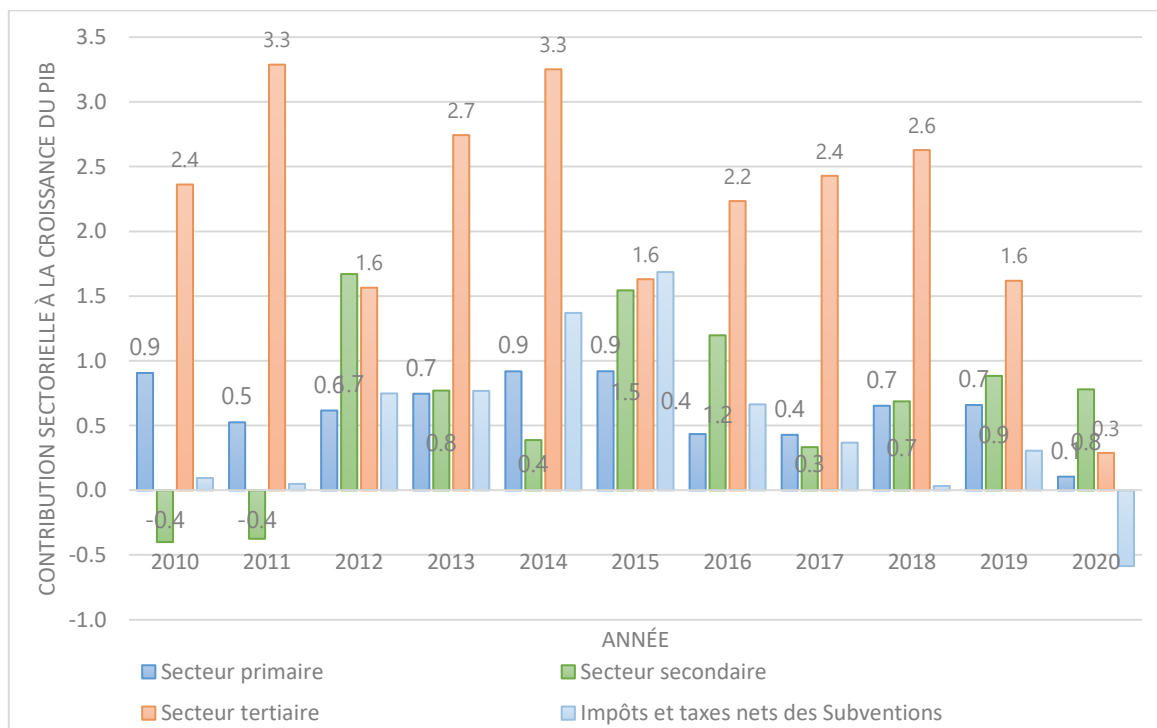
Toutefois, il est important d'apprécier la résilience du pays face aux différents chocs, comparativement aux autres pays de la zone CEMAC. En 2016, la zone CEMAC a enregistré un taux global de croissance négatif, -3,5%. Seuls le Cameroun et la République Centrafricaine ont maintenus des taux de croissance positifs (respectivement 5,6% et 7,9%). Cette résilience relative du pays est souvent expliquée par sa grande diversification de ses produits par rapport aux autres pays.

### **2.1.2. Une dynamique de la production tirée par le secteur tertiaire**

Pour une croissance économique dont le taux moyen se situe à 3,9% entre 2010 et 2020, la contribution du secteur tertiaire s'établit en moyenne à 2,1 points de croissance au cours de

la période considérée. L'évolution récente de cette contribution est marquée notamment par une tendance haussière observée en particulier entre 2015 et 2018 (passant de 1,6 points de croissance à 2,6 points de croissance), suivi d'une baisse de cette contribution dès 2019 pour atteindre 0,1 point en 2020.

**Figure 3 :** Contribution sectorielles à la croissance du PIB entre 2010 et 2020



Source : Exploitation des données de la comptabilité nationale de l'INS

La contribution moyenne des secteurs secondaires se situe quant à elle à 0,67 point de croissance entre 2010 et 2020. Toutefois, il faut noter que le secteur secondaire repose encore sur la branche des industries extractives dont la valeur est fortement tributaire des cours mondiaux du pétrole. À cet égard, l'on observe une chute de la contribution de cette branche au cours des années 2013 et 2014 ainsi que sur la période 2016 à 2018, compensée notamment par les efforts de la branche bâtiment et travaux publics qui représente plus de la moitié du PIB.

S'agissant du secteur primaire, caractérisé par une forte informalisation de ses activités, il enregistre entre 2010 et 2020 la contribution à la croissance du PIB la plus faible. Cette contribution qui se situe en moyenne à 0,62 point de croissance suit une tendance baissière passant de 0,9 point en 2010 à 0,1 point en 2020. L'activité dans ce secteur sur l'ensemble de la période reste principalement soutenue par l'agriculture, ainsi que la sylviculture et l'exploitation forestière.

### 2.1.3. Une dynamique de la structure de l'économie

La structure de l'économie camerounaise s'est considérablement modifiée entre 2000 et 2020 avec un renforcement de la prépondérance du secteur tertiaire dont le poids dans la valeur ajoutée globale est passé de 44,3% à 55,5% au cours de la période. Ce regain du secteur

tertiaire dans la valeur ajoutée s’est fait au prix d’un recul du secteur secondaire qui est passé de 34,1% en 2010 à 26% en 2020, et du primaire qui est passé de 21,6% à 18,4% sur la période considérée. Cette dynamique d’après la SND30 doit être inversée afin de voir une progression rapide du secteur secondaire qui devrait atteindre 36,8% en 2030.

**Figure 4 :** Structure du PIB au Cameroun suivant les secteurs entre 2000 et 2020

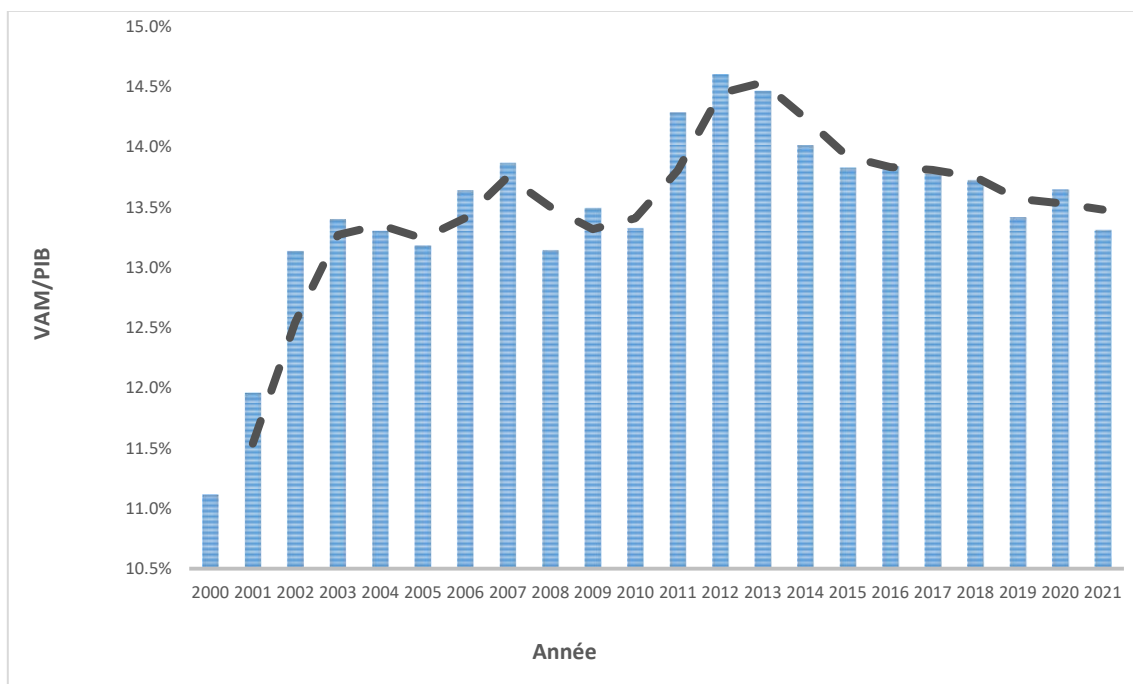


Source : Exploitation des données de la comptabilité nationale de l’INS

Pour ce qui est de l’évolution de la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) sur le PIB au Cameroun, on observe sur les deux dernières décennies une dynamique double. Entre 2000 et 2012, il apparaît une tendance haussière de cette part qui est passée de 11,1% à 14,6%, et a été principalement portée par l’industrie agroalimentaire qui représente en moyenne 6,8% du PIB sur la période. Entre 2012 et 2021, on observe par contre une tendance baissière où la part de la VAM est passée de 14,6% à 13,3%. Cette seconde dynamique résulte d’une part de la stagnation de l’agroindustrie dont le poids dans le PIB se situe autour de 6,8% en moyenne sur la période ; et d’autre part de la très faible progression des autres industries manufacturières, dont le poids a évolué de 6,5% à 6,9% au cours de la période considérée. Il faut noter que l’objectif de la SND30 est de porter le ratio VAM/PIB à 22,9% en 2030.

Il apparaît paradoxal d’observer que la part de la valeur ajoutée de l’agriculture dans le PIB a enregistré une baisse tendancielle entre 2010 et 2020 passant de 10,3% à 9,6%, mais cette baisse n’a pas profité au secteur manufacturier qui est resté aussi en baisse au cours de cette période.

Figure 5 : Évolution de la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) sur le PIB du Cameroun entre 2000 et 2021



Source : à partir des données de l'INS

En matière d'emploi, il ressort de la troisième enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI 3) réalisée par l'INS qu'en 2021, la part de l'informel dans l'ensemble des emplois est de 86,7%. L'informel non agricole représente 52,0% de l'ensemble des emplois tandis que l'informel agricole représente 34,7%. Le reste des emplois sont issus du secteur formel et représentent 13,3% de l'ensemble des emplois. Le secteur public quant à lui porte 8,2% de l'ensemble des emplois de l'économie tandis que le secteur privé formel représente 8,2%.

En ce qui concerne l'allocation sectorielle des emplois, on observe une forte prépondérance du secteur tertiaire (47,3%), dont 14,6% dans le commerce et 32,7% dans les services. Il est suivi du secteur primaire (35,2%). Par ailleurs, le secteur secondaire constitué des industries n'emploie que 17,5% des personnes en emploi. En milieu urbain, un peu plus de six personnes sur dix (66,2%) en emploi exercent dans le tertiaire (19,9% dans le commerce et 46,3% dans les services). En outre, 13,2% de personnes en emploi exercent dans le secteur primaire. En milieu rural, un peu plus de 6 personnes sur 10 en emploi exercent dans le primaire (64,0%). Celui-ci est suivi du tertiaire qui occupe 22,5% des emplois (commerce 7,6% et services 14,9%) et du secondaire (13,5%).

En ce qui concerne l'allocation sectorielle de la main d'œuvre dans les emplois formels, il apparaît en 2018 (INS, 2019) que le secteur tertiaire a enregistré la plus forte utilisation de la main d'œuvre, 57,1% des emplois permanents globaux, suivi du secondaire, 32,7% et du primaire 10,2%. Le secteur de l'industrie manufacturière aura mobilisé 26,8% des emplois formels (dont 6,1% pour l'agroalimentaire), largement au-dessus du secteur primaire. Il faut noter que l'ECAM<sup>4</sup> 4 estimait le taux d'utilisation de la main d'œuvre occupée par l'agro-industrie à 4% en 2007 et 7% en 2014. Le RGE<sup>5</sup> 2 réalisé en 2016 indique que 9,1% des

<sup>4</sup> Enquête Camerounaise auprès des Ménages.

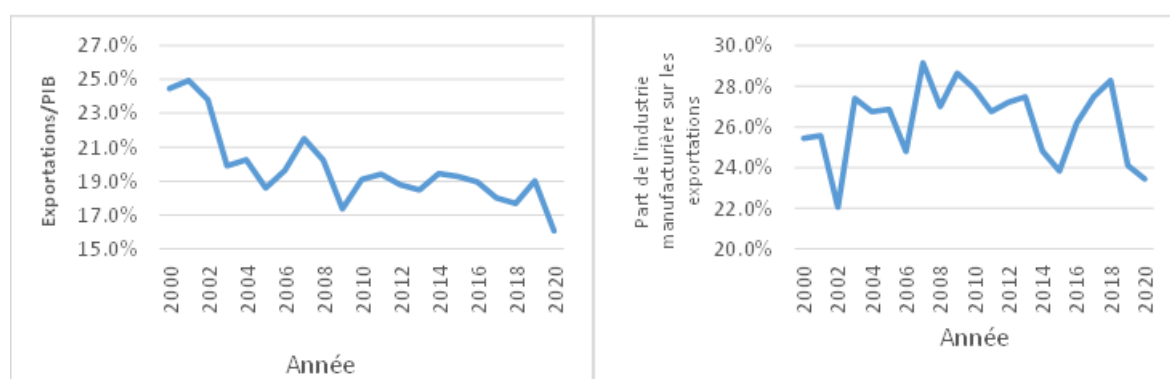
<sup>5</sup> Recensement Général des Entreprises.

travailleurs exercent dans les entreprises formelles réalisant des activités liées à l'agro-industrie. Il est important de noter que le secteur primaire est fortement caractérisé par des emplois informels, le taux d'emploi formel pouvant laisser croire à une faible utilisation par ce secteur de la main d'œuvre.

#### 2.1.4. Les autres indicateurs de transformation structurelle

**S'agissant des indicateurs sur les exportations**, après une baisse tendancielle de la part des exportations sur le PIB entre 2000 et 2009 passant de 24,5% à 17,4%, cet indicateur a oscillé autour de 18% sur le reste de la période 2009-2020. Il faut rappeler que la SND30 vise 42% en 2025 et 49,2% en 2030, correspondant à près de 31 points de base à rattraper en 10 ans. Le pétrole brut est le principal produit exporté depuis 2013 et représente 27,8% de la valeur totale des exportations entre 2013 et 2019. La part dans les exportations des produits manufacturiers évolue entre 2000 et 2020 en dents de scie autour de 25,5% et sa valeur moyenne annuelle sur la période 2009-2020 s'est établit à 26,2%. Il faut rappeler que l'objectif de la SND30 est de porter ce ratio à plus de 50% à l'horizon 2030.

**Figure 6** : Evolution des ratios d'exportations sur la période 2000-2020 au Cameroun



Source : A partir des données de l'INS

**En ce qui concerne la sophistication de l'économie**, d'après l'indice de complexité de l'économie (ECI<sup>6</sup>) produit par la *harvard growth lab*<sup>7</sup>, sur un échantillon de 130 pays le Cameroun qui occupait la 86<sup>ème</sup> place en 2011 avec un score de -0,51, va connaître à partir de 2012 une dégradation relative de son indice pour se trouver au 129<sup>e</sup> rang en 2018 et 2019 avec des scores respectifs de -1,21 et -1,40. Ce recul dans le classement indique une baisse relative de la compétitivité et de la complexité des produits camerounais sur les marchés internationaux par rapport aux pays concurrents. Il apparait que la période couverte par le DSCE n'a pas contribué à améliorer la complexité des produits camerounais sur les marchés, les niveaux de transformation et de sophistication restant très faibles.

<sup>6</sup> L'indice de complexité de l'économie est mesuré sur la base de la diversité et de la complexité du panier de produit d'un pays à l'exportation. Ainsi les pays ayant des forts scores disposent des capacités sophistiquées et spécialisées, et sont capables de produire une très grande diversité de produits complexes.

<sup>7</sup> <https://atlas.cid.harvard.edu/rankings>

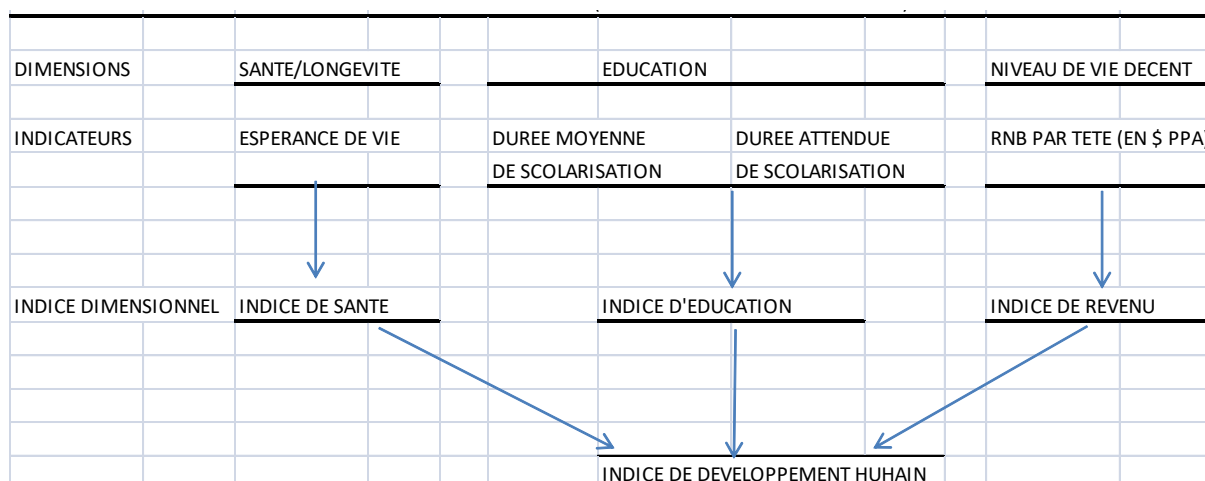
**Enfin pour ce qui est de la productivité du travail** mesurée par le rapport entre la production et le nombre total de personnes employées, elle s'est considérablement améliorée entre 2000 et 2020 avec une inflexion au cours de la période 2006-2010. Suivant les résultats de l'Enquête Annuelle dans les Entreprises (INS, 2017), la productivité apparente s'est accrue entre 2013 et 2016, passant de 16,3 millions FCFA à 33,4 millions FCFA. Cette productivité apparente est la plus élevée dans le secteur tertiaire où elle se situe à 46 millions FCFA en moyenne par employé. Elle est principalement tirée par la branche informatique et communication (54 millions FCFA). Le secteur secondaire vient en deuxième position avec en moyenne 24 millions FCFA de production par employé, principalement tirée par l'industrie extractive (212 millions FCFA). La productivité la plus faible demeure le secteur primaire avec seulement 3 millions FCFA en moyenne par employé, 8 fois moins que le secondaire.

## 2.2 IDH ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

L'Indice de Développement Humain du PNUD est le premier indice mettant en exergue l'importance de la prise en compte du capital humain dans le développement des pays. À côté des facteurs de capital humain (éducation et santé), il considère aussi le revenu nécessaire pour faire face aux besoins humains. L'objectif est de démontrer que la poursuite exclusive des objectifs de revenus ne garantit pas l'épanouissement ou le développement durable. Il est à la fois important de disposer de ressources mais aussi de la santé et d'un niveau d'éducation convenable pour tirer avantage desdits revenus. Cet équilibre est nécessaire pour la durabilité et la qualité du développement humain. Il s'agit alors de poursuivre simultanément des objectifs de croissance économique mais aussi des politiques de santé et d'éducation dans la perspective du bien-être de l'homme, au centre des politiques de développement.

Le développement humain s'entend comme un processus conduisant à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chaque individu (PNUD, 2013). Il est mesuré à partir d'un indicateur composite élaboré en 1990 par le PNUD, à savoir : l'Indice de Développement Humain (IDH). Celui-ci renseigne sur le degré de prise en compte de la dimension humaine dans les politiques de développement des pays, dans la perspective de la promotion du droit de chacun de disposer des opportunités et des choix dans tous les domaines essentiels de la vie. L'IDH est axé sur trois dimensions fondamentales du développement humain : (i) la santé et la longévité ; (ii) l'éducation ; (iii) le niveau de vie décent. Ces dimensions se rapportent aux conditions essentielles à satisfaire pour permettre aux populations de jouir d'un niveau de vie convenable.

Figure 7 : Composantes de l'IDH



Source : PNUD (2020)

### Encadré 3: Description des composantes de l'IDH et méthode de calcul

L'IDH est un indicateur composite qui cherche à refléter les trois dimensions du développement humain d'une nation : la santé, l'éducation et le niveau de vie.

- **Santé et longévité.** Pour cette dimension l'indicateur retenu est l'espérance de vie à la naissance. Il s'agit d'un indicateur synthétique qui renseigne sur le niveau de développement sanitaire d'un pays et la longévité de sa population. Il correspond au nombre d'années moyen de vie d'une génération qui subirait, de sa naissance à sa disparition, les conditions de mortalité de l'année d'observation.
- **Éducation** (connaissance/savoir). Cette dimension est mesurée à travers deux indicateurs qui permettent d'apprécier le niveau de constitution du capital humain disponible pour le développement du pays. Il s'agit de :
  - la durée moyenne de scolarisation des adultes âgés de 25 ans (en années). Elle correspond à la moyenne du nombre d'années d'éducation réalisées avec succès par chaque adulte de 25 ans ou plus.
  - la durée attendue/ escomptée de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. L'estimation de la durée moyenne d'années de scolarisation escomptées ou attendues est basée sur les taux d'inscription par âge à tous les niveaux éducatifs et sur la population d'âge scolaire officiel pour chaque niveau éducatif.
- **Un niveau de vie « décent ».** Il est apprécié par l'accès aux ressources indispensables pour vivre décemment à travers le revenu national brut par habitant exprimé en parité du pouvoir d'achat en \$ (le RNB / habitant exprimé en PPA USD).

Le calcul de cet indice est réalisé en deux principales étapes : La première consiste à calculer pour chacune des dimensions considérées, un indice de développement, et à effectuer une standardisation à partir des valeurs maximales et minimales définies. L'indice obtenu pour chaque composante est évalué à travers la relation :

$$\text{indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur observée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Dans la seconde étape, les scores pour les trois indices des dimensions de l'IDH sont ensuite combinés dans un indice composite en utilisant une moyenne géométrique :

$$IDH = (I_{\text{longévité}}^{1/3} * I_{\text{Education}}^{1/3} * I_{\text{Revenu}}^{1/3}) \quad [2]$$

La désagrégation de l'IDH nécessite de disposer des indicateurs de base ventilés selon les déclinaisons souhaitées.

Source : PNUD (2020)

## 2.2.1 Un développement humain de niveau moyen et déséquilibré

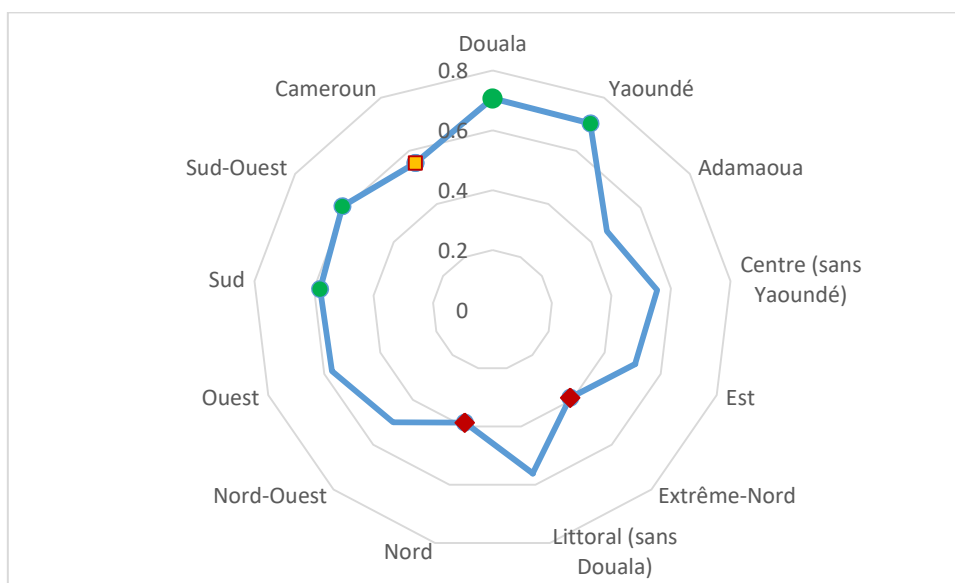
Au niveau national, l'IDH qui se situe pour l'année 2020 à 0,55<sup>8</sup> confirme le classement du Cameroun dans la catégorie des pays à développement humain moyen. Cette valeur de l'IDH, inférieure à celle calculée en 2019 suivant la méthodologie du PNUD et qui situait cet indice à 0,56 (PNUD, 2020), est relativement assez proche de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, établie à 0,54 en 2019.

L'analyse de l'Indice de Développement Humain Régional (IDHR) pour l'année 2020 révèle cependant des disparités interrégionales notables en termes de développement humain. En effet, cet indice varie entre 0,38 pour la région du Nord et 0,70 pour les grandes métropoles

<sup>8</sup> Cette valeur est obtenue sur la base de l'adaptation méthodologique de l'approche développée par le PNUD.

que sont Douala et Yaoundé. Suivant la catégorisation retenue par le PNUD en termes de développement humain, ces métropoles figurent dans le groupe des « régions à développement humain élevé ». Les régions du Sud-Ouest, du Sud, de l'Ouest, du Littoral (sans Douala), et du Centre (sans Yaoundé) avec des IDHR établis respectivement à 0,61 ; 0,58 ; 0,57 ; 0,56 et 0,55, sont classées dans le groupe des « régions à développement humain moyen ». En outre, les régions de l'Est, du Nord, du Nord-ouest, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord, dont les IDHR varient entre 0,50 et 0,38, se situent dans la catégorie des « régions à développement humain faible ».

**Figure 8** : IDH Cameroun 2020 : estimations régionales



Source : construction MINEPAT/PNUD, 2022

La composante éducation constitue le maillon faible de l'IDH au niveau national. En effet, l'indice associé à cette composante est estimé en 2020 à 0,45, contre respectivement 0,54 pour le revenu et 0,67 pour la santé. C'est également au niveau de cette composante que les disparités entre les régions sont les plus importantes. En effet, l'indice correspondant varie entre 0,24 (Extrême-nord) et 0,69 (Yaoundé), tandis que les valeurs extrêmes pour les autres composantes sont de 0,39 (Extrême-nord) et 0,68 (Douala) dans le cas du revenu ; 0,54 (Nord) et 0,76 (Yaoundé) dans le cas de la santé.

Les différences interrégionales observées au niveau des composantes de l'IDH, résulteraient de la conjonction de plusieurs facteurs, notamment culturels, économiques et politiques. En effet, sur le plan de l'éducation, les régions septentrionales (Extrême-nord, Nord et Adamaoua) en particulier, sont marquées par l'ampleur des phénomènes de mariage précoce<sup>9</sup> et de travail des enfants<sup>10</sup>, qui limitent la durée de scolarisation des enfants en âge

<sup>9</sup> Les données de l'EDS 2018 montrent que l'âge médian des femmes de 15-49 ans à la première union est plus faible à l'Extrême-Nord (16,7 ans), au Nord (17,2 ans) et à l'Adamaoua (17,6 ans) ; par contre, il est plus élevé à Yaoundé (23,7 ans) et à Douala (23,7 ans), au Sud (22,7 ans) et au Littoral (22,4 ans).

scolaire. En outre, ces régions sont caractérisées par une faible offre en infrastructure de santé et d'éducation, ainsi qu'en ressources humaines qualifiées pour exercer dans les secteurs concernés. Ce contexte contribue à un renforcement des inégalités en termes de développement du capital humain à l'échelle des régions.

**Tableau 2** : Indicateurs régionaux du développement humain en 2020

Région	IDH	Rang IDH régional	Indices normalisé		
			Revenu	Santé	Éducation
Douala	0,706	1	0,683	0,766	0,673
Yaoundé	0,703	2	0,661	0,756	0,697
Adamaoua	0,464	10	0,532	0,634	0,297
Centre (sans Yaoundé)	0,554	7	0,499	0,662	0,514
Est	0,509	8	0,533	0,571	0,434
Extrême-Nord	0,391	11	0,396	0,619	0,244
Littoral (sans Douala)	0,562	6	0,468	0,698	0,543
Nord	0,387	12	0,436	0,546	0,244
Nord-Ouest	0,500	9	0,428	0,743	0,392
Ouest	0,573	5	0,517	0,681	0,533
Sud	0,580	4	0,534	0,649	0,562
Sud-Ouest	0,609	3	0,537	0,678	0,620
<b>Cameroun</b>	<b>0,554</b>		<b>0,548</b>	<b>0,677</b>	<b>0,458</b>

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

#### **Encadré 4**: Démarche d'estimation de la composante de niveau de vie de l'IDH à l'échelle régionale

La dimension niveau de vie décent de l'IDH est appréhendée à travers le Revenu National Brut (RNB) par tête. Au Cameroun, le système de comptabilité permet de calculer cette variable à l'échelle nationale, mais pas au niveau régional. Dès lors, la déclinaison régionale de cet indicateur requiert de définir une clé de répartition de la richesse nationale entre les régions. L'approche proposée est basée sur la relation entre le Produit Intérieur Brut (PIB) considéré au niveau régional comme proxy du RNB et les dépenses de consommations finales des ménages suivant l'optique « emploi ».

Sur la base des données nationales relatives au PIB (USD constant 2011) et les dépenses de la consommation finale des ménages (USD constant 2011), une relation économétrique entre ces deux variables est définie sous la forme  $Y_t = \alpha * C_t + \beta$  (dans laquelle  $Y_t$  représente le  $PIB_t$  et  $C_t$  la dépense de consommation finale des ménages de l'année t). La relation obtenue s'exprime ainsi qu'il suit :

$$PIB_t = 1,3478 * C_t + 4,874 \text{ avec } R^2 = 0,9824$$

#### – Calcul des Produits Régionaux Brut

La relation précédente entre le PIB et les dépenses de consommation finale des ménages est appliquée à chaque région pour avoir une estimation du Produit Régional Brut ( $PRB_t$ ), partant des <sup>11</sup> dépenses totales de la consommation finale des ménages estimées par les enquêtes ECAM de 2001, 2007 et 2014.

<sup>10</sup> Les résultats de l'étude sur « Les déterminants du travail des enfants au Cameroun : le rôle du milieu de résidence et du genre » d'Olivier Ewondo Mbebi révèlent que dans les trois régions septentrionales, et plus singulièrement dans l'Extrême-Nord et l'Adamaoua, les taux de travail des enfants sont supérieurs à 60,0 % ; alors que dans les régions du Sud, du Sud- Ouest et du Centre, ces taux sont inférieurs à 25,0 %.

<sup>11</sup> L'absence de séries régionales longues sur les dépenses de consommation finale des ménages ne permet pas de calculer les  $\alpha_i$  et les  $\beta_i$  spécifiques à chaque région. Par conséquent l'hypothèse faite est que les paramètres estimés au niveau national sont identiques au niveau de chaque région.

#### – Détermination de la clé de répartition de la richesse nationale

L'on fait ensuite la somme des  $PRB_{it}$ . Le rapport  $w_{it} = PRB_{it} / \sum PRB_{it}$  [4] (avec  $\sum w_{it} = 1$ ) est considéré comme la part du  $PIB_t$  national allouée à la région  $i$ . Ainsi la clé de répartition du  $PIB_t$  national est basée sur les  $w_{it}$ .

#### – Calcul du $PRB_{it}^*$ (produit régional brut ajusté pour la région $i$ l'année $t$ ).

En multipliant  $w_{it}$  par le  $PIB_t$  du pays fourni par les comptes nationaux, l'on obtient une estimation de  $PRB_{it}$  corrigé ou ajusté par région selon l'équation ci-après  $PRB_{it}^* = w_{it} * PIB_t$  [5].

Etape 4 : calcul du revenu régional brut par habitant ( $PRB_{it}/tête$ ).

A partir des projections démographiques par région, l'on peut donc calculer le revenu régional par tête d'après la formule

$$PRB_{it}/tête = PRB_{it}^*/P_{it} \text{ [6]}$$

où  $P_{it}$  est la population de la région  $i$  à la date  $t$ .

L'actualisation de la clé de répartition ou des rapports  $w_{it}^*$  est nécessaire. En effet si l'on dispose des données sur les consommations finales des ménages, l'on doit reprendre les étapes 1 à 4. Mais, lorsque l'on ne dispose pas des dépenses de consommation finale des ménages à une date, faut les estimer. La formule suivante peut être utilisée à cet effet :  $C_{it} = C_{i2014} * ((1 + r_i)/(1 + f_i))^{(t-2014)}$

La consommation finale des ménages  $C_{it}$  de la région  $i$  à la date  $t$  est obtenue en multipliant la consommation de 2014 (année de référence) en tenant compte du taux moyen d'accroissement de la consommation ( $r_i$ ) et du taux d'inflation moyenne ( $f_i$  qui sert de déflateur).

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

## 2.2.2 Une dynamique poussive du développement humain

De l'analyse de l'IDH et de l'IDHR, sur la période allant de 2001 à 2020, il ressort globalement une évolution positive mais relativement faible du développement humain aussi bien à l'échelle nationale que régionale. En effet, au niveau national, la croissance de l'IDH établie à 20% sur la période considérée n'a pas permis au pays de connaître un changement majeur dans son classement en termes de développement humain. Il a tout juste pu passer entre 2001 et 2007, du statut de pays à développement humain faible, à celui de pays à développement humain moyen.

De la même manière, au niveau régional, les progrès réalisés en termes de développement humain dans certaines régions sont évidents mais demeurent insuffisants pour relever les défis en la matière. Dans ce cadre, la région de l'Est, avec un taux de croissance de l'IDHR entre 2001 et 2020 situé à 23%, figure depuis l'année 2020 dans la catégorie des « régions à développement humain moyen », tout comme celles du Sud et du Centre (sans Yaoundé), qui sont entrées dans cette catégorie depuis 2007. Par contre, malgré un taux de croissance de l'IDHR de 32% au cours de la période sous revue, la région de l'Extrême-nord demeure une « région à développement humain faible ». Le cas de la région du Nord-ouest où l'on enregistre une baisse de 11,2% de l'IDHR au cours de ces dernières années, passant de 0,55 en 2014 à 0,50 en 2020 est assez particulier et rend compte des effets de la crise sécuritaire qui affecte cette région ainsi que celle du Sud-ouest.

**Tableau 3** : Évolution des IDHR au Cameroun entre 2001 et 2020

Régions	2001		2007		2014		2020	
	IDHR	Rang	IDHR	Rang	IDHR	Rang	IDHR	Rang
Douala	0,608	1	0,640	2	0,681	2	0,706	1
Yaoundé	0,593	2	0,648	1	0,685	1	0,703	2
Adamaoua	0,368	10	0,403	10	0,468	10	0,464	10
Centre (sans Yaoundé)	0,472	7	0,538	6	0,545	8	0,554	7
Est	0,414	9	0,438	9	0,469	9	0,509	8
Extrême-Nord	0,297	12	0,336	12	0,371	12	0,391	11
Littoral (sans Douala)	0,504	3	0,552	4	0,563	5	0,562	6
Nord	0,33	11	0,361	11	0,398	11	0,387	12
Nord-Ouest	0,467	8	0,526	8	0,556	6	0,5	9
Ouest	0,473	6	0,548	5	0,556	7	0,573	5
Sud	0,486	5	0,559	3	0,558	4	0,58	4
Sud-Ouest	0,5	4	0,537	7	0,591	3	0,609	3
<b>Cameroun</b>	<b>0,459</b>		<b>0,505</b>		<b>0,528</b>		<b>0,554</b>	

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

L'analyse des inégalités régionales en termes de développement humain est enrichie par la prise en compte de l'Indice du Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI), la perte du développement humain due aux inégalités et le coefficient d'inégalité humaine. Il en ressort que la perte en développement humain au Cameroun a évolué à la hausse de 2001 à 2014. En 2020, l'on observe une réduction de la perte en développement humain. Par contre, le coefficient d'inégalité humaine connaît une évolution inverse de celle de la perte en développement humain.

**Tableau 4** : Évolution des indices synthétiques des inégalités régionales de développement humain

Indice	Année			
	2001	2007	2014	2020
IDH	0,459	0,505	0,528	0,554
IDHI	0,406	0,424	0,428	0,509
Perte (%)	11,46	15,94	18,90	8,19
Coefficient d'inégalité humaine (%)	7,06	5,52	5,43	7,98

Source : MINEPAT/PNUD, 2022

### 2.2.3 Un niveau de développement humain différencié selon le sexe

En 2020 au Cameroun, l'IDH pour les hommes est établi à 0,573 contre 0,532 pour les femmes et l'Indice Sexo spécifique de Développement Humain (ISDH) est estimé à 0,551. Quant à l'indice de parité de genre ou indice de développement de genre, il s'établit à 0,928 en 2020. Ces chiffres illustrent des niveaux différenciés de développement humain entre les sexes, les hommes bénéficiant d'un développement humain plus important que les femmes. Ce déséquilibre est entretenu par les inégalités de revenus et le nombre d'années d'étude réalisées par la population âgée de 25 ans ou plus.

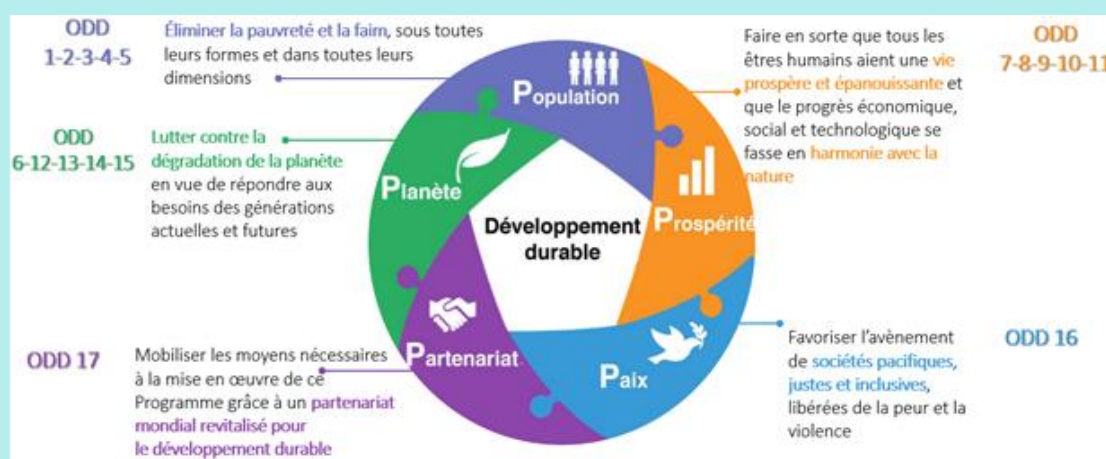
**Tableau 5:** Estimation de l'IDH par sexe au Cameroun, de l'ISDH et de ses composantes

Sexe	IDH	ISDH	IDH-ISDH	Composantes IDH		
				Revenu	Santé	Éducation
Masculin	0,573			0,563	0,677	0,496
Féminin	0,532			0,533	0,678	0,418
Ensemble	0,554			0,548	0,677	0,458
<b>Indice d'égalité de la répartition</b>						
IER		0,551	0,003	0,547	0,675	0,451
Indice de développement de genre	0,928					

Source : MINEPAT/PNUD, 2022

### Encadré 5: Le développement du capital humain sous le prisme des ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un ensemble de 17 objectifs définis dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations Unies sur le développement durable, adopté en septembre 2015 par 193 pays dont le Cameroun. À travers cet agenda, les pays se sont engagés à bâtir un monde plus durable, sûr et prospère, pour l'humanité toute entière. Le cadre de développement qui sous-tend les ODD est ainsi articulé autour de 17 objectifs déclinés en 169 cibles « contextualisables » par chaque pays en fonction des enjeux nationaux de développement. Ces objectifs sont organisés autour de 5 piliers à savoir : (i) population ; (ii) prospérité ; (iii) paix ; (iv) partenariat et (v) planète.



Les questions de développement du capital humain sont adressées au sein du pilier population, à travers spécifiquement l'ODD 2 (zéro faim), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) et l'ODD 4 (éducation de qualité).

Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.

Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie

Depuis l'année 2017, le Cameroun a réalisé la contextualisation et la priorisation des cibles des différents ODD, définissant ainsi au plan national les principaux défis à atteindre à l'horizon 2030 en matière de développement durable. Par ailleurs, ces objectifs sont pris en compte dans la SND30. Le pilier de ladite stratégie relatif au développement du capital humain adresse spécifiquement les préoccupations en lien avec les ODD 2, 3 et 4.

## 2.3 IPM : OUTIL D'ANALYSE D'UN PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL

Au-delà des aspects monétaires, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel mesuré sous cet angle à travers l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). Cet indicateur fournit aux pays une grille d'analyse holistique des conditions de vie des populations pauvres tout en permettant une élaboration plus efficace et efficiente des politiques visant à faire reculer la pauvreté. Au niveau national, l'IPM est une source statistique essentielle d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle tout en permettant des analyses au niveau territorial et entre différents segments de la population.

### 2.3.1. Un léger recul de la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale

Au Cameroun, la pauvreté multidimensionnelle est en recul de 0,029 points en 2018 par rapport à l'année 2011. Cette évolution résulte à la fois d'une réduction régulière de son incidence (2,2 % en moyenne d'une enquête à une autre) et d'une timide baisse de son intensité (0,55% en moyenne d'une enquête à une autre).

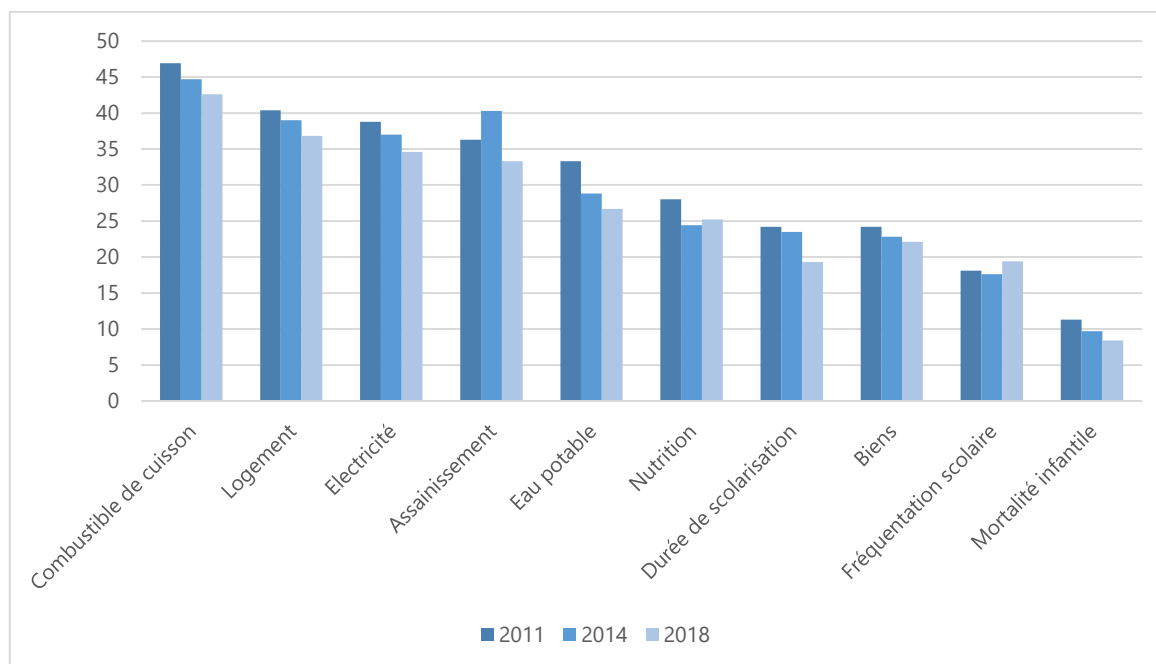
**Tableau 6 :** Dynamique temporelle des principaux indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle de 2011 à 2018

Année	IPM	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (%)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (%)
2011	0,258	47,6	54,2
2014	0,243	45,4	53,6
2018	0,229	43,2	53,1

Source : PNUD /OHPI, 2021.

En outre, l'analyse de la situation des personnes pauvres sous l'angle multidimensionnel en lien avec les privations dont ils font l'objet met en évidence des dynamiques contrastées. En effet, il ressort que pour des indicateurs tels que : la mortalité infantile, la durée de scolarisation, l'accès aux combustibles de cuisson, à l'eau provenant d'une source améliorée, à l'électricité, au logement ainsi qu'aux biens divers, une amélioration de la situation des populations a été réalisée au cours de ces dernières années. Celle-ci se traduit par une baisse continue de la proportion des personnes subissant les privations y relatives. Par contre, dans le cas de la nutrition et la fréquentation scolaire, l'on note une tendance haussière de la proportion des personnes privées de ces ressources. S'agissant de l'assainissement, il est à relever de 2011 à 2014, une hausse relativement importante de la proportion de personnes privées de ce service, suivie d'une baisse tout aussi importante de cette proportion, de 2014 à 2018.

**Figure 9 :** Évolution des proportions des personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle et de privations suivant chaque indicateur de 2011 à 2018



Source : INS, données EDS IV, EDS V, MICS

#### Encadré 6: Évolution des mises à jour méthodologiques de l'IPM

Depuis 2018, les estimations de l'IPM sont basées sur une méthodologie conjointement révisée par le PNUD et l'Initiative pour la Pauvreté et le Développement Humain d'Oxford (OPHI). L'IPM a été développé pour la première fois en 2010 par l'OPHI à la demande du PNUD dans le cadre de l'élaboration du Rapport sur le Développement Humain. En février 2012 et mars 2013, une revue critique de la famille des indices du développement humain y compris l'IPM a été conduite au cours de deux conférences organisées par le PNUD sur la mesure des progrès humains. Comme résultats de ces révisions, un certain nombre d'ajustements ont été fait pour l'IPM. Ces ajustements ont été justifiés par la nécessité de prendre en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La nouvelle vague des ajustements de l'IPM introduits en 2018 a été engagée pour s'aligner à l'Agenda 2030. Depuis 2018, l'IPM est donc une contribution dans la mise en œuvre et le suivi de l'ODD1 qui vise l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde et la réalisation de l'ambition de l'Agenda ainsi que le principe fondamental de « Ne laisser personne de côté ». Les différences entre les précédentes approches reposent dans la définition des critères de privations pour certains indicateurs.

#### Dimension santé et nutrition

**Nutrition :** un ménage est privé de santé s'il a un enfant qui souffre de retard de croissance. En effet, si un enfant accuse un retard de croissance, le dommage est généralement irréversible. Comme le décrit l'UNICEF « cet enfant ne pourra jamais ni étudier, ni gagner un salaire autant que s'il avait été convenablement nourri dès la naissance » (<https://reliefweb.int/report/world/speech-anthony-lake-unicef-executive-director-high-level-meeting-nutrition-new-york-20>). Les adultes de 20 ans ou plus sont considérés comme mal nourris si leur Indice de Masse Corporelle (IMC) est inférieur à 18,5 kg/m<sup>2</sup>; pour les individus de 15-19 ans, les z-scores spécifiques par âge de l'IMC sont définis et calculés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

**Mortalité des enfants :** un ménage est également privé de santé si au moins un enfant y est décédé dans les cinq années précédant l'enquête. Cette composante capte les améliorations en matière de mortalité des enfants. Lorsqu'une enquête n'a pas collecté l'information sur la date de décès de l'enfant, les décès survenus à n'importe quel moment sont utilisés. En 2019, un ajustement méthodologique a été appliqué à la mortalité des enfants. Suivant la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), un enfant est défini comme une personne âgée de moins de 18 ans (c'est-à-dire âgée de 0 à 17 ans révolus). Avec ce nouvel ajustement, le décès de la progéniture rapporté par une mère n'est pas considéré comme une privation si la mort est survenue lorsque le fils ou la fille avait au moins 18 ans. Antérieurement, il n'y avait pas d'âge limite, l'enfant était considéré comme fils ou fille quel que soit l'âge.

### Dimension Éducation

**Niveau scolaire/niveau d'instruction** : un ménage est privé d'éducation si aucun de ses membres âgés de 10 ans ou plus n'a achevé avec succès au moins six années d'étude. Six ans est la durée de scolarisation du cycle primaire de l'éducation dans la plupart des pays, donc ce changement renforce l'ODD 4 « éducation de qualité ». En 2020, le nombre d'années d'étude a été ajusté par la prise en compte du seuil de l'âge officiel d'entrée à l'école primaire spécifique à chaque pays. Le critère de privation est alors : aucun membre âgé de [âge officiel d'entrée à l'école + six ans] ou plus n'a complété avec succès six années d'étude. Initialement, le seuil était de 10 ans mais cela ignorait le fait qu'un enfant de 10 ans ne pouvait pas logiquement achever avec succès 6 années d'étude. Par exemple, si l'âge officiel d'entrée à l'école primaire est de 6 ans (comme c'est le cas au Cameroun), un enfant devrait normalement achever avec succès 6 années d'étude en atteignant l'âge de 12 ans. Ainsi les enfants de 11 ans ou de 10 ans ne sont pas éligibles pour l'estimation de la privation. Si exceptionnellement, les enfants de 10 et 11 ans ont achevé avec succès 6 années d'étude, cela est considéré comme une réalisation. Il convient de noter que cet ajustement a été exécuté depuis 2020 mais n'a pas été appliqué aux estimations antérieures. Bien qu'il soit conceptuellement meilleur, l'effet sur les estimations empiriques est marginal.

**Fréquentation scolaire** : un ménage est également considéré comme privé d'éducation si au moins un enfant d'âge scolaire ne fréquente pas l'école jusqu'à l'âge auquel il/elle devrait achever la 8<sup>ème</sup> classe (classe de 5<sup>ème</sup> dans le système camerounais). Compte tenu de l'âge officiel d'entrée à l'école qui est de 6 ans, les enfants concernés sont ceux âgés de 14-17 ans : soit ils ne sont plus à l'école, soit ils sont à l'école mais accusent un retard scolaire.

### Dimension Niveau de vie

**Logement** : un ménage est privé d'un bon niveau de vie s'il a un logement inadéquat (au moins une composante est construite avec un matériau inadéquat) : le sol est en matériau naturel ; le toit ou les murs sont en matériaux rudimentaires.

**Possession des biens** : un ménage subit également cette privation s'il ne possède pas plus d'un des biens suivants : radio, TV, téléphone, ordinateur, charriot/charrette, bicyclette/vélo, moto ou réfrigérateur, et ne possède pas de voiture ni de tracteur.

Les définitions ou les critères pour les autres indicateurs à savoir (**électricité, toilettes améliorées, eau de boisson issue d'une source améliorée et énergie pour la cuisson des aliments**) sont restés les mêmes.

Les détails supplémentaires concernant la méthodologie originale de l'IPM depuis 2010 peuvent être consultés à travers le lien : <https://ophi.org.uk/acute-multidimensional-poverty-a-new-index-for-developing-countries/> (Alkire and Santos, 2010).

Les détails supplémentaires concernant la méthodologie révisée de l'UNDP/HDRO depuis 2014 peuvent être consultés dans à travers le lien : <http://hdr.undp.org/en/content/undp's-multidimensional-poverty-index-methodology-paper-2014> (Kovacevic and Calderon, 2014).

Les détails supplémentaires concernant la méthodologie conjointement révisée peuvent être consultés dans la publication d'Alkire et Jahan (2018), <http://hdr.undp.org/en/content/new-global-mpi-2018-aligning-sustainable-development-goals>

Source : PNUD (2018)

## 2.3.2. Une évolution de la pauvreté multidimensionnelle déterminée par le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction du chef de ménage constitue un déterminant important de la pauvreté multidimensionnelle. En dehors du taux de vulnérabilité, les principaux indicateurs relatifs à ce phénomène connaissent une amélioration significative avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

Toutefois, en ce qui concerne la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle, elle concerne seulement 12,7% des personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Néanmoins, ces personnes représentent 55,2% des non pauvres multidimensionnels. En outre, dans les ménages dont le chef de ménage a un niveau

d’instruction supérieur, les personnes vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle (9,9% de la population concernée) ne représentent que 10,3% des non pauvres multidimensionnels.

**Tableau 7 :** Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle selon le niveau d’instruction du chef de ménage

Niveau d’instruction du chef de ménage	Incidence de la pauvreté multidimensionnelle (%)	Taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle (%)	Taux de pauvreté multidimensionnelle extrême (%)	Intensité des privations dans la pauvreté multidimensionnelle (%)	Indice de pauvreté multidimensionnelle (%)
Aucun	76,85	12,77	52,23	56,6	0,435
Primaire	51,87	20,38	24,98	49,1	0,255
Secondaire	27,27	19,76	9,09	44,0	0,120
Supérieur	3,63	9,96	0,44	38,5	0,014
<b>Cameroun</b>	<b>44,99</b>	<b>18,03</b>	<b>23,47</b>	<b>50,7</b>	<b>0,228</b>

Source : MINEPAT/PNUD, 2021.

### 2.3.3. Un lien étroit entre la pauvreté multidimensionnelle et la localisation géographique des ménages

L’analyse de la pauvreté multidimensionnelle présente une évolution remarquable en fonction du milieu de résidence. En effet, 70,4% des personnes résidant en milieu rural sont en situation de pauvreté multidimensionnelle contre 19,3% de personnes vivant en milieu urbain. Le taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle est relativement plus élevé en milieu urbain ; mais celle-ci ne concerne que 24,7% des non pauvres multidimensionnels dans ce milieu de résidence. En revanche, en milieu rural la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle touche 54,6% des non pauvres multidimensionnels. En outre, les pauvres multidimensionnels en milieu rural subissent plus de privations que ceux du milieu urbain, soit respectivement 52,1% et 45,8%. Aussi, l’indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural établit à 0,36 est quatre fois plus élevé qu’en milieu urbain.

Suivant les régions, les populations des villes de Douala et Yaoundé sont relativement moins affectées par la pauvreté multidimensionnelle. En effet, l’incidence se situe respectivement à 4,8% et 7,8% et l’intensité est établie en dessous de 40% pour les deux métropoles. Par contre, les populations des régions de l’Extrême-Nord, du Nord, de l’Adamaoua et de l’Est sont relativement plus nombreuses à subir ce phénomène. Les principaux indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle concernant les populations de ces régions sont particulièrement préoccupants : les incidences sont supérieures à 60%, la pauvreté multidimensionnelle sévère ou extrême touche entre 45% et 60 % de la population et les pauvres multidimensionnels subissent au moins 56% de privations.

**Tableau 8:** Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence et la région au Cameroun

Localisation géographique des ménages		Taux pauvreté multidim.	Taux de vulnérabilité à la pauvreté (%)	Taux de pauvreté extrême	Intensité des privations	Indice de pauvreté
<b>Milieu de résidence</b>	Urbain	19,33	19,93	6,37	45,78	0,089
	Rural	70,47	16,14	40,44	52,05	0,367
<b>Région</b>	Douala	2,66	13,36	0,00	35,9	0,010
	Yaoundé	4,12	15,62	0,53	41,1	0,017
	Adamaoua	69,98	13,44	45,96	55,4	0,388
	Est	45,10	23,51	18,79	46,4	0,209
	Extrême-nord	61,85	19,83	39,08	53,4	0,330
	Centre	78,61	12,34	47,62	54,2	0,426
	Littoral	25,67	21,87	5,01	40,6	0,104
	Nord	74,14	14,77	49,06	55,1	0,409
	Nord-ouest	37,04	20,83	10,44	44,1	0,163
	Ouest	33,54	24,70	8,52	42,5	0,142
	Sud	41,48	20,84	15,00	44,2	0,183
	Sud-ouest	5,59	15,88	0,88	36,8	0,021
	<b>Cameroun</b>		44,99	18,03	23,47	50,7

Source : MINEPAT/PNUD, 2021.

# CONCLUSION

La transformation structurelle de l'économie ambitionnée dans la SND30 suscite des espoirs légitimes mais requiert des améliorations substantielles des indicateurs des différentes dimensions qui concourent au développement. En outre, elle suggère des mutations importantes dans la configuration du capital humain à travers notamment la transformation systémique des secteurs tels que l'éducation et la santé.

L'analyse de la structure de l'économie indique que le Cameroun reste encore éloigné des objectifs de transformation souhaité, notamment une très forte prédominance du secteur tertiaire notamment informel, qui représente encore 55,5% de la valeur ajoutée globale de l'économie en 2020 contre seulement 26% pour le secteur secondaire en fort recul depuis 2010. La croissance économique entre 2010 et 2020 bien que modérée est principalement portée par le secteur tertiaire et la part de la valeur ajoutée manufacturière en forte baisse depuis 2012, soit 13,31% en 2021. En termes d'allocation sectorielle des emplois formels, le tertiaire porte encore 57,1% contre 32,7 pour le secondaire dont seulement 6,12% pour l'agroalimentaire. Le secondaire enregistre le deuxième rang en ce qui concerne la productivité apparente du travail, 8 fois plus élevé que dans le primaire. La part de l'industrie manufacturière dans les exportations reste encore faible, 23,4% en 2020. Enfin, le niveau de sophistication de l'économie en recul depuis plusieurs années enregistre un classement de 129 sur 130 pays en 2019.

Sous l'angle de l'IDH et l'IPM, le développement au Cameroun se situe globalement à un niveau moyen, voire relativement insuffisant au regard des défis de mondialisation et des besoins de la transformation structurelle, avec en outre des fortes disparités régionales et entre les genres. À cet égard, les défis aussi bien économiques que technologiques à relever pour réaliser la vision de développement affirmée dans la SND30 sont aussi importants que les exigences à satisfaire pour bâtir le capital humain requis et la promotion de l'équité.

# CHAPITRE 3 :

## SITUATION DU CAPITAL HUMAIN AU CAMEROUN



Les analyses sur le capital humain sont généralement axées sur les questions d'éducation/formation et de santé/nutrition qui, en plus d'être des dimensions suivant lesquelles ce capital est appréhendé, constituent des domaines autour desquels ses déterminants sont généralement analysés. En effet, le savoir et les compétences véhiculées par l'éducation/formation dans un corps sain (en bonne santé) garantissent non seulement le bien-être, mais améliorent aussi la productivité du travail. Cependant, dans un contexte de développement des savoirs et leur transmission intergénérationnelle qui s'appuient sur un héritage culturel riche et diversifié, la culture apparaît également comme un facteur à la base de la structuration de la physionomie du capital humain. Il est tout aussi important de noter que les mouvements migratoires des populations, en particulier la mobilité internationale de la main d'œuvre constituent un phénomène qui conditionne la structuration du capital humain à l'échelle nationale, la main d'œuvre immigrante ayant un impact non seulement sur le stock mais aussi sur la qualité du capital humain au niveau national.

Ce chapitre présente dans un premier temps la dynamique tant nationale que régionale de l'Indice de Capital Humain au Cameroun en insistant sur les facteurs limitatifs de sa progression. Dans un second temps, il revient sur la présentation détaillée de la situation des principales composantes du capital humain notamment l'éducation/formation et la santé/nutrition. Enfin, il présente l'influence de quelques déterminants du capital humain que sont les migrations, le capital social et la culture.

### 3.1 SITUATION DE L'INDICE DU CAPITAL HUMAIN AU CAMEROUN

Le premier rapport mondial sur l'Indice du Capital Humain (ICH) a été initié par le World Economic Forum et a concerné 130 pays dont le Cameroun. Dans un effort renouvelé de promouvoir les politiques visant le renforcement du capital humain et de disposer d'outils améliorés d'analyse facilitant une vision synthétique du développement des pays à des fins de comparaisons internationales, la Banque Mondiale a rendu public en octobre 2018 le second rapport sur l'ICH qui portait sur 157 pays.

L'ICH essaie de quantifier la contribution de la santé et de l'éducation à la productivité de la prochaine génération de travailleurs. Il synthétise les connaissances, les compétences et la santé que les individus accumulent tout au long de leur vie leur permettant de réaliser leur potentiel en tant que membres productifs de la société. Il mesure ainsi le stock de capital humain qu'un enfant né aujourd'hui est en mesure d'acquérir avant ses 18 ans sur la base de la situation de santé et de l'éducation qui prévaut au moment de sa naissance. Comprise entre 0 et 1, une valeur élevée de cet indicateur traduit un niveau important de développement du capital humain.

Cet indice est bâti autour de trois principales composantes, à savoir : la survie à la naissance, le nombre d'années de scolarisation attendu corrigé des acquis de l'apprentissage et la santé. La première composante renvoie au fait que l'enfant né aujourd'hui doit survivre jusqu'à ce que le processus d'accumulation du capital humain à travers l'éducation formelle soit engagé (le taux de mortalité des moins de 5 ans). La seconde composante mesure la quantité et la qualité d'éducation qu'un enfant peut espérer obtenir jusqu'à l'âge de 18 ans. Enfin, la troisième composante essaie de capter d'une part le retard de croissance de l'enfant limitant ses capacités cognitives et la survie des adultes.

La valeur de cet indice au Cameroun, aussi bien à l'échelle nationale que régionale, met spécifiquement en évidence les défis que le pays devrait adresser en vue de promouvoir le développement du capital humain.

#### Encadré 7: Description des composantes de l'ICH et méthode de calcul

L'ICH est construit comme une combinaison des contributions de la survie, de la scolarité et de la santé à la productivité relative, suivant la formule :  $ICH = \text{Survie} \times \text{Scolarité} \times \text{Santé}$

- La composante « **survie à la naissance** » de l'ICH évalue dans quelle mesure un enfant né aujourd'hui pourrait atteindre l'âge d'aller à l'école en vue de recevoir une éducation formelle. L'indicateur y relatif est décliné par la formule :  $\text{Survie} = 1 - {}_5q_0$  où  ${}_5q_0$  correspond au quotient de mortalité infanto-juvénile (ou encore le risque pour un enfant de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire). Cette composante renvoie ainsi à la probabilité pour un enfant de survivre de la naissance jusqu'à l'âge de cinq ans.
- Dans le volet « **scolarité** », les éléments sur lesquels l'ICH se focalise concernent la durée de la scolarité d'une part et les acquis scolaires d'autre part. A cet égard, les analyses portent sur le nombre moyen d'années que les enfants passent à l'école, ainsi que la qualité de l'éducation et des apprentissages qu'ils reçoivent. Cette composante est déterminée à travers la relation :

$$\text{Scolarité} = e^{\phi(\text{Années d'étude escomptées}) \times \frac{\text{Résultats d'évaluation harmonisée}}{625} - 14}$$

Le paramètre  $\phi$  (évalué empiriquement à 0,08), mesure le gain d'une année scolaire supplémentaire pour les enfants ; il est utilisé pour convertir les différences du nombre d'années d'études ajusté à travers les pays, en différence de productivité du travailleur. Ainsi, une année d'étude supplémentaire induirait 8% de productivité additionnelle pour le travailleur. Quant aux années d'étude escomptées, elles correspondent à la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Il s'agit du nombre d'années d'études qu'espère avoir un enfant de 4 ans, s'il était soumis aux taux nets ajustés de scolarisation du moment (de sa naissance jusqu'à l'âge de 17 ans).

- Relativement à la composante « santé », l'ICH s'intéresse au taux de survie des adultes jusqu'à l'âge de 60 ans, et apprécie à cet égard dans quelle mesure un enfant pourrait sortir du système scolaire en bonne santé, prêt à poursuivre ses études ou à entrer sur le marché du travail à l'âge adulte. La contribution de la santé à la productivité est exprimée comparativement à une situation de parfaite santé ou de santé totale (définie comme la situation sanitaire en l'absence de malnutrition chronique soit zéro retard et avec un taux de survie des adultes de 100 %). La formule permettant la mesure de cette contribution est donnée par l'équation suivante :

$$\text{Sante} = e^{(\lambda ASR \times (\text{Adult Survival Rate} - 1) + \lambda \text{Stunting} \times (\text{Not Stunted Rate} - 1)) / 2}$$

Où  $\lambda ASR = 0,65$  et  $\lambda \text{Stunting} = 0,35$

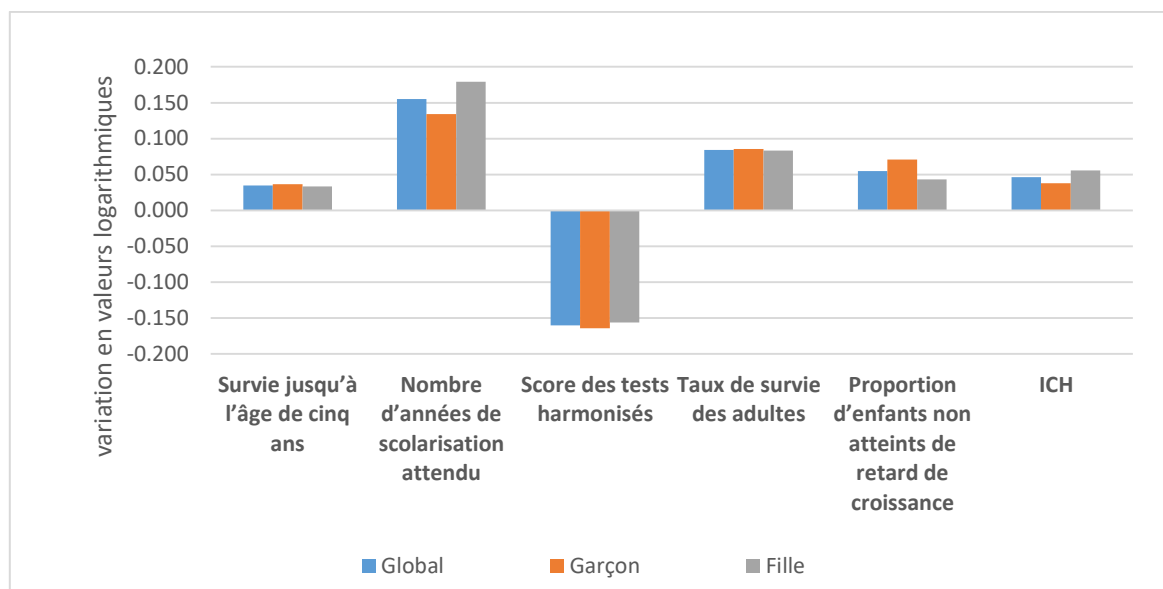
Source : MINEPAT et UNDP (2021)

### 3.1.1. Un capital humain relativement faible comparativement aux pays similaires

La Banque mondiale estime en 2020 à 0,397 l'Indice du Capital Humain (ICH) du Cameroun. Cela signifie que dans les conditions actuelles, le niveau de revenu qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à l'âge adulte est égal à 39,7% de ce qu'il aurait pu atteindre s'il avait suivi une scolarité complète et jouit d'une parfaite santé.

Cette valeur est en très faible progression sur 10 ans passant de 0,379 en 2010 à 0,394 en 2017 et 0,397 en 2020.

Figure 10 : Évolution des indicateurs composites de l'ICH pour le Cameroun au cours des années 2010 et 2020



Source : À partir des données de la Banque mondiale

La progression de l'ICH au Cameroun sur la période 2010-2020 est fortement limitée par la dégradation du score des tests harmonisés qui réduit le nombre d'années de scolarisation corrigé de l'apprentissage réel. On notera que la progression de l'ICH pour le

Cameroun a été beaucoup plus forte pour les filles que les garçons. Toutefois, l'amélioration la plus significative est le nombre d'années de scolarisation escompté.

Une analyse comparative indique que l'ICH du Cameroun en 2020 est supérieur à la moyenne des pays à revenu faible, mais largement inférieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (groupe auquel le Cameroun appartient) estimée à 0,48 et à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (groupe auquel le Cameroun aspire) estimé à 0,56. Parmi les pays à revenu intermédiaire, on peut citer certains pays comme le Maroc (0,50) et le Brésil (0,55). Comparativement à certains groupes de pays à l'instar de ceux d'Asie de l'Est et pacifique, d'Europe et Asie centrale, et d'Asie du Sud où la moyenne de l'ICH se situe respectivement à 0,59 ; 0,69 et 0,48, le gap à combler par le Cameroun en matière de développement du capital humain reste important.

En ce qui concerne les composantes de l'ICH, la probabilité de survie à l'âge de 5 ans est de 0,924. Elle est inférieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,934) et à la moyenne des pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (respectivement 0,928 et 0,959). S'agissant de la scolarité, le nombre moyen d'année escompté au Cameroun est de 8,7 ans, supérieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne et celle des pays à faible revenu (respectivement 8,3 ans et 7,6 ans). Cette performance reste toutefois largement inférieure à la moyenne du groupe de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui est de 10,4. La même situation est observée pour le score du test harmonisé. En ce qui concerne la survie à l'âge adulte, cette composante se situe à un niveau relativement faible au Cameroun (0,704), par rapport aux pays d'Afrique subsaharienne, aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, où les moyennes sont établies respectivement à 0,735 ; 0,747 et 0,804. Enfin pour ce qui est du retard de croissance, la situation reste relativement meilleure au Cameroun (0,711) que dans les pays d'Afrique subsaharienne en général (0,688) et ceux à faible revenu (0,654) ; mais défavorable par rapport aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (0,750).

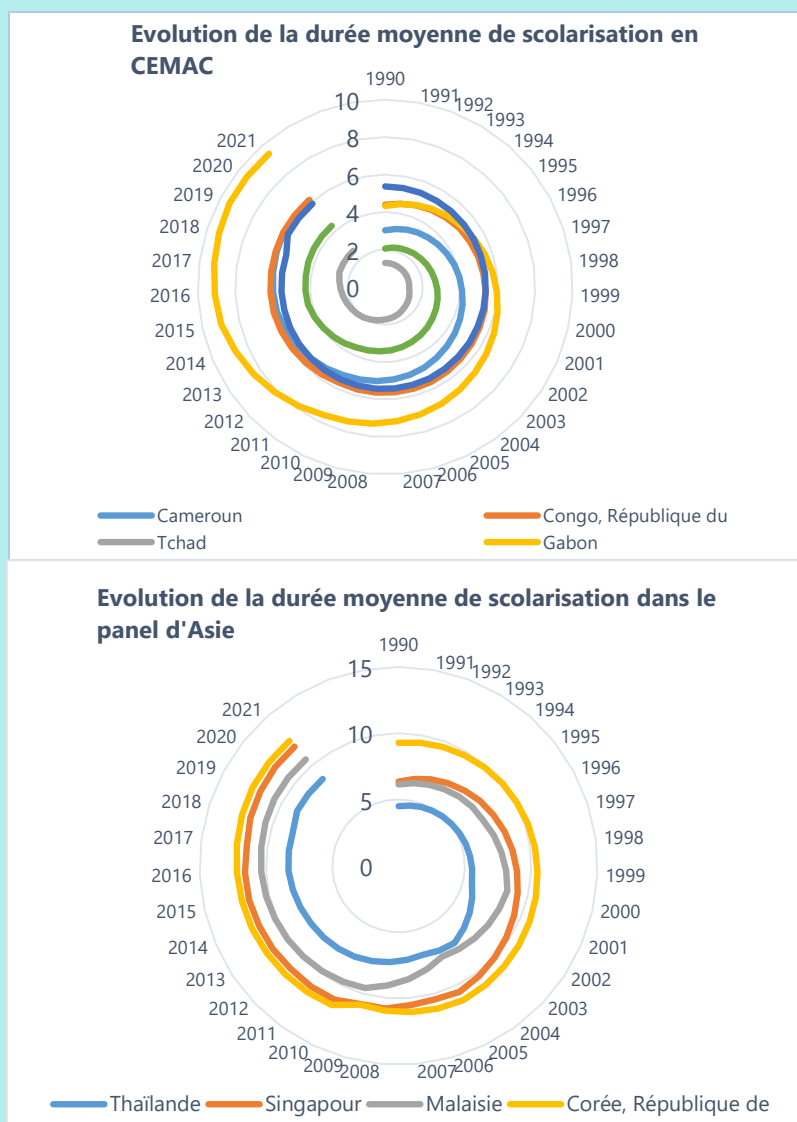
**Encadré 8:** Comparaison de la dynamique de quelques indicateurs macroéconomiques en zone CEMAC et pour un panel de pays émergents d'Asie

L'analyse du niveau de développement et du niveau de développement humain des pays d'Asie et ceux des pays de la zone CEMAC, dont le Cameroun en particulier, révèle des écarts importants et des dynamiques différentes. En effet, en zone CEMAC le PIB par habitant a connu un accroissement d'environ 34% en 32 ans, passant de 4 979 USD en 1990 à 6 678 USD en 2021. Par contre, pour un panel de pays d'Asie considéré (Malaisie, Thaïlande, Singapour, Corée du Sud), il a été pratiquement multiplié par 3, passant de 16 839 USD en 1990 à 48 648 USD en 2021. Dans la même veine, la valeur ajoutée manufacturière (en % du PIB) est restée durablement supérieure à 24% du PIB pour le panel d'Asie alors qu'elle demeure inférieure à 15% en zone CEMAC bien qu'arborant une tendance croissante (de 11,38% en 1990 à 14,35% en 2021). En outre, la formation brute du capital fixe (FBCF) affiche un contraste saisissant entre ces deux zones. Elle est évaluée en 2021 à 224,8 milliards USD pour le panel d'Asie contre seulement 3 milliards USD pour la CEMAC.

Dans le même temps, la durée moyenne de scolarisation s'est accrue de plus de 4 ans pour le panel d'Asie (passant de 6,57ans en 1990 à 10,94 ans en 2021) tandis qu'en zone CEMAC cet indicateur qui se situe à 5,76 ans en 2021 demeure inférieur à la performance du panel d'Asie de 1990. La Corée du Sud et le Singapour affichent une durée moyenne de scolarisation supérieure à 10 ans alors qu'en zone CEMAC, à l'exception du Gabon qui se démarque du lot, tous les autres pays se trouvent à moins de 6 ans de scolarisation en moyenne.

L'un des principaux enseignements qui se dégage de ce corpus de chiffres est que les pays pour lesquels la transformation structurelle est effective affichent généralement un haut niveau de capital humain en termes de durée de scolarisation, d'espérance de vie, de revenu par habitant et d'investissement, comme c'est le cas pour le panel d'Asie. A contrario, les pays de la zone CEMAC pour lesquels la transformation structurelle n'est pour le moment pas une réalité, présentent un niveau de capital humain moins importants.

	1990		2000		2010		2021	
	PANEL ASIE	CEMAC	PANEL ASIE	CEMAC	PANEL ASIE	CEMAC	PANEL ASIE	CEMAC
Formation brute de capital (milliards de USD courants)	43,6	1,2	69,2	1,2	146,2	4,3	224,8	3,0
Espérance de vie à la naissance	72,16	53,04	75,16	52,49	78,26	56,69	80,01	59,85
Valeur ajoutée manufacturière (% PIB)	25,21	11,38	27,89	9,50	25,64	12,88	24,24	14,35
PIB par habitant, (\$ PPA internationaux constants de 2011)	16 839	4 979	26 149	6 157	36 861	10 079	48 648	6 678
Durée moyenne de scolarisation	6,57	3,41	8,48	4,23	10,03	4,90	10,94	5,76



Source : Données PNUD (hdr.undp.org) et Banque Mondiale (WDI)

### 3.1.2. Un capital humain marqué par d'importantes disparités régionales

Dans la perspective d'une désagrégation de l'ICH au niveau des différentes régions du Cameroun, la méthodologie ICH de la Banque mondiale a été appliquée à partir des données régionales (voir annexe 4). Il est important de noter que le calcul de l'ICH repris dans ce rapport à partir des données désagrégées par région s'écarte légèrement de la valeur 2020 estimée par la Banque mondiale. On obtient ainsi au niveau national 0,388 contre 0,397 pour la Banque mondiale. Toutefois, cet écart ne limite pas la pertinence des analyses régionales dans la mesure où elles se focalisent principalement sur l'évaluation des écarts entre les régions, ainsi que la source de ces écarts.

Il apparaît des écarts importants entre les régions d'enquête<sup>12</sup> en ce qui concerne la mesure de l'ICH. Il varie ainsi de 0,296 (Nord) à 0,507 (Yaoundé) en 2020. Les régions septentrionales, notamment le Nord et l'Extrême-nord affichent les niveaux d'ICH les plus bas (respectivement 0,296 et 0,315), à l'opposé des grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala qui présentent des niveaux d'ICH les plus élevés (0,507 et 0,505).

**Tableau 9:** Estimation de l'ICH et des indices normalisés y afférents par région au Cameroun

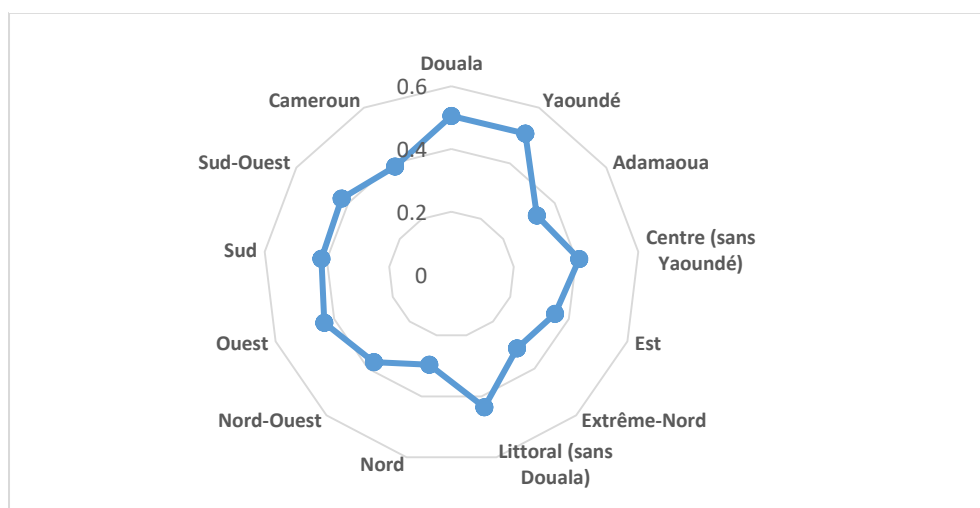
Régions	ICH	Rang ICH)	Indice de Survie	Indice de scolarité	Indice de santé
Douala	0,505	2	0,950	0,567	0,937
Yaoundé	0,507	1	0,947	0,576	0,930
Adamaoua	0,330	10	0,904	0,422	0,867
Centre (sans Yaoundé)	0,410	7	0,915	0,506	0,885
Est	0,353	9	0,878	0,474	0,848
Extrême-Nord	0,315	11	0,898	0,408	0,859
Littoral (sans Douala)	0,436	4	0,928	0,520	0,903
Nord	0,296	12	0,867	0,408	0,838
Nord-Ouest	0,373	8	0,943	0,438	0,902
Ouest	0,434	5	0,922	0,527	0,892
Sud	0,418	6	0,910	0,521	0,883
Sud-Ouest	0,426	3	0,921	0,522	0,887
<b>Cameroun</b>	<b>0,388</b>		0,920	0,477	0,886

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

Cette situation est révélatrice des disparités que connaissent les régions en termes de dotation en ressources humaines productives ; celles-ci étant concentrées dans les grands centres urbains où l'activité économique est plus développée. Cela met en lumière la nécessité d'un renforcement du capital humain dans certains territoires en particulier, dans la perspective d'un développement harmonieux du Cameroun.

<sup>12</sup> Les régions d'enquête retenues dans le cadre de la collecte des données auprès des ménages au Cameroun sont légèrement différentes des régions administratives. A noter tout particulièrement les régions du Centre et du Littoral sans respectivement Yaoundé et Douala, ces deux villes étant considérées comme des régions d'enquête.

**Figure 11** : Décomposition de l'ICH par Région du Cameroun en 2020



Source : MINEPAT et PNUD 2021

À l'échelle régionale, les valeurs les plus élevées du score harmonisé d'acquis scolaires sont enregistrées dans le Sud-Ouest (390,5) et le Nord-Ouest (387,6), qui sont par ailleurs caractérisées par une prédominance du sous-système éducatif anglophone ; tandis que les plus faibles sont observées à l'Extrême-Nord (357,8) et à l'Est (362,2).

**Tableau 10**: Estimation des composantes de l'ICH au Cameroun

Régions	Survie		Scolarité		Santé	
	Quotient mortalité infanto-juvénile. <sub>5</sub> Q <sub>0</sub> (°/00)	Nombre d'années d'études espérées	Score harmonisé d'acquis scolaires	Nombre d'années d'études ajustées	Taux de malnutrition chronique (%)	Quotient de mortalité adulte. <sub>45</sub> Q <sub>15</sub> (°/00)
Douala	50,0	11,64	371,1	6,91	8,9	153,5
Yaoundé	53,0	11,49	386,3	7,10	11,3	160,8
Adamaoua	96,0	5,32	377,1	3,21	34,6	254,5
Centre (sans Yaoundé)	85,0	9,02	380,0	5,48	26,7	231,6
Est	122,0	8,08	362,2	4,68	37,3	305,2
Extrême-Nord	102,0	4,87	357,8	2,79	37,3	267,8
Littoral (sans Douala)	72,0	9,84	370,3	5,83	19,1	211,8
Nord	133,0	4,78	363,7	2,78	41,3	322,0
Nord-Ouest	57,0	5,93	387,6	3,68	26,9	171,0
Ouest	78,0	10,05	373,2	6,00	25,0	217,6
Sud	90,0	9,61	379,9	5,84	26,0	244,0
Sud-Ouest	79,0	9,40	390,5	5,87	27,9	220,2
<b>Cameroun</b>	<b>80,0</b>	<b>7,82</b>	<b>379,0</b>	<b>4,74</b>	<b>28,9</b>	<b>218,3</b>

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

### 3.1.3. Des inégalités de scolarisation multidimensionnelles

Au Cameroun, du fait des conditions de scolarisation caractérisées par un niveau de fréquentation scolaire évoluant à la baisse au fur et à mesure que l'on progresse dans les cycles d'enseignement, le Nombre d'Années d'Études Escomptées (NAEE)<sup>13</sup> se situe de 04 ans en deçà du niveau requis. En effet et de manière générale, un enfant qui commence la scolarisation à 04 ans et qui est soumis aux conditions de fréquentation scolaires du moment ne réalise que 08 années d'études à l'âge de 18 ans, largement en deçà des 14 ans attendus. Selon le sexe de l'enfant, l'on note globalement de faibles écarts de scolarisation entre les filles et les garçons d'âge scolaire. Les écarts de scolarisation en faveur des garçons enregistrés dans le pré-primaire et le primaire tendent à se renverser au profit des filles dans le secondaire. Au final, les filles et les garçons peuvent prétendre réaliser un nombre équivalent d'années d'étude en atteignant 18 ans, soit respectivement 7,78 ans et 7,84 ans. En d'autres termes, si les conditions actuelles de scolarisation sont maintenues, les garçons de 4 ans tout comme les filles de même âge, pourraient espérer, à l'âge de 18 ans, réaliser en moyenne huit années d'études (c'est-à-dire atteindre la classe de Cours Moyen deuxième année - CM2), au lieu de quatorze (correspondant à la classe de terminale). Ce contexte constitue dès lors un facteur limitant pour le développement du capital humain au Cameroun.

---

<sup>13</sup> Il correspond au nombre d'années d'études que pourrait réaliser un individu en atteignant l'âge de 18 ans, s'il était entré au pré-primaire à 4 ans.

**Encadré 9:** Démarche de calcul du Nombre d'Années d'Études Escomptées (NAEE) et adaptation méthodologique

Le Nombre d'Années d'Études Escomptées (NAEE) est un indice synthétique de la fréquentation scolaire du moment. Il est calculé en faisant la somme des taux nets ajustés de fréquentation scolaire de tous les niveaux d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire 1<sup>er</sup> cycle et secondaire 2<sup>ème</sup> cycle) pondérés par les durées respectives des cycles. Son calcul est donné par la relation suivante :

**NAEE = d0\* T<sub>0</sub> + d1\* T<sub>1</sub> + d2\* T<sub>2</sub> + d3\* T<sub>3</sub>** où : d = la durée du cycle ; T<sub>0</sub>, T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, et T<sub>3</sub> sont respectivement les taux nets ajustés de scolarisation (TNAS) dans les enseignements pré-primaire, primaire, secondaire 1<sup>er</sup> cycle et secondaire 2<sup>nd</sup> cycle. Le calcul de base du nombre d'années d'études espérées est : **NAEE= 2 x T<sub>0</sub> + 6 x T<sub>1</sub> + 3 x T<sub>2</sub> + 3 x T<sub>3</sub>**

L'adaptation méthodologique du calcul du NAEE au Cameroun a tenu compte des tranches d'âge officielles par niveau d'enseignement et des durées de scolarité dans chacun des niveaux dans le système éducatif. Le tableau ci-après compare les tranches d'âge, les niveaux d'enseignement et les durées par niveau dans le système éducatif de référence considéré (tel que défini dans les documents méthodologiques de la Banque Mondiale) ainsi que dans le système éducatif camerounais. La dernière colonne indique la proposition de durée à prendre en compte au regard des tranches d'âge du système de base en rapport avec le système d'enseignement au Cameroun.

Niveau d'enseignement	Modèle générique de la Banque Mondiale		Système éducatif camerounais		
	Durée (en années)	Tranche d'âge	Durée officielle (années)	Durée adaptée au modèle (années)	Tranche d'âge adaptée au modèle
Pré-primaire	2	4-5 ans	2	2	4-5 ans
Primaire	6	6-11 ans	6	6	6-11 ans
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	3	12-14 ans	4	4	12-15 ans
Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle	3	15-17 ans	3	2	16-17 ans
<b>Total</b>	<b>14</b>		<b>15</b>	<b>14</b>	

Dès lors, suivant la spécificité du système scolaire camerounais, le NAEE est déterminé par l'équation : **NAEEa = 2 x T<sub>0</sub> + 6 x T<sub>1</sub> + 4 x T<sub>2</sub> + 2 x T<sub>3</sub>**

Les TNAS sont disponibles tant pour le niveau national que régional dans les annuaires statistiques des Ministères en charge de l'Éducation de Base et des Enseignements Secondaires. Ils peuvent également être estimés à partir des données du RGPH et des enquêtes d'envergure nationale comportant les modules se rapportant aux caractéristiques des membres du ménage et à l'éducation.

Source : MINEPAT/PNUD, 2021.

Une autre entrave au développement du capital humain à l'échelle nationale concerne les inégalités de scolarisation au Cameroun qui constituent l'un des principaux facteurs à la base des disparités interrégionales du capital humain. Celles-ci résultent de plusieurs facteurs portant tant sur les caractéristiques des enfants d'âge scolaire que sur celles des ménages auxquels ils appartiennent.

Selon le sexe du chef de ménage et de manière générale, les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes peuvent espérer réaliser 8,72 années d'étude, soit 1,17 année de plus que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les hommes. En effet, du pré-primaire au secondaire 1<sup>er</sup> cycle, les enfants vivant dans les ménages dont le chef est une femme sont

significativement plus scolarisés que ceux vivant dans les ménages dirigés par un homme. Toutefois, l'écart de scolarisation est moins important au niveau du secondaire 2<sup>nd</sup> cycle.

En outre, le niveau d'instruction du chef du ménage exerce une forte influence sur la scolarisation des enfants, et les taux de scolarisation des enfants qui se situent à des niveaux faibles dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction, atteignent des niveaux élevés dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur. En effet, les chefs de ménage plus instruits sont généralement installés dans les villes où ils exercent des activités dans le secteur moderne de l'économie avec des revenus relativement satisfaisants. À l'opposé, les chefs de ménages les moins instruits résident généralement en milieu rural et sont plus impliqués dans des activités agricoles informelles et à faibles rendements qui ne leur donnent accès qu'à des revenus limités. Les opportunités de scolarisation des enfants sont ainsi impactées, en plus des pesanteurs socioculturelles auxquelles ils font face. Dès lors, les enfants vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction supérieur peuvent espérer 12,05 années d'étude en atteignant 18 ans soit 7,42 ans de plus que les enfants vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.

Le niveau de vie des ménages (approché par les quintiles de richesses des ménages) constitue également un déterminant important des disparités de scolarisation des enfants. De manière générale, les enfants vivant dans les ménages très pauvres sont faiblement scolarisés, et le taux de scolarisation des enfants s'améliore avec le niveau de vie. Ainsi, dans les conditions de scolarisation actuelles, un enfant de ménage très riche pourrait atteindre la classe de 3<sup>ème</sup> alors que celui d'un ménage très pauvre ne pourrait atteindre que la classe de CE1.

Selon le milieu de résidence, les écarts de scolarisation sont significativement très importants quel que soit le niveau d'enseignement. En effet, les enfants vivant en milieu urbain peuvent espérer 9,99 années d'étude contre 5,77 années pour les enfants vivant en milieu rural soit une différence 4,22 années. En d'autres termes, un enfant de 4 ans vivant en milieu urbain pourrait espérer atteindre la classe de 5<sup>ème</sup> alors que celui vivant en milieu rural n'atteindrait que la classe de CE2 si les conditions de scolarisation du moment étaient maintenues. Ces différentiels de scolarisation trouvent leur explication entre autres dans l'inégale implantation des établissements entre les deux milieux et les coûts élevés de l'éducation. Le milieu rural étant caractérisé par une faible couverture des écoles du pré-primaire et du secondaire qui relèvent essentiellement du secteur public ; les institutions privées laïques et confessionnelles étant beaucoup plus concentrées en milieu urbain où l'offre d'éducation est plus rentable et la demande est plus solvable.

**Tableau 11:** Caractérisation des inégalités de la scolarisation au Cameroun basée sur des taux nets

		Niveau de scolarisation de l'enfant				NAEE
		Pré- primaire	Primaire	2 <sup>daire</sup> 1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>daire</sup> 2 <sup>nd</sup> cycle	
<b>Sexe de l'enfant</b>	Masculin	50,8	80,2	41,2	18,1	7,8
	Féminin	49,5	76,6	43,4	22,7	7,7
	Index masc/fém	1,0	1,0	0,9	0,8	1,0
<b>Sexe du chef ménage</b>	Masculin	47,7	76,7	39,8	19,9	7,5
	Féminin	59,4	84,4	50,4	22,4	8,7
	Index masc/fém	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8
<b>Niveau d'instruction chef ménage</b>	Aucun	18,6	58,2	16,1	5,8	4,6
	Primaire	45,0	81,2	39,1	10,9	7,5
	Secondaire	71,8	90,6	61,0	32,8	9,9
	Supérieur	93,1	95,5	85,3	51,7	12,0
	index Sup./ Aucun	5,0	1,6	5,3	8,8	2,6
<b>Niveau de vie du ménage</b>	Très pauvre	11,6	55,1	7,7	0,6	3,8
	Pauvre	32,7	74,9	25,5	3,3	6,2
	Intermédiaire	53,5	84,0	41,9	11,9	8,0
	Riche	77,0	92,6	60,0	26,1	10,0
	Très riche	92,4	94,2	79,0	50,9	11,6
	index très riche/ très pauvre	7,9	1,7	10,2	80,7	3,0
<b>Milieu de résidence</b>	Urbain	72,4	89,8	62,3	32,8	9,9
	Rural	31,7	68,7	22,5	5,4	5,7
	Index urb/rur	2,2	1,3	2,7	6,0	1,7

Source : MINEPAT/PNUD, 2021.

### 3.1.4. Des acquis scolaires relativement faibles

Le système éducatif au Cameroun est confronté à une profonde crise de la qualité des acquis scolaires. Celle-ci se traduit par le fait qu'une majorité des élèves du primaire ne maîtrisent pas les compétences fondamentales (de base) en lecture. Le rapport du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN<sup>14</sup> (PASEC) 2014 indique qu'au Cameroun, seulement 23% des apprenants ayant achevé leur scolarité au cycle primaire sont dotés d'une maîtrise suffisante<sup>15</sup> des connaissances en mathématiques et en lecture. Or, la lecture initiale est à la base de tout apprentissage ; l'école primaire étant le cadre par excellence où les compétences en la matière sont développées.

<sup>14</sup> Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie.

<sup>15</sup> Le PASEC détermine si les compétences sont suffisantes en se fondant sur les programmes d'enseignement des pays participants et sur les recherches internationales en matière de développement de l'enfant. Les enfants ayant acquis des compétences mathématiques suffisantes en 6<sup>e</sup> année sont capables d'effectuer des calculs arithmétiques à décimales et de recourir à une procédure mathématique simple pour résoudre un problème. S'agissant de la lecture, ces enfants doivent être capables de saisir des informations claires à l'oral et de comprendre le sens de nombreux mots à l'écrit.

**Tableau 12:** Estimation des scores des tests harmonisés des acquis scolaires au Cameroun

Régions	Proportion de maîtres du primaire formés pour enseigner (%)	Score des tests harmonisés (SCTH <sub>i</sub> )	Coefficient d'ajustement (v <sub>i</sub> )	Score ajusté des tests harmonisés (SCTH <sup>a</sup> <sub>i</sub> )
Douala	48,6	349,0	0,979	371,1
Yaoundé	71,4	363,3	1,019	386,3
Adamaoua	56,7	354,7	0,995	377,1
Centre (sans Yaoundé)	61,0	357,4	1,003	380,0
Est	38,5	340,7	0,956	362,2
Extrême-Nord	34,2	336,5	0,944	357,8
Littoral (sans Douala)	47,6	348,3	0,977	370,3
Nord	40,0	342,1	0,960	363,7
Nord-Ouest	73,8	364,6	1,023	387,6
Ouest	51,3	351,0	0,985	373,2
Sud	60,8	357,3	1,002	379,9
Sud-Ouest	79,3	367,3	1,030	390,5
<b>Cameroun</b>	<b>59,5</b>	<b>356,5</b>		<b>379,0</b>

Source : MINEPAT/PNUD, 2021.

**Encadré 10:** Résultats de l'évaluation des acquis scolaires (Méthode EGRA, 2019) dans les écoles primaires au Cameroun

Tâches/activités	Sous système anglophone	Sous-système francophone
Lecture des sons/noms des lettres	les élèves ont une vitesse moyenne générale de lecture de <b>25 sons de lettres par minute</b> avec 10% de zéro score;	les élèves ont une vitesse moyenne de <b>23 noms de lettres par minute</b> avec 8% de zéro score;
Lecture des mots familiers isolés	les élèves ont une vitesse moyenne de lecture de <b>6 mots familiers isolés par minute</b> avec près de 54 % de score zéro;	les élèves ont une vitesse moyenne de lecture correcte de <b>8 mots familiers isolés par minute</b> avec de 42% de score zéro;
Lecture des mots inventés	les élèves ont une vitesse moyenne de lecture de <b>8 mots inventés isolés par minute</b> avec près de 45% de score zéro;	les élèves ont une vitesse moyenne de lecture correcte de <b>8 mots inventés isolés par minute</b> avec 42 % de score zéro;
Lecture et réponse aux questions articulées sur le texte lu	les élèves ont une vitesse moyenne de <b>8 mots corrects lus par minute</b> à la lecture du texte avec près de 78 % de score zéro ;	les élèves ont une vitesse moyenne de <b>8 mots corrects lus par minute</b> à la lecture du texte avec près de 78 % de score zéro ;
Compréhension de texte	les élèves ont obtenu une moyenne de <b>26% de réponses correctes aux questions de compréhension de texte</b> avec près de 49 % de score zéro ;	les élèves ont obtenu une moyenne de <b>36 % de réponses correctes aux questions de compréhension de texte</b> avec près de 30 % de zéro score;
Compréhension à l'audition	les élèves ont obtenus en moyenne un score de <b>26% de réponses correctes aux questions de compréhension à l'audition</b> avec 48 % de score zéro.	les élèves ont obtenus en moyenne un score de <b>36% de réponses correctes aux questions de compréhension à l'audition</b> avec 30 % de score zéro.

MeridiE (2021)

## 3.2 SITUATION DÉTAILLÉE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système éducatif au Cameroun dispose d'une architecture bien définie et met en relation différents acteurs qui assurent l'offre et la demande des services en la matière. La présente section illustre quelques traits caractéristiques de ce système, à même d'éclairer sur les leviers ou les contraintes au développement du capital humain au Cameroun.

### 3.2.1. Une offre de formation structurée et diversifiée

Le système éducatif au Cameroun administré par cinq départements ministériels<sup>16</sup>, est structuré autour de plusieurs ordres d'enseignement et intègre aussi bien le parcours formel qu'informel. Le parcours formel va de l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur tandis que l'informel est constitué du volet alphabétisation à destination des adultes ainsi que des programmes d'enseignement extra scolaires et d'apprentissage professionnel à l'endroit des jeunes déscolarisés ou jamais scolarisés.

#### **Encadré 11:** Aperçu général de la structure du système éducatif camerounais

Les ordres d'enseignement du système éducatif formel sont les suivants :

- i. Le préscolaire.** Il accueille les enfants de 4 ans révolus, pour une durée de 2 ans. Il comporte deux sous-systèmes (anglophones et francophones). Il est assuré par des institutions spécifiques (maternelle, crèches, centres de développement de la petite enfance, etc.). Cet ordre d'enseignement qui apparait de plus en plus essentiel pour permettre aux enfants d'être bien préparés pour l'entrée au cycle primaire, n'est cependant pas explicitement consacré comme obligatoire par la réglementation.
- ii. L'enseignement primaire.** Il a été rendu obligatoire en 1998, et commence officiellement à l'âge de 6 ans. Il dure 6 ans et débouche sur l'obtention du Certificat d'Études Primaires (CEP) dans le sous-système francophone, et du First School Leaving Certificate (FSLC) dans le sous-système anglophone.
- iii. L'enseignement secondaire.** Il reçoit les finissants du primaire et comporte deux sous-systèmes (anglophone et francophone) et trois types d'enseignement (général, technique et normal).
  - L'enseignement secondaire général a une durée de 7 ans, aussi bien dans le sous-système francophone qu'anglophone. Dans le sous-système francophone, le premier cycle a une durée de 4 ans contre 5 ans dans le sous-système anglophone. Le 1<sup>er</sup> cycle secondaire général est sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) dans le sous-système francophone et par le General Certificate of Education Ordinary Level (GCE O Level) dans le sous-système anglophone. Quant au second cycle, il est sanctionné par le Baccalauréat dans le sous-système francophone et par le General Certificate of Education Advanced Level (GCE A Level) dans le sous-système anglophone.
  - L'enseignement secondaire technique et professionnel dans le sous-système francophone est également subdivisé en deux cycles, et est sanctionné par le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) pour le premier, et par le Baccalauréat Professionnel/ Brevet de

<sup>16</sup> Il s'agit du : (i) Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) ; (ii) Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) ; (iii) Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), (iv) Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) et (v) Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC).

Technicien pour le second. Dans le sous-système anglophone, les diplômes délivrés sont le Technical GCE « O » Level et le Technical GCE « A » Level correspondant respectivement au CAP et Baccalauréat technique.

- La formation des enseignants, notamment du préscolaire et du primaire se déroule à travers l'enseignement normal qui est intégré à l'ordre de l'enseignement secondaire et dispensé dans des structures spécialisées comme les Écoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG) ou les Écoles Normales des Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET). Cette formation donne lieu à l'obtention d'une part, du Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'Enseignement Maternel et Primaire (CAPIEMP) pour les éducateurs du préscolaire et du cycle primaire et d'autre part du Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs de l'Enseignement Technique (CAPIET) pour les enseignants des SAR-SM.

- iv. L'enseignement supérieur** constitue le niveau le plus élevé dans l'architecture du système éducatif camerounais. Il absorbe les titulaires du Baccalauréat, du GCE A-Level et des diplômes équivalents. Cependant, l'accès aux grandes écoles de formation ainsi qu'à certaines institutions privées est conditionné par la réussite à un concours. Dans ce sous-secteur, il n'y a pas de distinction entre le sous-système francophone et anglophone.

Source : MINEPAT (2013)

## Le préscolaire

Dans le préscolaire, l'offre d'éducation au cours de l'année scolaire 2020/2021 est caractérisée par un nombre d'écoles maternelles opérationnelles établit à 11 485 dont 37,3% relèvent du secteur public contre 58,3% pour le secteur privé et 4,4% pour les écoles communautaires (MINEDUB, 2022). Pour une population de 564 891 enfants inscrits à la maternelle au cours de cette année scolaire, cette offre correspond à une moyenne nationale de 49 enfants par école.

En matière de qualité de l'offre, le ratio nombre d'élève par salle de classe est estimé à 24,6 et le ratio élèves par enseignant à 19,3. En matière de répartition spatiale de ces institutions de formation, il est à noter un important déséquilibre au niveau régional. En effet, trois des dix régions administratives du pays concentrent au cours de cette période, environ 65,1% des écoles maternelles, il s'agit des régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest.

S'agissant du personnel enseignant dans le préscolaire, l'effectif au cours de l'année 2020-2021 se situe à 29 195, dont 35,6% exercent dans le secteur public, 62,2% dans le privé et 2,2% sont des maîtres de parents/communes. En termes de ratio élèves/enseignant à la maternelle, il se situe à l'échelle nationale à une moyenne de 19 élèves par enseignant au cours de l'année scolaire considérée. Sur le plan de la répartition spatiale, les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest concentrent à elles seules, 74% du personnel enseignant à la maternelle.

## Le primaire

Au niveau de l'enseignement primaire, le nombre d'écoles se situe en 2020/2021 à 20 993 dont 63% relèvent du secteur public, 35% pour le privé et 2% d'écoles communautaires. Le nombre de salles de classe du système est estimé à 107 280 au cours de cette même année,

correspondant à un ratio de 44 élèves par salle de classe, ce qui est supérieur à la cible du Document de Stratégie du Secteur de l'Éducation et la Formation (DSSEF) qui est de 42. L'effectif des enseignants s'établit à 105 989 (dont 58% opèrent dans le secteur public) pour un taux d'encadrement équivalent à 45 élèves par enseignant dans le cycle primaire au Cameroun au cours de l'année scolaire considérée, la norme nationale étant de 40 élèves par enseignant (MINEDUB, 2022).

En matière d'alphabétisation fonctionnelle, le nombre d'écoles est estimé à 652 pour un effectif de 231 680 apprenants et 1 189 enseignants. L'offre dans ce sous-secteur est assurée à 34% par le secteur public, 31% pour le privé et 35% par l'approche communautaire. Pour ce qui est de l'éducation non fonctionnelle l'offre est caractérisée en 2021 par 65 établissements pour un effectif d'apprenants de 2962 et 131 enseignants.



## **Le secondaire**

Dans le secondaire, le nombre d'établissements d'enseignement opérationnels au Cameroun pour le compte de l'année scolaire 2020/2021 se situe à 3 627, dont 57,8% sont concentrés dans les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest. Ces établissements sont en majorité des établissements publics, soit 63,7%. S'agissant du nombre de salles de classes, il s'établit à 55 654 en 2020/2021 pour un ratio élèves/salles de classes évalué à 34 au cours de l'année. Quant à l'effectif des enseignants, il est de 77 895 au niveau national, un ratio élèves/enseignants de 24.

On note une forte concentration de l'offre dans cet ordre d'éducation vers l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et l'enseignement normal. Au cours de l'année 2020/2021, sur un total de 4 309 établissements d'enseignement opérationnels, 27,8% sont des établissements d'enseignement technique, ce qui est en deçà de la cible de 35% visée par la SND30 en matière d'offre de formation technique et professionnelle. Dans le secteur public, sur 2314 établissements publics secondaires fonctionnels, 633 sont dédiés à l'enseignement technique, soit 27,4% de l'offre globale. Cette proportion est la plus élevée dans les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest respectivement 35,5% et 31,6%, et la plus faible dans les régions de l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord, respectivement 18,4%, 21,2% et 21,5%. En termes de salles de classe par contre, l'enseignement technique public ne représente que 20,5% de l'offre globale et seulement 15,3% pour l'Adamaoua.

Pour ce qui est de l'encadrement des élèves, sur 74 919 enseignants et autres personnels d'encadrement dans le public, 36,7% sont dédiés aux enseignements dans les établissements techniques. Cette proportion est la plus élevée dans les régions de l'Est et du Sud respectivement 45,6% et 43,9%, et la plus faible dans la région de l'Extrême Nord, 24,5%.

Toutefois, on notera qu'au-delà de la faible offre de l'enseignement secondaire technique, celle-ci demeure assez variée.

**Tableau 13** : Liste des filières et spécialités offertes dans les établissements publics d'enseignement secondaire au Cameroun.

<b>AF1</b> - ARTISTIQUE OPTION CERAMIQUE	<b>TCCOM</b> - TRONC COMMUN COMMERCIAL
<b>AFSCI</b> - AFFUTEUR SCIEUR	<b>TC</b> - TRONC COMMUN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
<b>AG-BI</b> - AGRICULTURE OPTION PRODUCTION VEGETAL	<b>TCIND</b> - TRONC COMMUN INDUSTRIEL
<b>AG-BI</b> - AGRICULTURE OPTION PRODUCTION ANIMALE	<b>CH</b> - CHAUDRONNERIE
<b>AICI</b> - AIDE CHIMIQUE INDUSTRIELLE	<b>F3 (EPS)</b> - ELECTROTECHNIQUE
<b>CI</b> - CHIMIE INDUSTRIELLE	<b>F4BA (CE-BC)</b> - GENIE CIVIL BATIMENT
<b>COOM</b> - CONSTRUCTION ET OUVRAGE METALLIQUE	<b>ESF(HEC)</b> - ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
<b>ELEQ</b> - ELECTRICITE D'EQUIPEMENT	<b>IH (CLIN)</b> - INDUSTRIE D'HABILLEMENT
<b>ESCO</b> - ESTHETIQUE COIFFURE	<b>MA (ARM)</b> - MECANIQUE AUTOMOBILE
<b>ESCOM</b> - EMPLOYE DES SERVICES COMPTABLES	<b>MEB (CJ)</b> - MENUISERIE EBENISTERIE
<b>F7</b> - SCIENCE ET TECHNIQUE BIOLOGIQUE	<b>ACA (SAC)</b> - ACTION ET COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
<b>F8</b> - SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE ET DU SOCIAL	<b>ACC(MKT)</b> - ACTION ET COMMUNICATION COMMERCIALE
<b>FIG</b> - FISCALITE ET INFORMATIQUE DE GESTION	<b>CG (ACC)</b> - COMPTABILITE DE GESTION
<b>HE</b> - HEBERGEMENT	<b>F1 (MAME)</b> - MECANIQUE DE FABRICATION
<b>INSA</b> - INSTALLATION SANITAIRE	<b>GT-TO (SURV)</b> - GEOMETRE TOPOGRAPHE
<b>MACO</b> - MACONNERIE	<b>MF/CM (WF)</b> - METAUX EN FEUILLES ET CONSTRUCTION MECANIQUE
<b>MAEL</b> - MECA AUTO ELECTRICITE	<b>COME (BEST)</b> - COUTURE SUR MESURE
<b>MARE</b> - MECANIQUE AUTOMOBILE DE REPARATION	<b>F5/FRCL (HVAC)</b> - FROID ET CLIMATISATION
<b>MEFA</b> - MECANIQUE DE FABRICATION	<b>ELN (F2)</b> - ELECTRONIQUE
<b>MEFE</b> - METAUX EN FEUILLES	<b>IS (PHIS)</b> - INSTALLATION SANITAIRE
<b>MENU</b> - MENUISERIE	<b>CH-TI (MWIP)</b> -CHAUDRAUNERIE ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
<b>SEBU</b> - SECRETARIAT ET BUREAUTIQUE	<b>CMA-MVT/MAVT (AM-LV)</b> - CONTR ET MAINTENANCE
<b>MEA</b> - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS AGRICOLES	AUTO OPTION MAINTENANCE VEHICULES DE TOURISME
<b>ESFI</b> - EMLOYE DES SERVICES FINANCIERS	<b>F4TP (CE-PW)</b> - TRAVAUX PUBLICS

Source : MINESEC 2022

## Le supérieur

Le système de l'enseignement supérieur au Cameroun est organisé autour de trois catégories d'établissements que sont : les universités, les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) et les Institutions à Statut Particulier (ISP). Les IPES et les ISP sont soumis à un régime de tutelle académique assurée respectivement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) et les Universités d'Etat. Les établissements de l'enseignement supérieur sont guidés par des traditions et obédiences, soit anglaise (Universités publiques de Bamenda et de Buea, les IPES d'obédience anglo-saxon), ou française (Douala, Dschang, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé I et Yaoundé II, certains IPES). La formation est structurée en trois cycles : Licence-Master-Doctorat (LMD) avec des durées de formation respectives de trois, deux et trois ans.

L'enseignement supérieur en 2021 est constitué de dix (10) Universités dont huit d'Etat (UE)<sup>17</sup>, et deux privées (UP), de 341 Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) inégalement répartis sur le triangle national et de quatre (04) Institutions à Statut Particulier (ISP). Les Universités publiques comptent 74 établissements dont 33 facultaires et 41 établissements Technologiques et Professionnels (ETP) représentant 55,4% de l'ensemble des établissements. En termes d'établissements, la composante technologique et professionnelle reste prépondérante, ceci traduit bien la volonté des pouvoirs à orienter l'enseignement supérieur vers plus de formation technologique et professionnelle. Il est important de noter que depuis janvier 2022, toutes les dix régions du Cameroun disposent au moins d'une université publique.

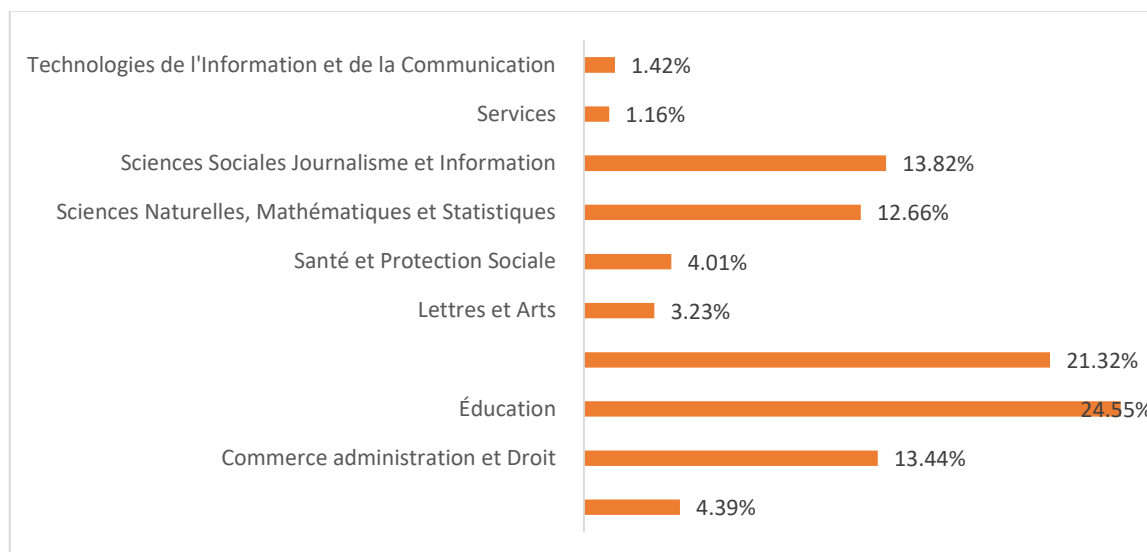
Pour ce qui est du privé, sur les 341 établissements, 216 (63,3%) sont concentrés dans les deux seules régions du Centre et du Littoral représentant respectivement 37,2% et 26,5% de l'ensemble des établissements. Pour les établissements à statut particulier, seules les régions du Centre et du Sud-Ouest en bénéficient.

En termes d'orientation de l'offre de formation, elle reste encore majoritairement tournée vers des filières générales. Les filières technologiques représentent 39,8% de l'offre globale de formation. Bien que beaucoup plus important que dans les enseignements secondaires, ce taux devrait être amélioré dans la perspective de la transformation structurelle rapide de l'économie camerounaise. Les filières disposant des offres les plus importantes sont : Éducation (24,5%) ; Ingénierie, Industries de Transformation et Construction (21,3%) ; Sciences Sociales Journalisme et Information (13,8%) ; et Commerce administration et Droit (13,4%).

---

<sup>17</sup> A la faveur du Décret N°2022/003 du 05 janvier portant création d'Universités d'Etat, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur a été enrichie par la création de trois nouvelles universités d'Etat (Bertoua, Ebolowa, Garoua).

**Figure 12** : Offres de formation du Supérieur par catégorie (%) conformément à la classification CITE en 2021



Source : MINESUP, 2022

En matière de qualité de l'offre de l'enseignement supérieur, on note que le niveau d'encadrement mesuré par le ratio étudiants/enseignant est estimé à 51 pour l'ensemble des établissements publics, en dégradation par rapport à 2020 où il s'établissait à 47. Il faudrait faire observer que ces chiffres sont encore au-dessus de la norme Unesco en matière d'enseignement supérieur qui situe ce ratio à 25. Pour ce qui est des infrastructures d'accueil, les universités d'État enregistrent en moyenne 2 étudiants par place assise.

### La formation professionnelle

Pour ce qui est de la formation professionnelle, les données y relatives révèlent que 40 366 apprenants se sont inscrits au cours de l'année scolaire 2019/2020 dans les 1 477 centres et instituts de formation professionnelle publics et privés agréés par le MINEFOP pour un effectif établi à 45 906 individus en 2018/2019, suggérant ainsi un léger accroissement des effectifs au sein du dispositif. Par ailleurs, il est nécessaire de relever que ces chiffres ne prennent pas en compte les effectifs des centres de formation sous la tutelle des autres ministères sectoriels<sup>18</sup>. On notera également la prépondérance du secteur privé dans la formation professionnelle au Cameroun, soit 80% des apprenants et 79,8% de l'offre de formation en 2019/2020.

#### 3.2.2. Une forte demande d'éducation dans le primaire associée à un faible taux de transition scolaire

D'après l'UNESCO (2018) la proportion des enfants âgés d'au plus 5 ans et scolarisés dans le préscolaire est estimée à 35% en 2014 et 40% en 2016. Cela indique qu'un nombre important d'enfants accède au cycle primaire sans passer par le préscolaire. D'après les résultats de la cinquième enquête MICS, seulement 33% d'enfants dans le primaire en 2014 ont passé au

<sup>18</sup> Il s'agit en particulier : (i) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; (ii) du Ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales (MINEPIA) ; (iii) du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) ; (iv) du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) ; (v) du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC) ; (vi) du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) et (vi) du Ministère de la Justice (MINJUSTICE).

moins une année de préscolaire. Cette proportion est seulement de 3% et 5% dans l'Extrême-Nord et le Nord respectivement, contre 91% à Douala. Le préscolaire apparaît au Cameroun comme un phénomène essentiellement urbain (55,4% en urbain contre 19,5% en rural) et particulièrement les grandes villes Douala et Yaoundé (88%).

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire des enfants de 6-11 ans qui se situe en 2019 à 105,7% (contre 116,1% en 2016)<sup>19</sup>, traduit un niveau important de participation de la population d'âge considéré à l'éducation. Cependant, avec un taux d'achèvement au primaire établi à 65,5% au cours de la même année (contre 73,4% en 2016), il apparaît qu'une frange importante de cette population demeure sujette à un certain nombre de contingences qui compromettent à l'échelle nationale, la réalisation des objectifs de scolarisation primaire universelle.

S'agissant de la transition du primaire au secondaire, le taux au Cameroun se situe en moyenne à 63% sur la période 2015-2021 (MINESEC, 2022). Il renseigne sur le niveau de sélectivité du système éducatif, basée soit sur des exigences pédagogiques, soit sur des contraintes financières. En outre, dans le secondaire, le taux brut de scolarisation se situe à 47,4% en 2019 (contre 59,4% en 2016). L'achèvement scolaire pour ce niveau d'enseignement dont le taux au premier cycle est évalué à 57,8% en 2019 (contre 78,4% en 2016), met également en évidence les effets des exigences et contraintes sus-évoquées sur le développement du capital humain au Cameroun.

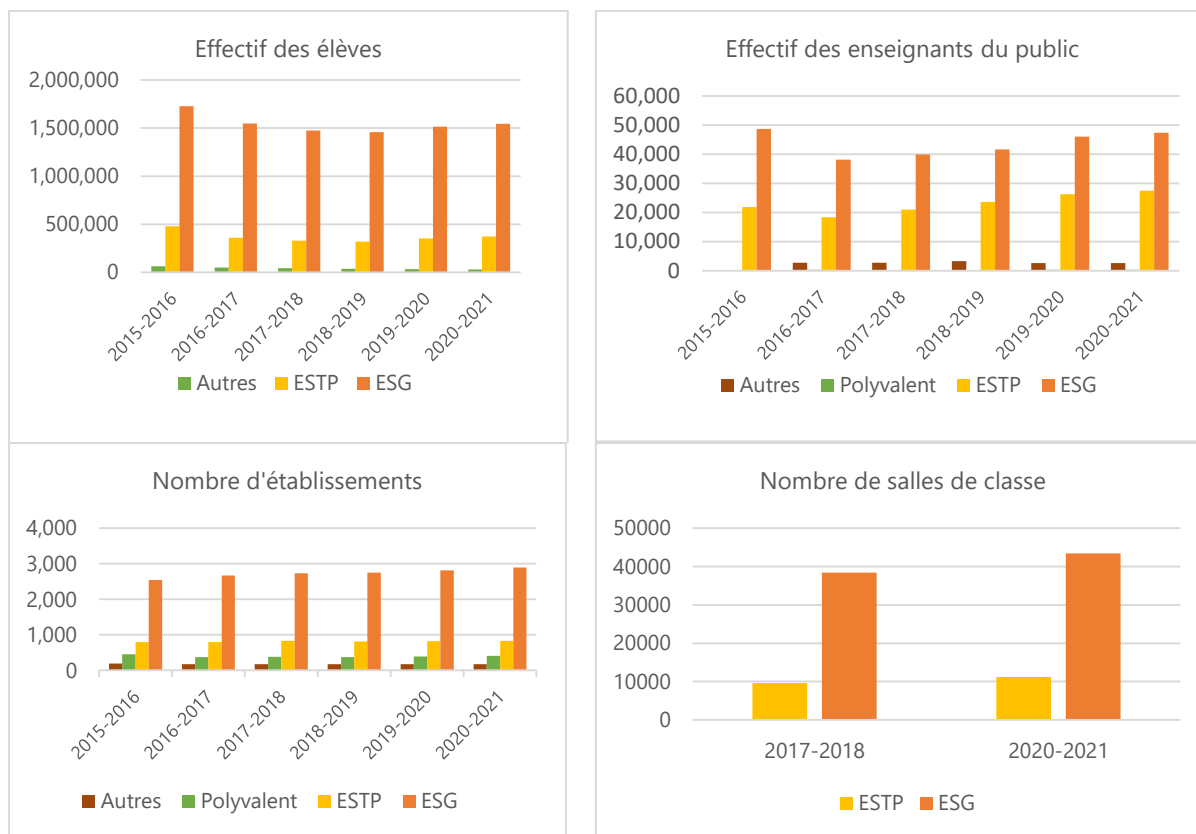
### **3.2.3. Une demande de formation dans le secondaire plus orientée vers l'enseignement général que technique**

Sur une population d'élèves du secondaire évaluée au cours de l'année scolaire 2020/2021 à 1 918 924, l'enseignement technique ne représente que 19,5% des effectifs. Cette structure est persistante depuis plusieurs années avec une proportion moyenne de l'enseignement technique entre 2015 et 2021 estimée à 19% du total des apprenants du secondaire (MINESEC, 2022). Au niveau régional, cette proportion est la plus élevée pour les régions de l'Ouest, l'Est et le Sud avec respectivement 26,8%, 26,7% et 26,2%. Le taux global de féminisation des élèves dans le secondaire est estimé en 2021 à 46,7%. Il est le plus élevé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest avec respectivement 55,7% et 52,7%. Dans l'enseignement technique, ce taux est estimé à 35,7%, les niveaux les plus élevés étant observés dans les régions de l'Est et du Centre, respectivement 39,5% et 38,8%. Cette situation serait entretenue entre autres par une offre de formation dans l'enseignement général beaucoup plus développée que dans l'enseignement technique.

---

<sup>19</sup> UNESCO, <http://data.uis.unesco.org>

**Figure 13 :** Évolution des éléments de demande et d’offre de formation dans l’enseignement secondaire au Cameroun par type d’enseignement



Source : MINESEC (2022).

La structure de la demande de formation dans le secondaire, marquée par une forte inclinaison vers l’enseignement général serait liée à la configuration de l’offre de formation elle-même orientée en grande partie vers cette modalité d’enseignement. Le coût de mise en place relativement plus élevé des établissements techniques d’enseignement secondaire, qui exige la disponibilité d’un certain nombre d’infrastructures et d’équipement spécialisés pour assurer la formation des acteurs justifierait cette orientation.

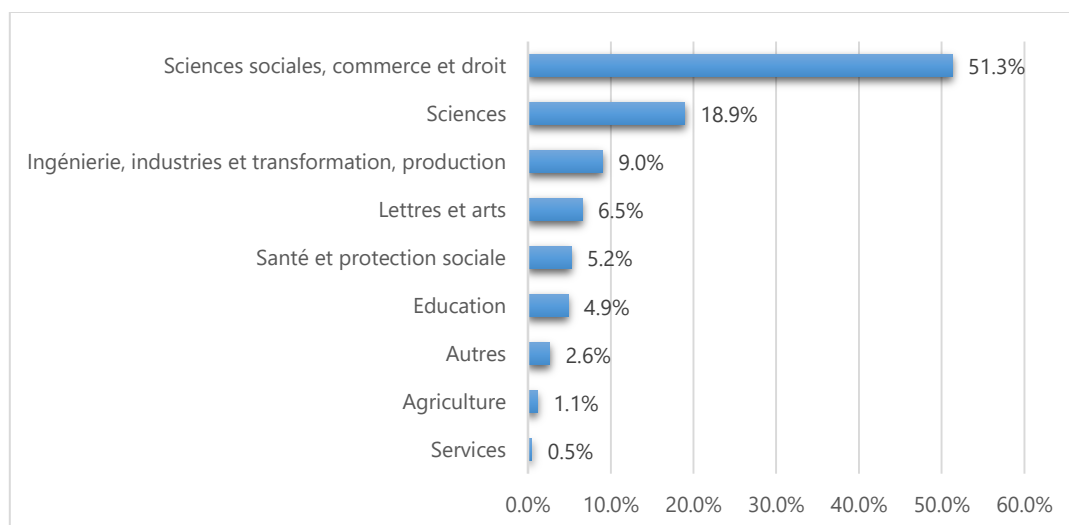
Toutefois, au sein de l’enseignement secondaire technique qui regroupe les filières industrielles et commerciales, il est à noter que les filières industrielles absorbent au cours de l’année scolaire 2020/2021, 72,4% des effectifs des apprenants (MINESEC, 2022). Ces filières concernent des domaines de formation tels que : le génie électronique, la menuiserie, la mécanique automobile, l’industrie d’habillement, etc.

### 3.2.4. Des apprenants du supérieur peu portés vers les formations en agriculture et en ingénierie

Dans l’enseignement supérieur et suivant la Classification Internationale Type de l’Éducation (CITE) 2011, la formation dans les domaines aussi bien de l’agriculture que de l’ingénierie ne mobilise qu’une faible proportion de la demande. En effet, en 2018 seulement 1,1% de la population estudiantine suit une formation en agriculture, contre 9,0% dans les filières d’ingénierie. La grande majorité des apprenants (soit 51,3% des étudiants en 2018)

s'orientent vers les sciences sociales, le commerce et le droit ; et une partie relativement importante (18,9%) suit un cursus dans le domaine des sciences (MINESUP, 2020).

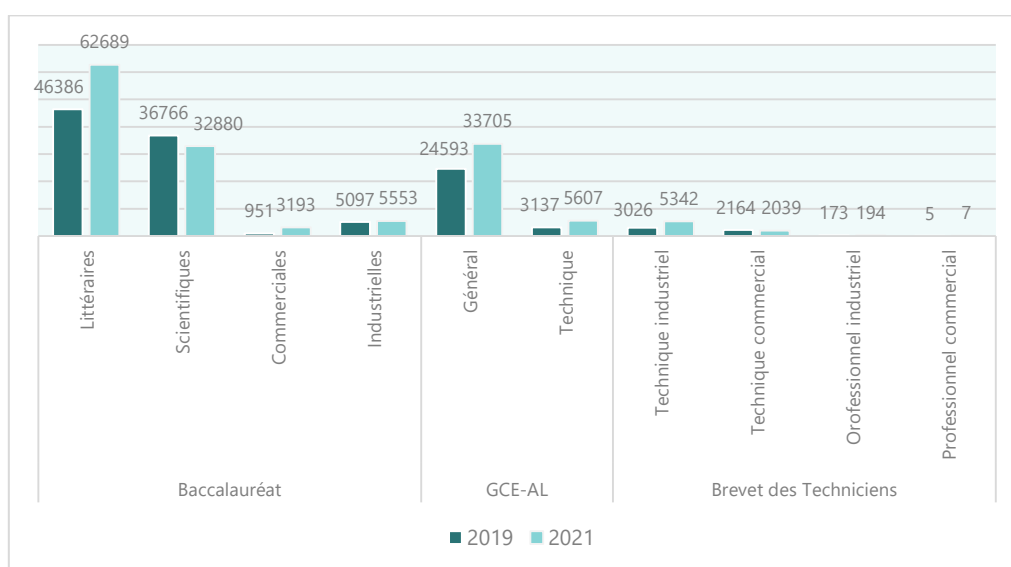
**Figure 14** : Répartition des étudiants du supérieur par domaine de formation (selon la CITE 2011)



Source : MINESUP (2020)

Cette orientation de la demande de formation dans le supérieur est liée à la configuration des diplômés de l'enseignement secondaire. Celle-ci met en évidence de manière structurelle une part importante des bacheliers émanant de l'enseignement général, et des filières littéraires en particulier. En effet, l'effectif des bacheliers est passé de 122 298 en 2019 à 154 209 en 2021. La répartition des lauréats par série révèle que ceux issus des séries littéraires dans le sous-système francophone, avec un effectif de 62 689 en 2021, représentent 41,5% du total, contre 21,7% pour les bacheliers des séries scientifiques (soit 32 880 diplômés), 2,1% pour ceux des séries commerciales (3 193 diplômés) et 3,7% pour ceux des séries industrielles (5 553 diplômés) de ce même sous-système (MINESUP, 2022a).

**Figure 15** : Répartition des bacheliers par série au Cameroun en 2019 et 2021



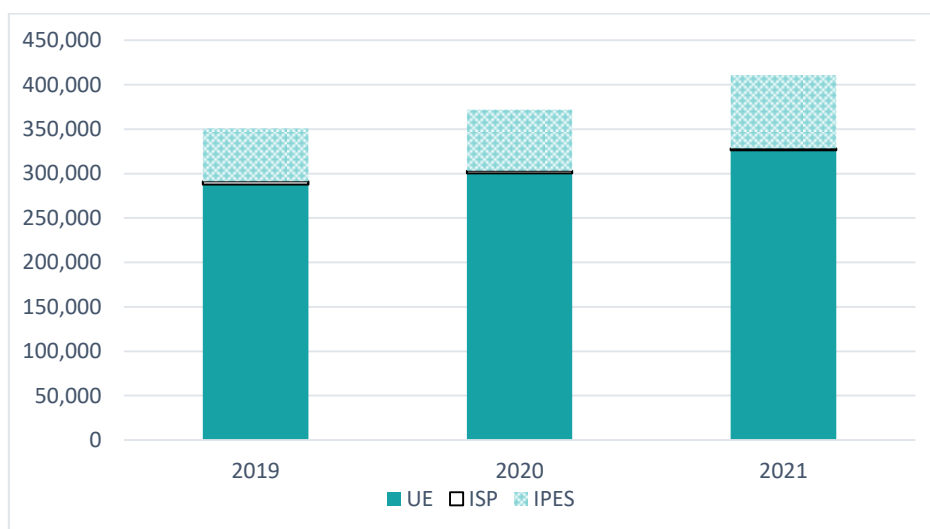
Source : MINESUP (2022)

Sous un autre angle, la faible demande des apprenants du supérieur dans les formations en agriculture et en ingénierie résulterait des contraintes liées à l'offre. En effet, au Cameroun et dans le secteur public en particulier, ces formations sont réalisées par un nombre relativement faible d'institutions, inégalement réparties sur le territoire national. En outre, l'accès y est conditionné par la réussite à un concours dédié dont le nombre de places est généralement très limité par rapport à la demande exprimée. Dans le cas des institutions privées, le coût élevé de la formation se présente comme une contrainte majeure à l'accessibilité.

Au cours de la période 2019-2021, l'effectif des étudiants dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur est passé de 350 498 à 410 739. Les Universités d'Etat (UE) en 2021 concentrent à elles seules 79,4% de cette demande de formation (326 317 étudiants) contre 20,0% pour les IPES et 0,5% pour les Institutions à Statut Particulier (ISP).

Trois principales leçons se dégagent de ce qui précède : (1) l'Etat étant le principal fournisseur de l'offre de formation universitaire est appelé à mettre en place des réformes pour favoriser plus de formation professionnelles/techniques pour favoriser une meilleure adéquation formation-emploi en particulier en adéquation avec les transformations structurelle et mieux s'aligner sur la demande du secteur privé ; (2) il y a peu d'offres au niveau des structures spécialisées ce qui commande de multiplier les structures publiques de formation et densifier l'offre ; (3) selon les données, le secteur privé semble insuffisamment mobilisé dans l'enseignement supérieur.

**Figure 16** : Évolution de l'effectif des étudiants au Cameroun par type d'institution entre 2019 et 2021



Source : MINESUP (2022)

### Encadré 12: Offre de formation dans quelques Institutions à Statut Particulier

Les établissements à statut particulier sont les institutions publiques de formation post-secondaire placées sous la tutelle technique d'autres Ministères et dont le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) assure la tutelle académique.

Institutions	Offres de formation
École Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications, des Technologies de l'information et de la Communication	<ul style="list-style-type: none"><li>- Administrateurs des Postes et Télécommunications</li><li>- Contrôleurs des Postes et Télécommunications</li><li>- Ingénieurs des Télécommunications</li><li>- Ingénieurs des Travaux des Télécommunications</li><li>- Inspecteurs des Postes et Télécommunications</li><li>- Logistique et Transport</li><li>- Management des Télécommunications</li><li>- Techniques d'Exploitation Postale</li><li>- Techniciens de Télécommunications</li></ul>
École Nationale Supérieure des Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"><li>- Génie Civil</li><li>- Génie Environnement</li><li>- Topographie-Cadastré</li><li>- Urbanisme</li></ul>
Limbe Nautical Arts and Fisheries Institute	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pêche Industrielle</li><li>- Mécanique Navale</li><li>- Technologie de Pêche</li><li>- Aquaculture</li></ul>

Source : MINESUP (2022b)

### Encadré 13: Problématique de l'éducation inclusive

Chaque individu dispose de capacités intrinsèques à développer des compétences techniques et technologiques. Mais parfois, certains sont malheureusement exclus du système éducatif et de formation en raison de leur handicap ou d'une déficience physique et/ou mentale n'ayant pourtant aucun impact sur leurs capacités cognitives. Le système éducatif gagnerait à mettre en place des mécanismes prenant en compte les situations de handicap ou de difficultés spécifiques.

Selon les lois qui encadrent l'éducation inclusive au Cameroun, les enfants à besoins éducatifs spéciaux sont définis comme ceux qui éprouvent d'importantes difficultés d'apprentissage dues à une forme de handicap. En effet, le décret n° 90-1516 du 26 novembre 1990 fixant les modalités d'application de la loi n°83/13 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées stipule que « l'éducation des enfants et des jeunes adultes handicapés doit être assurée dans les écoles ordinaires et spéciales. En cas de nécessité, les écoles ordinaires accueillant des enfants handicapés seront dotées d'enseignants spéciaux et de matériel didactique adapté aux besoins des enfants ». Dès lors, l'éducation des enfants ayant un handicap est assurée par trois types d'établissements : (i) les centres de rééducation fonctionnels ; (ii) les établissements spécialisés et (iii) les classes spéciales annexées aux écoles ordinaires.

La scolarisation des enfants handicapés dans les écoles ordinaires est encore très difficile. Les élèves handicapés sont souvent inscrits dans des écoles spéciales gérées par le Gouvernement, des ONG et des acteurs privés. Ces écoles sont placées sous l'égide du Ministère des Affaires Sociales (MINAS). L'Arrêté N°7707/A/SDT/MINEDUB/SG/DEMP du 04 août 2015 portant transformation de 68 Écoles Primaires Publiques et Écoles Primaires Publiques d'Application en Écoles Primaires Publiques et Écoles Primaires Publiques d'Application Inclusives (EPPI et EPPIA) a permis de renforcer la disponibilité de ces structures.

Toutefois, cette situation demeure aggravée par l'absence de données fiables au regard des statistiques globales sur la variété des personnes en situation d'handicap et d'autres caractéristiques de la diversité.

Cela affecte également le contexte social, économique et politique général qui confronte des situations de pauvreté, d'analphabétisme, de perte de parents, d'emprisonnement de mineurs, de travail des enfants et bien d'autres conditions d'exposition et influence le capital humain.

### 3.3 SITUATION DETAILLÉE DE LA SANTÉ ET DE LA NUTRITION

Cette section traite du capital humain en lien avec la santé et la nutrition, en se rapportant spécifiquement aux questions liées à la situation de la santé et de l'état nutritionnel des populations, l'offre et la demande de santé.

#### 3.3.1. Situation de la santé et de l'état nutritionnel des populations

##### 3.3.1.1. La persistance de nombreuses pathologies menace l'état de santé des populations

Le système de santé au Cameroun ne parvient pas encore à assurer, de manière suffisante, la promotion de la santé des populations et une prise en charge adéquate et globale des cas de maladie<sup>20</sup>. Deux grands groupes de pathologies structurent le profil épidémiologique du Cameroun à la base de ce contexte sanitaire. Il s'agit des maladies transmissibles et des maladies non transmissibles.

##### i. Les maladies transmissibles

Le Cameroun connaît depuis le début des années 2020 une baisse globale de la morbidité et une amorce de la transition épidémiologique caractérisée par une diminution de la prévalence des maladies transmissibles. Cette tendance est liée à une relative maîtrise des facteurs de risque associés à ces maladies (accessibilité à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de l'environnement immédiat) à travers des actions menées par les pouvoirs publics et leurs partenaires. Malgré cette transition épidémiologique, la prévalence et le poids des maladies transmissibles demeurent importants (MINSANTE, 2020b).

Quatre principales maladies sont ainsi concernées et jugées prioritaires. Il s'agit : du VIH/SIDA et Infections Sexuellement Transmissibles (IST), de la Tuberculose, du Paludisme et des Hépatites virales.

- La prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15 à 49 ans est passée de 5,4% en 2004 à 4,3% en 2011 pour chuter à 2,7% en 2018 (INS, 2020). Ces dernières années, l'épidémie touche de plus en plus la population féminine dans les tranches d'âge 15-19 ans et 20-24 ans. Cette infection est de nature à affecter négativement les capacités productives des populations et contribuerait à réduire les avantages en capital humain tirés de l'éducation par les cas des décès des membres de la famille éducative (enseignants, élèves, parents).
- S'agissant du taux de mortalité dû à la charge de la tuberculose, il est estimé à 25 décès pour 100 000 habitants (MINSANTE, 2020b). L'incidence de la maladie en 2021 est de 174 nouveaux cas pour 100 000 habitants<sup>21</sup>. L'analyse de cette incidence par groupe d'âge montre qu'elle est plus élevée chez les personnes de plus de 14 ans. Dans les

<sup>20</sup> Cf SND30.

<sup>21</sup> <https://www.gavi.org/fr/vaccineswork/ralentie-pandemie-lutte-tuberculose-intensifie-cameroun>.

régions fortement touchées, la tuberculose met en danger les moyens de subsistance des communautés à travers une baisse des revenus.

- Dans le cas du paludisme, en 2018 il a représenté 24% des motifs de consultation, 45% des hospitalisations et 12% des décès survenus dans les formations sanitaires du pays (PNLP, 2018). Plus de 60% des cas de maladie concernent les enfants de moins de cinq ans, la prévalence parasitaire étant de 24% en 2018 (INS, 2020). Malgré les efforts déjà consentis pour juguler cette affection, le paludisme continue d’avoir des conséquences dévastatrices sur la santé et les moyens de subsistance des populations.
- Quant à l’hépatite virale B, elle présente en 2017 un taux de prévalence de 8,3% pour la tranche d’âge 15-59 ans. Sa prévalence est significativement plus élevée chez les hommes (11,2%) que chez les femmes (5,5%) (MINSANTE, 2020a). La maladie peut avoir des conséquences économiques et sociales importantes dans les communautés. Il faut parfois plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour que les personnes convalescentes puissent retourner au travail, à l’école ou à leurs activités quotidiennes.

## **ii. Les maladies non transmissibles**

Dans ce registre, les principales maladies sont : l’Hyper Tension Artérielle (HTA), les autres affections cardiovasculaires, le diabète, les maladies rénales chroniques, les cancers, l’asthme et les affections respiratoires chroniques.

Au Cameroun, la prévalence de l’HTA est de 29,7% et celle du diabète de 6,6% en 2015 (MINSANTE, 2020b). Suivant les résultats de l’Enquête Mondiale sur le tabagisme chez les adultes (GATS, 2013), le tabagisme est un facteur de risque de plus en plus préoccupant relativement à ces maladies (INS et MINSANTE, 2014). En effet, 8,9% (soit 1,1 million) des personnes adultes consomment du tabac. S’agissant des cancers, 14 000 nouveaux cas ont été dépistés en 2012, et près de 25 000 personnes vivent avec cette maladie au Cameroun au cours de cette année (MINSANTE, 2021). Les cancers les plus fréquents sont ceux du sein (18,5%), du col de l’utérus (13,8%), de la prostate (7,3%) et du foie (3%).

L’évolution de la charge morbide liée aux maladies non transmissibles constitue pour le Cameroun, un frein notable à la réalisation des objectifs de l’agenda 2030 sur le développement durable, dont l’une des cibles porte sur la réduction d’un tiers, du taux de mortalité prématurée due à ces maladies. L’évolution de la prévalence de ces maladies est de nature à faire obstacle aux initiatives de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, en particulier du fait de la hausse des dépenses de santé qui en résultent et qui sont essentiellement supportées par les ménages. En effet, dans un contexte où une frange importante de la population dispose de faibles revenus, le coût des soins associés à la prise en charge des maladies non transmissibles épuise rapidement les ressources des ménages.

### **3.3.1.2. Les risques liés à l’eau, l’hygiène et l’assainissement**

Au Cameroun, plus de 27% des ménages n’ont pas accès à l’eau potable et seuls 10,9% de ces ménages utilisent des techniques de potabilisation appropriées de l’eau. La proportion

des ménages utilisant des sources d'eau améliorée est néanmoins passée de 68,9% à 72,9% entre 2011 et 2014.

D'après EDS 2018, « environ trois ménages sur cinq (61 %) utilisent des installations sanitaires améliorées et ce pourcentage varie de 85 % en milieu urbain à 31 % en milieu rural. Les fosses d'aisances avec dalle constituent le type d'installations sanitaires améliorées le plus fréquemment utilisé (42 %), suivi des chasses d'eau /chasses d'eau manuelles reliées à une fosse septique (13 %). Globalement, un ménage sur trois (33 %) n'utilise pas d'installations sanitaires améliorées. Il s'agit principalement de ceux qui utilisent des fosses d'aisance sans dalle/trou ouvert (32 %). Par ailleurs, 5 % des ménages n'utilisent pas du tout d'installation sanitaire ».

S'agissant de l'hygiène du milieu, la production moyenne annuelle des déchets ménagers solides est de 312 kg/an/personne avec plus de 23% directement jetés dans les rigoles ou dans la nature. Des usines implantées en plein centre urbain exposent les métropoles camerounaises à une importante pollution des cours d'eau et de l'atmosphère par des résidus toxiques.

En 2015, on a enregistré sur le plan national, près de 1 888 tonnes de déchets Industriels Toxiques et /ou dangereux (DIT) ; 21,26 tonnes de Déchets Médicaux Pharmaceutiques (DMP) et 2050,87 tonnes de (Déchets Non Dangereux (DND). Ceux issus des activités de soins étaient évalués à 55,6 tonnes par jour. Leur gestion pose un problème malgré l'existence d'un Plan National de Gestion des Déchets Hospitaliers et la réouverture de l'école de formation du génie sanitaire depuis 2007. De même le traitement des produits pharmaceutiques impropres à la consommation, (médicaments avariés, périmés et médicaments de la rue) est mal assuré. Ceci demeure une réelle préoccupation au vu des coûts liés au respect des exigences environnementales à observer lorsqu'ils doivent être détruits.

La gestion des déchets en milieu urbain (chef-lieu des régions et certains départements) est assurée par la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), mais, les quartiers enclavés ne sont pas encore desservis. Cette insuffisance de desserte est à l'origine des inondations et du développement des maladies à transmission vectorielle et celles du péril fécal. Cependant, des initiatives de pré-collecte sont en cours dans ces quartiers et sont implémentées par certaines communes d'arrondissement à travers le Projet d'Assainissement de la Ville de Yaoundé (PADY II). L'intervention des Organisations non Gouvernementales dans ce domaine est peu visible, compte tenu des moyens matériels et techniques encore limités.

### **3.3.1.3. Un état nutritionnel limité**

La malnutrition demeure un problème de santé publique et de développement au Cameroun comme dans la majorité des pays en développement. Elle affecte principalement les groupes vulnérables que sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes. Elle résulte d'une alimentation inadéquate due à des pratiques alimentaires inappropriées ou à la non-accessibilité aux ressources alimentaires (sous-nutrition) ainsi qu'à la persistance des

maladies infectieuses ou parasitaires qui se développent dans les mauvaises conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective.

La nutrition est l'un des principaux facteurs ayant une influence sur la santé de l'enfant, sa croissance optimale et son développement.

#### **Encadré 14:** Principaux concepts liés à la malnutrition

**Retard de croissance** : La taille-pour-âge est une mesure du retard de croissance linéaire et des effets cumulés de déficit de croissance.

**Malnutrition chronique** : Les enfants dont le Z-score pour la taille pour âge se situe en dessous de moins 2 écarts type (-2ET) de la médiane de la population de référence sont considérés comme trop petits par rapport à leur âge (retard de croissance) ou atteints de malnutrition chronique.

**Retard de croissance sévère** : Les enfants dont le Z-score pour la taille pour âge se situe en dessous de moins 3 écarts types (-3ET) de la médiane de la population sont considérés comme atteints de retard de croissance sévère.

**Émaciation** : L'indice poids-pour-taille mesure la masse du corps en relation avec la taille ou la longueur et décrit l'état nutritionnel actuel. Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-taille se situe en dessous de moins 2 écarts-types (-2ET) de la médiane de la population de référence sont considérés comme maigres (émaciés) ou atteints de sous-nutrition aiguë.

**Sévère émaciation** : Les enfants dont le Z-score du poids-pour-taille se situe en dessous de moins 3 écarts types (-3ET) de la médiane de la population de référence sont considérés comme sévèrement émaciés.

**Insuffisance pondérale** (évaluée au moyen du poids-pour-âge) : Le poids-pour-âge est un indice combiné de la taille-pour-âge et du poids pour-taille. Il prend en compte, à la fois, la sous-nutrition aiguë et chronique. Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-âge se situe en dessous de moins 2 écarts type (-2ET) de la médiane de la population de référence sont considérés comme présentant une insuffisance pondérale. Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-âge se situe en dessous de moins 3 écarts type (-3ET) de la médiane sont considérés comme présentant une insuffisance pondérale sévère.

**Enfants présentant un surpoids** : Les enfants dont le Z-score pour le poids-pour-taille est supérieur à 2 écarts types (+2ET) au-dessus de la médiane de la population de référence sont considérés en surpoids.

Source : INS, EDS-V 2018

#### **i. Chez les enfants de moins de 5 ans**

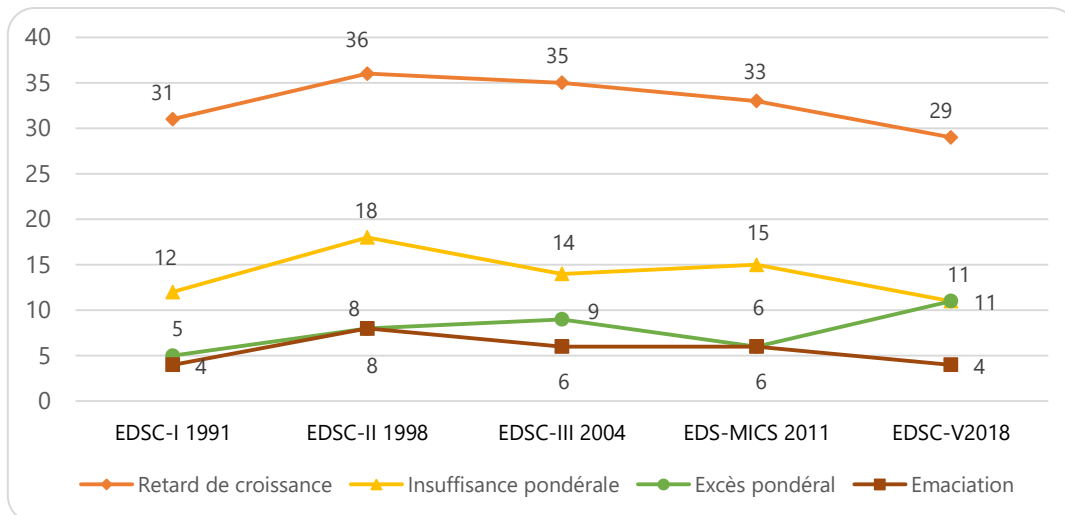
En 2018, suivant les données de la cinquième Enquête Démographique et de Santé (EDS V), au Cameroun, 29% des enfants de moins de cinq ans ont un retard de croissance ou une malnutrition chronique ; 14% des enfants présentent un retard de croissance sévère. En outre, l'émaciation touche 4% des enfants et 2% sous la forme sévère. Enfin, l'insuffisance pondérale affecte 11% des enfants de moins de cinq ans ; 3% des enfants de cette tranche d'âge ont une insuffisance pondérale sévère.

Par ailleurs, 11% d'enfants ont une surcharge pondérale. La prévalence du retard de croissance est plus élevée en milieu rural (36%) qu'en milieu urbain (20%). La proportion des enfants présentant un retard de croissance diminue avec le niveau d'instruction de la mère, passant de 39% quand la mère n'a aucun niveau d'instruction à 8% chez les enfants dont la mère a un niveau supérieur.

La dynamique des indicateurs liés à l'état nutritionnel des enfants révèle une tendance baissière depuis 1998. Le pourcentage des enfants souffrant de retard de croissance est passé

de 36% en 1998 à 29% en 2018. Des améliorations sont aussi observées au niveau de l'insuffisance pondérale qui concerne 11% des enfants en 2018 contre 18% en 1998. La proportion d'enfants atteints de l'excès pondéral est passée de 5% en 1991 à 11% en 2018. L'émaciation évolue en dents de scie. Elle était de 4% en 1991 et vaut toujours 4% en 2018. Entre ces deux dates, elle a atteint 8% en 1998 et 6% en 2011.

**Figure 17** : Tendances de l'état nutritionnel des enfants



Source : INS (2020)

## ii. Chez les femmes

Les résultats de l'EDS-V, indiquent qu'entre 1998 et 2018, le pourcentage des femmes de 15 à 49 ans présentant un état de maigreur (Indice de Masse Corporelle – IMC - inférieur à 18,5 kg/m<sup>2</sup>) a légèrement baissé, passant de 8% à 6%. Sur la même période, le pourcentage de femmes en surpoids ou obèses (IMC supérieur ou égal à 25 kg/m<sup>2</sup>) a, par contre, augmenté, de manière importante, passant de 21% à 37%. Le pourcentage de femmes de 15 à 49 ans en surpoids ou en état d'obésité augmente avec le niveau d'instruction, passant de 16% chez les femmes sans niveau d'instruction à 58% chez celles de niveau supérieur. Le pourcentage de femmes de 15 à 49 ans maigres est plus élevé en milieu rural (9%) qu'en milieu urbain (4%). Par contre, le surpoids/obésité est plus fréquent en milieu urbain (48%) qu'en milieu rural (24%).

### 3.3.2. L'offre de santé au Cameroun

#### 3.3.2.1. De l'organisation du système de santé au Cameroun <sup>22</sup>

Le système de santé au Cameroun est composé de trois sous-secteurs : (i) le **sous-secteur public** constitué des hôpitaux publics et des structures sanitaires sous-tutelle de certains départements ministériels ; (ii) le **sous-secteur privé** constitué des formations sanitaires à but non lucratif et celles à but lucratif et (iii) le **sous-secteur de la médecine traditionnelle**.

Il est organisé en trois niveaux formant une pyramide à savoir :

<sup>22</sup> Cf. Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du ministère de la santé publique, un certain nombre d'hôpitaux ont été créés ou transformés ou mutés

- **Le niveau central** constitué principalement des structures administratives centrales (cabinet du Ministre, Secrétariat d'État et général, Directions et structures assimilées), les structures de santé telles que les hôpitaux généraux, les Centres Hospitaliers et Universitaires, les Hôpitaux Centraux et assimilés, Hôpitaux gynéco-obstétriques et pédiatriques, les centres et laboratoires spécialisés (CENAME, CPC, CHRACERH, LANACOME, CIRCB, ONSP). ;
- **Le niveau intermédiaire** est constitué de 10 délégations régionales disposant chacune des hôpitaux régionaux et assimilés, des centres hospitaliers régionaux spécialisés de 2<sup>ème</sup> niveau de référence et des Centres régionaux d'approvisionnement pharmaceutique. On compte environ 15 hôpitaux régionaux dans l'ensemble des régions ;
- **Le niveau périphérique autour des districts de santé** est constitué d'environ 189 districts<sup>23</sup> de santé disposant chacun des hôpitaux de district et assimilés, les Centres de Santé Intégrés/Centre Médicaux d'Arrondissement. En 2020, on dénombrait 5966 formations sanitaires publiques et privées toutes catégories confondues (MINSANTE, 2020).

Cette organisation n'assure pas toujours une disponibilité des services sur l'ensemble du territoire. Le nombre de consultations externes par personnes et par an est passé de 3,3 en 2014 à 3,1 en 2016. La proportion de la population vivant à moins de 5 km d'un établissement de santé est estimée par la carte sanitaire du Cameroun en 2016 à 2,2 établissements pour 10 000 habitants, avec de très fortes disparités entre les régions, notamment 3,7 pour la région du Sud contre 0,92 pour la région de l'Extrême-Nord. Le nombre de lits pour 10 000 habitants est estimé à 26,5 en 2016 avec 72,9 pour le Littoral contre 5,8 pour l'Extrême-nord. Le personnel de santé pour 10 000 habitants est estimé en 2015 à seulement 6 contre 12,3 en 2013 et 10,8 en 2011.

La qualité de l'offre de santé évolue depuis plusieurs années en dents de scie. On note une amélioration de la couverture la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né et de l'adolescent par les soins anténatals qui est passée de 52,4% en 1998 à 58,8% en 2014 avec une légère baisse entre 2011 et 2014. Le pourcentage des naissances vivantes assistées par du personnel de santé qualifié a augmenté entre 2004 et 2014 passant de 61,8% à 64,7%. La couverture par les soins postnataux s'est améliorée pour ce qui est de la mère entre 2011 et 2014. Le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de diarrhée et ayant reçu une Solution de Réhydratation Orale (SRO) a baissé de 21,9% en 1998 jusqu'à 15,8% en 2014. La couverture vaccinale a augmenté passant de 48% en 2004, à 53% en 2011, et à 75% en 2014, le BCG particulièrement ayant atteint les 92% en 2014.

En ce qui concerne le VIH/Tuberculose, la couverture par le traitement antirétroviral des patients atteints du VIH a connu une chute entre 2012 et 2014, soit 46,6% contre 27%. Par contre, depuis 2014, on observe une progression régulière pour atteindre 42,5% en 2017. La

<sup>23</sup> Les districts de santé en 2023 sont au nombre de 203.

couverture par le traitement de deuxième intention pour les cas résistant de tuberculose a augmenté entre 2014 et 2015 passant de 39% à 55% et diminué légèrement en 2016, soit 53%.

Pour ce qui est des maladies courantes, le pourcentage de cas de paludisme confirmé ayant reçu un traitement antipaludique de première intention a baissé passant de 38% en 2016 à 28,1% en 2017. La couverture des Maladies Tropicales Négligées (MTN) connaît des évolutions variables mais avec une tendance à la baisse. Il s'agit notamment des helminthiases, la schistosomiase, l'onchocercose et la filariose lymphatique.

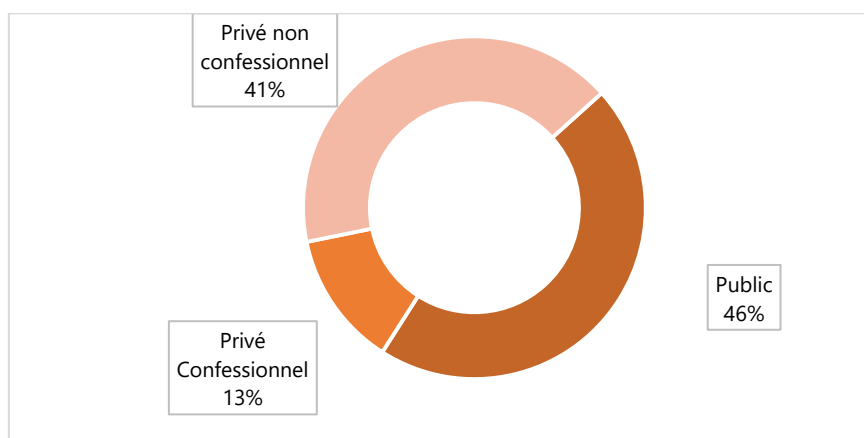
### 3.3.2.2. Une offre de soins insuffisante et inégalement répartie sur le territoire

L'offre de soins est présentée à travers trois composantes, à savoir : les infrastructures sanitaires, les équipements médicaux et les ressources humaines.

#### i. Infrastructures sanitaires

Malgré les efforts réalisés par l'État et ses partenaires dans la mise en place des infrastructures sanitaires, l'on note une insuffisance et une répartition inégale des formations sanitaires à travers le pays. En effet, la carte sanitaire du Cameroun indique que le nombre de formations sanitaires est passé de 4 034 en 2014 à 6 202 en 2019 (MINSANTE, 2019). Au niveau national, cette offre en infrastructures de santé correspond à un ratio de 4 255 habitants pour une formation sanitaire.

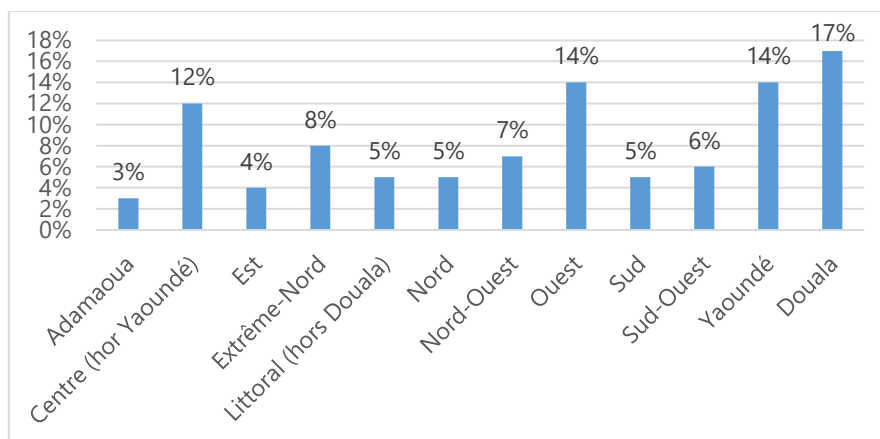
Figure 18 : Répartition des formations sanitaires au Cameroun suivant leur statut



Source : MINSANTE, 2019

Du point de vue de la répartition spatiale des infrastructures sanitaires, il existe un déséquilibre interrégional avéré. En effet, les formations sanitaires sont concentrées dans les grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé qui représentent 31% de l'offre totale. Par contre, les régions de l'Adamaoua et de l'Est sont les moins dotées en infrastructures sanitaires, avec seulement 7% du total des formations sanitaires.

Figure 19 : Répartition des formations sanitaires<sup>24</sup> au Cameroun par région



Source : MINSANTE, 2019

En outre, en termes de densité par rapport à la population, l'Extrême-Nord est la région la moins couverte avec près de 1 formation sanitaire pour 10 000 habitants en 2019, suivie du Nord avec environ 1 formation sanitaire pour 9 523 habitants. Les régions du Sud et de l'Ouest enregistrent les couvertures les plus importantes du pays, avec respectivement 1 formation sanitaire pour 2 602 habitants et 1 pour 4 274 habitants (MINSANTE, 2020).

Si on se limite aux formations sanitaires publiques, le ratio est estimé à 1 formation sanitaire pour 8 690 habitants. Le Littoral enregistre le niveau le plus élevé, soit 1 formation sanitaire pour 17 071 habitants, suivi de l'Extrême-Nord (1 formation sanitaire pour 11 706 habitants) et le Nord (1 formation sanitaire pour 10 965 habitants). Les régions du Sud et de l'Ouest, avec respectivement 1 formation sanitaire pour 3 798 habitants et 1 formation sanitaire pour 4 704 habitants (MINSANTE, 2020) enregistrent les couvertures les plus importantes.

## ii. Équipements médicaux

Les formations sanitaires au Cameroun sont caractérisées par une insuffisance qualitative et quantitative du plateau technique qui limite le recours aux services de santé (MINSANTE, 2020b). En effet, le plateau technique dans les hôpitaux de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégorie<sup>25</sup> sont pour la plupart en état de dégradation, faute de maintenance (op. cit.). Ces hôpitaux offrent des soins spécialisés sans différenciation et dans la concurrence, mais ne sont pas régulièrement évalués. Par ailleurs, le rôle de structures d'appui et de référence qu'ils sont sensés jouer pour les autres formations sanitaires de catégories inférieures n'est que faiblement assuré. De plus, les laboratoires de référence sont insuffisants et leurs modalités d'accréditation ne sont pas définies.

<sup>24</sup> Cette répartition exclu les hôpitaux de référence du pays.

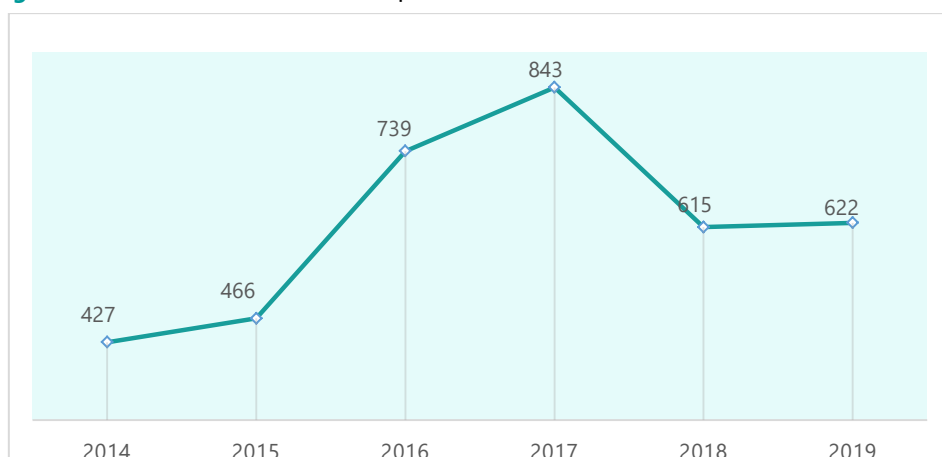
<sup>25</sup> Selon la classification des formations sanitaires du Cameroun, les établissements de catégories 1 et 2 se situent au niveau central. Ils délivrent des prestations de soins de santé spécialisées et de haut niveau, constituent des structures d'application pour le personnel technique et administratif et contribuent à la promotion de la recherche opérationnelle en santé ainsi qu'au rayonnement scientifique. Les établissements de 3<sup>e</sup> catégorie concernent les institutions de niveau régional ou de type associatif qui viennent en appui aux activités du Ministère de la Santé publique.

### iii. Ressources humaines

Bien que le nombre de ressources humaines dans le domaine de la santé au Cameroun se soit accru au fil du temps, les besoins demeurent importants. En effet, depuis le début des années 2000, d'importants efforts ont été déployés en vue de renforcer les capacités de formation dans les filières médicales. Dans ce cadre, l'on observe une augmentation du nombre de facultés de médecines, ainsi qu'une diversification des filières médico-sanitaires au sein du pays. Cela a donné lieu à une évolution à la hausse du nombre de diplômés en médecine générale qui est passé de 427 en 2014 à 843 en 2017, malgré un léger recul observé par la suite (MINSANTE, 2020b).



Figure 20 : Évolution du nombre de diplômés en médecine au Cameroun entre 2014 et 2019



Source : MINSANTE (2020)

De manière générale relativement au personnel de santé, suivant les données 2017 de l'enquête régionale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur les ressources humaines, il ressort que le Cameroun dispose d'un effectif de 27 978 personnels de santé. Cela correspond à une densité de 11,5 pour 10 000 habitants et se traduit par un ratio de 1,5 médecin pour 10 000 habitants et 10 infirmiers pour 10 000 habitants. Ce niveau des ressources humaines est largement en deçà de celui observé en Afrique subsaharienne en général et au sein des pays d'Asie du Sud où le ratio médecins pour 10 000 habitants se situe en 2017 respectivement à 20 et 90<sup>26</sup>, tandis que celui des infirmiers et sage-femmes pour 10 000 habitants s'établit à la même période respectivement à 10 et 20.

Du point de vue de la répartition de ce personnel suivant le statut des formations sanitaires, il ressort qu'en 2019, les formations sanitaires privées à but lucratif ont en moyenne plus de

<sup>26</sup> <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.MED.PHYS.ZS>

personnel de santé que celles du secteur public, respectivement 35 et 29 par formation (MINSANTE et IFORD, 2019). Ce ratio est le plus élevé dans le Sud-Ouest et l'Adamaoua avec respectivement 47 et 33 personnels par formation sanitaire. Considérant la dotation relativement faible de ces régions en formations sanitaires, il en ressort un déséquilibre et des disparités interrégionales dans la répartition des ressources humaines par rapport aux infrastructures.

**Tableau 14:** Nombre moyen de personnel de santé employé par type de formations sanitaires et par région en 2018 au Cameroun

Régions	Statut des formations sanitaires			Total
	Public	Privé lucratif	Privé non lucratif	
Adamaoua	14	79	8	<b>33</b>
Centre (hors Yaoundé)	27	5	6	<b>23</b>
Est	19	10	7	<b>16</b>
Extrême-Nord	20	20	9	<b>20</b>
Littoral (hors Douala)	19	16	9	<b>16</b>
Nord	20	8	8	<b>19</b>
Nord-Ouest	26	15	12	<b>23</b>
Ouest	23	14	7	<b>19</b>
Sud	27	5	38	<b>28</b>
Sud-Ouest	32	98	11	<b>47</b>
Douala	64	11	11	<b>29</b>
Yaoundé	66	29	8	<b>30</b>
<b>Ensemble</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>26</b>

Source : MINSANTE et IFORD (2019).

Dès lors, malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics en termes de formation des ressources humaines du secteur de la santé, les besoins demeurent très importants. La stratégie sectorielle de la santé a évalué pour l'année 2020 ces besoins à environ 8 560 personnels<sup>27</sup> répartis comme suit : (i) 512 médecins spécialistes ; (ii) 155 médecins généralistes ; (iii) 102 pharmaciens ; (iv) 52 chirurgiens-dentistes ; (v) 113 ingénieurs médico-sanitaires ; (vi) 538 sage-femmes ; (vii) 729 infirmiers supérieurs ; (viii) 1437 infirmiers diplômés d'État ; (ix) 2074 techniciens médico-sanitaires ; (x) 1 088 agents techniques médico-sanitaires ; (xi) 1 645 aide-soignant généralistes et (xii) 115 agents de santé communautaires.

### 3.3.3. La demande de santé au Cameroun

#### 3.3.3.1. Une dynamique croissante de la demande de soins de santé

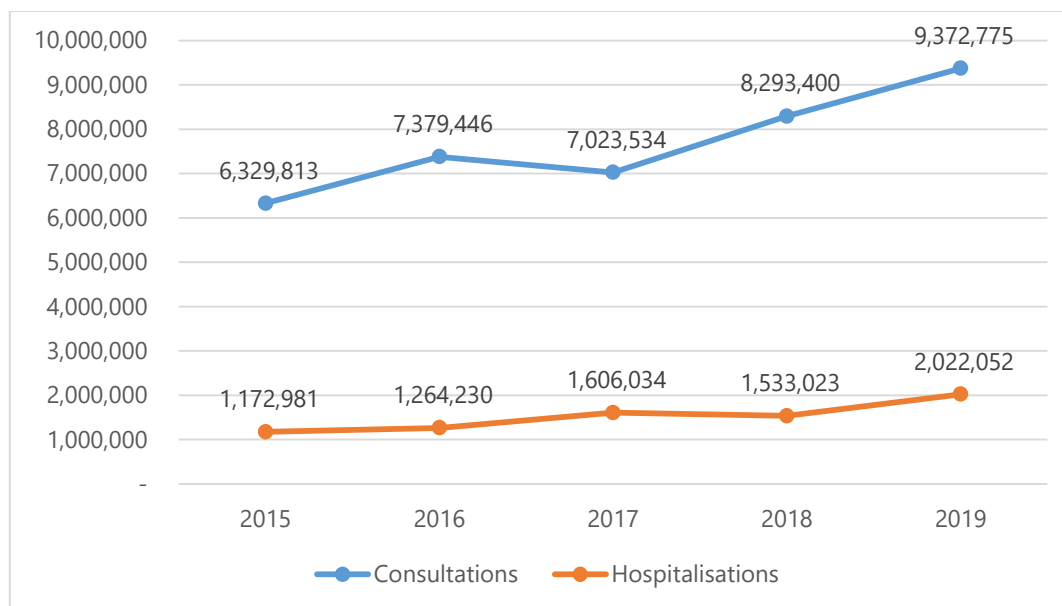
La demande de soins de santé fait intervenir les concepts de besoin et d'utilisation des services de santé. Elle est proportionnelle à l'intensité de l'exposition aux maladies, c'est-à-dire la morbidité globale.

<sup>27</sup> Ces besoins ne prennent pas en compte les pertes qui sont causées par les départs en retraite, les décès, les migrations des professionnels de santé, etc.

En 2019, 9,3 millions de consultations ont été rapportés à travers le Système National d'Informations Sanitaires (DHIS2) pour un nombre de cas d'hospitalisation toutes causes confondues évalué à 2 millions de cas<sup>28</sup>. Cela correspond à une proportion de d'environ 40% de la population totale qui a consulté en 2019 et 6% de la population qui a été hospitalisée.

Par rapport à l'année 2015, le nombre de cas de consultations a progressé de 48% en 2019, contre 72% pour les cas d'hospitalisation ; toutes choses qui traduisent un accroissement de la pression exercée sur les formations sanitaires en termes de demande de soins.

**Figure 21** : Évolution du nombre de consultations et d'hospitalisations dans les formations sanitaires au Cameroun entre 2015 et 2019



Source : MINSANTE, 2019.

Par ailleurs, il est à noter que le paludisme constitue l'un des principaux motifs de consultations dans les formations sanitaires ainsi que l'une des causes majeures d'hospitalisation. En effet, en 2019, la proportion des consultations associées à cette pathologie est de 24% tandis que celle des hospitalisations relatives au paludisme grave est de 62%<sup>29</sup>.

### 3.3.3.2. Une demande déterminée par l'attractivité des formations sanitaires

En 2019, les formations sanitaires publiques dont le poids dans l'offre de soins au niveau national est de 46% ont accueilli 55% de l'ensemble des consultations, contre 60% des cas d'hospitalisation. Quant aux formations sanitaires privées confessionnelles leur poids dans l'offre de soins se situe à 13%, cependant elles ont accueilli 28% de l'ensemble des consultations au cours de la même année. S'agissant des formations sanitaires privées non confessionnelles, avec un poids de 41% dans l'offre de soins, elles ont accueilli 17% de l'ensemble des consultations en 2019.

<sup>28</sup> MINSANTE : profil de l'offre et de la demande de quelques soins et services, 2019.

<sup>29</sup> Op. cit.

Cette orientation différenciée de la demande de soins de santé selon le type de formation sanitaire s'expliquerait par leur niveau d'attractivité respective (MINSANTE, 2019). Les formations sanitaires privées confessionnelles seraient ainsi jugées plus attractives avec un nombre moyen de cas de consultations par établissement évalué à 3 255 cas, contre 1 807 et 627 respectivement pour les formations sanitaires publiques et les formations sanitaires privées non confessionnelles<sup>30</sup>.

### **3.3.3.3. Une demande de soins de santé associée à un fardeau financier pour les ménages**

Suivant les données des Comptes Nationaux de la Santé (CNS), les paiements directs des ménages<sup>31</sup> dans le cadre des dépenses courantes de santé au Cameroun se situent à 631 milliards FCFA. Pour un total de dépenses courantes de santé évalué à 874 milliards FCFA, cela correspond à une part de dépenses supportée par les ménages équivalent à 72,2% du total des dépenses courantes de santé. Ce poids se situe largement au-dessus de la moyenne en Afrique Sub-Saharienne établie à 34% en 2019<sup>32</sup>. Rapportées par habitant, les dépenses courantes de santé des ménages sont évaluées en 2019 à environ 27 000 FCFA dans un contexte où le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est établi depuis 2014 à 36 270 FCFA<sup>33</sup>.

Lorsqu'elles représentent une part importante du revenu des ménages, les dépenses de santé sont de nature à entraîner des dépenses dites catastrophiques. Les CNS révèlent ainsi qu'en 2019, 4,7% de la population dépense annuellement 40% de leur revenu pour les soins de santé, pour un seuil tolérable estimé entre 15% et 20%. En outre, plus de la moitié de ces dépenses de santé est consacrée à l'achat des produits pharmaceutiques hors des formations sanitaires.

Depuis plusieurs années, le Gouvernement subventionne certains services et soins en vue de promouvoir leur accessibilité. L'on dénombre ainsi plus de 33 dispositifs de gratuité et de subvention opérationnels, notamment : la prise en charge du paludisme pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes ; la dispensation des antirétroviraux pour les personnes vivant avec le VIH, etc. Afin de stimuler la demande en soins de santé et promouvoir la mutualisation du risque maladie, des mécanismes de financement innovants sont actuellement en expérimentation tels que le : chèque santé, User fees, etc.

---

<sup>30</sup> Source : nos calculs à partir des données du Système National d'Informations Sanitaires du MINSANTE.

<sup>31</sup> Il s'agit des fonds collectés directement par les formations sanitaires auprès des patients et qui sont réutilisés comme recettes affectées par ces dernières.

<sup>32</sup> MINSANTE, Comptes Nationaux de la Santé, 2019.

<sup>33</sup> A la suite de sa revalorisation en 2014, le SMIG a connu une évolution à la hausse en 2023 et 2024 pour se situer respectivement à 41 875 FCFA et 43 969 FCFA.

### 3.4 SITUATION DU CAPITAL SOCIAL ET CULTUREL

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO, 1982) appréhende la culture dans son sens le plus large comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture occupe de plus en plus une place centrale dans l'évolution du monde contemporain à travers notamment ses rapports intra et inter territoriaux avec les sociétés, ainsi que les pratiques qui se développent et s'étendent à la faveur des mutations technologiques mondiales (Hayer, 2012). Du point de vue de la formation du capital humain au Cameroun, cette ressource apparaît comme une dimension du capital social et se présente aussi bien comme une opportunité qu'un défi.

#### 3.4.1. La culture et le capital social : des vecteurs du développement du capital humain

Le Cameroun se caractérise par une forte diversité ethnique. En effet, ce pays d'une superficie de 475 650 Km<sup>2</sup> abrite près de 230 composantes ethniques d'effectifs variables qui se distinguent les unes des autres par leur rattachement à un terroir d'origine (Kengne Fodouop, 2010). En outre, sur le plan linguistique, le pays chevauche une ceinture transversale de fragmentation majeure et ses 230 langues appartiennent à presque toute la famille bantoue, semi-bantou, adamaoua-oubanguienne, nilo-saharienne, tchadique, ouest atlantique, sémitique qui se partagent le continent africain.

Ce profil culturel met en évidence la diversité et la richesse des valeurs et des savoirs que partagent les différentes communautés constitutives de la nation et qui concourent à bâtir le capital humain. Or l'identité culturelle est une richesse stimulante qui accroît les possibilités d'épanouissement des peuples en les incitant à se nourrir de leur passé, à accueillir les apports extérieurs compatibles avec leurs caractéristiques propres et à continuer ainsi le processus de leur- propre création (Diboma, 2015).



### **Encadré 15:** La culture dans les expériences de développement des pays asiatiques

La plus étonnante histoire à succès de développement économique viendrait de l'Asie de l'Est ; lancée à partir du Japon, elle a dessiné un gigantesque croissant de prospérité jusqu'aux pays de l'Asie du Sud-Est. On a souvent mis en avant, pour expliquer ce mouvement, le rôle de la culture asiatique, en particulier de la tradition confucéenne encourageant : discipline, travail acharné, frugalité, respect de l'autorité et passion pour l'éducation. Mais le Confucianisme n'est pas seul en cause ; il faut compter également avec le Bouddhisme et le Shintoïsme. Ainsi, si les succès économiques asiatiques peuvent être expliqués par la culture, même partiellement, les implications pratiques en sont immenses. A titre illustratif, dans la perspective de voir si le modèle asiatique peut être appliqué par d'autres pays, une recherche a été entreprise sur la diaspora chinoise (cinquante millions de personnes). Il en ressort que dans la mesure où la grande majorité des entreprises chinoises de la diaspora relèvent de la propriété familiale, la culture familiale renforce le dévouement, l'oubli de soi, le pragmatisme discret, la cohésion et la souplesse de leur personnel. Cela a également des conséquences sur la taille de l'entreprise : la plupart d'entre elles sont de petite taille.

Au cours du siècle écoulé, nombre d'observateurs, parmi les économistes, les sociologues, les historiens, se sont interrogés sur les inégales capacités de développement dont les peuples semblent pourvus. Pour en rester à des pays qui se trouvaient à des niveaux comparables à la fin de la seconde guerre mondiale, tous rangés alors parmi les nations du tiers-monde, il est à noter que cinquante ans plus tard, bon nombre de pays d'Asie ont réussi leur décollage économique. En effet, après le Japon, premier pays asiatique à s'être lancé (révolution Meiji, 1867-1868) dans la voie de l'économie moderne et y avoir brillamment réussi, il y eut dans les années 80 la croissance à deux chiffres des cinq petits dragons (Hong-Kong, Singapour, Taiwan, Corée du Sud, Thaïlande) dont certains ont atteint le niveau de richesse occidentale. L'explication à ce succès pourrait puiser dans les travaux de Max Weber et Ernst Troeltsch sur le rôle du christianisme dans le développement économique occidental. Ainsi, tout comme la religion a joué un rôle positif dans le développement économique en Europe, la conjonction de deux religions – le confucianisme et le bouddhisme, aurait contribué de la même manière à l'essor économique de plusieurs pays asiatiques, le Japon en premier.

La culture influence profondément la façon dont les individus se perçoivent, perçoivent les limites imposées par la société et la place qu'ils y occupent. Ces perceptions sont souvent intériorisées et difficile à exprimer clairement, mais elles se révèlent dans les comportements. Les sociétés asiatiques sont fondamentalement collectivistes, c'est-à-dire que les droits de l'individu sont subordonnés à ceux du groupe, un mode de fonctionnement considéré nécessaire au maintien de l'ordre social. Ce mode de pensée, enraciné dans le confucianisme, le bouddhisme et l'islam, contraste fortement avec l'individualisme occidental.

*Source* : Diboma (2015)

Cependant, la diversité culturelle du Cameroun se présente comme un défi à relever pour favoriser non seulement le développement du capital humain, mais aussi garantir le développement équilibré du pays à l'échelle territoriale. En effet, un certain nombre de pratiques culturelles néfastes au développement du capital humain sont courantes dans le pays ; elles constituent un danger notamment pour la santé de la femme et une violation de ses droits fondamentaux. C'est le cas notamment des mariages d'enfants et mariages forcés, du phénomène de « Money Women » où les filles sont données en mariage depuis leur conception, des mutilations génitales féminines, des rites de veuvage avilissants ; du lévirat et sororat qui bien qu'interdits par la loi, sont encore prégnants dans certaines communautés.

Ce contexte serait à la base des disparités qui prévalent en termes de scolarisation et de promotion de la santé des populations, où il ressort que certaines communautés se situent en retrait par rapport au développement du capital humain.

Relativement au capital social, selon Bourdieu (1980), il renvoie à l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance. Il regroupe les relations et les réseaux d'entraide qui peuvent être mobilisés à des fins socialement utiles. Cette forme de capital apparaît ainsi comme propriété de l'individu et d'un groupe, à la fois stock et base d'un processus d'accumulation qui permettra aux personnes bien dotées au départ de mieux se situer dans la compétition sociale (op. cit).

Au Cameroun, le capital social est valorisé à travers un certain nombre d'initiatives qui puisent dans le contexte culturel et se traduisent par des actes de solidarité au sein des communautés. En effet, dans la société traditionnelle africaine et camerounaise en particulier, la famille a une signification culturellement importante en ce sens qu'elle est le centre, sinon le noyau de la communauté (Nguimfack *et al.*, 2010), et son mode de fonctionnement est régi par le principe de la solidarité et de la vie en communauté. Elle constitue alors un cadre parfaitement adapté au développement de ses membres, surtout de l'enfant. Dès sa naissance, celui-ci est inséré dans un réseau relationnel qui déborde largement le cadre de la famille nucléaire, et il est pris en charge par la fratrie et la communauté (Collomb, 1965). « L'enfant n'est l'enfant de personne, il est celui de tous ». Cette sagesse africaine trouve ainsi son application dans les rapports sociaux au Cameroun, dans les cas d'assistance mutuelle dans les cas de maladie et même en ce qui concerne la prise en charge de l'éducation des enfants.









### **3.4.2. Les médias de masses : une surexposition à risque**

Au fil des années, et à la faveur du développement technologique, les médias de masse ont eu un rapport privilégié avec les populations, dont celles d'Afrique sub-saharienne et du Cameroun en particulier. En effet, suivant les résultats de l'Africascope<sup>34</sup>, en 2021, 89% des Camerounais âgés de 15 ans et plus ont regardé la télévision de façon quotidienne, avec un temps d'exposition moyen de 4 heures 44 minutes, soit 48 minutes de plus que la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne considérés. S'agissant de la radio, le nombre d'auditeurs quotidiens au Cameroun se situe à 45% de la population, pour une durée moyenne d'écoute d'environ 2 heures par jour.

---

<sup>34</sup> Mesure d'audience radio et télévision en Afrique Sub-saharienne, basé sur une étude qui couvre les principales villes de huit pays d'Afrique sub-saharienne dont le Cameroun.  
<https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2021-africascope-2021>

**Tableau 15** : Consommation de télévision en 2021 par les populations de 15 ans et plus en Afrique sub-saharienne

	 RDC	 GABON	 REP DU CONGO	 COTE D'IVOIRE	 CAMEROUN	 SENEGAL	 BURKINA FASO	 MALI
<b>TELESPECTATEURS QUOTIDIEN</b>	<b>95%</b>	<b>94%</b>	<b>91%</b>	<b>89%</b>	<b>89%</b>	<b>89%</b>	<b>87%</b>	<b>81%</b>
<b>DUREE D'ECOUTE</b>	<b>3h51</b>	<b>4h55</b>	<b>4h26</b>	<b>4h02</b>	<b>4h44</b>	<b>3h51</b>	<b>3h15</b>	<b>2h32</b>
<b>CHAINES LE PLUS REGARDEES</b>	1. Novelas TV 2. Moliere TV 3. TV5 Monde	1. Novelas TV 2. Canal + Sport 3. A+	1. Novelas TV 2. A+ 3. TV5 Monde	1. Novelas TV 2. RTI 1 3. A+ Ivoire	1. Equinoxe TV 2. Novelas TV 3. Canal2	1. Novelas TV 2. SEN TV 3. Novelas TV	1. BF1 2. TNB 3. Novelas TV	1. ORTM 2. Cheriffa TV 3. Novelas TV

Source : Africascope, 2021

Dans le cas des enfants âgés de 4 à 14 ans, pour un échantillon constitué d'enfants résidant dans quatre pays d'Afrique sub-saharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal et République Démocratique du Congo), 91% d'entre eux regardent la télévision de manière quotidienne en 2021. L'exposition moyenne est d'environ 4 heures par jour au cours de cette année (soit une augmentation de 54 minutes par rapport à 2020). Cette exposition augmente en fonction de l'âge. Ainsi, les enfants âgés de 4 à 6 ans regardent la télévision pendant 3 heures 41 minutes en moyenne chaque jour, contre 4 heures 04 minutes et 4 heures 29 minutes respectivement pour les enfants de 7 à 10 ans et ceux de 11 à 14 ans. En outre, près d'un enfant sur cinq (21%) a accès à Internet. Ils sont 11% à se connecter au moins une fois par semaine et l'accès se fait majoritairement via le téléphone mobile (81%)<sup>35</sup>.



Cependant, cette large exposition des populations aux médias, en particulier en ce qui concerne les enfants, n'est pas sans conséquence sur leur développement psychosocial. En effet, dans les pays d'Afrique sub-saharienne concernés par l'Africascope, 37% des parents estiment que leurs enfants ont déjà été exposés à des images violentes ou non adaptées à leur âge à la télévision ou sur internet<sup>36</sup>. Le contact prolongé des enfants avec les écrans, au-delà de renforcer leur exposition à des contenus inadaptés, constitue un risque certain pour leur santé physique et leur développement cognitif. En effet, selon Dennison *et al.* (2002), chaque heure de plus passée devant la télévision, accroît le risque de surpoids chez les enfants. Par ailleurs, chaque heure quotidienne de plus passée à regarder la télévision avant l'âge de trois ans est associée à une légère baisse des performances en termes d'expression orale à l'âge de six ans (Zimmerman *et al.*, 2007). D'autres risques associés à l'immersion des populations dans les médias, télévision et internet en particulier concernent les perturbations du sommeil (Guram et Heinz, 2018) avec leurs conséquences néfastes sur la santé humaine.

<sup>35</sup> <https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2022-africascope-kids-2021>

<sup>36</sup> Op. cit.

### 3.4.3. Citoyenneté et patriotisme

La force motrice pour tout changement politique, où le citoyen est au centre de toute prise de décision politique est l'exigence et l'extension de la participation de la majorité de la population à la prise de décision politique.

L'appropriation de la notion de citoyenneté par les populations camerounaises est rendue difficile du fait d'un manque d'intérêt et d'une incompréhension des enjeux et de l'importance de la question de citoyenneté. Ceci est le résultat de nombreux facteurs qui au fil du temps engendrent une rupture graduelle entre lesdites populations et l'Etat. C'est ce qui justifie la nécessité de renforcer l'éducation civique qui s'impose de nos jours au Cameroun au regard de la montée de l'incivisme, de l'immoralité et à la crise des valeurs de paix, de travail, de solidarité et de transparence.

Car, il convient de relever que le concept de citoyenneté est composite et comporte un élément civil, un élément social et un élément politique.

L'élément civil renvoie aux droits nécessaires à la liberté de l'individu, à savoir la liberté d'expression et la croyance religieuse, le droit à la propriété, le droit de passer des contrats, ainsi que le droit à la justice. L'élément social quant à lui englobe tous les droits allant du droit minimal au bien-être et à la sécurité économique, à celui de pouvoir partager pleinement l'héritage social et de vivre une vie civilisée selon les normes en vigueur dans la société. L'élément politique se réfère au droit de participer au pouvoir politique, en tant que membre d'un corps investi d'autorité politique ou en tant qu'électeur des membres de ce corps.

Le Cameroun regorge d'un nombre important de partis politiques, d'associations, de syndicats, d'organisations et d'institutions qui doivent constituer des sphères par excellence de l'expression et de la formation du citoyen. Selon les chiffres du PNUD<sup>37</sup>, on estime à un peu plus de 40000 les Organisations de la Société Civile, près de 317 partis politiques parmi lesquels se trouvent le RDPC parti au pouvoir, le SDF, PCRN, MP, le MRC, l'UNDP, l'UDC, l'UPC, l'AFP, le MDR, l'UMS, le CPP.... Ces espaces ont pour mission de favoriser la bonne gouvernance à travers le contrôle de l'action publique, de former les citoyens et l'opinion publique sur les méthodes de revendication des intérêts individuels ou communs menacés et de mener des plaidoyers auprès des gouvernants.

En fonction des différentes sphères, les citoyens ont des objectifs différents : dans les syndicats par exemple, les citoyens viennent défendre leurs droits minimums, dans les partis politiques, certains adhèrent pour défendre une cause et d'autres pour le positionnement social et le gain. Par ailleurs, la question « je m'engagerais dans un groupe de la société civile pour ... » dans le cadre de l'étude sur Les jeunes et la politique au Cameroun, menée en 2011 par la Friedrich Ebert Stiftung, indique que 52,5% des jeunes s'engageraient pour apporter des changements dans leur cité, leurs localité ou leur communauté ; 29,7% pour effectuer un

---

<sup>37</sup> Chiffres publiés dans l'ouvrage : Société civile et engagement politique au Cameroun : Enquêtes, analyses, enjeux et perspectives, Grande Palabre, éditions Samory, 2015, P22

changement politique au niveau national ; 10,3% pour défendre leurs intérêts personnels ; 7% ont des choses plus importantes à faire et 0,5 % ne se sont pas manifestés. Cette illustration démontre qu'il existe un potentiel d'engagement citoyen des jeunes ayant pour visée la participation à des causes d'intérêt général.

Ce qui a pour finalité d'inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations en vue de faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques et éthiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation ; de promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêt communautaire et susciter davantage leur engagement aux activités de volontariat ; de susciter l'engagement des populations surtout les jeunes, dans les missions de services civiques et de réarmement moral .

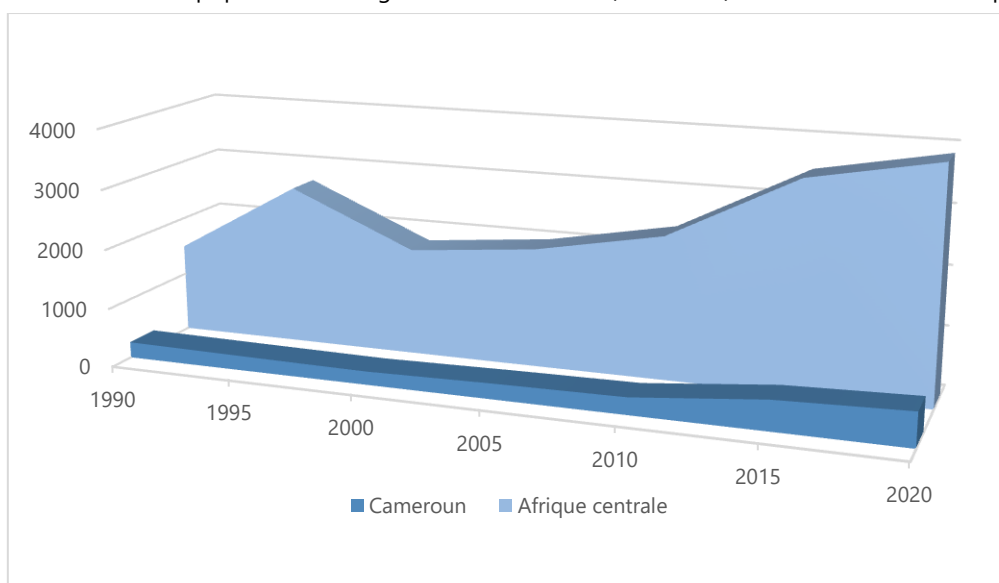
### 3.5 SITUATION DES MIGRATIONS

Les mouvements migratoires affectent le stock et la qualité du capital humain. En effet, un certain nombre de travaux mettent en évidence des coûts économiques pour les pays d'origine associés aux mouvements migratoires des populations. La perte de capital humain engendrée par l'émigration qualifiée est en effet perçue comme un phénomène qui réduit la capacité d'innovation ou d'adoption technologique et partant, la productivité totale des facteurs et les revenus des pays d'origine (Haque et Kim, 1995 ; Wong et Yip, 1999). L'effet contraire est observé dans les pays receveurs. À cela s'ajoute la perte d'investissement liée au financement de l'éducation des migrants qui quittent leur pays avant d'avoir remboursé leur dette envers la société (Desai *et al.*, 2009). Enfin, lorsque cette fuite des cerveaux est concentrée dans des secteurs stratégiques, notamment la santé ou l'éducation, elle est de nature à freiner le développement humain (Docquier, 2016).

#### 3.5.1. La migration internationale : un phénomène en expansion au Cameroun

Selon les données du Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies<sup>38</sup>, entre 1990 et 2020, le nombre de migrants internationaux<sup>39</sup> du Cameroun est passé de 266 000 à 579 200, correspondant à un accroissement annuel moyen de 2,6% au cours de la période. En 2020, cette population représente 2,2% de la population totale du pays et 14,8% du nombre total de migrants de la sous-région Afrique centrale.

Figure 22 : Évolution de la population de migrants internationaux (en milliers) au Cameroun et en Afrique centrale



Source : UNDESA, <https://www.migrationdataportal.org>

<sup>38</sup> [https://www.migrationdataportal.org/fr/international-data?i=stock\\_abs\\_&t=2020&cm49=120](https://www.migrationdataportal.org/fr/international-data?i=stock_abs_&t=2020&cm49=120)

<sup>39</sup> Personnes se trouvant à l'extérieur de l'État dont elles possèdent la nationalité ou la citoyenneté ou, dans le cas des apatrides, de leur pays de naissance ou de résidence habituelle. Ce terme englobe les personnes qui envisagent de migrer à titre permanent ou temporaire, celles qui migrent de manière régulière ou munies des documents requis, ainsi que les migrants en situation irrégulière (Source ONU Migration).

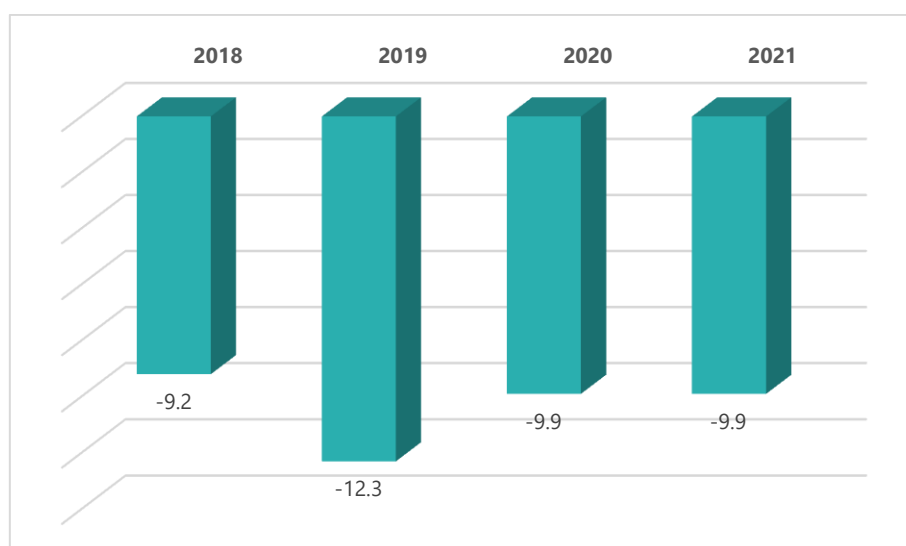
Suivant les données de la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM 4), les études/formation académique, le regroupement familial et la recherche d'emploi constituent les principales raisons de l'émigration des Camerounais en 2014.

Concernant les impacts du phénomène de migration, le secteur de la santé est l'un des plus touché par la migration au Cameroun. Quelques 572 médecins Camerounais et 1 338 infirmiers travaillaient dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) en 2000 (Buchan, 2008). Au cours de cette année, le taux d'émigration des diplômés du secteur tertiaire est de 14,6% avec des différences importantes entre les catégories socioprofessionnelles.

### 3.5.2. Un flux migratoire sortant important

Au cours de ces dernières années l'évolution du solde migratoire net<sup>40</sup> met en évidence un niveau structurellement plus important d'émigrés par rapport au nombre d'immigrants, malgré une relative baisse de la tendance. En effet, entre 2018 et 2021, le solde migratoire net est passé de -9 200 à -9 900, soit une baisse de 7,6%% de ce solde sur la période considérée<sup>41</sup>

Figure 23 : Évolution du solde migratoire net (en milliers) au Cameroun



Source : UNDESA, <https://www.migrationdataportal.org>

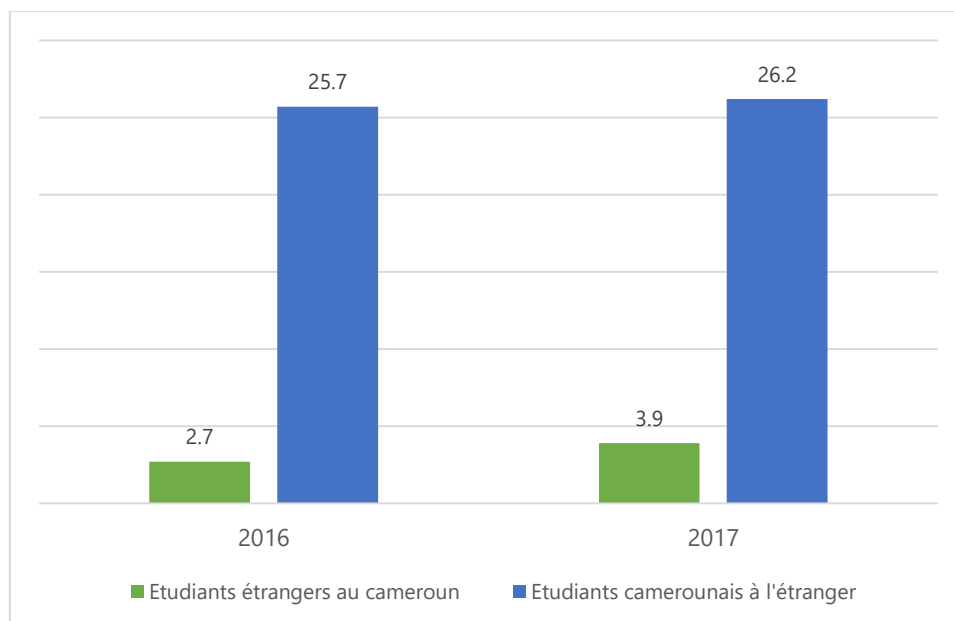
Dans le cas de la population estudiantine concernée par ces mouvements migratoires, les statistiques de l'UNESCO<sup>42</sup> révèlent que le nombre de camerounais qui effectuent des études à l'étranger est largement au-dessus de celui des étrangers suivant leurs études au Cameroun. En effet, le nombre d'étudiants camerounais à l'étranger se situe en 2017 à 26 200 contre 25 700 en 2016. Par contre, pour ce qui est des étudiants étrangers au Cameroun, il s'établit à 3 900 en 2017 contre 2 700 en 2016.

<sup>40</sup> Différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire national et celles qui en sont sorties, indépendamment de leur nationalité.

<sup>41</sup> Source : <https://www.migrationdataportal.org/fr/international-data?i=netnumbermig&t=2010&cm49=120>

<sup>42</sup> [http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?DataSetCode=EDULIT\\_DS](http://data.uis.unesco.org/Index.aspx?DataSetCode=EDULIT_DS)

**Figure 24** : Population étudiante (en milliers) concernée par les mouvements migratoires



Source : UNESCO, <http://data.uis.unesco.org>

# CONCLUSION

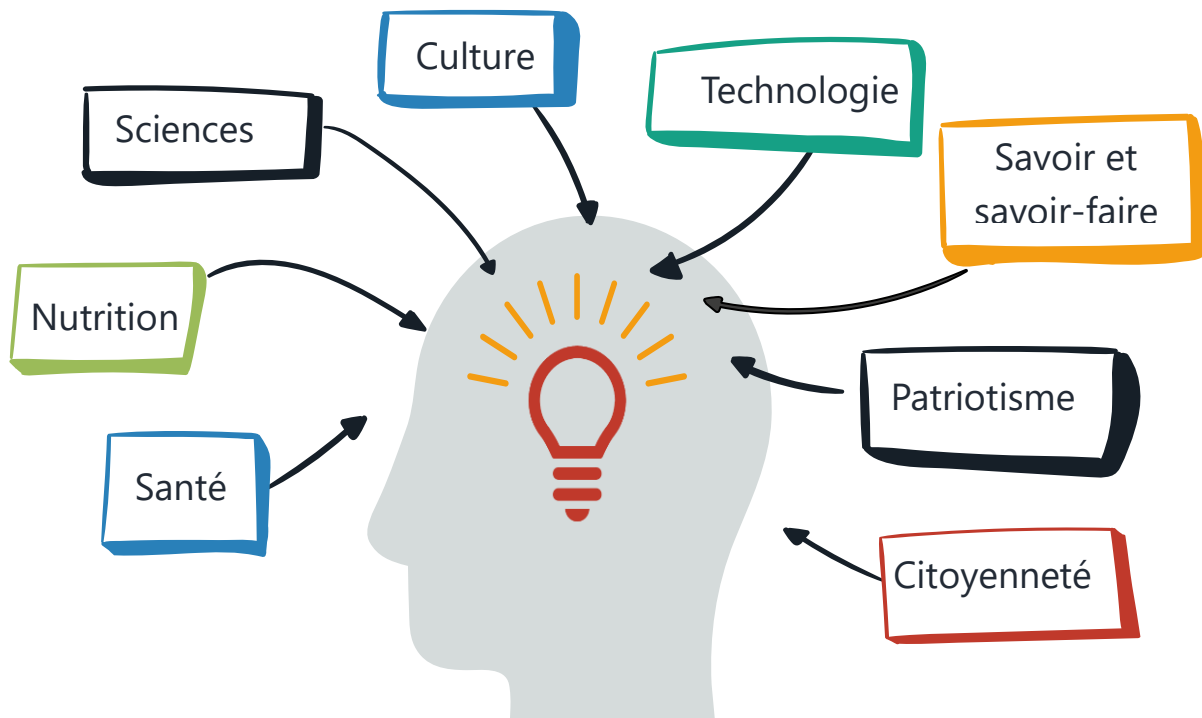
Il apparaît de l'analyse de la configuration du capital humain au Cameroun qu'elle résulte de l'association de plusieurs facteurs. Certains dont le rôle est évident et reconnu par une abondante littérature comme tel, l'éducation et la santé en l'occurrence. Ils font généralement l'objet d'une attention plus particulière et concentrent généralement une part importante des efforts des pouvoirs publics en vue du développement du capital humain. D'autres par contre, sont de nature à annihiler la portée des efforts consentis, notamment la fuite des cerveaux et la surexposition des populations aux médias de masse, dont les effets négatifs sur la santé physique et le développement des capacités cognitives sont avérés. Il s'agit principalement de la forte exposition des populations aux programmes de loisirs dans les médias, peu promoteurs du développement du capital humain.

De façon globale, l'ICH évalué pour le Cameroun indique que le pays, comparativement aux économies semblables, a des efforts importants à faire en matière de développement du capital humain. De façon spécifique, le système éducatif reste encore fortement tourné vers les formations généralistes, situation qui limiterait la dynamique de transition vers une économie portée principalement par le secondaire, notamment l'industrie manufacturière. L'évolution de la situation de santé de la population reste assez mitigée. De plus, un certain nombre d'indicateurs sur la nutrition situe le pays à des niveaux assez préoccupants, ce qui contraste avec l'important potentiel agricole dont dispose le pays.

Il apparaît non seulement une nécessaire amélioration du niveau du capital humain du pays, mais aussi sa reconfiguration rapide dans la perspective des objectifs de transformation structurelle fixés par la SND30.

# CHAPITRE 4 :

## CONFIGURATION DU CAPITAL HUMAIN POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE



La densification de l'industrie manufacturière, le développement des services à haute valeur ajoutée ainsi qu'un rattrapage technologique adossés sur une hausse de la productivité dans le secteur agricole et sa modernisation constituent les repères de la vision de transformation structurelle de l'économie camerounaise à l'horizon 2030. A cet égard, le pays entend opérer des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, permettant de garantir un développement plus inclusif et durable.

La réalisation d'une telle vision requiert la disponibilité d'un capital humain compétent et compétitif, facteur indispensable pour l'émergence d'un secteur industriel dynamique. Au plan microéconomique, le développement du capital humain se traduit par un accroissement de la productivité des travailleurs, tandis qu'à l'échelle macroéconomique, cela renvoie à un stock plus élevé de capital humain qui non seulement participerait à la croissance économique, mais aussi faciliterait les mutations technologiques.

Le profil du capital humain identifié comme adéquat pour satisfaire aux exigences de la transformation structurelle voulue pour l'économie camerounaise dans un contexte de mondialisation, de compétition mondiale et sous-régionale, de défis écologiques, numériques, sanitaires, s'adosse ainsi sur un certain nombre de traits spécifiques et favorables sur le plan de : (i) l'ingénierie et le savoir-faire ; (ii) la productivité et la structuration sectorielle du capital humain ; (iii) la répartition spatiale et l'enracinement culturel du capital humain ; (iv) la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire ; (v) la citoyenneté et le patriotisme économique

L'identification de ce profil procède d'une démarche à la fois qualitative et quantitative. Celle-ci prend en compte les résultats issus de l'analyse de la trajectoire de pays émergents ou de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) auxquels le Cameroun tend à s'identifier issus de l'exploitation d'une littérature dense et diversifiée. Elle intègre également les analyses réalisées à travers l'exploitation d'un Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC) dédié aux questions d'emploi et élaboré à cet effet.

## 4.1. PRODUCTIVITÉ ET STRUCTURE SECTORIELLE

Le développement industriel envisagé par le Cameroun est fondé sur l'exigence d'une articulation optimale des politiques de substitution des importations et de promotion des exportations. Le périmètre stratégique retenu par le Gouvernement dans la SND30 est ainsi construit autour d'un ensemble de neuf (09) sous-secteurs moteurs à savoir : (i) énergie ; (ii) agro-industrie ;(iii) numérique ; (iv) forêt-bois ; (v) textile-confection-cuir ; (vi) mines-métallurgie-sidérurgie ; (vii) hydrocarbures-pétrochimie-raffinage ; (viii) chimie-pharmacie et (ix) constructions-services professionnels, scientifiques et techniques. Dès lors, la réalisation de la vision de développement du pays repose sur un capital humain dont la structure et l'évolution devraient s'aligner aux exigences de la sphère de production.



### 4.1.1. Un capital humain plus productif dans le secteur manufacturier

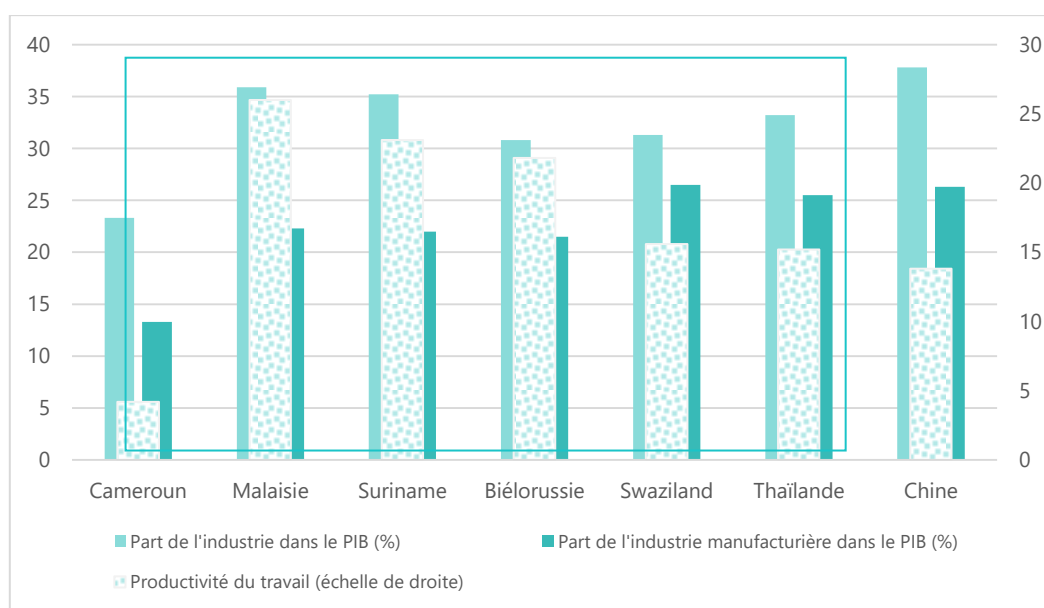
En se référant aux orientations de la SND30, la transformation structurelle de l'économie camerounaise passe par une densification de l'industrie manufacturière ainsi que des services à haute productivité et un rattrapage technologique, se traduisant par un développement des secteurs en amont tels que l'agriculture. En termes d'objectifs, il s'agit notamment : (i) de porter la part du secteur secondaire dans le PIB de 28,2% en 2018 à 36,8% à l'horizon 2030 ; (ii) faire évoluer le ratio Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) sur PIB de 14,5% en 2017 à 25% en 2030 ; et (iii) porter la part des exportations des produits manufacturiers à 54,5% (République du Cameroun, 2020).

Ce modèle de croissance économique envisagé par le Cameroun, qui s'appuie sur un essor de l'industrie manufacturière, exige un accroissement conséquent de la productivité du travail, et donc une réorientation du capital humain qualifié. En effet, cette productivité

étroitement liée à la croissance économique et à la compétitivité des économies renseigne sur l'efficacité et le type de capital humain requis pour réaliser les objectifs de production formulés.

En considérant la structure du PIB à l'année 2020 sur un échantillon de 180 pays à travers le monde, une dizaine d'entre eux présentent un profil sectoriel du PIB conforme aux ambitions du Cameroun en la matière à l'horizon 2030. Il s'agit entre autres de : la Chine, la Thaïlande, la Malaisie, la Biélorussie, le Suriname et le Swaziland. La part du secteur secondaire dans le PIB pour chacun de ces pays se situe en 2020 entre 30% et 37%, tandis que celle de l'industrie manufacturière varie de 21,5% à 26,5%<sup>43</sup>. En outre, en termes de productivité du travail<sup>44</sup>, celle des pays considérés se situe en 2021 entre 13,8 et 26,0 (USD PPA 2017), contre 4,2 pour le Cameroun à la même année<sup>45</sup>. Il en ressort que, la réalisation de l'objectif de transformation structurelle de l'économie à travers spécifiquement la reconfiguration du profil sectoriel du PIB, qui suppose un rapprochement des caractéristiques du Cameroun à celles du groupe de pays considérés, nécessite une évolution de la productivité du travail de 4,2 (USD PPA 2017) en 2020 à 19,2<sup>46</sup> (USD PPA 2017) à l'horizon 2030.

**Figure 25** : Profil sectoriel du PIB et productivité du travail au Cameroun et dans des pays de référence



Sources : Banque Mondiale, <http://wdi.worldbank.org/table/4.2#>  
BIT, <https://ilostat ilo.org/fr/topics/labour-productivity/>

<sup>43</sup> Banque Mondiale, <http://wdi.worldbank.org/table/4.2#>

<sup>44</sup> Elle est définie par le volume total de la production par unité de travail. Le volume de la production est mesuré ici par le PIB tandis que le volume de travail est appréhendé par le nombre de personnes employées ou le nombre d'heures travaillées.

<sup>45</sup> BIT, <https://ilostat ilo.org/fr/topics/labour-productivity/>

<sup>46</sup> Moyenne de la productivité du travail en 2021 au sein du groupe de pays considéré.

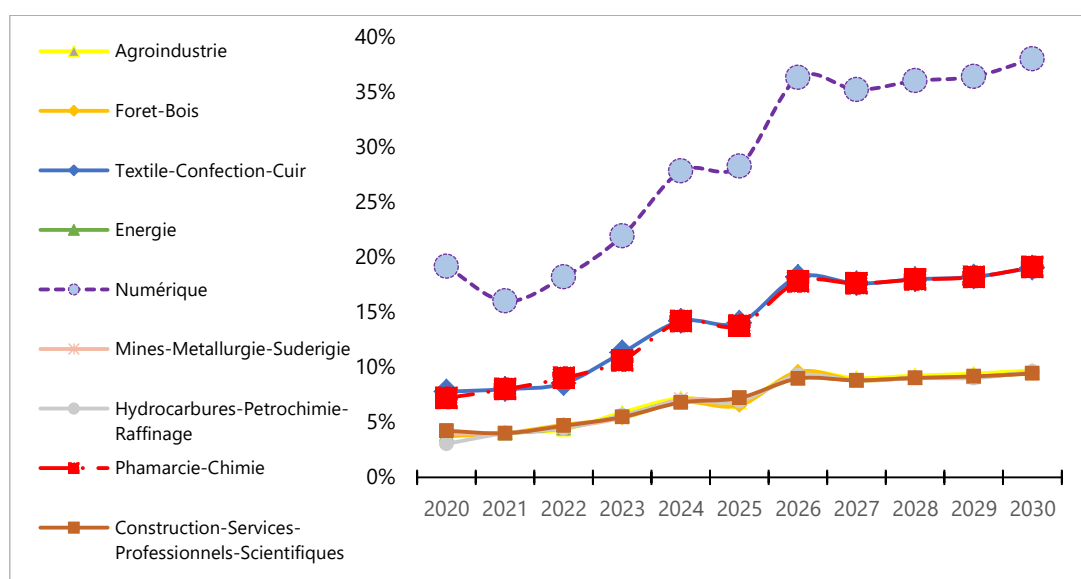
### 4.1.2. Une allocation optimale du capital humain croissant dans les secteurs stratégiques

La transformation structurelle de l'économie camerounaise tout comme celle réalisée historiquement par de nombreux pays émergents ou développés, se traduit par une mobilité intersectorielle de la main d'œuvre en faveur des secteurs les plus productifs. Au regard des choix stratégiques effectués par le Gouvernement et dont l'opérationnalisation devrait induire un accroissement de la production dans les secteurs clés identifiés, une progression conséquente du volume de la main d'œuvre devrait être réalisée. Les simulations menées à travers un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) élaboré à cet effet ont permis d'appréhender les impacts potentiels sur la structure sectorielle de la main d'œuvre, d'un développement des sous-secteurs considéré à travers les interventions prévues dans la SND30.

Il en ressort que, la part de la main d'œuvre opérant dans les sous-secteurs clés définis devrait passer de 30,5% à 42,0% de la main d'œuvre totale, au cours de la période 2020-2030, soit une progression moyenne de 10,8% par an.

Parmi les sous-secteurs stratégiques, ceux pour lesquels la progression de la main d'œuvre qualifiée devra être la plus importante au cours de la période considérée sont principalement : le numérique (31,4% de croissance en moyenne annuelle), le textile-confection-cuir (15,5% par an) et la pharmacie-chimie (15,4% par an). S'agissant des autres secteurs clés, le taux de croissance de la main d'œuvre qualifiée devrait se situer en moyenne autour de 7,5% par an. Cette évolution résulte des spécificités inhérentes aux différents sous-secteurs dont certains sont transversaux et plus intensifs en main d'œuvre que d'autres. C'est le cas du numérique qui fournit des services innervant d'autres sous-secteurs.

**Figure 26 :** Projection du taux de croissance de la main d'œuvre dans les secteurs stratégiques au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie



Source : MINEPAT/PNUD, 2021b

Sur la base de ces évolutions, le profil sectoriel de l'emploi est défini par une part de main d'œuvre dans la filière construction-services professionnels, scientifiques et techniques situées à 13,8% de la main d'œuvre totale, contre 9,5% pour l'agro-industrie et 5,4% pour le numérique. Il est important de noter que l'accroissement de la main d'œuvre dans les secteurs prioritaires peut entraîner une perte de productivité si un capital humain adéquat n'est pas associé à ladite main d'œuvre<sup>2</sup>. Ainsi, la transformation structurelle de l'économie camerounaise passe impérativement par le développement des compétences dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, qui sont à même de soutenir le processus de développement technologique associé à l'industrialisation.

Par ailleurs, l'agro-industrie de par son rôle clé dans la mise en œuvre de la politique de mix import-substitution et promotion des exportations, requiert pour son développement, un volume suffisant de ressources humaines qualifiées, aptes à participer efficacement à la transformation industrielle des matières premières d'origine agricole. Dans ce cadre, les branches d'activité dont la demande en main d'œuvre serait la plus importante sont entre autres : le travail des grains et la fabrication des produits amylacés (riz, coton, blé, maïs, pomme de terre, etc.) et l'industrie des corps gras et fabrication d'aliments pour animaux.

## 4.2. INGÉNIERIE ET SAVOIR-FAIRE

La structure du capital humain est un facteur déterminant pour l'adéquation de la main d'œuvre aux objectifs de transformation structurelle. Le développement du secteur des industries au Cameroun comme à travers le monde nécessite des ressources humaines aptes à relever les défis technologiques sous-jacents et dotées de ce fait d'un savoir-faire avéré. A cet égard, les sciences de l'ingénierie se présentent comme un moule adapté pour contribuer à l'édification du capital humain souhaité. En effet, l'ingénierie confère aux acteurs des aptitudes dans la résolution des problèmes technologiques concrets, liés à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de produits, de systèmes ou de services<sup>47</sup>. Les métiers y afférents s'exercent dans un large champ d'activités qui couvre des domaines tels que : l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, les transports, la finance, l'environnement, l'énergie, etc. L'approche moderne de cette discipline qui, au-delà des aspects techniques, intègre des questions interdisciplinaires, exige des acteurs de disposer d'un solide bagage scientifique et technique et de s'adapter sans cesse aux évolutions industrielles, technologiques et socio-économiques.



### 4.2.1. Un capital humain aux compétences en matière scientifique et technologique renforcées

L'environnement international est marqué par une évolution rapide des sciences et des technologies avec un impact considérable sur le développement socioéconomique des pays. Ainsi, les pays à la traîne dans l'appropriation de ces savoirs à l'instar du Cameroun sont réduits à un rôle de producteurs de biens à faible contenu technologique et à une

<sup>47</sup> <https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/qu-est-ce-qu-un-ingenieur>.

dépendance permanente à l'égard des pays développés en ce qui concerne notamment l'accès aux produits industriels. Dans ce contexte, en vue du développement industriel auquel prétend le Cameroun, qui s'appuie notamment sur une modernisation du secteur agricole et la promotion des industries, la disponibilité d'une masse critique de capital humain dotée de compétences en matières scientifiques et technologiques se présente comme une option stratégique que le pays devrait retenir.

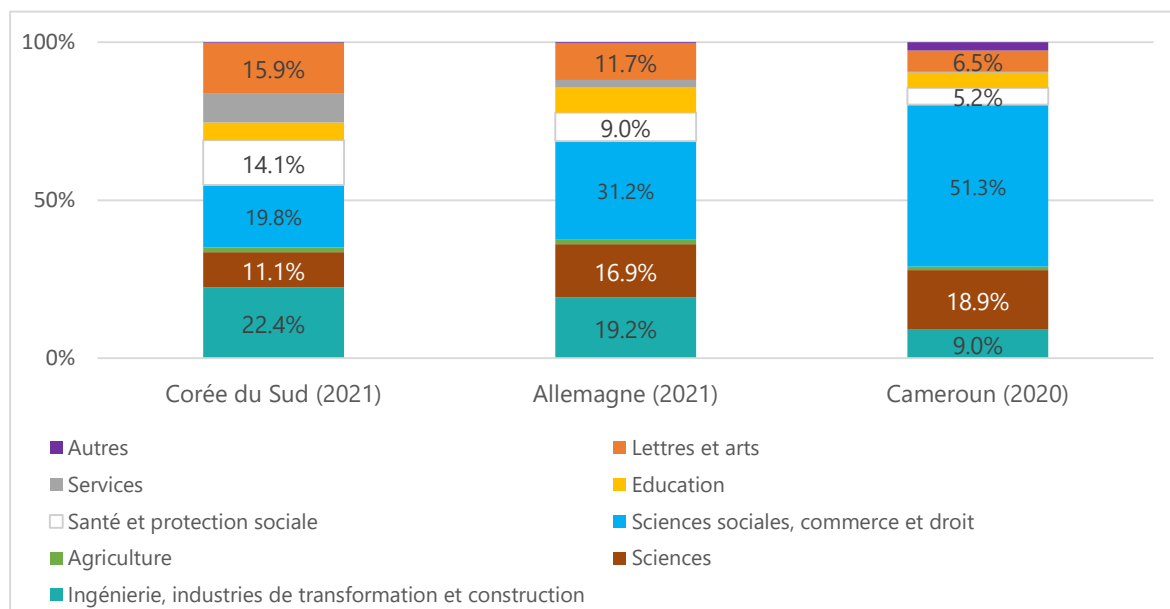
En effet, les disciplines scientifiques procèdent d'une démarche qui permet aux apprenants de développer des attitudes et habilités de nature à faire émerger des questions pertinentes en lien avec le développement et d'utiliser des approches adaptées en vue d'y apporter les réponses idoines. Entre autres, la factualité, l'objectivité, l'expérimentabilité qui caractérisent cette démarche, confèrent aux acteurs des aptitudes importantes pour rendre efficace leur contribution à cet égard. En outre, l'appropriation de la technologie, objet de développements permanents, constitue un gage certain pour l'arrimage du pays à la modernité à travers des solutions efficaces aux problèmes identifiés. Ainsi, les compétences scientifiques et technologiques favorisent le développement de savoirs dits « utilitaires » qui se rapportent à l'usage des savoirs scientifiques et technologiques dans la vie (Hasni, 2005). Ces compétences incluent par exemple ce que certains auteurs (Dentant et Fourez, 1998 ; Fourez, 1995) appellent les « compétences de l'utilisateur privé » et les « compétences de l'usager citoyen ».



Les compétences de l'utilisateur privé se réfèrent à la mobilisation des savoirs scientifiques et technologiques dans des situations particulières et permettant d'améliorer directement la qualité de vie de l'individu. Par exemple, il s'agit d'utiliser le savoir sur la nutrition pour suivre un régime alimentaire sain, de comprendre les possibilités d'utilisation d'une technologie, de détecter les sources d'une panne dans une technique et faire un effort pour la réparer, de juger quand il est nécessaire de consulter un spécialiste et quand il est préférable de chercher à résoudre un problème technique soi-même, c'est-à-dire de « trouver un équilibre entre la dépendance face au savoir de l'expert et l'exercice de l'esprit critique » (Fourez, 1995). Quant aux compétences de l'usager citoyen, elles se réfèrent à la mobilisation des savoirs pour assurer un meilleur usage des sciences et des technologies dans la société. Il s'agit par exemple de pouvoir dégager les conséquences positives et négatives, d'un point de vue

économique, social, environnemental, éthique, etc., d'une technologie ou d'une intervention scientifique : le clonage, les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), les cellules souches, la construction des réacteurs nucléaires, etc. Il s'agit aussi de développer la capacité d'utiliser ces savoirs pour favoriser une prise de décision éclairée.

**Figure 27 :** Répartition des étudiants selon les domaines d'étude de l'enseignement supérieur dans certains pays développés (en 2021) comparativement au Cameroun (en 2020)



Sources : MINESUP (2020) et OCDE stats<sup>48</sup>

En effet, l'exemple de certains pays de l'OCDE, notamment la Corée du Sud et l'Allemagne révèle une proportion relativement plus importante des apprenants dans les filières d'ingénierie, des industries de transformation et de construction par rapport à l'ensemble des autres domaines de formation de l'enseignement supérieur. En Corée du Sud, 22,4% des étudiants du supérieur suivent des formations dans ce domaine en 2021 contre 19,2% en Allemagne. Par contre, au Cameroun, cette proportion se situait en 2020 à 9,0% (MINESUP, 2020). Par ailleurs, la santé concentre également une part relativement importante d'étudiants dans ces pays de l'OCDE (14,1% en Corée du Sud et 9,0% en Allemagne) contrairement au Cameroun (5,2%). Il s'agit ainsi pour le système éducatif camerounais de dégraisser les filières relatives aux sciences sociales, commerce et droit en favorisant une orientation des apprenants vers les filières scientifiques et technologiques.

#### **Encadré 16:** Expériences internationales en matière de développement des Sciences et Technologies

En Allemagne, l'industrie n'arrive pas à satisfaire ses besoins en main-d'œuvre qualifiée et cherche à renforcer son potentiel, en particulier d'ingénieurs docteurs, en favorisant l'immigration de tels profils depuis les pays situés en périphérie de la zone euro.

La Suisse a, quant à elle, développé l'apprentissage dual qui est bien plus qu'une simple alternance entre formation et emploi. Il s'agit plus précisément d'une fertilisation croisée entre expérience industrielle et apprentissage scolaire à laquelle coopèrent étroitement les

<sup>48</sup> [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EDU\\_ENRL\\_FIELD#](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EDU_ENRL_FIELD#)

associations professionnelles et les autorités publiques fédérales et cantonales. La conséquence de cette politique volontariste est que, 70 % des jeunes Suisses optent pour l'apprentissage et que 90 % d'entre eux trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme.

Aux États-Unis, l'initiative « Educate to Innovate », lancée fin 2009, repose sur l'idée que ce pays ne pourra pas préserver sa capacité d'innovation si ses formations scientifiques et technologiques restent réservées à une minorité. Cette initiative vise à rendre les études dans ces domaines accessibles à un plus grand nombre de personnes, à les promouvoir auprès de celles et ceux qui s'y engageaient peu auparavant et elle mobilise à cette fin les efforts du gouvernement fédéral, mais aussi ceux des grandes entreprises, des organismes sans but lucratif et des sociétés savantes. Au total, plus de 700 millions de dollars ont été affectés à cette initiative et plus de cent chefs d'entreprise ont été mobilisés avec l'ambition, entre autres, de former plus de 100 000 professeurs au cours des dix prochaines années.

En France, en revanche, où les formations d'ingénieurs ont conservé un attrait certain, le poids des formations scientifiques dans l'ensemble de l'enseignement supérieur a gagné plus de deux points en dix ans pour atteindre 33% en 2014. Le nombre des étudiants en formations scientifiques a en effet progressé plus rapidement que celui des étudiants de l'enseignement supérieur pris dans son ensemble. Cependant, cela tient essentiellement aux formations dans le domaine de la santé et à la filière des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), parmi lesquelles les écoles d'ingénieurs. Hors formations dans le domaine de la santé, le poids des formations scientifiques n'a que faiblement progressé depuis 2004 (moins de 1 %), alors que les classes préparatoires et les écoles d'ingénieurs ont vu leurs effectifs augmenter de près de 40 % en dix ans.

Pourtant, en dépit de cet accroissement quantitatif manifeste, la situation pose question, car si certains éléments permettent de penser que le nombre de diplômés répond globalement à la demande, certaines filières signalent pourtant régulièrement l'existence d'une pénurie d'ingénieurs. En outre, le développement des nombreuses start-ups qui émergent en France dans le secteur du numérique dépend directement du nombre et de la qualité des jeunes cadres présentant des profils STEM : des ingénieurs, certes, mais aussi, plus largement, des diplômés des filières universitaires et de jeunes docteurs en ingénierie.

Source : Margaria et Verlon (2016)

#### **4.2.2 Un capital humain combinant adéquatement savoir et savoir-faire**

L'évolution à la hausse durant la décennie en cours, des taux de scolarisation aux différents niveaux d'enseignement met en évidence une exposition de plus en plus forte des populations à l'éducation et par conséquent au développement des savoirs. Cette dynamique positive situe néanmoins le pays au-dessous des pays émergents.

L'arrimage du capital humain au Cameroun à celui de ces pays dans la perspective de la transformation structurelle de l'économie passe par une nécessaire amélioration d'un certain nombre d'indicateurs qui se rapportent au secteur de l'éducation. C'est notamment le cas pour la scolarisation dont les taux (nets ajustés) devraient connaître une croissance significative, en particulier dans le secondaire premier cycle (passer de 42,3% en 2020 à 82,3% en 2030) et le secondaire second cycle (progresser de 20,6% à 69,8% sur la même période). Le ratio filles/garçons des inscriptions au secondaire et au primaire devrait passer de 0,89 à 1,01. C'est également le cas de l'achèvement scolaire qui devrait évoluer à la hausse à travers le taux d'achèvement de l'école primaire (passer de 66% en 2020 à 95% en 2030), du

taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires (passer de 36,2% en 2020 à 90,5% en 2030). C'est le cas enfin des acquis scolaires qui devraient connaître une amélioration substantielle avec un score qui passant de 390 en 2020 à 411 en 2030.

**Tableau 16** : Situation de référence des indicateurs du secteur de l'éducation au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie

Indicateurs	Baseline (2020)	Cible pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Poursuite des études jusqu'à la fin du cycle primaire, total (% de cohorte)	63,94	93,63
– Taux d'alphabétisation des jeunes (% âgés de 15 à 24 ans Taux d'achèvement de l'école primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	86	98,5
– Sexe féminin	66	95
– Sexe masculin	63	95
– Taux d'achèvement du premier cycle des études secondaires, total (pourcentage du groupe d'âge pertinent)	70	95
– Sexe féminin	36,2	90,5
– Sexe masculin	35,7	91,7
– Ratio fille/garçons des inscriptions au primaire et au secondaire (en %)	36,8	89,3
	0,89	1,01
Structure des taux nets ajustés de scolarisation (%)		
– Pré-primaire	50,2	88,3
– Primaire	78,5	90,6
– Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	42,3	82,3
– Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle	20,6	69,8
– Scores des tests des acquis scolaires harmonisés	390	411
– Nombre d'années d'étude espérées (approche IDH)		
– Sexe féminin	11,3	14,3
– Sexe masculin	13,0	13,9
– Nombre d'années d'étude réalisées		
– Sexe féminin	4,7	8,0
– Sexe masculin	7,6	8,6

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

Sources: Banque Mondiale, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

En outre, l'orientation de l'offre d'éducation, majoritairement vers l'enseignement général (au niveau du secondaire) et les sciences sociales et de gestion (dans le supérieur) contribue à renforcer l'idée de la formation d'un capital humain inadapté aux besoins de l'économie. Dans la perspective d'une meilleure structuration du capital humain, l'enseignement secondaire technique qui ne représente que 19,47% en 2021 (MINESEC, 2022) devra être relevé à au moins 40% d'ici 2030. Dans l'enseignement supérieur, la part des sciences et technologies qui ne représente que 18,9% en 2018 (MINESUP, 2020) devra être relevé à au moins 30% à l'horizon 2030.

Toutefois, le Ministère en charge de l'emploi et de la Formation Professionnelle a relevé en 2021, le besoin de développer les savoir-faire des apprenants durant leur parcours scolaire ; en raison des difficultés d'insertion socio-professionnelles des apprenants et d'un niveau relativement bas de culture entrepreneuriale se traduisant par des niveaux de sous-emploi élevés.

Selon Garud (1997), le savoir-faire procède d'une démarche de « learning by doing » qui est un processus par lequel les connaissances sur un objet donné, la façon d'effectuer une tâche par exemple, s'accumulent au fil du temps par l'expérience. Ainsi, l'expérience antérieure dicte les possibilités futures d'apprentissage, ce qui fait de ce processus un phénomène cumulatif et dépendant du chemin parcouru. Entre autres éléments qui le constituent, l'on note : (i) les connaissances techniques ; (ii) les procédures ; (iii) la compétence ; (iv) les attitudes, etc.

En vue de l'appropriation des techniques industrielles tel qu'envisagé par le Cameroun dans la perspective de son développement, il est nécessaire de constituer un volume suffisant de ressources humaines capables de s'intégrer rapidement et facilement sur le marché du travail en cohérence avec le plan de rattrapage technologique. A cet effet, le renforcement du volet expérimentation par ces acteurs est davantage requis plutôt que la mise en œuvre de connaissances théoriques sur les concepts. Il conviendrait alors d'intensifier l'utilisation des référentiels de formation selon l'approche par compétences dans les différents métiers, sur la base des normes internationales.

### 4.3. SANTE ET NUTRITION

Dans le cadre de la transformation structurelle envisagée par le Cameroun, le développement du capital humain, nécessaire à la réalisation de cette ambition, devrait également se traduire par une nette amélioration des indicateurs relatifs à la santé, l'espérance de vie, la survie, la mortalité, l'état nutritionnel, ainsi que la vulnérabilité financière aux aléas sanitaires des populations.



#### 4.3.1. Un capital humain caractérisé par un état de santé optimal

Le capital humain prospérant dans un contexte de transformation structurelle devrait bénéficier d'une meilleure espérance de vie. Comme observé de manière générale dans les pays parvenus au stade de développement auquel le Cameroun aspire, l'espérance de vie à la naissance au Cameroun devrait ainsi atteindre 75,9 ans à l'horizon de transformation structurelle défini (contre 59,3 ans en 2020). Concomitamment, la probabilité de survie de des personnes âgées de 15 à 59 ans devrait augmenter de 0,70 à 0,86. Cela se traduirait notamment par une baisse entre 2020 et 2030 : (i) du quotient de mortalité infanto-juvénile (de 72<sup>0</sup>/<sub>100</sub> à 12<sup>0</sup>/<sub>100</sub>) ; (ii) du ratio de décès maternel (de 438<sup>0</sup>/<sub>100</sub> à 61<sup>0</sup>/<sub>100</sub>) ; de l'incidence du paludisme (de 245,1<sup>0</sup>/<sub>100</sub> à 2<sup>0</sup>/<sub>100</sub>) ; de la prévalence du VIH et de la prévalence de l'antigène de surface de l'hépatite B (AgHBs) chez les enfants de moins de 5 ans (de 1,75<sup>0</sup>/<sub>100</sub> à 0,44<sup>0</sup>/<sub>100</sub>) et de la proportion des cas de HTA contrôlés (de 3 à 2,1).

**Tableau 17** : Situation de référence des indicateurs de santé au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie

Indicateurs	Situation de référence (2020)	Cibles pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Quotient de mortalité infanto-juvénile (°/00)	72,2	12,1
– Espérance de vie à la naissance (ans)	59,3	75,9
– Probabilité de Survie de 15 ans à 59 ans	0,70	0,86
– Ratio de décès maternelle (pour 1000 naissances vivantes)	438	61
– Incidence du paludisme (pour 1000 personnes à risque)	245,1	2
– Prévalence de l'antigène de surface de l'hépatite B (AgHBs) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	1,75	0,44
– Proportion des cas de HTA contrôlés (HTA) (%)	8	19,9
– Prévalence du VIH (total de la population âgée de 15 à 49 ans )	3	2,1

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure  
Sources : Banque Mondiale, OMS, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

### 4.3.2. Un capital humain en bon état nutritionnel

La configuration souhaitable à même de soutenir la transformation structurelle de l'économie devrait également se traduire par un meilleur état nutritionnel de la population. En effet, conformément à la situation observée dans les pays ayant réalisé une transformation structurelle de leur économie, au Cameroun, la prévalence de la sous-alimentation au sein de la population devrait s'établir à 4% à l'horizon de la transformation structurelle fixé (contre 6% en 2018) ; celle du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans devrait se situer à 18% (contre 29% en 2018).

Sur le plan de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les politiques à mettre en œuvre devraient aboutir à une amélioration du taux d'accès des populations à des sources améliorées d'eau de boisson de 30 points de pourcentage (passant de 66% en 2020 à 96% à l'horizon de la transformation structurelle), ainsi que du taux d'accès aux toilettes améliorées 47 points de pourcentage (passant de 45% à 92%).

**Tableau 18** : Situation de référence des indicateurs de nutrition au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie

Indicateurs	Situation de référence (2020)	Cibles pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Prévalence de la sous-alimentation (% population)	6	4
– Population utilisant des services d'assainissement de base (% population)	44,6	91,7
– Population utilisant des sources d'eau améliorées (% population)	65,7	95,7
– Proportion (%) d'enfants de moins de cinq ans ne souffrant pas de malnutrition chronique ou retard de croissance	71	82
– Prévalence de l'émaciation sévère, rapport poids/taille (% des enfants de moins de 5 ans)	1,6	0,4
– Nouveau-nés présentant une insuffisance pondérale (% de naissances)	12	7

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure  
Source : Banque Mondiale, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

### 4.3.3. Un capital humain moins vulnérable financièrement aux aléas sanitaires

Les analyses benchmarking dans les pays qui sont parvenus à réaliser la transformation structurelle suggèrent que la configuration souhaitable à même de soutenir la transformation structurelle de l'économie devrait également se traduire par une faible vulnérabilité financière de la population aux chocs de santé. Ainsi, la proportion de la population exposée au risque de dépenses appauvrissantes et de dépenses catastrophiques en cas de recours nécessaire à la chirurgie devrait drastiquement être réduits respectivement à 6,9% et 9,5% (contre respectivement 39,3% et 57,3%).

**Tableau 19** : Situation de référence des indicateurs de vulnérabilité financière au Cameroun et cibles compatibles avec la transformation structurelle de l'économie

Indicateurs	Situation de référence (2020)	Cibles pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Risque de dépenses appauvrissantes en cas de recours nécessaire à la chirurgie (% population à risque)	39,3	6,9
– Risque de dépenses catastrophiques en cas de recours nécessaire à la chirurgie (% pop. à risque)	57,3	9,5

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

Source : Banque Mondiale, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

## 4.4. RÉPARTITION SPATIALE ET ENRACINEMENT CULTUREL

Dans la perspective de la transformation structurelle de son économie, le Cameroun s'appuyant sur sa riche diversité aussi bien sur le plan économique, que culturel, et même géographique, a opté pour une approche de développement axée sur la valorisation des diverses potentialités dont regorge son territoire. A cet égard, l'orientation retenue dans la SND30 est de garantir à toutes les couches de la population, un accès équitable et universel aux services et soins de santé de base et aux soins spécialisés prioritaires de qualité. Il s'agit également en matière d'éducation d'assurer une meilleure couverture de l'offre, notamment en adaptant les formations professionnelles aux atouts et avantages spécifiques de chaque région.



En outre, l'environnement dans lequel le Cameroun évolue est marqué par la juxtaposition voire la superposition entre une culture occidentale qualifiée de « moderne » et un héritage culturel dense et diversifié accumulé au fil du temps par les communautés dites « traditionnelles ». Cependant, l'intégration du capital humain dans l'environnement culturel du Cameroun participe de la valorisation d'un savoir dit endogène, vecteur d'un développement éponyme.

### 4.4.1. Un capital humain spatialement mieux distribué

La mise en œuvre de la politique de développement du capital humain envisagée par le Cameroun devrait favoriser, suivant les résultats prévus dans la SND30, une amélioration des conditions de santé et d'éducation des populations. Cela se traduirait par une progression de l'ICH au niveau national de 0,38 en 2020 à 0,55 en 2030, associée à une évolution à la hausse de cet indice à l'échelle régionale.

Suivant les niveaux de disparités interrégionales observés, des cibles régionales de l'ICH sont définies à partir de celle retenue à l'échelle nationale. Quel que soit le scénario considéré (sur les trois proposés) d'évolution des disparités interrégionales en termes de développement, le rattrapage ou la mise à niveau des différentes régions en lien avec le développement du capital humain appelle des efforts spécifiques d'ampleur variable de chacune des CTD en fonction de leur situation de référence. Cependant, une plus forte impulsion de la dynamique d'investissement dans le capital humain est attendue en faveur des régions les plus en retrait sur ce plan. Il est tout aussi important de garder à l'esprit que le processus de rééquilibrage doit tenir compte des atouts dont regorgent chaque région qui suggèrent leur spécialisation économique.

**Tableau 20** : Déclinaison régionale de la cible nationale de l'ICH à l'horizon 2030 selon les scénarios d'évolution des disparités

Régions	Situation de référence ICH 2020	Cibles ICH 2030		
		Scénario 1 disparités fortes	Scénario 2 disparités modérées	Scénario 3 disparités faibles
Douala	0,505	0,627	0,600	0,587
Yaoundé	0,507	0,629	0,601	0,588
Adamaoua	0,33	0,507	0,521	0,528
Centre (sans Yaoundé)	0,41	0,565	0,560	0,558
Est	0,353	0,525	0,533	0,537
Extrême-Nord	0,315	0,496	0,513	0,522
Littoral (sans Douala)	0,436	0,583	0,572	0,566
Nord	0,296	0,480	0,503	0,514
Nord-Ouest	0,373	0,539	0,543	0,545
Ouest	0,434	0,582	0,571	0,566
Sud	0,418	0,571	0,564	0,560
Sud-Ouest	0,426	0,576	0,567	0,563
Cameroun	0,388	0,550	0,550	0,550
Écart-type	0,065	0,046	0,030	0,023

Source : MINEPAT et PNUD (2021a)

Ainsi, la réalisation de l'objectif d'amélioration de l'IDH passant de 0,55 en 2020 à 0,70 en 2030, appelle une conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs de développement, au niveau régional, au risque que les lacunes de certaines CTD constituent des pesanteurs critiques pour un développement spatialement équilibré.

**Tableau 21** : Déclinaison régionale de la cible nationale de l'IDH à l'horizon 2030 selon trois scénarios de niveaux des disparités interrégionales

Régions	Situation de référence IDH 2020	Cibles IDH 2030		
		Scénario 1 disparités fortes	Scénario 2 disparités modérées	Scénario 3 disparités faibles
Douala	0,706	0,790	0,758	0,744
Yaoundé	0,703	0,789	0,757	0,743
Adamaoua	0,464	0,641	0,660	0,670
Centre (sans Yaoundé)	0,554	0,700	0,700	0,700
Est	0,509	0,671	0,681	0,685
Extrême-Nord	0,391	0,588	0,624	0,642
Littoral (sans Douala)	0,562	0,705	0,703	0,703
Nord	0,387	0,585	0,622	0,640
Nord-Ouest	0,500	0,665	0,677	0,682
Ouest	0,573	0,712	0,708	0,706
Sud	0,58	0,716	0,711	0,708
Sud-Ouest	0,609	0,734	0,722	0,717
Cameroun	0,554	0,70	0,70	0,70
Écart-type	0,098	0,063	0,042	0,032

Source : MINEPAT et PNUD, 2021a)

La SND30 n'a pas précisé une cible de l'IPM pour l'année 2030, cependant, en s'inspirant des trajectoires suivies historiquement par des pays généralement pris pour référence par le Cameroun, il a été proposé une cible de 0,16 pour cet indice (MINEPAT et PNUD, 2021a). Celle-ci traduit l'ambition de réduire les privations multidimensionnelles auxquelles sont exposées les populations, c'est-à-dire des privations dans les domaines où la pauvreté multidimensionnelle est relativement élevée. À cet effet, les marges de convergence vers la cible nationale sont plus importantes dans les régions où la pauvreté multidimensionnelle est relativement forte, notamment, l'Extrême-nord, le Nord et l'Est.

**Tableau 22** : Déclinaison régionale de la cible nationale de l'IPM à l'horizon 2030 selon trois scénarios de niveaux des disparités

Régions	Situation de référence	Cibles IPM 2030		
	IPM 2020	Scénario 1 disparités fortes	Scénario 2 disparités modérées	Scénario 3 disparités faibles
Douala	0,010	0,0100	0,0100	0,0100
Yaoundé	0,017	0,0170	0,0170	0,0170
Adamaoua	0,388	0,3095	0,3020	0,2998
Centre (sans Yaoundé)	0,209	0,1967	0,2018	0,2050
Est	0,33	0,2817	0,2850	0,2907
Extrême-Nord	0,426	0,3221	0,3011	0,2853
Littoral (sans Douala)	0,104	0,1025	0,1036	0,1039
Nord	0,409	0,3170	0,3029	0,2942
Nord-Ouest	0,163	0,1572	0,1603	0,1618
Ouest	0,142	0,1382	0,1405	0,1414
Sud	0,183	0,1748	0,1787	0,1809
Sud-Ouest	0,021	0,0210	0,0210	0,0210
Cameroun	0,228	0,161	0,161	0,161
Écart-type	0,148	0,113	0,109	0,107

Source : MINEPAT et PNUD (2021a)

Le modèle de transformation structurelle défini par le Cameroun s'appuie sur un certain nombre d'atouts dont regorge le pays et a pour finalité la réalisation d'un développement inclusif et durable. Cela suppose d'appréhender la population d'une part comme acteur du développement et d'autre part comme bénéficiaire du fruit de ce développement. Au regard du contexte sociopolitique et économique marqué notamment par de nombreux défis en matière de cohésion sociale et d'unité nationale, associés aux exigences d'intégration dans un monde à forte empreinte technologique, la transformation de la structure de l'économie appelle à un ajustement conséquent de la qualité du capital humain, suivant des dimensions spécifiques telles que le renforcement du sentiment d'appartenance nationale et le développement du patriotisme économique.

**Encadré 17:** Croissance démographique, potentiel de dividende démographique et implications sur la trajectoire du capital humain au Cameroun

La dynamique de la croissance démographique au Cameroun semble de nature à favoriser un renforcement du dividende démographique au Cameroun, si des investissements conséquents sont entrepris dans le domaine de l'éducation et de la santé.

En effet, la dynamique démographique détermine le volume du capital humain, ainsi que sa qualité, non seulement en termes de volume potentiel de la main d'œuvre, mais également en termes de demande de services sociaux de base à l'instar de l'éducation et la santé. La structure de la population peut par ailleurs favoriser l'existence d'un dividende démographique si la population en âge de travailler devient de plus en plus importante. Les pays qui connaissent un ralentissement de la poussée démographique font face à des phénomènes tels que le déclin de la population active, qui peine par ailleurs à soutenir une population de personnes en âge de retraite en plein essor, l'explosion concomitante de la morbidité liée à l'âge et des dépenses de santé y afférentes et une moindre qualité de vie pour les personnes âgées faute de moyens humains, financiers et institutionnels suffisants (FMI, 2023).

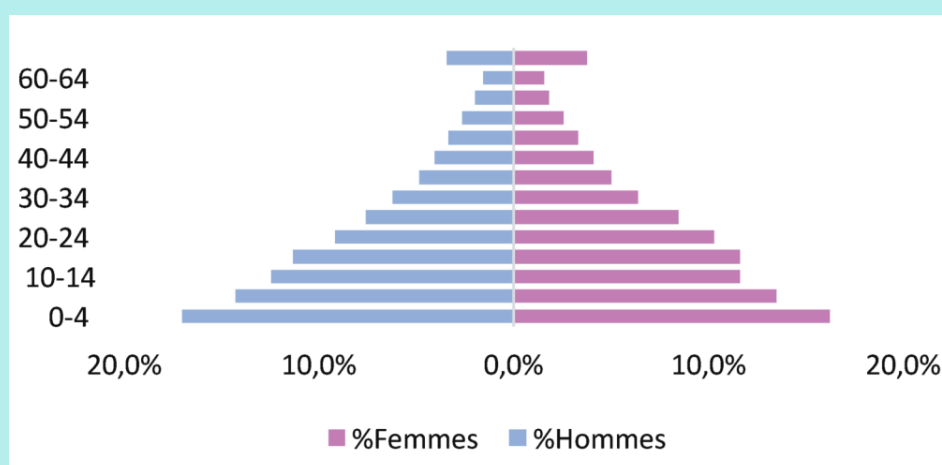
Au contraire, les pays qui observent une croissance démographique positive et accélérée peuvent profiter d'un dividende démographique si les politiques de renforcement du capital humain sont mises en place, à savoir, un investissement conséquent dans l'éducation et la santé pour bénéficier du volume de main d'œuvre supplémentaire disponible.

Dans le cas du Cameroun, le taux de croissance démographique annuel se situe à un peu plus de 2% depuis plusieurs années. La population camerounaise est ainsi passée de 17,5 millions en 2005 à 27,4 millions en 2022. Selon les projections de l'INS, la population dépassera 29 millions en 2025 et il est attendu un doublement de la population tous les 30 ans.

Cette dynamique est portée par une fécondité encore élevée avec un taux estimé de 4,4 enfants par femme. La structure par âge de la population est de forme pyramidale, avec plus de 42% de camerounais âgés de moins de 19 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus ne présentent que 4,9% de la population.

Une politique de gestion spatiale de la population pourrait également renforcer les résultats en termes d'optimisation de la croissance économique. L'on note en effet une inégale répartition spatiale de la population concentrée dans quatre régions sur les dix que compte le pays : le Centre (18,6%), l'Extrême-Nord (18,3%), le Littoral (15,2%) et le Nord (11,5%). Les régions les moins peuplées sont l'Est (4,3%) et le Sud (3%).

**Figure 28 :** Pyramide des âges de la population en 2017



Source : SND30, BUCREP, Projections

#### 4.4.2. Un capital humain intégré dans son environnement culturel et valorisant les savoirs endogènes

Dans une perspective de transformation structurelle, le capital humain dans toutes ses dimensions (éducation, santé, etc.) devrait s'intégrer dans son environnement culturel, mais aussi capitaliser les savoirs endogènes, les coutumes. L'intégration du capital humain dans son environnement culturel concerne l'absorption des sciences et technologies par l'environnement culturel, en vue de parvenir au rattrapage technologique souhaité à l'horizon 2035 par le Cameroun. Les maisons des mathématiques en sont des illustrations en Iran pour ce qui concerne les mathématiques. Le mécanisme de rattrapage est un aspect essentiel de la croissance technologique pour les pays en développement. En apprenant des pays avancés, en recevant un soutien gouvernemental et en étant innovant, les pays en développement peuvent réaliser un progrès technologique et combler l'écart entre eux et les nations avancées.

**Encadré 18:** Les maisons des mathématiques, un exemple de diffusion des mathématiques dans l'environnement culturel en Iran

À travers la mise en place des maisons des mathématiques dès 1999, l'Iran a montré comment l'intégration du capital humain à son environnement culturel peut se traduire dans le domaine des mathématiques.

Les maisons des mathématiques ont été créées à Isfahan, Neishabour, Tabariz, Yazd, Kerman, Khomein, Kashmar, Sabzevar, Babul, Zenjan, Gazvin, Gonbad et Najafabad, et une commission spécialement constituée en organise la coopération. Les principaux objectifs des Maisons des mathématiques sont au nombre de six : assurer la vulgarisation des mathématiques, étudier l'histoire des mathématiques, étudier les applications mathématiques, statistiques et informatiques, développer les technologies de l'information, promouvoir les mathématiques parmi les jeunes étudiants, encourager le travail en équipe parmi les jeunes étudiants et les enseignants. Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces objectifs sont les suivants : mettre à disposition des structures éducatives non traditionnelles, introduire de nouvelles techniques pédagogiques, créer des banques de données scientifiques, encourager les recherches menées en commun et en collaboration, modéliser et appliquer les mathématiques, favoriser les innovations pertinentes.

Parmi le large éventail d'activités organisées par ces maisons de mathématiques à l'intention du grand public, des étudiants de tous niveaux et leurs familles, des enseignants et professeurs d'université, des étudiants diplômés, des chercheurs et des artistes, figurent notamment : des conférences (sur des thèmes généraux et spécialisés relatifs aux mathématiques et à leur enseignement), des expositions sur les mathématiques et les technologies de l'information, la mise à disposition des participants des équipements informatiques pour qu'ils puissent utiliser et développer des logiciels, accéder à l'Internet et profiter de ressources électroniques pour l'apprentissage des mathématiques, les présentations par des groupes de recherche des résultats de leurs études lors de festivals annuels ou dans des publications, les concours de mathématiques par équipes, etc.

Les Maisons des mathématiques en Iran ont déjà accompli de prestigieuses réalisations et acquis une réputation de portée internationale.

Source : UNESCO (2011)

La capitalisation des savoirs endogènes renvoie à l'adaptation à l'environnement local des technologies existantes, une condition majeure de la transition de l'économie vers l'industrie manufacturière. Selon Gorjestani (2001), les savoirs endogènes englobent les connaissances, les pratiques et les compétences ancrées dans les croyances locales, les coutumes, les valeurs culturelles et spirituelles des communautés, qui guident les décisions et les actions relatives aux moyens de subsistance, l'interaction, l'utilisation et la sauvegarde de l'environnement. Au cours de ces dernières décennies, ces savoirs ont été reconnus comme des ressources puissantes pour traiter les questions liées au développement durable, à l'amélioration du bien-être des personnes et des communautés, à l'autonomisation des individus, en fournissant un fondement essentiel pour une solide appropriation des processus de développement (Kinyanjui et Khoudari, 2012). Bien que de nombreux assauts contre ces savoirs aient été menés à travers différents canaux tels que la religion, le système éducatif, les langues étrangères et d'autres formes de domination, le fait qu'ils continuent à survivre parallèlement aux tendances de modernisation du colonialisme et de l'occidentalisation est une indication de leur force, de leur flexibilité et de leur pertinence (op. cit.).

**Encadré 19:** La valorisation du multilinguisme, des cultures et des coutumes dans l'enseignement primaire à Singapour

Au primaire, l'enseignement des langues auquel s'ajoute celui des mathématiques, représente 80 % du temps scolaire. Cet enseignement des langues, depuis 1991, introduit dès la cinquième année du primaire, une première sélection en trois filières suivant les niveaux<sup>8</sup> :

- la filière EM1, ouverte aux élèves d'un bon niveau linguistique, offre le mandarin, le tamoul ou le malais à un niveau supérieur de même que l'anglais, les mathématiques et les sciences ;
- la filière EM2 offre un niveau moyen pour les mêmes langues et disciplines ;
- la filière EM3 offre un niveau de base complété par un renforcement en mathématiques et en anglais.

Un enseignement des cultures et des coutumes accompagne l'ensemble, à l'exception de l'enseignement religieux qui est banni de l'enseignement public, c'est-à-dire du primaire et du secondaire. Le choix de la laïcité s'est en effet imposé à l'État de Singapour comme gage de la paix sociale. La tolérance est vécue au quotidien de manière très concrète dans les établissements. Il suffit de voir fonctionner à l'heure des repas les six ou huit cantines différentes proposant les plats traditionnels de chaque communauté pour s'en convaincre.

Source : Gauthier (2013)

En outre, l'on peut relever au demeurant que la tradition d'une éducation multiculturelle à l'école au Cameroun reste à faire et gagnerait à être systématisée. C'est dans cette perspective que l'école (au cycle primaire notamment) est appelée à ménager ses finalités et ses programmes en vue de renforcer l'idée et l'apprentissage du dialogue et de la coexistence entre les ethnies et groupes linguistiques qui constituent la nation. De plus, il convient de souligner, dans le but du renforcement de l'identité culturelle, la nécessité d'intensifier l'utilisation des langues nationales, dans l'enseignement primaire (Njjiale, 2010).

### **Encadré 20:** La valorisation du multilinguisme en Afrique

Le multilinguisme et la diversité culturelle de l'Afrique constituent des atouts qui doivent être mis à profit. En Afrique, le multilinguisme est de règle. En fait, le multilinguisme est de règle partout. Il n'est ni une menace ni un fardeau. Il n'est pas un problème susceptible d'isoler le continent de la connaissance et de l'émergence d'économies du savoir, véhiculés par les langues internationales de grande diffusion. Par conséquent, le choix des langues, leur reconnaissance et leur place dans le système d'éducation, le développement de leur potentiel expressif, ainsi que leur accessibilité au grand public ne doivent pas suivre un principe d'exclusion, mais devraient plutôt se traduire par une approche progressive, concentrique et globale.

Il est recommandé que les politiques et les pratiques en Afrique favorisent le multilinguisme, principalement fondé sur la langue maternelle, avec un espace adéquat pour les langues de communication internationale. Il est important de veiller à ce que le monolinguisme colonial ne soit pas remplacé par un monolinguisme africain. Les difficultés posées par le nombre de langues ne sont pas un obstacle insurmontable. Il n'est pas vrai que le temps passé à apprendre les langues africaines ou à apprendre dans ces langues est un temps perdu pour l'apprentissage et la maîtrise de langues prétendument plus productives et utiles qui jouissent de facto d'un meilleur statut. Il n'est pas vrai qu'apprendre ces langues ou apprendre dans ces langues retarde l'accès aux sciences, aux technologies ou aux autres savoirs mondiaux et universels, et leur maîtrise. En fait, le meilleur statut dont jouissent ces langues internationales est renforcé par des dispositions injustes de jure prises par les dirigeants. Il n'est pas pertinent de comparer des langues locales aux langues internationales en termes absolus. Elles se complètent, se trouvent sur des échelles de valeur différentes et sont indispensables au développement harmonieux et complet des individus et de la société ».

*Source* : Ouane et Glanz (2010)

## 4.5 CITOYENNETÉ ET PATRIOTISME ÉCONOMIQUE<sup>49</sup>

A l'occasion de la 47<sup>e</sup> Fête nationale de la Jeunesse, le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Paul BIYA dans son adresse du 10 février 2013 relevait que : « Le civisme, on ne le dira jamais assez, est le fondement de toute société. Nos églises, nos temples et nos mosquées doivent redevenir de vraies écoles de civisme, de rigueur et de moralité ». Son appel à la jeunesse en ces termes « Je vous exhorte à adopter un comportement exemplaire (...) », posait d'ores et déjà les fondements et les orientations nécessaires sur le modèle de capital humain appelé à servir la cause du développement national. Ces orientations se situent en particulier sur les questions de développement du sentiment d'appartenance nationale ainsi que du patriotisme.

### 4.5.1 Un capital humain empreint du sentiment d'appartenance nationale

L'essor du sentiment d'appartenance nationale au sein des populations, qui concoure à bâtir des citoyens acteurs majeurs du développement, constitue un socle important et indispensable à la réalisation de la vision d'avenir du pays. Être citoyen et reconnaître son appartenance à la nation, c'est avoir conscience à la fois de ses droits, de ses devoirs et de sa responsabilité à l'égard de la communauté proche et immédiate, mais aussi nationale et internationale. C'est également avoir le souci du bien commun et le traduire dans les actes et les comportements du quotidien. En effet, tel que relevé par List (1998), les citoyens sont les membres d'une « association nationale » et, à ce titre, ils partagent un ensemble de valeurs et d'héritages. Par ailleurs, ils sont fondateurs d'une vision de l'avenir ; à l'opposé, les individus en tant que simples producteurs ou consommateurs, n'ont nul souci de la prospérité des générations futures.



<sup>49</sup> Au niveau national, le cadre conceptuel du patriotisme et de la citoyenneté est peu fourni, puisque les deux concepts sont le plus souvent abordés comme des vertus à promouvoir ; sans qu'au préalable une définition locale soit présentée. En effet ; le patriotisme est présenté comme l'amour de la patrie, une vertu se traduisant par le bon accomplissement de son travail, le respect de la morale, de l'éthique et de la déontologie dans tous les secteurs d'activité. C'est la condition pour bénéficier d'une certaine reconnaissance de la nation (Paul Biya, 2016). Mbonda (2008) nuance cette acception, en faisant remarquer que ce qui donne sens au patriotisme, ce n'est pas la pure fidélité à une communauté, mais l'allégeance à un projet de constitution de bien commun. Dans le contexte africain, il y a eu des projets visant la promotion de l'Afrique en tant que communauté unique de destin.

Cette configuration souhaitée du capital humain qui appelle une intégration des individus dans la nation est soutenue par la Vision de développement à long terme du Cameroun qui met un accent sur l'ambition d'édifier un pays uni dans sa diversité (République du Cameroun, 2009). En effet, dans le cadre de cette Vision, le Cameroun aspire à réaliser une intégration nationale vécue dans le respect des différences et des identités, la promotion des valeurs telles que le patriotisme, le mérite, le respect de l'autorité, la paix, la solidarité, l'intégrité, le travail et la fierté qui devraient être des références aux comportements individuels et collectifs (op. cit.). Le fonctionnement de la société serait alors fondé sur la concertation, le dialogue, la tolérance, le respect mutuel, le recours à la médiation ou à la justice, etc.

Dès lors, la construction d'un sentiment d'appartenance des populations à la Nation, gage d'un engagement collectif à la réalisation de la vision de développement du pays, passe nécessairement par une adhésion volontaire de chaque individu à l'État-Nation pour en faire de véritables citoyens. Cette adhésion se traduit notamment par l'appropriation et le respect des emblèmes, symboles et institutions de la République ainsi que les lois et textes règlementaires qui régissent la vie de la cité, débouchant ainsi sur un engagement patriotique des populations. Cela appelle également le respect des principes consubstantiels à la république, notamment la primauté de l'intérêt général et de la logique redistributive dans la gestion quotidienne de la république (Mahini et Daouda, 2019). En effet, le respect et la protection de la chose publique sont les matrices structurantes du fonctionnement de la république, comme cela peut être observé dans un pays comme le Danemark. La règle étant la prévalence en tout temps et en tout lieu de l'intérêt général. La défiance à l'égard de ces principes pourrait par contre favoriser l'éclosion d'identités parcellaires revendicatrices consacrant la configuration de « rationalités minoritaires » basées sur des considérations soit linguistiques, soit régionales ou ethniques (op. cit.).

**Encadré 21:** Le modèle Danois en matière de respect et de protection de la chose publique

Cela fait plusieurs années que le Danemark se démarque par sa position dans les classements en matière de perception de la corruption. Cette société nordique est reconnue pour reposer sur une confiance élevée. Effectivement, la gouvernance danoise est souvent prise en exemple lorsqu'il est question de modèle anticorruption. Cela s'explique par ses résultats enviables dans les classements ainsi que ses politiques prônant la transparence et l'importance accordée à l'intégrité au sein de la collectivité. Les raisons expliquant le classement du Danemark sont multiples.

Le contexte institutionnel y est pour beaucoup. Cela peut s'expliquer par l'existence d'un médiateur public et du National Audit Office, qui s'assure de surveiller la gestion de l'argent public. Les organisations non gouvernementales jouent aussi un rôle fondamental en étant l'intermédiaire entre la société civile et l'État. À ce sujet, le degré de liberté de la presse y est élevé et cela est bénéfique pour l'intégrité des institutions. Les ressources financières et humaines sont également suffisantes afin de permettre à celles-ci d'être efficaces, ce qui n'est pas le cas dans de nombreux pays. Qui plus est, le système de justice danois est entièrement indépendant du pouvoir politique. La transparence des élus est également de mise au Danemark et cela se traduit dans la santé démocratique du pays.

Source : Roy, (2023)

#### 4.5.2. Un capital humain porteur de patriotisme économique

La promotion du patriotisme économique constitue une orientation majeure suivant laquelle le capital humain au Cameroun devrait être forgé. Le patriotisme économique s'entend comme un comportement des pouvoirs publics, des entreprises et des consommateurs visant à favoriser les entreprises nationales et leurs produits, cela au détriment des firmes étrangères. L'objectif de cette démarche, qui s'inscrit dans le contexte d'une politique d'intelligence économique est de stimuler l'économie nationale<sup>50</sup>. Il induit la mobilisation de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises et des populations en général, dans le but de développer ou de renforcer la compétitivité de l'économie nationale dans un contexte de mondialisation et de durcissement des rapports concurrentiels. Il trouve sa légitimité dans des politiques de rattrapage menées historiquement par de nombreux États à l'instar de l'Allemagne sous Friedrich List, de l'Amérique Latine des années 1930, de la France des années 1960, du Japon jusqu'en 1990. Ces pays se sont développés par une ouverture progressive, après une phase de protection de leur marché intérieur (Delaite et Poirot, 2010). En effet, au Japon, le régime de croissance jusqu'en 1990 a été caractérisé par un modèle de développement reposant sur l'identité nationale et la cohésion nationale, une épargne intérieure abondante permettant de financer les investissements, une politique industrielle efficace avec un rôle central de l'État dans le décollage des industries d'avenir, des liens privilégiés entre les banques – dont le capital est resté fermé aux investisseurs étrangers, etc. Dans les années 1960, sous la présidence du Général de Gaulle, le rattrapage de la France par rapport aux États-Unis a été mis en œuvre par l'État et les entreprises publiques ainsi que par un système financier administré. Les nationalisations ont constitué l'instrument adapté à cette politique de patriotisme économique. La République Fédérale d'Allemagne, de son côté, a procédé à l'ouverture généralisée des frontières tout en protégeant son marché de la concurrence internationale par l'instauration de normes de fabrication et la fermeture de son capital aux investisseurs étrangers (op. cit.).

##### **Encadré 22:** Conceptions historiques du patriotisme économique

Il n'existe pas un modèle unique du patriotisme économique mais trois conceptions qui ont chacune leur propre cohérence : il s'agit des modèles d'inspiration mercantiliste, d'inspiration listienne et d'inspiration keynésienne.

Le patriotisme économique, développé par les mercantilistes industrialistes au XVII<sup>e</sup> siècle, se concrétise par une forme spécifique d'intervention étatique dans le champ économique, qu'elle soit d'incitation ou d'encadrement réglementaire. Ce patriotisme passe par l'émergence d'un État fort et conquérant, capable de se fixer des choix stratégiques visant à développer son industrie. Cet industrialisme étatique s'accompagne d'une protection douanière rationnelle qui favorise l'importation de matières premières nécessaires à l'industrie nationale et l'exportation de produits manufacturés. Il a pour objectif, non seulement de rendre le pays puissant, mais encore de favoriser l'apparition d'un excédent dans la balance commerciale afin d'accroître,

<sup>50</sup> Centre de Ressources et d'Information sur l'Intelligence Économique et Stratégique, <https://portail-ie.fr/resource/glossary/30/patriotisme-economique>

dans l'optique mercantiliste, le stock de métaux précieux (or et argent), l'abondance monétaire favorisant le financement de l'industrie.

Le patriotisme d'inspiration listienne se décline en trois objectifs : créer un protectionnisme éducateur, renforcer le sentiment d'appartenance nationale et instaurer un État développeur et catalyseur d'énergie. List plaide en 1841 en faveur d'un protectionnisme éducateur qui consiste pour un État à protéger, au moins provisoirement, les industries naissantes et fragiles contre la concurrence des pays plus avancés. Selon lui, le libre-échange ne peut que perpétuer la domination des nations qui ont su très tôt mettre en place une industrie porteuse. En outre, il accorde une importance au sentiment d'appartenance nationale comme mobile collectif du développement. Aussi, le processus d'industrialisation nécessite l'intervention active du gouvernement qui peut, seule, coordonner les énergies nécessaires, définir les règles du jeu national, superviser l'interaction des divers acteurs et fédérer les énergies des multiples intervenants au service de l'intérêt national et du développement économique.

Le patriotisme d'inspiration keynésienne se décline en trois principes : indépendance des politiques économiques nationales, primauté de la finance nationale et possibilité de concilier justice sociale et efficacité économique.

Le premier principe consiste à renforcer l'indépendance des politiques économiques nationales qui ne doivent viser qu'un seul objectif, celui du plein emploi. Selon le deuxième principe, il convient de rendre sa primauté à la finance nationale. Il oppose ainsi la dimension nationale des citoyens soucieux de développer des équipements collectifs sur leur propre territoire ou même de protéger certains aspects de l'environnement à la dimension apatride des capitalistes. Selon le troisième principe retenu par Keynes, il convient de concilier justice sociale et efficacité économique, tout en sauvegardant le capitalisme auquel il reste attaché.

Source : Delaite et Poirot, 2010.

Dans le cas du Cameroun confronté à des défis d'industrialisation importants dans un environnement fortement concurrentiel, le patriotisme économique viserait non seulement le développement de l'esprit d'entreprise au sein de la population, mais également, le sens de l'ardeur au travail pour faire face aux contingences associées à la transformation structurelle de l'économie, ainsi que la promotion du « Made in Cameroon » aussi bien dans l'investissement que dans la consommation.

Le « Made in Cameroon » renvoie à des produits générés par les activités et les services localisés au Cameroun<sup>51</sup>. Cette conception insiste sur la nécessité d'une maîtrise du tissu de production national en vue de garantir la souveraineté économique du pays et l'appropriation par les Camerounais des compétences de production et de transformation. En effet, les statistiques sur les importations sont révélatrices de la tendance à l'extraversion des habitudes de consommation alimentaire et au renforcement de la dépendance aux produits importés. Cette dépendance croissante expose le pays aux effets, notamment en termes d'inflation, résultant de chocs exogènes tel que la pandémie du COVID-19 et le conflit Russo-Ukrainien, qui affectent les chaînes d'approvisionnement des produits.

---

<sup>51</sup> Services du Premier Ministre (Cameroun) : Communiqué issu du Conseil de cabinet du 30 octobre 2019.

À cet égard, il conviendrait pour le Cameroun d'une part, de réaliser une production suffisante de biens et services en lien avec les filières prioritaires définies dans la SND30 par le biais d'investissement conséquents dans lesdites filières, et d'autre part de garantir des débouchés au niveau national pour cette production, à travers notamment la promotion de la consommation nationale des produits locaux. Un capital humain investi de patriotisme économique constitue alors une ressource stratégique pour contribuer à relever ce défi.

# CONCLUSION

Le Cameroun opère dans une économie mondiale compétitive et fait face à de rapides mutations notamment politiques, technologiques, environnementales, etc. qui exigent un arrimage de son économie et de la société à la modernité. Cela requiert non seulement de façonner le capital suivant les exigences souhaitées, mais également de garantir sa mobilisation autour de la vision de développement adoptée.

Les compétences nécessaires pour assurer un rôle accru du capital humain au développement en général et à la transformation structurelle de l'économie en particulier, suggèrent que celui-ci soit entre autres empreint de connaissances avérées dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, à même de soutenir le processus de développement technologique associé à l'industrialisation. En outre, ce capital humain devrait jouir d'une meilleure santé, d'un bon état de nutrition, ainsi que d'une faible vulnérabilité financière aux aléas sanitaires. Il conviendrait ainsi que ce capital humain connaisse une mobilité intersectorielle en faveur des sous-secteurs stratégiques identifiés dans la SND30, et soit mieux réparti d'un point de vue spatial dans la perspective d'un développement harmonieux des différents territoires. Cependant, sous un autre angle, des facteurs tels que le renforcement du sentiment d'appartenance nationale au sein des populations qui concourt à bâtir des citoyens acteurs majeurs du développement, la promotion du patriotisme économique, l'intégration du capital humain dans l'environnement culturel du pays constituent autant d'orientations stratégiques suivant lesquelles le capital humain au Cameroun devrait être forgé pour le mettre en cohérence avec la transformation structurelle souhaitée.

La réalisation de cette configuration souhaitée, multidimensionnelle et favorable à la transformation structurelle de l'économie oblige donc à exploiter un certain nombre de leviers, en prenant en compte les enjeux et défis pertinents de l'environnement national et international.



# CHAPITRE 5 :

## LEVIERS DE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE



**L**e développement du capital humain au Cameroun appelle le déploiement de ressources suffisantes ainsi qu'un engagement conséquent des différents acteurs dédiés à la cause. Parmi ceux-ci, figurent les institutions gouvernementales, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), ainsi que le secteur privé et les partenaires au développement dont les interventions devraient significativement contribuer à façonner le capital humain selon la configuration souhaitée. Cependant, l'efficacité de ces interventions est déterminée par le niveau de synergie qu'elles entretiendraient. La construction de telles synergies nécessite que les interventions considérées s'inscrivent dans un cadre stratégique commun de développement du capital humain articulé autour d'un certain nombre d'axes spécifiques qui en constituent les leviers.

Trois principaux leviers du développement du capital humain en vue de la transformation structurelle de l'économie sont identifiés. Le premier est relatif à la promotion des champs disciplinaires que sont les Sciences, la Technologie, l'Ingénierie et les Mathématiques (STEM) dans le système éducatif. Il se décline en actions portant sur le renforcement des fondamentaux en sciences et technologie dans le cycle primaire, la promotion des vocations scientifiques dès le secondaire, la valorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que des métiers y afférents, et le développement de la formation continue.

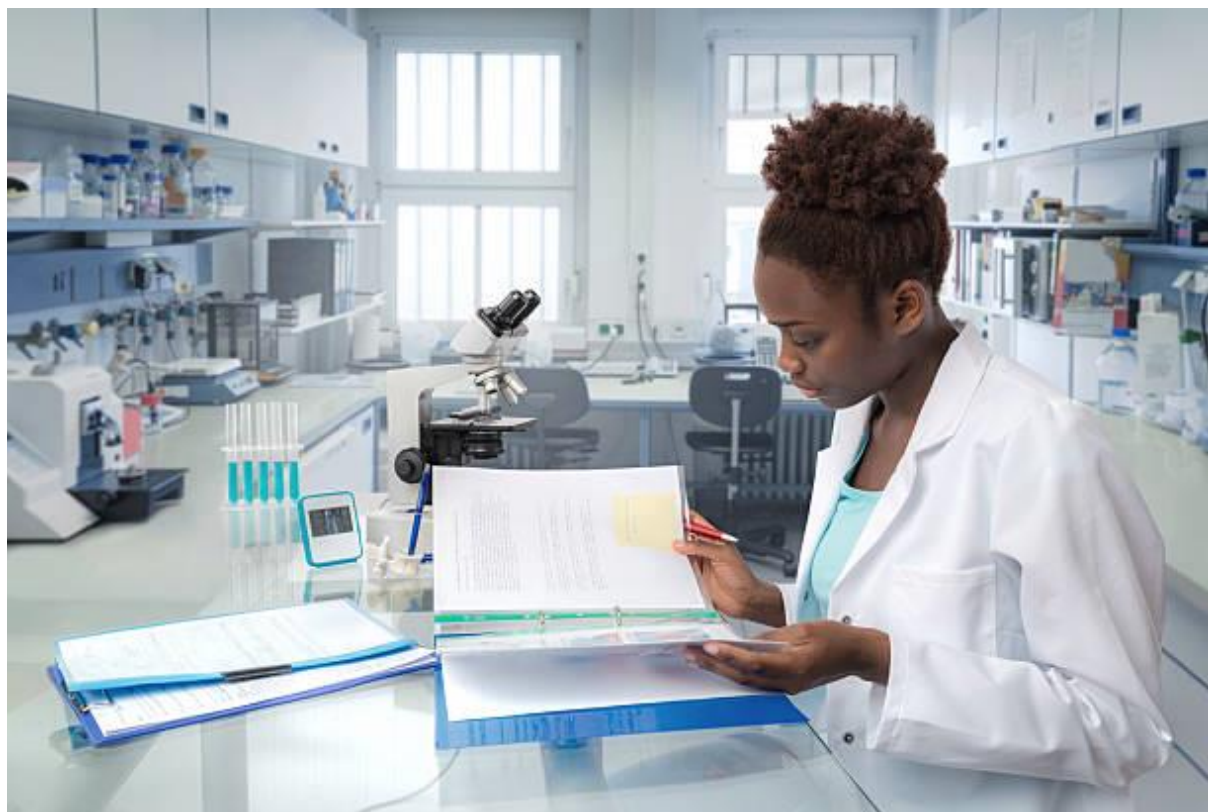
Le deuxième levier concerne la promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle. Il aborde des actions portant sur l'amélioration de l'offre de soins de santé, le renforcement de la Couverture Santé Universelle (CSU) et la promotion de la sécurité nutritionnelle.

S'agissant du troisième levier, il porte sur la promotion d'une gouvernance stratégique et inclusive. Cela se traduit par la mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans le système éducatif, la promotion d'une politique migratoire volontariste, incitative et ciblée ainsi que la promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs.

## 5.1. PROMOTION DES STEM DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET VALORISATION DES MÉTIERS Y AFFÉRENTS

L'acronyme STEM d'essence anglo-saxonne fait référence aux domaines d'enseignement que sont : les Sciences, la Technologie, l'Ingénierie et les Mathématiques. Ces domaines constituent un moteur important du développement des activités industrielles d'un pays, à travers notamment les solutions techniques et les innovations technologiques qu'ils contribuent à mettre en place. Dès lors, dans l'optique d'une transformation de la structure de l'économie camerounaise qui serait marquée notamment par une densification de l'industrie manufacturière, il convient pour le pays de disposer d'un capital humain aux compétences renforcées dans les STEM en vue de soutenir la dynamique souhaitée.

A cet égard, le système éducatif devrait relever le défi du renforcement des STEM dans la formation des apprenants tout en suscitant leur intérêt pour les filières et les métiers scientifiques et techniques afin de garantir des effectifs suffisants de techniciens, d'ingénieurs et de chercheurs pour répondre aux besoins de l'économie. En outre, des mécanismes de renforcement des capacités des acteurs du monde professionnel dans ces domaines devraient être définis ainsi qu'un dispositif permettant d'anticiper sur les changements de divers ordres que devrait capitaliser le système éducatif. Dès lors, les actions qui pourraient être mises en œuvre dans ce cadre portent sur : (i) le renforcement des fondamentaux en sciences et technologies dans le cycle primaire ; (ii) la promotion des vocations scientifiques dès le secondaire ; (iii) la valorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; (iv) le développement de la formation continue.



### 5.1.1. Le renforcement des fondamentaux en sciences et technologies dans le cycle primaire

L'enseignement primaire constitue le socle du système éducatif au Cameroun, il vise à préparer les enfants en âge scolaire au développement d'une société équitable, une société d'hommes et de femmes travailleurs, inventifs, créatifs et intègres<sup>52</sup>. L'école primaire est appelée à favoriser une insertion harmonieuse des élèves dans une société compétitive et exigeante en qualité. A cet égard, les missions spécifiques suivantes lui sont attribuées<sup>53</sup> :

- instruire : il s'agit de faire acquérir des connaissances aux apprenants, de leur permettre de construire leurs savoirs afin de soutenir leur développement intégral ;
- socialiser : les élèves doivent apprendre dès le jeune âge à mieux vivre avec autrui, dans un contexte aussi singulier que celui du Cameroun ;
- qualifier : il s'agit d'offrir à chaque apprenant, dans une approche inclusive, un environnement qui lui permet de s'orienter assez tôt vers des domaines pour lesquels il aurait des aptitudes réelles et des prédispositions favorables.

Dès lors, ce niveau d'enseignement constitue un cadre approprié pour des initiatives visant à renforcer les fondamentaux en STEM auprès des apprenants. Ce renforcement devrait permettre aux élèves du primaire d'avoir une plus grande ouverture d'esprit sur le monde dans lequel ils vivent et de mieux appréhender les réalités quotidiennes au moyen des repères théoriques fournis par les STEM. Il devrait en outre contribuer à cultiver chez ces élèves, le goût de l'effort en vue de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien, à travers le recours aux méthodes et outils des STEM. L'intégration adéquate de ces apprenants dans un monde à forte composante scientifique et technologique, nécessite d'établir dès leur plus jeune âge, de solides fondements dans l'enseignement des sciences de la nature (expérimentales et d'observation), de l'informatique et des technologies (sciences de l'ingénieur). Cela nécessite entre autres de : (i) mieux intégrer l'informatique et le numérique dans l'enseignement des disciplines scientifiques ; (ii) s'appuyer sur des exemples et des notions de sciences et technologies aussi bien dans l'enseignement des mathématiques que dans l'apprentissage des langues ; (iii) mettre en œuvre des séquences pédagogiques qui alternent des enseignements théoriques sur les sciences et technologies avec des applications pratiques ; (iv) s'appuyer sur les thèmes environnementaux pour développer les enseignements de sciences et technologies dans les écoles et mettre en place à cet effet une approche interdisciplinaire, etc.

En outre, les enseignements dans le primaire devraient intégrer des orientations en lien avec le renforcement des automatismes en matière de calcul chez les apprenants ainsi que des activités hebdomadaires de réflexion collective ou en petit groupe sur des projets permettant d'adresser des problèmes de la vie courante (recyclage des déchets, réparation de vélos, réparation de vêtements/ chaussures, etc.). Au demeurant, la réalisation de ces exercices

---

<sup>52</sup> MINEDUB, 2018. Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais.

<sup>53</sup> Op. Cit.

devrait être menée de façon progressive et structurée pour tenir compte des aptitudes des apprenants.

Par ailleurs, l'institutionnalisation de certains jeux traditionnels (jeu de dames, songo'o, échecs, etc.) dans l'enseignement primaire devrait être réalisée en vue d'amener les élèves à cultiver la réflexion et la concentration, encourager leur esprit d'autonomie et d'initiative et travailler les fondamentaux en STEM à travers une approche ludique.

### **5.1.2. Promotion des vocations scientifiques dès le secondaire**

En vue du développement industriel auquel aspire le Cameroun, les institutions de formation devraient être fortement intégrées dans l'environnement socioéconomique dans lequel elles opèrent. Par conséquent, la formation d'une main d'œuvre dotée de capacités spécifiques qui touchent les cœurs des métiers requis par la transformation structurelle de l'économie est une exigence pour garantir la compétitivité des entreprises locales.

La promotion des sciences et des technologies dans le système éducatif camerounais passe par le développement de la culture scientifique et technologique auprès des apprenants. A cet égard les préjugés liés à la « complexité » des disciplines scientifiques ainsi que les aptitudes des apprenants en la matière souvent jugées « insuffisantes » devraient être levés. En effet, tel que le relèvent Bruner et Bonin (1996), « aussi complexe que puisse être un domaine de connaissance (une discipline), il peut toujours être représenté de manière à être accessible au moyen de processus élaborés moins complexes (...). On peut enseigner n'importe quel sujet à un enfant, quel que soit son âge, pourvu que l'on trouve la forme adéquate pour le faire (...) ». Dès lors, la démarche visant à promouvoir des vocations scientifiques auprès des apprenants du secondaire pourrait être articulée autour d'un certain nombre d'actions à déployer d'une part à l'égard de ces derniers et d'autre part à l'endroit des formateurs et des institutions de formation.

En ce qui concerne les apprenants, il s'agit de mieux leur faire connaître les filières et carrières scientifiques et technologiques. L'orientation académique devrait y jouer un rôle important. Elle devrait contribuer à mettre à la disposition des élèves et des parents, les informations nécessaires sur les filières et les carrières du monde scientifique et technologique. Ces informations sont indispensables pour aider les élèves à construire leur parcours de formation et d'orientation. En outre, la promotion de modèles de réussite dans le monde scientifique, en particulier des jeunes talents locaux, ainsi que la sensibilisation autour de leurs travaux et leur parcours devrait jouer un rôle d'émulation auprès des apprenants. De plus, l'organisation annuelle des concours scientifiques de haut niveau dans les établissements d'enseignement secondaire (dans des disciplines telles que : les mathématiques, la physique, la chimie, les géosciences, les sciences de l'ingénieur, etc.) devrait permettre d'enrichir la culture scientifique des élèves à travers des travaux sur des projets innovants.

En ce qui concerne les formateurs et des institutions de formation, il s'agit entre autres de : (i) élaborer des politiques et stratégies pour le renforcement des capacités des enseignants en sciences et technologies : formation initiale, en cours d'emploi et continue axée sur le

contenu des matières, la pédagogie et la pratique ; (ii) mettre en place des mécanismes d'assurance qualité sur les formations en sciences et technologies. Dans ce dernier cas, ces mécanismes devraient être utilisés pour valider et certifier les compétences et les connaissances acquises, accréditer les institutions et assurer la disponibilité des informations.

Par ailleurs, l'adaptation des curricula de formation au contexte actuel de la transformation structurelle (besoins du marché) apparaît également comme une option judicieuse dans le cadre de la promotion des vocations scientifiques dès le secondaire. Le renforcement du volet expérimentation par les apprenants du secondaire est davantage requis plutôt que la mise en œuvre de connaissances théoriques sur les concepts. Il conviendrait alors d'intensifier l'utilisation des référentiels de formation selon l'approche par compétences dans les différents métiers, sur la base des normes internationales, en vue de l'appropriation des techniques industrielles tel qu'envisagé par le Cameroun dans la perspective de son développement.

De plus, des approches de formation combinant adéquatement les formations en présentiel et les formations en ligne, dans les différentes filières devraient être privilégiées afin de contribuer à la constitution d'une masse critique de scientifiques, d'ingénieurs et techniciens supérieurs. En effet, les formations en ligne limitent significativement les contraintes géographiques ou temporelles d'accès aux contenus dispensés. Elles permettent également de partager les coûts de développement et de déploiement des formations. Une même formation peut être dispensée à un nombre important de participants, sans engager des frais logistiques pour chaque session et exiger des formateurs pour des groupes limités de candidats. En outre, les parcours de formation peuvent aussi être individualisés, en fonction de chaque participant.

#### **Encadré 23:** Expérience de développement technologique de la Corée du Sud

La Corée du Sud est présentée dans la littérature économique comme un modèle en termes de développement technologique. L'essor que le pays a connu s'appuie sur un certain nombre de réformes majeures et ciblées mises en œuvre et partant d'un contexte peu reluisant.

En 1945, la Corée a été partagée entre la Corée du Sud et la Corée du Nord. Or la plupart des infrastructures industrielles étaient situées en Corée du Nord, avec 90 % de l'énergie électrique et 75 % du charbon et du fer. La Corée du Sud n'a conservé que l'agriculture et des industries légères comme le textile. En outre, la Guerre de Corée (1950-1953) a détruit la plupart des infrastructures et des installations industrielles. Le pays est resté une économie agricole (46% du PNB et 64% de l'emploi en 1960). Cependant, la période 1961-1995 a été caractérisée par une croissance et un apprentissage technologique rapides. Le PNB par habitant est passé de 80\$ en 1962 (101ème rang mondial) à 10 000 \$ en 1995 (11ème rang mondial). Le pays est classé parmi les premiers au monde dans le domaine de la construction navale, l'électronique de grande diffusion, les semi-conducteurs, l'automobile et l'acier.

La transformation de la structure économique de la Corée du Sud résulte principalement de deux facteurs, à savoir : gouvernement fort et une force de travail et un personnel de Recherche Développement (R&D) de haute qualité. Le gouvernement du président Park a orchestré l'apprentissage technologique par le soutien aux exportations, la protection du marché intérieur, et l'affectation de ressources financières aux entreprises, en utilisant les chaebols (groupes de

grandes entreprises opérant dans des industries diversifiées) comme véhicules de transformation technologique. Les banques commerciales ont été nationalisées et utilisées pour affecter des ressources pour des projets industriels selon des priorités nationales. Le gouvernement a contraint les chaebols à affronter la concurrence sur les marchés internationaux. Des objectifs d'exportation étaient attribués à chacune et des conférences mensuelles de promotion des exportations étaient tenues. Des industries ont été désignées comme stratégiques pour la promotion des exportations et la couverture des importations. Les industries orientées vers l'exportation ont pris le leadership dans l'apprentissage technologique et ont produit la plupart des innovations.

En outre, la Corée peut se targuer d'un haut niveau d'instruction, avec la proportion la plus élevée de diplômés d'université et de l'enseignement secondaire, et le plus bas taux d'analphabétisme. Parmi les scientifiques, la Corée a la proportion la plus élevée de titulaires d'un doctorat (PhD) par habitant, dont la plupart ont été formés aux USA. Les Coréens sont de gros travailleurs, la durée hebdomadaire de travail étant de cinquante-huit heures contre quarante-trois en moyenne dans les pays de l'OCDE. Deux instituts gouvernementaux de R&D ont été créés dans les années 1970, afin de faciliter la diffusion des technologies et les projets de recherche communs avec des entreprises : un centre intégré de recherche pour des technologies industrielles et une école supérieure de sciences appliquées orientée vers la recherche. Ces instituts ont entrepris de la recherche fondamentale, fourni des ressources humaines pour la R&D et donné naissance à près de 70 "spin-off" spécifiques. Le gouvernement a aussi lancé des projets nationaux de R&D, sous forme soit de Projets de Développement de Technologies Industrielles Génériques dans des domaines technologiques présentant de fortes externalités économiques, soit de Projets Nationaux de R&D pour des problèmes futurs dans de nouvelles technologies à haut risque et fortes externalités (développement de nouveaux matériaux, semi-conducteurs, super miniordinateurs, biotechnologies, localisation de carburant pour l'énergie nucléaire). Les investissements ont été de 18 millions de dollars en 1982, 124 millions de dollars en 1993. Globalement, l'investissement en R&D est passé de 28,6 millions de dollars en 1971, représentant 0,32% du PNB, à 1 925 milliards en 1994, représentant 2,61% du PNB. À titre de comparaison, le ratio R&D/PNB pour le Royaume-Uni en 1994 était 2,12%. Le poids de la R&D en entreprise a également augmenté. Il n'y avait qu'un seul laboratoire de R&D d'entreprise en 1970, contre 2 272 en 1995 ; la part de R&D réalisée en entreprise est passée de 2% en 1963 à 84% en 1994.

Source : Shin (1998)

### **5.1.3. La valorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle**

La valorisation de l'enseignement technique et professionnel vise à promouvoir les différentes filières y relatives auprès de la communauté éducative en vue d'inverser la dynamique de la demande de formation dans le secondaire, marquée par une forte concentration des apprenant dans l'enseignement général. Cela passe par une densification de l'offre de formation dans les ordres d'enseignement considérés et une amélioration de la perception de parents et des élèves à l'égard de ces formations.

- **Densification de l’offre de formation dans l’enseignement technique et la formation professionnelle**

Elle consiste d’une part à assurer une couverture des institutions d’enseignement techniques et de formation professionnelle plus large à l’échelle nationale et d’autre part à garantir une plus grande disponibilité des équipements requis en leur sein. En effet, les formations dans ces ordres d’enseignement ont généralement une dimension pratique qui nécessite la disponibilité de matériels adaptés. Le coût relativement élevé de ces équipements pourrait constituer un facteur limitant dans le choix de la mise en place de ces structures de formation. Cela pourrait expliquer la prolifération dans le paysage de l’éducation nationale, des établissements d’enseignement général et des filières relatives aux sciences sociales, au détriment des établissements techniques et de formation professionnelle.

La mise en œuvre de cette orientation appelle un accroissement du volume des dépenses publiques en éducation qui, pour s’arrimer à la situation des pays émergents auxquels le Cameroun tend à s’identifier, devrait se situer à au moins 3,9% du PIB à l’horizon fixé pour la transformation structurelle de l’économie (contre 3,1% en 2020). Cela correspond, suivant le profil de croissance économique défini dans la SND30<sup>54</sup>, à une enveloppe de 2 292 milliards FCFA qui devrait être allouée annuellement au secteur de l’éducation dans le budget de l’État, à l’horizon 2030 (contre 705 milliards FCFA en 2020).

**Tableau 23** : Évolution attendue des dépenses publiques du secteur de l’éducation au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l’économie

Indicateurs	Niveau de référence	Cibles pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Dépenses publiques en éducation (% dépenses du publiques totales)	14,1	14,2
– Dépenses par élève du primaire (% PIB/hab.)	5,4	13,9
– Dépenses publiques en éducation (% PIB)	3,1	3,9

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui constitue la cible pour la transformation structurelle de l’économie camerounaise

Sources: Banque Mondiale, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

Des actions spécifiques qui pourraient être mises en œuvre dans ce cadre concernent :

- la mise en place des établissements techniques de référence (excellence) dans chaque région, en fonction des bassins de production ;
- la promotion des partenariats entre les lycées techniques et des centres de formation professionnelle d’une part et les entreprises d’autre part en vue de favoriser l’apprentissage avec des matériels de travail adéquats. Ces partenariats permettront à ces lycéens de bénéficier davantage de plateaux techniques et d’équipements disponibles dans les entreprises pour reproduire ou simuler les conditions d’exercice des activités professionnelles visées par un diplôme ;

<sup>54</sup> À travers la mise en œuvre de la SND30, il est envisagé une évolution du PIB de 22 661 milliards FCFA en 2019 à 58 786 milliards FCFA en 2030.

- l'amélioration de la gouvernance de la maintenance des équipements existants dans les lycées professionnels, lycées techniques technologiques et écoles d'ingénieurs, permettant de garantir leur durabilité et l'efficacité de la dépense.

- **Valorisation des filières de l'enseignement technique**

Cette valorisation vise à améliorer la perception de la communauté éducative en général, des parents et des apprenants en particulier, vis-à-vis de l'enseignement technique. En effet, un certain nombre de stéréotypes sont associés à cet ordre d'enseignement, notamment : l'enseignement technique serait réservé aux élèves qui ne s'en sortent pas dans l'enseignement général ou encore qu'il ne favoriserait pas des emplois bien rémunérés.

Les efforts de sensibilisation qui devraient être menés en vue de fournir une meilleure connaissance de l'enseignement technique devraient permettre de présenter les spécificités que présentent cet ordre d'enseignement tout en mettant clairement en évidence les compétences et des connaissances qu'il permet de développer. L'idée selon laquelle l'enseignement technique serait une sorte de filet de sécurité pour les élèves qui ne réussissent pas dans l'enseignement général devrait être déconstruite en faveur d'une vision qui met les filières y associées au centre du développement industriel du pays.

En outre, un certain nombre d'actions devraient être menées en vue de fluidifier le parcours académique au sein de l'enseignement technique. A cet égard, le concours d'entrée en classe de seconde pour les élèves disposant du CAP dans les lycées d'enseignement technique devrait être abrogé. En effet, le conditionnement de l'accès en classe de seconde technique par l'admission au concours y relatif en plus de l'obtention du CAP ou du BEPC ou du GCE O/L, réduit de façon inopportune le nombre d'apprenants au niveau secondaire.



D'autres actions spécifiques dont la mise en œuvre s'avère pertinente dans le cadre de la valorisation des filières de l'enseignement technique concernent :

- la mise en place des mesures incitatives à la création des centres d'application/écoles et des programmes de formation d'ingénieurs et de techniciens par les entreprises et les groupements patronaux, afin de former dans les domaines de métiers utiles à l'entreprise. Les formations proposées par ce type de structure sont généralement plus ciblées et adaptées aux besoins spécifiques de l'entreprise. Elles bénéficient d'un soutien plus important de l'entreprise ou du groupement patronal en termes de ressources humaines, matérielles et financières. Ce qui leur permettent d'offrir des conditions d'apprentissage optimales. Elles sont aussi caractérisées par une taille plus réduite que les écoles de formation classiques, ce qui peut faciliter le suivi personnalisé des apprentis et favoriser une meilleure intégration dans l'entreprise. L'enjeu ici se situe au niveau de la transmission des savoir-faire et des compétences au sein de l'entreprise, du développement de l'employabilité des apprentis, de la facilitation de leur intégration dans le monde professionnel, ainsi que de la participation à la stratégie de développement de l'entreprise par la formation des salariés compétents et qualifiés.
- la mise en place des mesures incitatives visant à encourager les partenariats entre les entreprises et les écoles de formation (apprentissage, alternance) afin de former dans les domaines de métiers utiles à l'entreprise. L'alternance et l'apprentissage constituent des leviers d'inclusion et d'intégration des jeunes dans le monde professionnel. Ce sont des outils favorisant l'emploi et l'embauche durable, l'apprentissage complet et concret de métiers spécifiques. Ces instruments offrent aux jeunes la possibilité de découvrir en profondeur les différents secteurs.
- l'accompagnement des jeunes issus des formations scientifiques et technologiques vers l'auto-emploi : l'enseignement technique et technologique conduisant à l'approche métier permet plus facilement l'auto-emploi. Les jeunes issus de l'enseignement technique et ayant reçu une formation professionnelle sont mieux armés pour l'auto-emploi. Ils peuvent directement exercer un métier au sortir de l'école, mais aussi, ils constituer dans les meilleurs délais des entreprises individuelles fournissant des services bon marché pour les petites et moyennes unités industrielles.

#### **Encadré 24:** Expérience du Bénin en matière de promotion de l'enseignement technique

Au Bénin, l'enseignement général est largement dominant. Après le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), 97% des élèves choisissent de poursuivre leur cursus dans l'enseignement général contre 3% seulement pour l'Enseignement Technique et la Formation professionnelle (ETFP). Selon les autorités publiques, cela constituerait l'une des causes du chômage des jeunes. Pour inverser cette situation, le Gouvernement a décidé de créer une agence nationale en charge du développement de l'enseignement technique

Placée sous la tutelle de la présidence de la République, l'Agence de développement de l'enseignement technique (ADET) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle vise trois principaux objectifs, à savoir : (i) coordonner la réalisation des études, la mise en place d'infrastructures et des équipements de formation adéquat ; (ii) élaborer des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail, la formation des enseignants/formateurs de qualité ; et (iii) institutionnaliser une gouvernance de l'ETFP pouvant permettre d'assurer une formation de qualité aux jeunes béninois, garantissant ainsi leur employabilité.

La création de l'ADET se situe en droite ligne des engagements pris par le Chef de l'Etat lors de sa prestation de serment, signifiant sa volonté de développer le secteur de l'ETFP dans le but de résoudre le problème d'inadéquation formation-emploi dans le pays. « Notre action consistera aussi à donner une nouvelle impulsion à l'école béninoise pour la rendre plus compatible avec nos besoins. Le diagnostic est déjà posé et la thérapie a commencé. Elle consiste à privilégier l'enseignement technique et la formation professionnelle », a-t-il déclaré dans son discours d'investiture.

Par ailleurs la mise en place de cette institution rentre dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de l'ETFP, consacrée par la loi N° 2022-01 portant loi-cadre sur l'enseignement technique et la formation professionnelle en République du Bénin.

Source : Agence Ecofin

<https://www.agenceecofin.com/formation/0107-89692-benin-le-gouvernement-cree-une-agence-pour-la-promotion-de-l-enseignement-technique>

#### **5.1.4. Le développement de la formation continue**

La constitution d'un volume conséquent de capital humain présentant les compétences techniques attendues pour relever le défi de la transformation structurelle de l'économie suppose une réorientation du système éducatif suivant le modèle souhaité, et relève d'un processus de long terme. Cependant, à court et à moyen terme, des actions stratégiques devraient être menées en vue d'une mise à niveau de la main d'œuvre courante. Celles-ci se rapporteraient en l'occurrence aux questions de renforcement des capacités des acteurs considérés, dans le cadre de la formation continue.

Au sens de l'OCDE (1997), la formation continue pour adultes s'entend comme tous les types de formations organisées, financées ou patronnées par les pouvoirs publics, offertes par les employeurs ou financées par les bénéficiaires eux-mêmes. Elle se réfère également à toutes les activités organisées et systématiques d'enseignement et de formation auxquelles les adultes participent pour acquérir des connaissances et/ou des qualifications nouvelles dans le cadre de leur emploi du moment ou dans la perspective d'un emploi futur, pour améliorer

leur salaire et/ou leurs possibilités de carrière dans l'emploi qu'ils occupent ou dans un autre et, d'une façon générale, pour augmenter leurs chances d'avancement et de promotion.

La formation continue revêt une importance accrue dans le contexte de mutations technologiques et organisationnelles auquel font face les pays et appelle une mise à jour continue des qualifications. Le déficit actuel de compétences spécifiques à même de répondre aux besoins de l'industrialisation associé au délai de mise en œuvre des réformes structurelles permettant de façonner le système éducatif suivant la configuration souhaitée, débouche sur l'exigence d'une adaptabilité des travailleurs. Elle englobe des formes de distribution du savoir dans un contexte de travail, comme des stages en entreprise et des formations sur le poste de travail. La formation continue s'adresse implicitement ou explicitement à une main-d'œuvre existante ou potentielle et poursuit ses objectifs en rapport avec le marché de l'emploi. Les objectifs peuvent être divers : formation des chômeurs, formation continue du personnel d'une entreprise, formation qualifiante, etc. (Monville et Léonard, 2008).

L'intérêt de la formation continue s'est accentué depuis les années 1990 dans les pays développés, notamment en raison du rôle accru des compétences, de l'obsolescence des savoirs dans une économie basée sur l'innovation (où le besoin de renouvellement des connaissances est permanent), de la transformation des structures d'emploi, l'évolution technologique avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc. (Conter et Maroy, 1999). Aujourd'hui, si la formation professionnelle continue est perçue comme un dispositif permettant aux travailleurs d'améliorer leurs compétences, leurs qualifications et leur capacité à produire afin de s'adapter aux nouvelles exigences des mutations technologiques et organisationnelles en cours, cette conception s'apparente à une nouvelle obligation sociale, celle de se former en permanence et de se montrer « employable (Monville et Léonard, 2008).

Dès lors, face aux mutations des moyens de production ainsi qu'à l'évolution technologique qu'appelle le développement des industries au Cameroun et dans un contexte d'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, l'accès au marché du travail pourrait s'avérer plus difficile pour l'essentiel des ressources humaines. Il conviendrait alors pour les entreprises avec l'appui de l'État, de procéder à des adaptations et des ajustements des capacités de la main d'œuvre. Ainsi, le développement des qualifications de la main-d'œuvre apparaît comme une orientation à promouvoir par les pouvoirs publics, aussi bien pour la préservation des emplois, mais également en vue de l'intégration des jeunes sur le marché du travail et la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

## 5.2. PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS

La promotion d'un capital humain au Cameroun apte à réaliser les défis liés à la transformation structurelle de l'économie nécessite un renforcement des facteurs à la base de sa construction, notamment la santé dont l'offre présente un déficit qu'il conviendrait de combler et la sécurité nutritionnelle qui joue un rôle majeur dans le développement cognitif des enfants.



### 5.2.1. L'amélioration de l'offre de soins de santé

Les infrastructures de santé, les équipements et le personnel constituent des actifs importants et des ressources primordiales que le système de santé devrait mobiliser et développer pour créer les conditions nécessaires à une amélioration soutenue de l'état de santé de la population. Malgré les efforts consentis, la situation sur le plan de ces ressources est caractérisée par un déficit quantitatif et qualitatif important. Ainsi, les problèmes d'insuffisance des infrastructures et du personnel sanitaires et leur distribution spatiale déséquilibrée, ainsi que ceux relatifs à la qualité de leurs équipements devraient être adressés. Dès lors, la mise en place des infrastructures de santé, tout comme le déploiement du personnel, devrait tenir compte de la structure de la demande de soins au niveau national et infranational.

**Tableau 24** : Évolution attendue des dépenses publiques et autres indicateurs d'offre de santé au Cameroun dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie

Indicateurs	Situation de référence (2020)	Cibles pour la transformation structurelle <sup>a</sup>
– Dépenses publiques de santé par tête (USD)	1,81	309,20
– Dépenses publiques de santé (%PIB)	0,12	3,26
– Dépenses de santé par tête	53,99	554,74
– Médecins (pour 1000 personnes)	0,08 (2010)	1,99 (2010) 2,34 (2017)
– Infirmières et sage-femmes (pour 1 000 hbts)	0,5267 (2010)	3,32 (2017)

<sup>a</sup> Situation en moyenne dans le groupe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui constitue la cible pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise.

Sources : Banque Mondiale, Rapport ICH 2020 ; MINEPAT et PNUD (2021a)

Sur la base des performances réalisées historiquement par les pays émergents, l'atteinte par le Cameroun des objectifs de développement énoncés dans la SND30, exige un renforcement de l'action de l'État et de ses partenaires dans le secteur de la santé. Cela se traduit par une

évolution de la part des dépenses de santé dans le PIB qui devrait se situer à 3,2% en 2030 (contre 0,12% en 2020). Celles par tête devraient atteindre 309 dollars à la même échéance. Les nombres de médecins pour 1 000 habitants et d'infirmiers ou sage-femmes pour 1 000 habitants devraient respectivement s'établir à au moins 2,3 et 3,32 à l'horizon fixé. Avec une population estimée à 33,5 millions d'habitants en 2030, le Cameroun aurait ainsi besoin de 78 390 médecins et 107 200 infirmiers et sage-femmes. Des actions devraient ainsi être menées sur le plan de l'éducation et de la formation professionnelle pour garantir la production du volume souhaité de personnel de la santé.

### **5.2.2. Le renforcement de la couverture santé universelle**

Le relèvement du taux de Couverture Santé Universelle constitue dans le contexte camerounais, l'une des exigences pour garantir l'amélioration de l'accès de la majorité des populations, aux services préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé. Cela nécessite en particulier de :

- développer des mécanismes de partage du risque maladie à travers une réglementation plus contraignante en matière d'assurance maladie ;
- harmoniser le développement des mécanismes de prépaiement et accompagner leur mise en œuvre (mutuelles), pour assurer graduellement la couverture des populations dans tous les secteurs (formels, informels, indigents, etc.) ;
- réviser et harmoniser les plans tarifaires des soins et services de santé ;
- mettre sur pied un cadre institutionnel de gestion du système de partage du risque maladie, de mobilisation des ressources innovantes en faveur de la santé et de gestion des structures sanitaires ;
- mettre en place des dispositifs favorisant plus d'autonomie de gestion des formations sanitaires, dans la perspective de mieux répondre aux sollicitations locales ;
- promouvoir le financement des structures de santé sur la base des contrats d'objectifs ou de performance.

### **5.2.3. La promotion de la sécurité nutritionnelle**

La sécurité nutritionnelle renvoie à une situation où tous les êtres humains, à tout moment, peuvent consommer en quantité suffisante une nourriture de qualité appropriée en termes de variété, de diversité, de teneur en nutriments et de sécurité sanitaire pour satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires et ainsi mener une vie saine et active, tout en bénéficiant des services de santé et des soins adéquats<sup>55</sup>. Lorsque la sécurité nutritionnelle de la population n'est pas garantie, cela pourrait se manifester à travers notamment des faibles niveaux prolongés d'alimentation et/ou la faible absorption des nutriments, ce qui traduit un état de sous-nutrition.

---

<sup>55</sup> OMS, "Food Security," <http://www.who.int/trade/glossary/story028/en>

La sous-nutrition constitue l'un des obstacles majeurs au développement du capital humain à travers ses impacts notamment sur la santé et l'éducation des individus. Sur le plan de la santé, les impacts de la sous-nutrition peuvent être immédiats ou évolutifs tout au long de la vie. Les personnes qui ont souffert de sous-nutrition pendant les premières années de leur cycle de vie (y compris au cours de la période intra-utérine) sont plus susceptibles d'être victimes de sous-nutrition plus tard au cours de leur vie<sup>56</sup>. En outre, la sous-nutrition favorise l'apparition récurrente ou l'intensification de certaines pathologies et accroît les risques de décès précoces au cours du cycle de vie<sup>57</sup>. En matière d'éducation, la sous-nutrition affecte les performances scolaires des élèves du fait des conditions de santé fragiles. Elle entraîne ainsi une capacité limitée d'apprentissage associée à un développement cognitif déficient<sup>58</sup>. Cela pourrait se traduire par un risque accru de retard, d'échecs et d'abandons scolaires.

Dans la perspective du développement d'un capital humain compatible avec les exigences de transformation structurelle de l'économie camerounaise, la promotion de la sécurité nutritionnelle des populations devrait être réalisée à travers notamment un accroissement des financements en faveur de la nutrition, un renforcement de la sensibilisation des populations en matière de nutrition ainsi que celui des capacités des professionnels de santé et des institutions dans ce domaine.

L'accroissement des financements en faveur de la nutrition nécessite, au regard des contraintes budgétaires de l'État, de mettre en place des mécanismes innovants permettant de mobiliser des ressources orientées notamment vers la mise en œuvre du Plan Multisectoriel de Développement de la Nutrition du Cameroun au cours de la période 2024-2030. Cela pourrait être réalisé à travers l'instauration d'une taxe nutritionnelle sur un certain nombre de services et produits alimentaires à l'instar des boissons gazeuses et alcoolisées.

Dans le cadre de la sensibilisation des populations en matière de nutrition, il serait question de promouvoir les bonnes pratiques alimentaires pour les différentes couches de la population : enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes, enfants scolarisés, etc., en valorisant entre autres les produits locaux à cet effet.

S'agissant du renforcement des capacités des professionnels de santé et des institutions de santé en matière nutritionnelle, cela pourrait être envisagé à travers l'amélioration des compétences et des connaissances des professionnels de santé dans ce domaine, en mettant l'accent sur la prise en charge efficace de la malnutrition et des maladies infantiles ; l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de nutrition spécialisés au sein des institutions académiques pour équiper les futurs professionnels de santé en la matière.

---

<sup>56</sup> Comité Administratif et de Coordination des Nations Unies / Sous-Comité sur la Nutrition (ACC/SCN) (1992). The intergenerational cycle of malnutrition.

<sup>57</sup> Amy L. Rice et al., "Malnutrition as an underlying cause of childhood deaths associated with infectious diseases in developing countries", Bulletin of the World Health Organization, No. 78, 2000.

<sup>58</sup> Whaley, Shannon et al. (2003). "The Impact of Dietary Intervention on the Cognitive Development of Kenyan School Children", The Journal of Nutrition. 133: 3965S–3971S.

### 5.3. PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE STRATÉGIQUE ET INCLUSIVE



Selon la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme, la gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun<sup>59</sup>. Cette approche met en relation l'exercice du pouvoir avec la recherche du bien commun et situe la finalité de la

gouvernance comme la recherche de l'intérêt général.

Le contexte de la gouvernance au Cameroun marqué entre autres par une exacerbation de la crise de citoyenneté est de nature à contrarier les efforts d'édification d'une économie émergente s'appuyant sur un capital humain de qualité. A cet effet, trois principaux axes de promotion d'une gouvernance cohérente avec la vision de développement du capital humain formulée pourraient être identifiés. Il s'agit : (i) de la mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ; (ii) la promotion d'une politique migratoire volontariste incitative et ciblée et (iii) La promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs

#### 5.3.1. La mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle

La veille stratégique s'entend comme un processus collectif continu par lequel des individus traquent, de façon volontariste, et utilisent des informations à caractère anticipatif concernant les changements susceptibles de se produire dans leur environnement extérieur en vue notamment de réduire des risques et l'incertitude<sup>60</sup>. Généralement pratiquée par les entreprises dans un contexte de concurrence, cette activité est essentielle pour toute organisation qui accorde un intérêt particulier aux questions d'anticipation des changements qui peuvent survenir dans son environnement stratégique.

Dans un contexte marqué par des mutations de divers ordres qui affectent l'ensemble des secteurs de développement, l'intérêt d'un dispositif de veille stratégique pour le Cameroun est lié aux enjeux de son évolution sur la trajectoire de développement définie. Ce dispositif devrait ainsi permettre aux décideurs d'anticiper les chocs de nature à affecter la progression

<sup>59</sup> Source: <https://www.ohchr.org/fr/good-governance/about-good-governance>

<sup>60</sup> LESCA, H. (1997). Veille stratégique, concepts et démarche de mise en place dans l'entreprise, Guides pour la pratique de l'information scientifique et technique. Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie.

du pays sur son sentier de développement et de les infléchir dans le sens souhaité. Dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, un tel dispositif devrait notamment permettre de :

- arrimer le système éducatif camerounais avec les meilleures pratiques internationales en vue de garantir une plus grande compétitivité des apprenants sur le marché du travail. Il s'agirait à cet effet d'identifier, d'analyser et d'exploiter de façon permanente les différentes informations relatives aux approches pédagogiques innovantes mises en place, aux outils et méthodes mobilisés, etc.
- calibrer le système éducatif avec l'évolution de la société et les besoins de l'économie. Il s'agirait à cet égard : d'identifier, de collecter, de traiter et d'analyser, à l'échelle nationale, les informations d'ordre socio-économique, démographique, culturel, etc., qui suggèrent des actions à mettre en œuvre au sein du système éducatif en vue d'adresser les problématiques sous-jacentes.
- assurer l'équilibre permanent entre l'offre et la demande d'éducation dans les différents sous-secteurs, calibrer la formation des formateurs par rapport aux besoins du système, évaluer les besoins de renforcement d'un segment ou un autre selon les priorités définies, etc. Cela nécessite d'identifier, collecter, traiter et analyser toute information quantitative et qualitative disponible générée par le système éducatif pour assurer une réactivité et une pro activité permettant de garantir l'atteinte des objectifs du secteur.

### **5.3.2. La promotion d'une politique migratoire volontariste, incitative et ciblée**

L'accélération depuis quelques années du rythme de migration des camerounais vers l'étranger constitue une menace importante pour le développement du pays au regard de la perte de la main d'œuvre que ce phénomène induit. Cela est d'autant plus préoccupant lorsque cet exode des cerveaux concerne une population jeune qui a bénéficié des investissements de l'État dans le développement de son capital humain et dont les perspectives de retour au pays pour contribuer au développement sont incertaines.

Le contexte socio-économique du pays marqué notamment par un taux de sous-emploi élevé, un faible niveau de revenu de la population et un accès encore limité aux services sociaux de base pourrait expliquer cette dynamique haussière du flux migratoire sortant. Dès lors, en vue de conserver son vivier de talent, le Cameroun devrait dans le cadre de sa politique de développement, mettre en place des mécanismes permettant de sécuriser les emplois et les compétences, notamment dans les secteurs stratégiques (éducation, santé, agriculture, ingénierie, etc.). Une revalorisation significative du salaire des travailleurs concernés (aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé) qui tienne compte des exigences de maintien des équilibres macroéconomiques devrait être réalisée à cet effet.

En outre, le pays devrait mettre en œuvre une politique migratoire qui serve la cause de ses ambitions de transformation structurelle en favorisant d'une part le départ à l'étranger de

certaines acteurs à des fins de développement des compétences (formations académiques et stages de formation dans des pays ayant réussi la transformation structurelle de leur économie à travers notamment la signature de contrats d'engagement au retour), et d'autre part le retour des migrants qualifiés (nationaux et étrangers) à travers des mécanismes incitatifs adaptés.

### **5.3.3. La promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs**

L'idéal sociétal auquel aspire le Cameroun, qui se situe en droite ligne de l'ambition de transformation structurelle de son économie, exige la disponibilité d'un capital humain empreint de valeurs cohérentes avec les perspectives de développement du pays et à même non seulement de soutenir la réalisation de cette ambition, mais également d'en garantir la durabilité des effets. Cet idéal affirmé dans la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 (« Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ») s'appuie sur des valeurs telles que le patriotisme, le mérite, le respect de l'autorité et de la dignité humaine, la paix, la solidarité, l'intégrité, le travail et la fierté qui devraient être des références aux comportements individuels et collectifs. Ces valeurs constitutionnellement admises et reprises dans la devise nationale : paix, travail, patrie, devraient alors être promues et renforcées dans la société.

La promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs pourrait être réalisée à travers d'une part des actions en lien ou mettant à contribution les technologies de l'information et de la communication, dans le cadre notamment de la régulation des contenus des médias et la promotion de la souveraineté numérique, et d'autre part des interventions visant à renforcer l'école dans son rôle d'édification de la société.

- **Régulation des contenus des médias**

Les médias constituent un puissant instrument permettant de façonner les comportements des individus dans un sens ou un autre. Les tendances récentes en termes d'orientation de leurs contenus révèlent une exacerbation de la dérive morale, une promotion de la violence (verbale et non verbale) et d'un ensemble de valeurs dont l'intérêt dans le cadre de la construction du capital humain souhaité n'est pas toujours avéré. Par conséquent, une réorientation des contenus des médias dans le sens de la promotion des valeurs républicaine passe nécessairement par une meilleure régulation de leurs activités, notamment en ce qui concerne les médias traditionnels. Cela passe nécessairement par un renforcement des compétences des institutions en charge de ces questions, pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle.

- **Promotion de la souveraineté numérique**

En outre, à l'ère du développement des TIC, la promotion de la souveraineté numérique du pays devrait être assurée en vue de garantir des contenus numériques adéquats pour les populations. En effet, dans le contexte de mondialisation qui prévaut, la souveraineté

numérique renvoie à l'exercice des prérogatives étatiques dans le cyber espace ainsi qu'à des questions d'indépendance technologique. Elle traduit les difficultés auxquelles l'État pourrait être confronté dans l'exercice de ses missions régaliennes face à des acteurs transnationaux puissants et dotés d'une avance technologique certaine. En effet, à l'échelle mondiale, la domination du cyber espace est quasiment assurée par un certain nombre de multinationales : les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) des Etats-Unis et les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) de la Chine qui y exercent une profonde influence. La dépendance des utilisateurs à leur égard ne cesse de croître. La prédominance d'une « monoculture » des outils numériques qui en résulte soulève des enjeux aussi bien économiques que politiques et même éthiques.

Dans le cadre de la promotion de la souveraineté numérique du Cameroun, il s'agirait alors, entre autres de réguler l'action des géants technologiques contemporains tout en garantissant le rattrapage technologique qui place le pays dans une relative situation de dépendance.

- **Renforcement de l'école dans son rôle d'édification de la société**

L'école se veut le noyau du projet de développement national. Elle devrait se positionner le devrait essentiellement se placer comme institution principale de transmission des valeurs du projet sociétal national, ascenseur social et maillon incontournable du développement culturel, social et économique du pays. Elle devrait ainsi contribuer à la promotion du respect des institutions et des valeurs éthiques, l'attachement à la culture nationale, etc. Sa mission principale, tout au moins dans le cycle primaire et le premier cycle du secondaire, outre l'apprentissage de la lecture, l'écriture et le calcul, serait alors de former des citoyens fiers de leur pays, épris des valeurs morales et de la culture de l'effort et artisans de l'unité nationale.

L'éducation à la citoyenneté transcende les savoirs spécifiques et s'inscrit dans la transversalité de l'insertion de l'être social. Mais elle ne se résume pas à l'apprentissage d'un ensemble d'attitudes ou d'aptitudes ; elle insère le citoyen dans la cité pour le rendre participant actif et positif de son devenir. C'est, en effet, dans l'appropriation de ces contenus que l'individu naît à la citoyenneté au sein de la communauté à laquelle il est appelé à vivre et à participer en toute harmonie avec lui-même, avec les autres, avec les choses et avec les idées. Dans un premier temps, il s'agit, sur le plan de l'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir, de développer un corpus de paramètres susceptibles d'aider le Camerounais à s'insérer de façon responsable et lucide dans son contexte national. Ces paramètres pris comme indicateurs porteurs d'avenir doivent lui permettre d'être outillé pour contribuer à bâtir son pays, respecter ses codes propres et s'arrimer de manière lucide à un monde où les règles ne s'imposent pas, et où il garde une capacité de participation et une possibilité d'inflexion des situations auxquelles il peut se trouver confronté. Bref, il doit être un acteur de sa propre insertion dans l'être et le devenir collectifs.

# CONCLUSION

Les leviers de développement du capital humain proposés, constituent des domaines d'intervention prioritaires autour desquels les interventions des différents acteurs de développement devraient être structurées en vue de garantir l'édification d'un capital humain en adéquation avec les objectifs de développement économique du Cameroun. Ils intègrent des actions en lien avec les différentes composantes du capital humain et permettent d'adresser les problématiques qui concernent la configuration actuelle de ce capital. La promotion des STEM dans le système éducatif, la promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle ainsi que la promotion d'une gouvernance stratégique et inclusive définissent ainsi les repères stratégiques des actions à envisager dans la perspective du développement du capital humain.

Face aux défis de modernisation technologique et de développement des industries et des services à haute valeur ajoutée, sous-tendus par les exigences de la transformation structurelle de l'économie, l'opérationnalisation des leviers de développement du capital humain identifiés, se traduit par la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes importantes qui touchent aussi bien le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, que celui de la santé et celui de la gouvernance.

# CONCLUSION GÉNÉRALE



**Q**uel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise ? Cette importante question à la base des analyses menées dans le présent rapport a permis de cerner les interrelations qui existeraient, au regard de la théorie et des faits historiques, entre de capital humain et la transformation structurelle de l'économie, objectif que s'est fixé l'Etat du Cameroun dans la SND30. Le rapport a insisté non seulement sur le rôle moteur du niveau et de la structure du capital humain sur la productivité et la dynamique technologique du pays à la base de la transformation structurelle, mais également sur l'impact au niveau micro de la transformation sur la dynamique du capital humain elle-même. Le rapport s'est également attelé, au-delà de la présentation de la situation du capital humain au Cameroun et de la dynamique de transformation de l'économie sur les 20 dernières années, à définir, sur la base du processus de développement en cours, la structure optimale du capital humain nécessaire à la transformation souhaitée. Enfin, le rapport a proposé des pistes de stratégie visant à conduire l'économie camerounaise vers les niveaux et structures de capital humain recherchés.

De façon globale, il apparaît que le niveau et la structure actuel du capital humain au Cameroun ne permettent pas de garantir une contribution adéquate à la réalisation des objectifs de transformation structurelle envisagés.

En ce qui concerne particulièrement la dynamique de développement, les outils mis en exergue dans ce rapport (IDH, IPM) indiquent que le développement peut être évalué à un niveau relativement moyen, voir insuffisant au regard des aspirations stratégiques de transformation structurelle. Cette dynamique limitée est fortement empreinte de fortes disparités entre les régions administratives ainsi qu'entre les hommes et les femmes, les hommes bénéficiant d'un développement humain plus important. Les grandes métropoles que sont Douala et Yaoundé figurent toujours parmi les localités au développement humain le plus élevé, le Nord et l'Extrême-Nord enregistrant les niveaux les moins élevés. La pauvreté multidimensionnelle, bien qu'en léger recul continue à être prépondérante en zone rurale.

Pour ce qui est particulièrement de la dynamique de transformation structurelle de l'économie au cours des 20 dernières années, il apparaît que la dynamique de croissance économique, en légère amélioration, a fortement été perturbée par des chocs exogènes avec un impact négatif sur la productivité de l'économie. Le niveau moyen de croissance de la valeur ajoutée est resté en dessous des 5% fixés par le DSCE entre 2010 et 2020. La croissance sur cette période a été tirée principalement par le secteur tertiaire qui a enregistré une contribution moyenne de 57% avec un recul des secteurs secondaire et primaire. La part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée globale de l'économie camerounaise entre 2000 et 2020 est restée prépondérante et en augmentation, 55,5% en 2020. Le secteur secondaire à contrario a connu un recul significatif de 35,5% en 2002 à 26% en 2020, l'objectif de la SND30 étant d'inverser la tendance pour atteindre 36,8% en 2030. La part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière sur le PIB a connu entre 2012 et 2021 une tendance baissière passant de 14,60% à 13,31%, l'objectif de la SND30 étant fixée à 22,9% en 2030. Enfin, le Cameroun en matière de compétitive et de complexité de ses produits à l'exportation a

connu un recul dans son classement ECI passant sur 130 pays de 86<sup>ième</sup> en 2011 à 129<sup>ième</sup> en 2019.

Pour ce qui est des caractéristiques du capital humain au Cameroun ainsi que des éléments qui sous-tendent son profil on notera :

➤ **Un indice de capital humain relativement faible par rapport aux pays comparables avec de fortes disparités régionales**

L'indice de capital humain est en très faible progression passant de 0,379 en 2010 à 0,397 en 2020. Son niveau en 2020, bien que supérieur à la moyenne des pays à revenu faible, est largement en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (0,48) à laquelle appartient le Cameroun. Il est important de noter que la tranche des pays à laquelle aspire le Cameroun à l'horizon 2030 enregistre un niveau moyen de l'ICH égale à 0,56. Les disparités régionales enregistrées sont assez importantes avec une variation entre 0,296 et 0,507. La principale faiblesse en termes de développement du capital humain porte, conformément à l'ICH, sur les acquis scolaires relativement faibles, le score des tests harmonisés demeurant largement inférieur à celui enregistré dans les pays comparables.

➤ **Une scolarisation appréciable, associée à une faible transition scolaire**

Au primaire, le Taux Brut de Scolarisation des enfants de 6 à 11 ans qui se situe en 2019 à 105,7%, traduit un niveau important de participation de la population d'âge considéré à l'éducation. Cependant, avec un taux d'achèvement au primaire établi à 65,5% au cours de la même année, il apparaît qu'une frange importante de cette population demeure sujette à un certain nombre de contingences qui compromettent à l'échelle nationale, la réalisation des objectifs de scolarisation primaire universelle. S'agissant de la transition du primaire au secondaire, le taux au Cameroun se situe en moyenne à 63% sur la période 2015-2021. Il renseigne sur le niveau de sélectivité du système éducatif, basé soit sur des exigences pédagogiques, soit sur des contraintes financières.

En outre, dans le secondaire, le taux brut de scolarisation se situe à 47,4% en 2019. L'achèvement scolaire pour ce niveau d'enseignement dont le taux au premier cycle est évalué à 57,8% en 2019, met également en évidence les défis à relever au niveau national en vue d'améliorer le développement du capital humain.

➤ **Une orientation des apprenants du secondaire plus portée vers l'enseignement général que l'enseignement technique**

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, l'enseignement secondaire technique concentre moins de 21% des effectifs des apprenants, tendance qui persiste depuis plusieurs années, 19% en moyenne entre 2015 et 2021. Cette situation résulte principalement de l'offre de formation orientée majoritairement vers l'enseignement général, 67,4% des établissements scolaires opérationnels et 60,9% de l'effectif global des enseignants affecté dans les établissements d'enseignement général en 2020-2021. Toutefois, il est à noter les efforts en termes d'offre de formation des enseignements techniques qui est orientée à 72,4% vers les filières industrielles.

➤ **Une faible présence des apprenants du supérieur dans les filières « agriculture » et « ingénierie »**

Dans l'enseignement supérieur et suivant la Classification Internationale Type de l'Éducation 2011, la formation dans les domaines aussi bien de l'agriculture que de l'ingénierie ne mobilise qu'une faible proportion de la demande, soit respectivement 1,5% (dont 41% sont des filles) et 8,5% (dont 28% seulement sont des filles) en 2021.

De façon globale, la majorité des apprenants, soit 51,3% des étudiants en 2018, s'orientent vers les sciences sociales, le commerce et le droit ; et une partie relativement faible (18,9%) suit un cursus dans le domaine des sciences.

Cette orientation de la demande de formation dans le supérieur est fortement tributaire de la configuration des diplômés de l'enseignement secondaire avec une proportion très importante de bacheliers de séries littéraires, 49,1% en 2021.

➤ **Une faible transition de la main d'œuvre du primaire vers le secondaire**

L'allocation sectorielle de la main d'œuvre reste fortement dominée dans le secteur formel par le secteur tertiaire, 57,1%, la réallocation se faisant plus du secteur primaire vers le secteur tertiaire et non vers le secondaire. A cet effet, la transition souhaitée ne semble pas encore s'être enclenchée dans le secteur formel. Dans le secteur informel, la plus forte allocation de la main d'œuvre demeure le secteur primaire qui s'est accompagnée d'une montée importante du secteur tertiaire avec notamment les services et les petits commerces. Le secteur de la transformation dans l'informel, bien qu'en expansion ne semble pas absorber une main d'œuvre suffisante.

➤ **Un faible accès des populations aux soins de santé**

Le système de santé au Cameroun ne parvient pas encore à assurer de manière suffisante la promotion de la santé des populations et une prise en charge adéquate et globale des cas de maladie. Au cours des deux dernières décennies, le pays a connu une baisse de l'espérance de vie à la naissance résultant notamment de l'accès encore limité pour une partie relativement importante de la population aux soins de santé.

Le pays reste marqué par un déséquilibre infrastructurel entre les différentes régions et les districts de santé avec des proportions encore importantes de la population vivant à plus de 20 km de la formation sanitaire la plus proche dans certains. Les régions ayant la plus faible densité de formations sanitaires sont celles de l'Extrême-Nord avec près de 1 formation sanitaire pour 10 000 habitants, et celle du Nord avec environ 1 formation sanitaire pour 9 523 habitants, les plus élevées étant celles des régions du Sud et de l'Ouest (respectivement 1 formation sanitaire pour 2 602 habitants et 1 formation sanitaire pour 4 274 habitants). Outre les contraintes géographiques, le faible accès observé au Cameroun tient également des contraintes financières. Dans ce contexte, environ 72% des dépenses de santé sont supportées par les ménages et seulement 20% bénéficient de sécurité sociale.

**La persistance de la malnutrition**

La malnutrition demeure un problème majeur de santé publique au Cameroun. Elle affecte principalement les groupes vulnérables que sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent. Elle résulte d'une alimentation inadéquate due à des pratiques alimentaires inappropriées ou à la non accessibilité aux ressources alimentaires (sous-nutrition) ainsi qu'à la persistance des maladies infectieuses ou parasitaires qui se développent dans les mauvaises conditions d'hygiène environnementale, individuelle et collective. Des campagnes en faveur d'une nutrition saine sont nécessaires pour réduire la vulnérabilité des populations et des enfants ainsi qu'une utilisation plus importante des centres de contrôle qualité des produits de consommation.

#### ➤ **Un niveau de migration internationale important**

Au cours de ces dernières années, l'évolution du solde migratoire net met en évidence un niveau structurellement plus importants d'émigrés que d'immigrants, malgré une relative baisse de la tendance (-9 900 en 2021 contre -12 300 en 2019). Dans le cas de la population estudiantine concernée par ces mouvements migratoires, les statistiques révèlent que le nombre de camerounais qui effectuent des études à l'étranger est largement au-dessus de celui des étrangers suivant leurs études au Cameroun (soit respectivement 26 200 et 3 900 en 2017).

La problématique centrale du solde migratoire de la population estudiantine est la perspective de retour au Cameroun des étudiants après l'obtention de leurs diplômes. Il apparaît que la perte de capital humain engendrée par l'émigration de personnes qualifiées est en effet perçue comme un phénomène qui réduit la capacité d'innovation ou d'adoption technologique et partant, la productivité totale des facteurs, dont les revenus des pays d'origine. À cela s'ajoute la perte associée à l'investissement dans l'éducation des migrants qui quittent parfois définitivement leur pays d'origine sans assurer la contribution du capital humain supplémentaire à la productivité. Les secteurs les plus touchés au Cameroun sont la santé et l'éducation, avec un ralentissement de la productivité du système éducatif.

#### ➤ **Un effet contrasté de la culture et de ses canaux de diffusion**

Le profil culturel du Cameroun met en évidence la diversité et la richesse des valeurs et des savoirs que partagent les différentes communautés constitutives de la nation et qui concourent à bâtir le capital humain ainsi que son développement équilibré à l'échelle territoriale. Certaines pesanteurs culturelles telles que les discriminations vis-à-vis de la jeune fille, les préjugés sur la médecine moderne et autres, sont des facteurs culturels limitatifs au développement harmonieux et équilibré du capital humain.

En outre, avec le développement rapide des technologies de la communication, les médias de masse ont désormais un rapport privilégié avec les populations, les impacts n'étant pas toujours ceux souhaités en raison de leur exposition à des contenus parfois inadaptés. L'on considère aussi que la très forte exposition aux équipements de communication constitue un risque de santé élevé particulièrement pour les enfants.

Dès lors, le développement d'un capital humain en adéquation avec les objectifs de la transformation structurelle de l'économie définis dans la SND30, appelle la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions et de réformes articulées autour des axes ci-après :

- **La promotion des STEM dans le système éducatif et valorisation des métiers y afférent.** Cela se ferait à travers notamment : (i) le renforcement des fondamentaux en sciences et technologies dans le cycle primaire ; (ii) la promotion des vocations scientifiques dès le secondaire ; la valorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; (iv) le développement de la formation continue.
- **La promotion de la santé et de la sécurité nutritionnelle,** par le biais entre autres de : (i) l'amélioration de l'offre de santé ; (ii) le renforcement de la Couverture Santé Universelle ; (iii) la promotion de la sécurité nutritionnelle.
- **La promotion d'une gouvernance stratégique et inclusive** à travers notamment : (i) la mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ; (ii) la promotion d'une politique migratoire volontariste, incitative et ciblée ; (iii) la promotion des valeurs républicaines comme référentiels des comportements individuels et collectifs.

Ces réformes et actions stratégiques qui se veulent complémentaires les unes des autres appellent ainsi la mobilisation des différents acteurs de développement en vue de leur mise en œuvre effective et efficace. La dynamique de la transformation structurelle de l'économie camerounaise dont la volonté politique est clairement affirmée bénéficierait alors d'une impulsion suffisante garantie par la disponibilité d'un capital humain adéquat.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abé, C. (2005). Multiculturalisme, cosmopolitisme et intégration politique en milieu urbain: les défis de la citoyenneté de type républicain à Douala et Yaoundé. *Polis/Revue Camerounaise de Science Politique*, 12, 43-73.
2. Acemoglu, D (1997). « Training and innovation in an Imperfect Labour Market. » *Review of Economic studies*, 64, 445-464.
3. Smith, Adam, (1776) "An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations," *History of Economic Thought Books*, McMaster University Archive for the History of Economic Thought, number smith1776
4. Aghion, P et P. Howitt (1992), (2009). *The Economic of growth*. Cambridge, MA: The MIT Press.
5. Aghion, P et P. Howitt (1992), «A model of growth through creative destruction», *Econometrica*, 60, pages 323–351.
6. Aghion, P., L. Boustan., C. Hoxby, et J. Vandebussche (2005), « exploiting states' mistakes to identify the causal effect of higher education on growth. » Mimeo, Harvard University.
7. Arrow, K. (1962). The economic implications of learning by doing. *Review of Economic Studies*, 29, 155-173.
8. Banque Mondiale. (2007). *Remplacer la nutrition au cœur du développement: Stratégie d'intervention agrand échelle Vue d'ensemble. Le développement en marche.*
9. Banque Mondiale. (2010); « Scaling Up Nutrition, What Will It Cost? ».
10. Banque Mondiale. (2019). *Rapport sur le développement dans le monde 2019: le travail en mutation*. Washington, DC: Banque Mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1328-3>
11. Banque Mondiale. (2020). *The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19*. Banque Mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1552-2>
12. Barro, R. (1991), «Economic growth in a cross section of countries», *Quarterly Journal of Economics*, 106, pages 407–443.
13. Becker, G. (1964), *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, New York: Columbia University Press.
14. Becker, G. S. (1964). *Human Capital*, New York: Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research. 1993, 3rd ed., *Human Capital: A theoretical and empirical Analysis, with ....*
15. Becker, G. S. (1975). *Front matter, human capital: a theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Dans *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Second Edition (p. 22-0). NBER.
16. Benhabib, J et M. M. Spiegel (1994), «The role of human capital in economic development: Evidence from aggregate cross-country data», *Journal of Monetary Economics*, 34, pages 143–174.
17. Blundo, G. (dir.). (2000). *Monnayer les pouvoirs : Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*. Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.2610>
18. Bourdieu, P. (1980). Le capital social [Social capital]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31(1), 2-3.
19. Bruner, J. S. et Bonin, Y. (1996). *L'éducation, entrée dans la culture: les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*. Retz Paris.
20. BUCREP. (2007). *Troisième Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH): projections démographiques (Volume 3, Tome 3)*. BUCREP.
21. Calderón, C. A. (2021). Boosting productivity in Sub-Saharan Africa: policies and institutions to promote efficiency. *World Bank Group*. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1550-8>
22. Chenery, H. (1971). *Finance and Development*, September 1971. *International Monetary Fund*.
23. Coe, D. T., Helpman, E. et Hoffmaister, A. (1995). North-south R&D spillovers. No. w5048. *National Bureau of Economic Research*.
24. Collomb, H. (1965). *Assistance psychiatrique en Afrique (expérience sénégalaise)*. *Psychopathologie africaine*, 1(1), 11-84.
25. CONAC. (2021). *Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2020*. CONAC.
26. Conter, B. et Maroy, C. (1999). *Le développement de la formation professionnelle continue en Belgique francophone*. *Les cahiers du GIRSEF*.
27. Crespo Cuaresma, J., Lutz, W., & Sanderson, W. (2014). Is the demographic dividend an education dividend ?. *Demography*, 51(1), 299-315.
28. Delaite, M.-F. et Poirot, J. (2010). *Patriotisme économique et développement durable. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 1(3).
29. Dennison, B. A., Erb, T. A. et Jenkins, P. L. (2002). Television Viewing and Television in Bedroom Associated With Overweight Risk Among Low-Income Preschool Children. *Pediatrics*, 109(6), 1028-1035. <https://doi.org/10.1542/peds.109.6.1028>
30. Dentant, V. et Fourez, G. (1998). *Compétences pour négocier avec des technologies. Rapport de recherche*, 40(97), 4097-98.
31. Desai, M. A., Kapur, D., McHale, J. et Rogers, K. (2009). The fiscal impact of high-skilled emigration: Flows of Indians to the U.S. *Journal of Development Economics*, 88(1), 32-44. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2008.01.008>
32. Diboma, M.-L. (2015). *Culture, pilier du développement au Cameroun*. *International Journal of Innovation and Scientific Research*, 16(1), 47-54.
33. Docquier, F. (2016). *Émigration, capital humain et développement : enseignements des recherches récentes menées à l'IRES. Reflets et perspectives de la vie économique. De Boeck Supérieur*. <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2016-1-page-73.htm>
34. Duarte, M. et Restuccia, D. (2010). The role of the structural transformation in aggregate productivity. *The Quarterly Journal of Economics*, 125(1), 129-173.
35. Ewondo Mbebi, O. (2018). *Les déterminants du travail des enfants au Cameroun: le rôle du milieu de résidence et du genre*. *Revue d'économie du développement*, 32(1), 5-52.

36. Fisher, A. G. B (1939) "Production, Primary, Secondary And Tertiary," *The Economic Record*, The Economic Society of Australia, vol. 15(1), pages 24-38, June.
37. Fourez, G. (1995). Le mouvement Sciences, Technologies et Société (STS) et l'enseignement des sciences. *Perspectives*, 25(1), 27-41.
38. Galor, O (2005), « from stagnation to growth: Unified growth Theory. » In P. Aghion and S. N. Durlauf (Eds). *Handbook of Economic growth*. Amsterdam: Elsevier North-Holland.
39. Garud, R. (1997). On the distinction between know-how, know-what, and know-why. *Advances in strategic management*, 14, 81-102.
40. Gorjestani, N. (2001). *Indigenous Knowledge for Development: Opportunities and Challenges*.
41. Grossman, M. (1972). On the concept of health capital and the demand for health, 80 *J. Pol. Econ.*, 223(10.2307), 1830580223.
42. Guellec, D et P. Ralle (1997), *Les Nouvelles Théories de la Croissance*, Paris: Edition la Découverte. Ha, J et P. Howitt (2006), "Accounting for trends in productivity ans R&D : A schumpeterian Critique of semi-endogenous Growth theory." *Journal of Money, credit and banking*, 39, 733-774
43. Guram, S. et Heinz, P. (2018). Media use in children: American Academy of Pediatrics recommendations 2016. *Archives of disease in childhood - Education & practice* edition, 103(2), 99. <https://doi.org/10.1136/archdischild-2017-312969>
44. Hanushek, E. A et L. Woessmann (2007), "The role of education quality for economic growth." *Policy Research Working paper series 4122*, World Bank.
45. Haque, N. U. et Kim, S.-J. (1995). "Human capital flight": Impact of migration on income and growth. *Staff Papers*, 42(3), 577-607.
46. Hasni. (2005). La culture scientifique et technologique à l'école: de quelle culture s'agit-il et quelles conditions mettre en place pour la développer? Dans *L'enseignement profession intellectuelle* (p. 105-134). Presses de l'Université Laval; Distribution de livres Univers.
47. Hausmann, R., Hwang, J. et Rodrik, D. (2007). What you export matters. *Journal of economic growth*, 12(1), 1-25.
48. Hayer, D. (2012). La culture : des questions essentielles. *Humanisme*. Grand Orient de France. <https://www.cairn.info/revue-humanisme-2012-2-page-85.htm>
49. Helpman, E., Coe, D. T. et Bayoumi, T. (1996). R&D spillovers and global growth.
50. Herrendorf, B., Rogerson, R. et Valentinyi, A. (2014). Growth and structural transformation. *Handbook of economic growth*, 2, 855-941.
51. Hounsounon, D. (2016). Décentralisation et qualité de l'offre de services socio-publics en Afrique subsaharienne/Decentralization and quality of social service delivery in sub-Saharan Africa.
52. Imbs, J. et Wacziarg, R. (2003). Stages of diversification. *American economic review*, 93(1), 63-86.
53. INS et MINSANTE. (2014). Enquête mondiale sur le tabagisme chez les adultes: rapport principal 2013 (GARS Cameroun). MINSANTE.
54. INS. (2011). Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun (EESI 2): phase 1, enquête sur l'emploi. INS.
55. INS. (2016). Statistiques sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS) au Cameroun en 2014.
56. INS. (2020). Enquête Démographique et de Santé 2018.
57. INS. (2021). Situation du marché du travail et du secteur informel au Cameroun en 2021: premiers résultats. INS.
58. Kamdem, E. (2007). Éthique, mondialisation et pratique des affaires: enjeux et perspectives pour l'Afrique. *Management International (Montréal)*, 11(2), 65-79.
59. Keane, M. P et K. I. Wolpin (1995). «The carrer decision of young men». Working Paper.
60. Keane, M. P et K. I. Wolpin (1997). «The carrier decision of young men». *Journal of political Economy*, 105, pages 473-522
61. Kengne Fodouop. (2010). Le Cameroun: autopsie d'une exception plurielle en Afrique. l'Harmattan.
62. Kinyanjui, K. et Khoudari, K. (2012). Acquisition tout au long de la vie de compétences scientifiques et technologiques, pour le développement durable de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation. Association pour le Développement de l'Education en Afrique.
63. Krueger, A et M. Lindahl (2001), «Education for growth: Why and for whom?», *Journal of Economic Literature*, 39, pages 1101-1136.
64. Kuznets, S. S. (1966). *Modern economic growth*. Yale University Press.
65. Lacroix, I. et St-Arnaud, P.-O. (2012). La gouvernance: tenter une définition. *Cahiers de recherche en politique appliquée*, 4(3), 19-37.
66. Le Chapelain, C. et Matéos, S. (2020). Schultz et le capital humain : une trajectoire intellectuelle. *Revue d'économie politique*, 130(1), 5-25. <https://doi.org/10.3917/redp.301.0005>
67. List, F. (1998). *Système national d'économie politique*, traduit par Henri Richelot, coll.«. Tel», Gallimard, Paris.
68. Lopez-Acevedo G. (2006). « Mexico: two decades of the evolution education and inequality », *Policy research Working Paper series*, 3919, Banque Mondiale.
69. Lucas R.E. (1988), « On the Mechanisms of Economic Growth », *Journal of Monetary Economics*, vol. 22, n° 1, pp. 3-42.
70. Lucas, R. E. (1988), «On the mechanism of economic development», *Journal of Monetary Economics*, 22, pages 3-42.
71. Maddison, A. (1980). Economic growth and structural change in the advanced countries. *Western economies in transition: Structural change and adjustment policies in industrial countries*, 41-65.
72. Maddison. A (2001), « The world economy : A millennial perspective. » *Development centre studies*. Paris: OECD.
73. Mahini, B.-M. et Daouda, S. (2019). Désenchantement de la république au Cameroun: les rationalités en finalité contre les rationalités en valeur. *Adilaaku. Droit, politique et société en Afrique*, 109-130. <https://doi.org/10.46711/adilaaku.2019.1.1.7>
74. Malthus, T. R (1798), *An Essay on the principle of population*. Printed for J. Johnson, in St Paul's Church-yard, London

75. Mankiw N.G., Romer D., Weil D.N. (1992), « A contribution to the empirics of economic growth », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, n° 2, pp. 407-437.
76. Mankiw, G. N., D. Romer et D. N. Weil (1992), «A contribution to the empirics of economics growth», *Quarterly Journal of Economics*, 107, pages 407-437.
77. Margaria, C. et Verlon, B. (2016). Les STEM jobs (métiers scientifiques et technologiques) et le développement de l'industrie. *Annales des Mines - Réalités industrielles*. F.F.E. <https://www.cairn.info/revue-realites-industrielles-2016-2-page-19.htm>
78. Martorell, R., Melgar, P., Maluccio, J. A., Stein, A. D. et Rivera, J. A. (2010). The nutrition intervention improved adult human capital and economic productivity. *The Journal of Nutrition*, 140(2), 411-414.
79. Mbonda (2008). *Afrique et développement*. Vol. XXXIII, No. 1, 2008, pp. 108-122, © Conseil pour le développement en sciences social en Afrique, 2008 (ISSN 0850-3907).
80. MeridiE. (2021). Présentation des résultats de l'évaluation des acquis scolaires EGRA 2019 dans les écoles camerounaises. <https://varlyproject.blog/presentation-des-resultats-de-levaluation-des-acquis-scolaires-egra-2019-dans-les-ecoles-camerounaises/>
81. Mills, A. (1991). La décentralisation des systèmes de santé: concepts, problèmes et expériences de quelques pays. OMS.
82. Mincer, J. (1974). *Schooling, Experience, and Earnings*. *Human Behavior & Social Institutions* No. 2.
83. Mincer, J. (1993). *Studies in human capital* (vol. 1). Edward Elgar Publishing.
84. MINEDUB. (2022). *Annuaire statistique 2020-2021*. MINEDUB.
85. MINEPAT et PNUD. (2021a). Analyse des principaux indices de développement au Cameroun: Indice du Capital Humain (ICH), Indice de Développement Humain (IDH) et Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM). PAPRINS.
86. MINEPAT et PNUD. (2021b). Définition et analyse des leviers du développement du capital humain pour la transformation structurelle de l'économie. PAPRINS.
87. MINEPAT. (2013). Document de stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation Professionnelle (2013-2020). MINEPAT.
88. MINEPAT. (2021). Mise en place d'un dispositif d'arrimage des Cadres de Dépense à Moyen Terme aux Plans Communaux de Développement des CTD: rapport diagnostic. MINEPAT.
89. MINESEC. (2022). *Annuaire statistique du MINESEC 2020-2021*. MINESEC.
90. MINESUP. (2020). *Annuaire Statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur 2018*. MINESUP.
91. MINESUP. (2022a). *Annuaire statistique 2021 du Ministère de l'Enseignement Supérieur*. MINESUP.
92. MINESUP. (2022b). Rapport d'analyse des données statistiques de l'enseignement supérieur 2019/2020 - 2020/2021. MINESUP.
93. MINJEC. (2021). Programme National d'Education Civique par le Éarmement Moral, Civil et entrepreneurial. MINJEC.
94. MINSANTE et IFORD. (2019). Rapport 2019 de l'enquête SDI/HFA/DQR sur les indicateurs de prestations des services de santé au Cameroun. MINSANTE.
95. MINSANTE. (2017). Carte sanitaire 2017 du Cameroun. MINSANTE.
96. MINSANTE. (2020a). Evaluation de l'impact du VIH sur la population au Cameroun (CAMPHIA) 2017-2018, rapport final. MINSANTE.
97. MINSANTE. (2020b). Stratégie sectorielle de la santé 2020-2030. MINSANTE.
98. Monville, M. et Léonard, D. (2008). La formation professionnelle continue. *Courrier hebdomadaire du CRISP*. CRISP. <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2008-2-page-7.htm>
99. Nelson, R. R et E S. Phelps (1966), «Investment in humans, technological diffusion, and economic growth», *American Economic Review*, 56, pages 69-75.
100. Nguimfack, L., Caron, R., Beaune, D. et Tsala Tsala, J.-P. (2010). Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines: un exemple africain. *Psychothérapies*, 30(1), 25-35. <https://doi.org/10.3917/psys.101.0025>
101. Njiale, P.-M. (2010). Éduquer pour la compréhension et le dialogue interculturel Les savoirs enseignés à l'école primaire dans un pays multiethnique et multiculturel: le Cameroun. *Politiques de la diversité culturelle en éducation*, 107.
102. OCDE. (1997). *Regards sur l'éducation 1997: Les indicateurs de l'OCDE*. OCDE.
103. OCDE. (2001). *Du bien-être des nations: le rôle du capital humain et social*. OECD Publishing.
104. OCDE. (2007). *Le capital humain: Comment le savoir détermine notre vie*. Organisation for Economic Co-operation and Development. [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/le-capital-humain\\_9789264029118-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/le-capital-humain_9789264029118-fr)
105. OIT. (2019). L'état des lieux du système de formation professionnelle.
106. Ouane, A. et Glanz, C. (2010). Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue: note de sensibilisation et d'orientation étayée par les faits et fondée sur la pratique. Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.
107. Pasinetti, L. (1993). *Structural economic dynamics*. Cambridge University Press.
108. PNL. (2018). *Rapport annuel du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)*. PNL.
109. PNUD (2019). *RNDH Sénégal: La transformation structurelle, le numérique et le genre face au défi du développement humain*.
110. PNUD (2020). *RNDH Congo: Valorisation du capital humain : Qualité et Inégalités*.
111. PNUD. (2018). *The New Global MPI 2018: Aligning with the Sustainable Development Goals*. PNUD. <http://hdr.undp.org/en/content/new-global-mpi-2018-aligning-sustainable-development-goals>
112. PNUD. (2020). *Human Development Report 2020 Technical notes*. PNUD. [https://hdr.undp.org/sites/default/files/data/2020/hdr2020\\_technical\\_notes.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/data/2020/hdr2020_technical_notes.pdf)
113. Porzio, T., Rossi, F. et Santangelo, G. (2022). The human side of structural transformation. *American Economic Review*, 112(8), 2774-2814.
114. Poulain, É. (2001). Le capital humain, d'une conception substantielle à un modèle représentationnel.

- Revue économique, 52(1), 91-116. <https://doi.org/10.3917/reco.521.0091>
115. Présidence de la république du Cameroun, (2016). Fête de la Jeunesse 2016: Le Chef de l'Etat engage les jeunes au patriotisme. (prc.cm).
  116. Psacharopoulos, G (1994), «Returns to investment in education: A global update.», *World Development*, 22, pages 1325-43.
  117. Redding, S (1996), "The low skill, low quality trap: Strategic complementarities between Human Capital and R&D." *Economic Journal*, 106, 458-470.
  118. République du Cameroun (2022). Rapport d'Examen National Volontaire des ODD au Cameroun.
  119. République du Cameroun. (2009). Cameroun, Vision 2035. République du Cameroun. République du Cameroun. (2020). Stratégie Nationale de Développement 2020-2030: pour la transformation structurelle et le développement inclusif. République du Cameroun.
  120. Rezny, L., White, J. B. et Maresova, P. (2019). The knowledge economy: Key to sustainable development? *Structural Change and Economic Dynamics*, 51, 291-300.
  121. Romer P.M. (1986), « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, vol. 94, n° 5, pp. 1002-1037.
  122. Romer, P. M (1990), «Endogenous technological change», *Journal of Political Economy*, 98, pages 71-102.
  123. Samuelson, P. A. et Nordhaus, W. D. (2010). *Microeconomics* (19th ed). McGraw-Hill Irwin.
  124. Schultz, T. W. (1943). *Redirecting farm policy* (vol. 56). LWW.
  125. Schultz, T. W. (1950). Reflections on poverty within agriculture. *Journal of Political Economy*, 58(1), 1-15.
  126. Schultz, T. W. (1953). *The economic organization of agriculture*. McGraw-Hill Book. Co.
  127. Schultz, T. W. (1956). Reflections on agricultural production, output and supply. *Journal of farm Economics*, 38(3), 748-762.
  128. Schultz, T. W. (1961), «Investment in human capital», *American Economic Review*, 50, pages 1-17.
  129. Schultz, T. W. (1961). Investment in human capital. *The American economic review*, 51(1), 1-17.
  130. Schultz, T. W. (1972). Human capital: Policy issues and research opportunities. Dans *Economic Research: Retrospect and Prospect*, Volume 6, Human Resources (p. 1-84). NBER.
  131. Schumpeter, J. A (1942), *The theory of Economic Development*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
  132. Sen, A. (1987). *The standard of living: lecture I, concepts and critiques*. University Press.
  133. Shin, D. (1998). Innovation et apprentissage technologique en Corée. Dans *Les Annales de l'Ecole de Paris du Management* (p. 111-117).
  134. Solow, R. (1956), «A contribution to the theory of economic growth», *Quarterly Journal of Economy*, 70, pages 65-94.
  135. Solow, R. (1957), «Technical change and the aggregate production function», *Review of Economics and statistics*, 39, pages 312-320.
  136. Spence, M. (1974). *Market signaling: Informational transfer in hiring and related screening processes*. cambridge: harvard university press.
  137. Stiglitz, J. E. (1975), «The theory of screening, education and distribution of income», *American Economic Review*, 65, pages 283-300
  138. Stiglitz, J. E., Walsh, C. E., Lafay, J.-D. et Mayer, F. (2000). *Principes d'économie moderne*. de Boeck.
  139. Temple, J. (1999). The new growth evidence. *Journal of economic Literature*, 37(1), 112-156.
  140. Temple, L., Temple, L., Machicou Ndzesop, N., Machicou Ndzesop, N., Fongang Fouepe, G. H., Ndoumbe Nkeng, M. et Mathé, S. (2017). *Système National de Recherche et d'Innovation en Afrique : le cas du Cameroun*. *Innovations*, 53(2), 41-67. <https://doi.org/10.3917/inno.pr1.0014>
  141. UNESCO. (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles. UNESCO.
  142. UNFPA. (2014). <https://www.unfpa.org/fr/le-dividende-d%C3%A9mographique#readmore-expand>, 2014
  143. Vandebussche, J., P. Aghion et C. meghir (2006), «Growth, distance to frontier and composition of human capital», *Journal of Economic growth*, 11, pages 97-128.
  144. Willis, R. J. (1986). «Wage determinants: A survey and reinterpretation of human capital earnings functions». In O. Ashenfelter et R. Layard, réds., *HandBook of Labor Economics*, tome 1, pages 525-602. Amsterdam: North Holland.
  145. Willis, R. J. et S. Rosen (1979). «Education and self-selection». *Journal of political Economy*, 87, pages 7-36.
  146. Wong, K. et Yip, C. K. (1999). Education, economic growth, and brain drain. A draft of this paper was written while Kar-yiu Wong was visiting the Department of Economics, Chinese University of Hong Kong. An earlier version of this paper was presented at the workshop 'Economic Growth in Open Economies' organized by Stephen Turnovsky and Kar-yiu Wong, Hong Kong, December 1996. *Journal of Economic Dynamics and Control*, 23(5), 699-726. [https://doi.org/10.1016/S0165-1889\(98\)00040-2](https://doi.org/10.1016/S0165-1889(98)00040-2)
  147. World Bank. (2021). « Ireland's Human Capital: The contribution of education and skills development to economic transformation »
  148. Zimmerman, F. J., Christakis, D. A. et Meltzoff, A. N. (2007). Associations between media viewing and language development in children under age 2 years. *The Journal of pediatrics*, 151(4), 364-368.

# ANNEXES





## Annexe 1: Adaptations méthodologiques nécessaires pour calculer un proxy de l'IDH au niveau régional

### a. Dimension niveau de vie

Cette dimension est opérationnalisée par le revenu national brut par tête. Cet indicateur est généralement calculé au niveau d'un pays en rapportant le revenu national brut à population totale. Ce mode de calcul accorde à chaque individu une part égale du revenu. Le système actuel de comptabilité nationale permet de calculer le revenu national brut (RNB) et le produit intérieur brut (PIB) à l'échelle d'un pays mais pas au niveau des régionaux. La déclinaison régionale de l'indicateur de cette dimension nécessite des adaptations. Le véritable défi est de proposer une clé de répartition des richesses d'une nation entre les régions. Il est proposé une approche basée sur la relation entre le produit intérieur brut (considéré à l'échelle régional comme le proxy du revenu brut) et les dépenses de consommations finales des ménages dans l'optique « emploi ».

#### – Approche basée sur les dépenses de consommation finale des ménages des régions

Sur la base de deux séries de 1990 à 2017 des PIB (constant 2011 US\$) et des dépenses de la consommation finale des ménages (constant 2011 US\$) au niveau du pays, il est établie une relation économétrique de la forme  $Y_t = \alpha * C_t + \beta$  (dans laquelle  $Y_t$  représente le  $PIB_t$  et  $C_t$  la dépense de consommation finale des ménages de l'année  $t$ ). Il convient de rappeler que cette équation s'inscrit dans l'optique « emploi du PIB » (c'est-à-dire comment le PIB est utilisé) et non dans l'optique « production du PIB » (c'est-à-dire comment le PIB est obtenu ou produit).

La relation obtenue est la suivante :

$$PIB_t = 1,3478 * C_t + 4,874 \quad [3]$$

Avec  $R^2 = 0,9824$

#### Etape 1 : calcul des $PRB_{it}$ (produit régional brut de la région $i$ l'année $t$ ).

La relation [3] est appliquée à chaque région pour avoir une estimation du produit régional brut ( $PIB_t$ ) grâce aux dépenses totales de la consommation finale des ménages estimées par les enquêtes ECAM de 2001, 2007 et 2014. Rigoureusement, l'équation [3] ci-dessus ne devrait pas être appliquée de manière systématique aux régions car, il est fort probable que les paramètres  $\alpha$  et  $\beta$  ne soient pas les mêmes au niveau des régions. L'on devrait avoir  $PRB_{it} = \alpha_i * C_{it} + \beta_i$  car les ménages ont des comportements spécifiques ou différents dans les régions. Mais l'on ne dispose pas des séries régionales longues pour calculer les  $\alpha_i$  et les  $\beta_i$ . Néanmoins, pour chacune des années 2001, 2007 et 2014, l'on calcule les différents  $PRB_{it}$  avec l'équation [3].

#### Etape 2 : calcul de la clé de répartition de la richesse nationale.

L'on fait ensuite la somme des  $PRB_{it}$ . Le rapport  $w_{it} = PRB_{it} / \sum PRB_{it}$  [4] (avec  $\sum w_{it} = 1$ ) est considéré comme la part du  $PIB_t$  national allouée à la région  $i$ . Ainsi la clé de répartition du  $PIB_t$  national est basée sur les  $w_{it}$ .

#### Etape 3 : calcul du $PRB_{it}^*$ (produit régional brut ajusté pour la région $i$ l'année $t$ ).

En multipliant  $w_{it}$  par le  $PIB_t$  du pays fourni par les comptes nationaux, l'on obtient une estimation de  $PRB_{it}$  corrigé ou ajusté par région selon l'équation ci-après  $PRB_{it}^* = w_{it} * PIB_t$  [5]

#### Etape 4 : calcul du revenu régional brut par habitant ( $PRB_{it}/tête$ ).

Disposant des projections démographiques par région, l'on peut donc calculer le revenu régional par tête d'après la formule

$$PRB_{it}/tête = PRB_{it}^*/P_{it} \quad [6] \text{ où } P_{it} \text{ est la population de la région } i \text{ à la date } t.$$

**L'actualisation ou la mise à jour de la clé de répartition ou des rapports  $w_{it}^*$  est nécessaire.** En effet si l'on dispose des données sur les consommations finales des ménages, l'on doit reprendre les **étapes 1 à 4**. Mais, lorsque l'on ne dispose pas des dépenses de consommation finale des ménages à une date, il va falloir les estimer. La formule suivante peut être utilisée :

$$C_{it} = C_{i2014} * ((1 + r_i)/(1 + f_i))^{(t-2014)} \quad [7]$$

La consommation finale des ménages  $C_{it}$  de la région  $i$  à la date  $t$  est obtenue en multipliant la consommation de 2014 (année de référence) en tenant compte du taux moyen d'accroissement de la consommation ( $r_i$ ) et du taux d'inflation moyenne ( $f_i$  qui sert de déflateur). Une fois que les consommations  $C_{it}$  sont estimées pour chaque région, l'on reprend les étapes 1 à 4.

## b. Dimension santé

Cette dimension est mesurée d'après la figure 1 par l'espérance de vie à la naissance. Cette composante est obtenue au niveau national à partir des données du recensement général de la population et sa fiabilité repose sur la qualité des déclarations des âges des personnes vivantes et de celles des âges au décès des personnes décédées au cours de la période de référence (généralement 12 derniers mois précédant la collecte des données). Pour l'estimation de l'espérance de vie à la naissance, il faut élaborer les tables de mortalité à partir de la série des taux ou des quotients de mortalité calculés à partir d'un tableau sur la répartition par âge et sexe de la population et des décès. Les analyses préliminaires de la mortalité au niveau national ou régional, à partir des données brutes issues des recensements indiquent de nombreuses omissions de cas de décès et de fortes distorsions de la structure par sexe et par âge. L'utilisation de ces données brutes aboutit à des estimations peu fiables. Ainsi, il est fortement déconseillé de s'appuyer sur ces données en l'état pour estimer l'espérance de vie à la naissance ou autre indicateur de mortalité. Face à cette situation critique, il est recommandé de faire recours aux tables types de mortalité pour corriger et ajuster les structures. Des tentatives passant outre cette recommandation aboutissent généralement à des résultats aberrants.

Du fait de la difficulté de disposer l'espérance de vie au niveau des régions à partir des données du recensement, il est recommandé de faire recours aux progiciels démographiques (à l'instar de Mortal ou de MortPak) qui génèrent les tables types de mortalité pour des estimations indirectes. Le progiciel MorPak dispose d'une application qui permet de générer une table de mortalité par sexe à partir d'une seule entrée ou d'un seul paramètre jugé acceptable. La contrainte de ces applications est qu'elles requièrent les paramètres pour chaque sexe pour générer des tables de mortalité par sexe. Il faudrait par la suite déduire l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes. Dans le cadre de ce rapport, le paramètre retenu pour ces estimations est le quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans ( $5q_0$ ).

Il convient de rappeler que le  $5q_0$  mesure les risques que courent 1000 enfants pris à la naissance de mourir avant l'âge de 5 ans. La survie avant cinq ans constitue un capital déterminant et essentiel de la santé qui influence fortement la longévité des populations. Les niveaux, les tendances et les différentielles de la mortalité infanto-juvénile sont généralement influencés par les conditions sanitaires, environnementales, socio-économiques et culturelles qui prévalent dans une population. Il reflète le niveau de pauvreté et les conditions de précarité des populations. Pour toutes ces raisons, le taux de mortalité infanto-juvénile est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs du niveau de développement d'un pays.

Les quotients de mortalité infanto-juvénile pour les deux sexes sont disponibles pour chaque région. Il faudrait d'abord les convertir pour déterminer les  $5q_0$  pour chaque sexe, ensuite établir la table de mortalité  $y$  relative qui fournit les espérances de vie à des âges donnés (notamment à la naissance). Et, à partir de l'espérance de vie à la naissance de chaque sexe, il faut déterminer l'espérance de vie pour les deux sexes.

Ces différentes étapes de cet exercice sont réalisées à l'aide des formules [8] et [9] suivantes élaborées par la Division de la Population des Nations-Unies qui permettent de convertir le quotient  $5q_0$  des deux sexes en quotient  $5q_0$  par sexe.

$$5q_0^{male} = 5q_0^{both} * \frac{(1 + SRB)}{(SR5 * SRB + 1)} \quad [8]$$

Et

$$5q_0^{female} = \frac{5q_0^{male}}{SR5} \quad [9]$$

Où  $SRB$  est le rapport des sexes à la naissance (masculin/féminin) et  $SR5$  est rapport des sexes (masculin/féminin) de  $5q_0$ . Pour faire ces calculs, l'on suppose que  $SRB=1,03$  (valeur généralement observée dans les populations) et que  $SR5=1,21$  (valeur calculée à partir du rapport principal de l'EDSC-V, 2018).

Pour générer les tables de mortalité par sexe, l'on a fait recours à l'application MATCH du progiciel MORTPAK qui fournit entre autre l'espérance de vie à la naissance. Par analogie à la formule [8] on peut faire l'hypothèse suivante :

$$e_0^{male} = e_0^{both} * \frac{(1 + SRB)}{\frac{(SRe * SRB + 1)}{SRe}} \quad [10]$$

Où  $SRe$  est le rapport des sexes (masculin/féminin) de  $e_0$ . Ce rapport est calculé à partir des tables de mortalité générées pour chaque sexe. La démarche est appliquée pour chaque région, ce qui permet de fournir une estimation régionale de l'espérance de vie à la naissance.

### c. Dimension éducation

La composante éducation est captée à l'aide de deux indicateurs à savoir le nombre moyen d'années d'étude achevées avec succès par les personnes de 25 ans ou plus et le nombre d'années d'étude escomptées (ou espérées) par les enfants et les jeunes âgés de 6-24 ans.

Le nombre moyen d'années d'études achevées avec succès calculé chez les personnes de 25 ans ou plus, a été obtenu en exploitant les informations sur le niveau d'instruction atteint et la dernière classe achevée avec succès à ce niveau. Une personne qui a achevé la classe de 5<sup>ème</sup> avec succès a 8 années d'études et celle qui a abandonné à cette classe n'a que 7 ans d'études avec succès. Cet indicateur peut être considéré comme capteur du stock potentiel de compétences et du capital humain disponible dans un pays ou une région qui est susceptible d'être mobilisé pour le développement humain.

S'agissant du nombre d'années d'étude espérées ou attendues (NAEE), il est un indice synthétique de la fréquentation scolaire du moment. Il s'obtient par le calcul de la somme des durées des cycles, pondérées par les taux nets ajustés de fréquentation scolaire de tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire). Les durées de cycles retenues sont de 6 ans pour le primaire, 7 ans pour le secondaire et 5 ans pour le supérieur. La formule est donnée par l'équation ci-après :

$$NAEE = d_1 * t_{x_1} + d_2 * t_{x_2} + d_3 * t_{x_3} \quad [11]$$

Où  $d$  = la durée du cycle,  $t_x$  = taux net ajusté de fréquentation scolaire, les indices 1, 2 et 3 correspondent respectivement aux niveaux primaire, secondaire et supérieur.

Le NAEE correspond donc au nombre d'années d'étude que pourrait atteindre un individu à 24 ans, si depuis l'âge de 6 ans, il est soumis aux conditions de fréquentation scolaire du moment.

## Annexe 2: Méthode de calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. Des indices sont tout d'abord calculés pour les populations féminine et masculine pour chacune des trois dimensions considérées indispensables dans tout processus de développement. Les indices obtenus pour chaque composante sont ensuite combinés de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. Un nouvel indice en résulte, l'indice d'égalité de la répartition. L'ISDH est ensuite calculé en combinant les trois indices d'égalité de la répartition pour obtenir une moyenne non pondérée.

Pour cela il faudrait disposer des indicateurs de base requis pour chaque dimension ou composante par sexe. Les indicateurs par sexe sur la santé et l'éducation sont disponibles et ont servi dans les travaux réalisés plus haut. Par contre, l'indicateur sur le revenu, le PIB/t n'est disponible que pour les deux sexes. Sur le plan méthodologique, le challenge est d'estimer les PIB/t par sexe. Par analogie aux formules de la Division de la Population des Nations-Unies qui permettent de convertir  ${}_5q_0$  pour les deux sexes en  ${}_5q_0$  par sexe (voir les équations [8] et [9]), l'on propose les formules [12] et [13] suivantes pour convertir le PIB/t pour les deux sexes en PIB/t par sexe :

$$PIB/t^{male} = PIB/t^{both} * \frac{(1 + SR15p)}{\frac{(SRAs * SR15p + 1)}{SRAs}} \quad [12]$$

$$PIB/t^{female} = \frac{PIB/t^{male}}{SRAs} \quad [13]$$

Dans ces équations, SR15p est le rapport des sexes (masculin/féminin) de la population de 15-59 ans et SRAs est le rapport des sexes (masculin/féminin) de participation aux activités salariales (cet indice est retenu à défaut de disposer du rapport des salaires). Dans cette étude, la valeur de SR15p est de 0,937 (obtenue à partir de la population projetée par sexe et par âge – BUCREP) ; celle de SRAs est égale à 1,219 (INS, EESI 2010). La désagrégation de cet indice au niveau régional peut se faire suivant le même principe que pour l'indice régional du développement humain.

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance,
- instruction, exprimée par le nombre d'années d'étude réalisées par les adultes (personnes âgées de 25 ans ou plus) et le nombre d'années d'étude espérées, obtenu par la combinaison des taux nets ajustés de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur (personnes de 6-24 ans) ;
- niveau de vie décent, exprimé par le PIB/t (en PPA en USD).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. Des indices sont tout d'abord calculés pour les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$Id61 = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Les indices obtenus pour chaque variable pour la population féminine et la population masculine sont ensuite combinés de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'indice qui en résulte, appelé indice d'égalité de la répartition (IER), se calcule selon la formule générale suivante :

$$IER = [Pf * Idf^{(1-\epsilon)} + Pm * Idm^{(1-\epsilon)}]^{\frac{1}{(1-\epsilon)}}$$

Pf et Idf représentent respectivement la part de la population féminine et l'indice dimensionnel pour les femmes. Pm et Idm représentent respectivement la part de la population masculine et l'indice dimensionnel pour les hommes.

ε représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, ε est égal à 2. L'équation générale ci-dessus prend alors la forme suivante :  $IER = [Pf * Idf^{(-1)} + Pm * Idm^{(-1)}]^{-1}$

On obtient ainsi la moyenne harmonique des indices pour la population féminine et la population masculine. L'ISDH est ensuite calculé en combinant les trois indices d'égalité de la répartition pour obtenir une moyenne non pondérée.

Source : adapté de la note technique No1. UNDP, 2006. HDR. [https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2006\\_fr\\_complet.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2006_fr_complet.pdf).

<sup>61</sup> Il convient de signaler que pour le calcul de cet indice relatif à la longévité, il faut définir des valeurs maximales et minimales de l'espérance de vie par sexe.

### Annexe 3: Approche méthodologique de calcul des indicateurs de l'IPM

L'IPM mondial est élaboré sur la base 10 indicateurs dans trois dimensions à savoir : santé, éducation et niveau de vie et les pondérations en tant qu'indice de développement humain. Chaque individu d'un ménage se voit attribuer un score de privation en fonction des privations de son ménage dans chacun des dix indicateurs. Le score de privation maximum est de 100 %, chaque dimension ayant la même pondération. Ainsi, le score de privation maximum dans chaque dimension est de 33,3 % ou plus précisément de 1/3. Les dimensions de la santé et de l'éducation ont deux indicateurs chacun, de ce fait, chaque indicateur est pondéré à 1/6. La dimension du niveau de vie comporte six indicateurs, par conséquent chaque indicateur est pondéré à 1/18. Pour identifier les personnes pauvres multidimensionnelles, les scores de privation pour chaque indicateur sont additionnés pour obtenir le score de privation du ménage. Une coupure de 1/3 est utilisée pour distinguer les pauvres des non pauvres. Si le score de privation est de 1/3 ou plus, cela signifie que le ménage (et tous ses membres) est considéré comme pauvre multidimensionnelle.

Cependant, les personnes ayant un score de privation de 1/5 ou plus mais moins de 1/3 dans un ménage sont considérés comme vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ; celles avec un score de privation de 1/2 ou plus sont considérées comme étant en pauvreté multidimensionnelle extrême. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle H est la proportion de personnes pauvres multidimensionnelles dans la population :  $H = q/n$  ; où q est le nombre de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle et n est la population totale. L'intensité de la pauvreté A, reflète la moyenne des proportions des indicateurs pondérés des composantes dans dont les personnes pauvres multidimensionnelles sont privées. La valeur de l'IPM est le produit de deux mesures : l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle et intensité de la pauvreté :  $MPI = H \cdot A$

#### Dimension de la pauvreté, indicateurs, critères de privation et coefficients de pondération des indicateurs

Dimensions de la pauvreté	Indicateur	Privé si vivant dans un ménage où...	Pondération
Santé	Nutrition	Au moins un adulte de moins de 70 ans ou au moins un enfant est en état de malnutrition.	1/6
	Mortalité de l'enfant	Au moins un décès d'enfant de moins de 18 ans est survenu dans les cinq années précédant l'enquête.	1/6
Education	Nombre d'années d'étude	Aucun membre du ménage âgé de 'âge officiel d'entrée à l'école + six ans' ou plus n'a achevé 6 années d'étude avec succès <sup>62</sup> .	1/6
	Fréquentation scolaire	Au moins un enfant d'âge scolaire ne fréquente pas l'école jusqu'à l'âge auquel il/elle devrait achever la 8 <sup>ème</sup> classe (classe de 5 <sup>ème</sup> dans le système camerounais) <sup>63</sup> .	1/6
Niveau de vie	Energie pour la cuisson	Le ménage prépare avec de la bouse, du bois, ou du charbon (de bois ou de la lignite)	1/18
	Toilettes	Les toilettes du ménage ne sont pas améliorées (selon les directives des ODD) ou alors si elles le sont mais elles sont partagées avec d'autres ménages.	1/18
	Eau de boisson	Le ménage n'a pas accès à une source améliorée d'eau de boisson (selon les directives des ODD) ou alors si la source est améliorée, elle se situe à 30 minute de marche du ménage Aller et retour.	1/18
	Electricité	Le ménage n'a pas d'électricité.	1/18
	Logement	Au moins l'un des trois matériaux du logement pour le toit, les murs et le sol est inadéquat : soit le sol est en matériaux naturels, et/ou le toit et/ou les murs sont en matériaux rudimentaires	1/18
	Biens possédés	Le ménage ne possède pas plus d'un bien des bien suivants : radio, télévision, téléphone, ordinateur, charrette/charriot, bicyclette/vélo, moto/scooter ou réfrigérateur, et ne possède pas de voiture ni de camion.	1/18

<sup>62</sup> Au Cameroun, ceci correspond à la population de 12 ans ou plus.

<sup>63</sup> Au Cameroun, les enfants concernés sont ceux de 14-17 ans en tenant compte de la définition retenue par l'UNICEF.

## Annexe 4.A : Approche méthodologique de calcul de l'ICH

### a. Formule générale

L'ICH est construit en multipliant les contributions de la survie, de l'éducation et de la santé à la productivité relative, comme suit :  $ICH = \text{Survie} \times \text{Scolarité} \times \text{Santé}$  [13]

Chaque composante est élaborée à partir d'un ou deux indicateurs. La nécessité d'adaptation méthodologique de calcul d'une composante dépend de la disponibilité ou non des statistiques sur les indicateurs requis.

#### – Composante Survie

Elle est déclinée par la formule suivante :

$Survie = 1 - 5q_0$	[14]
---------------------	------

Où  $5q_0$  correspond au quotient de mortalité infanto-juvénile ou encore au risque de mourir entre la naissance et le cinquième anniversaire. Autrement dit, la survie correspond à la probabilité de survivre de la naissance jusqu'à l'âge de 5 ans. Les données nécessaires pour le calcul l'estimation de la valeur de cette composante sont disponibles à travers les enquêtes EDS ou MICS réalisées dans les pays. Elles sont également désagrégées par rapport à certaines caractéristiques sociodémographique et régionales. Dans ce rapport, les données utilisées sont tirées du rapport final de l'EDSC V 2018.

#### – Composante Scolarité

La formule permettant de mesurer la valeur de cette composante est fournie par l'équation suivante.

$Scolarité = e^{\phi(\text{Années d'étude escomptées} \times \frac{\text{Résultats d'évaluation harmonisée}}{625} - 14)}$	[15]
---	------

Dans cette équation, le paramètre  $\phi = 0.08$  mesure le gain d'une année scolaire supplémentaire (additionnelle) et est utilisé pour convertir les différences du nombre d'années d'études ajusté à travers les pays en différence de productivité du travailleur. Ce paramètre a été déterminé par les auteurs de l'équation. Ainsi, par comparaison à une situation de référence dans laquelle les enfants espèrent compléter 14 ans de scolarité avec succès en atteignant l'âge de 18 ans, un enfant qui n'aura eu que 10 années d'éducation serait 32 % moins productif à l'âge adulte (soit le gap de 4 années d'éducation multiplié par 8 % par an). Autrement dit une année d'étude additionnelle induirait 8% de productivité additionnelle pour le travailleur.

#### ➤ **Années d'étude escomptées**

Elles correspondent à la durée attendue ou escomptée de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. L'estimation de la durée moyenne d'années de scolarisation escomptées ou attendues est basée sur les taux nets ajustés de fréquentation scolaire par âge à de la maternelle jusqu'à la classe de première du second cycle de l'enseignement secondaire. Le nombre d'années d'étude escomptées (espérées ou attendues) (NAEE) est un indice synthétique de la fréquentation scolaire du moment. Il est calculé sous forme de la somme des taux nets ajustés de fréquentation scolaire de tous les niveaux d'enseignement (maternelle, primaire, secondaire 1er cycle et secondaire 2ème cycle) pondérés par les durées respectives des cycles. Les durées de cycles retenues dans le modèle générique de la Banque Mondiale sont de 2 ans pour le pré-primaire (niveau maternel), 6 ans pour le primaire, 3 ans pour le secondaire 1er cycle et 3 ans pour le secondaire 2ème cycle. Au Cameroun, les durées retenues sont de 2 ans, 6 ans, 4 ans et 2 ans respectivement pour le pré-primaire, le primaire, le secondaire premier cycle et le secondaire second cycle

$NAEE = d_0 \cdot tx_0 + d_1 \cdot tx_1 + d_2 \cdot tx_2 + d_3 \cdot tx_3$	[16]
--	------

où  $d$  = la durée du cycle,  $tx$  = taux net ajusté de fréquentation scolaire, les indices 0, 1, 2 et 3 correspondent respectivement aux niveaux pré-primaire, primaire, secondaire 1er cycle et secondaire 2ème cycle. Le NAEE correspond donc au nombre d'années d'études que pourrait atteindre un individu en atteignant ses 18 ans, s'il était entré au pré-primaire à 4 ans et qu'il était soumis aux conditions de fréquentation scolaires du moment.

## b. Adaptations méthodologiques

Pour réaliser une désagrégation, les statistiques de chacune des composantes doivent être disponibles. Les estimations sur la **survie** sont généralement fournies dans les rapports d'enquêtes auprès des ménages (EDS, MICS) ou dans les recensements de population. Le calcul de la survie ne nécessite pas d'adaptation. Par contre pour les deux composantes Scolarité et Santé, des adaptations sont nécessaires notamment pour les deux indicateurs de la scolarité (**le score des acquis scolaires et le nombre d'années d'étude espérées** (relatifs à la scolarité) et un indicateur des deux indicateurs de la santé (**la survie adulte ou la probabilité de survie entre 15 et 60 ans**).

### – Composante scolarité.

De façon plus générale mais réduite, l'équation peut s'écrire :

$$\text{Scol} = e^{\phi(\text{AEr} \times \frac{\text{SCTHr}}{625} - 14)} \quad [18]$$

Où r représente une région donnée, AEr est le nombre d'années d'études espérées dans la région r et SCTHr est le score des tests harmonisés des acquis scolaires pour la région r. Pour l'estimation régionale de cette composante, des adaptations méthodologiques sont nécessaires pour obtenir le nombre d'années d'étude espérées et le score des tests harmonisés des acquis scolaires.

### – Nombre d'années d'étude espérées

Au regard de la méthodologie générale, le calcul du nombre d'années d'étude espérées nécessite une adaptation pour tenir compte des tranches d'âge officielles par niveau d'enseignement et des durées de scolarité dans chacun des niveaux dans le système éducatif camerounais. Le tableau ci-après fait état de la comparaison entre les tranches d'âge, les niveaux d'enseignement et les durées par niveau du système éducatif de référence (retenus dans les documents méthodologiques de la Banque Mondiale) et ces différents éléments dans le système éducatif du Cameroun. La dernière colonne indique la proposition de durée à prendre en compte au regard des tranches d'âge du système de base en rapport avec le système d'enseignement au Cameroun.

#### Comparaison des durées d'étude entre le modèle générique du système scolaire utilisé par la Banque Mondiale et le système camerounais

Niveau d'enseignement	Modèle générique de la Banque Mondiale		Système éducatif camerounais		
	Durée (ans)	Tranche d'âge	Durée officielle (ans)	Durée adaptée au modèle (ans)	Tranche d'âge adaptée au modèle
Pré-primaire	2	4-5 ans	2	2	4-5 ans
Primaire	6	6-11 ans	6	6	6-11 ans
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	3	12-14 ans	4	4	12-15 ans
Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle	3	15-17 ans	3	2	16-17 ans
Total	14		15	14	

De manière générale, le nombre d'années d'étude espérées dans sa conception est un indice synthétique conjoncturel qui intègre les taux du moment dans une perspective longitudinale. Il correspond au nombre d'années d'étude qu'espère avoir un enfant de 4 ans, s'il était soumis aux taux nets ajustés de scolarisation du moment jusqu'à l'âge de 17 ans. Cette approche est similaire à celle généralement utilisée en démographie, pour le calcul de l'indice synthétique de fécondité (ISF).

Le calcul de base est :  $\text{AE} = 2 \times T_0 + 6 \times T_1 + 3 \times T_2 + 3 \times T_3$  [19]

L'adaptation proposée pour tenir compte du système scolaire au Cameroun est :

$\text{AEa} = 2 \times T_0 + 6 \times T_1 + 4 \times T_2 + 2 \times T_3$  [20]

où  $T_0$ ,  $T_1$ ,  $T_2$ , et  $T_3$  sont respectivement les taux nets ajustés de scolarisation (TNAS) dans les enseignements pré-primaire, primaire, secondaire 1 et secondaire 2. La différence entre les formules EA et EAa réside dans les durées d'exposition dans les cycles secondaires. Les TNAS sont disponibles tant pour le niveau national que régional dans les annuaires statistiques des Ministères en charge de l'éducation de base et des enseignements secondaires que sont respectivement le MINEDUB et le MINESEC. Ils peuvent aussi être estimés à partir des données du RGPH et des enquêtes d'envergure nationale comportant les volets/modules se rapportant aux caractéristiques des membres du ménage et à l'éducation. Ces sections sont intégrées dans les questionnaires des RGPH, ECAM, EDS, MICS, EESI, ENACE. Pour ce rapport, les TNAS ont été estimés à partir des données de l'EDSC V 2018.

– **Score des acquis scolaires (méthode d'estimation indirecte du score régional du test harmonisé des acquis scolaires)**

Les rapports sur les acquis scolaires au Cameroun ne fournissent aucune désagrégation régionale des scores des tests harmonisés des acquis scolaires. L'exploration des données sur les scores des tests harmonisés et sur le pourcentage de maîtres de l'enseignement primaire formés pour enseigner de 68 pays disponibles respectivement dans les rapports de l'IDH et de l'ICH au niveau mondial, a conduit à la relation empirique suivante :

$$SCTHi = P \times Ci^\beta \quad [21]$$

où  $P$  est une constante,  $Ci$  est la qualité de l'encadrement scolaire (considérée ou captée par le nombre de maîtres du niveau primaire formés pour enseigner) et  $\beta$  un coefficient inférieur à 1. Le coefficient  $\beta$  peut être considéré comme l'accroissement du score des acquis scolaires dû à l'augmentation d'une unité de la qualité de l'encadrement. Les données disponibles portant sur 68 pays ont permis de calculer les valeurs de  $P$  et  $\beta$ . Les données de la carte scolaire du MINEDUB fournissent pour chaque région le pourcentage de maîtres du niveau primaire formés pour enseigner. Ceci qui permet d'obtenir une estimation du score des tests harmonisés des acquis scolaires pour chaque région. L'équation obtenue est :  $SCTHi = 233.06 Ci^{0.104}$  avec  $R^2 = 0.1558$  [22]

Cette estimation est corrigée par un coefficient  $vi = SCTHi / SCTHn$  [23] avec  $SCTHn$  le score des tests harmonisés obtenu au niveau national à l'aide de la formule [22]. Le score ajusté de la région  $i$  est donc :

$$SCTHai = vi * SCTH \quad [24] \quad \text{avec } SCTH = 379 \text{ la valeur publiée dans le rapport de l'ICH.}$$

## Annexe 4.B : L'ICH, L'IDH ET L'IPM : vérification empirique des interrelations

Malgré les différences qui caractérisent les indices de développement considérés (ICH, IDH et IPM) et qui font la spécificité de chacun, il convient de relever l'intérêt que revêt une analyse croisée prenant en compte l'ensemble de ces instruments. En effet, ces indices renseignent sur une réalité commune, à savoir le développement national, qui peut cependant être appréhendé sous différents angles.

### Encadré 25: Relation théorique entre l'ICH, l'IDH et l'IPM à travers leurs composantes

Dans le calcul de l'ICH, l'IDH et l'IPM, les composantes éducation, santé et niveau de vie sont récurrentes, mais leur détermination est appréhendée de manière différente. Dans le cas de l'éducation, elle est captée dans l'un ou l'autre cas à travers, soit le niveau d'instruction, soit la scolarisation. Relativement au niveau d'instruction, l'IDH s'intéresse au nombre d'années d'étude réalisées par les personnes âgées de 25 ans ou plus alors que l'IPM est focalisé sur la proportion des personnes vivant dans les ménages où aucun membre de 12 ans ou plus n'a achevé le cycle de base ou l'enseignement primaire (correspondant à 6 années d'étude). L'ICH par contre ne tient pas compte de cette dimension. En matière de scolarisation, l'IDH s'intéresse au nombre d'années d'étude espérées par les personnes âgées de 6 à 24 ans à partir des taux de scolarisation du niveau d'enseignement primaire au niveau supérieur. Par contre, pour le calcul de cet indicateur, l'ICH se fonde sur les taux de scolarisation des enfants âgés de 4 à 17 ans, de la maternelle au secondaire 2ème cycle. Pour capter cette dimension, l'IPM passe par la détermination de la proportion des personnes vivant dans les ménages dans lesquels il y a au moins un enfant de 14-17 ans qui n'atteint pas la classe de 5<sup>e</sup>.

S'agissant de la composante santé, l'IDH se limite à un seul paramètre qui est l'espérance de vie à la naissance qui correspond à une synthèse des risques de santé à tous les âges. Par contre, l'ICH et l'IPM reposent chacun sur deux dimensions pour cette composante : une dimension mortalité et une dimension malnutrition. Par rapport à la mortalité, l'ICH retient la survie adulte (risque de mortalité entre 15 et 59 ans, qui est déjà pris en compte dans le calcul de l'espérance de vie à la naissance) tandis que l'IPM considère la proportion des personnes vivant dans les ménages ayant enregistré au cours des 5 dernières années, au moins un décès d'enfants de 0-17 ans. Pour ce qui est de la malnutrition, l'ICH ne prend en compte que celle des enfants de moins de 5 ans et en l'occurrence le retard de croissance. Par contre l'IPM s'intéresse à la malnutrition des personnes de 0-69 ans, notamment de la proportion de personnes vivant dans les ménages dans lesquels, au moins un membre éligible souffre de la malnutrition.

Dans le cas de la composante niveau de vie, elle est captée à travers le revenu par tête pour ce qui est de l'IDH. L'IPM s'appuie quant à lui sur un ensemble de caractéristiques et de biens possédés par les ménages pour saisir le niveau de vie. S'agissant de l'ICH, l'indicateur retenu est la survie des enfants âgés de moins de 5 ans. Bien que cet indicateur ait une forte connotation sanitaire, il est tout aussi considéré comme l'un des meilleurs indicateurs corrélés aux conditions de vie impactées par le revenu.

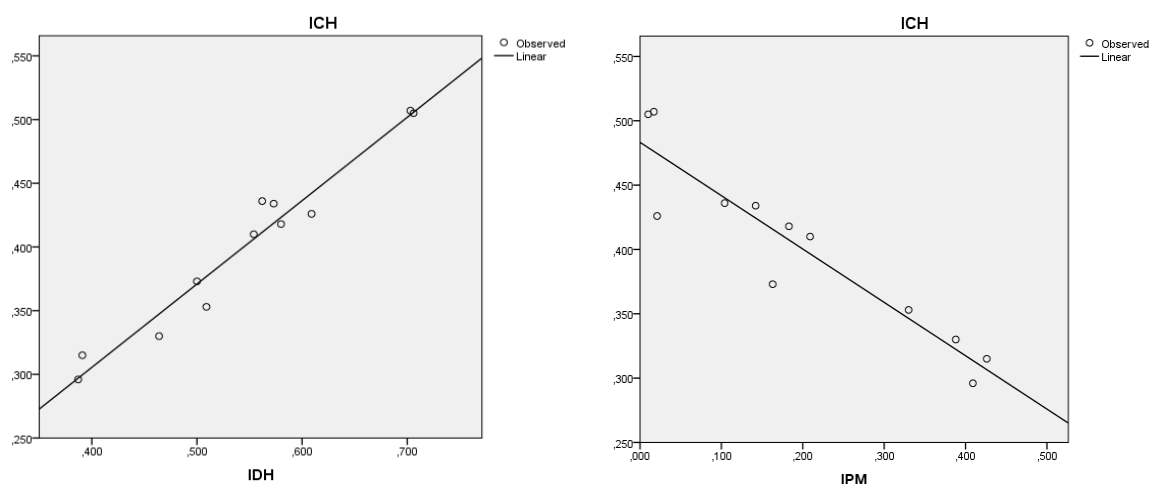
Indice	Composantes	Indicateurs	Population cible
Développement humain	Santé	Espérance de vie à la naissance	Population totale
	Education	Nombre d'années d'études espérées (NAEE)	Population de 6- 24 ans
		Nombre d'années d'études réalisées	Population de 25 ans ou plus
Pauvreté multidimensionnelle	Niveau de vie	Revenu par tête	Population totale
	Santé	Mortalité des enfants	Population de 0-17 ans
		Malnutrition enfants et adultes	0-69 ans
	Education	Personnes n'ayant pas achevé le cycle primaire	12 ans ou plus
		Exclusion et retard scolaires	14-17 ans
Niveau de vie	Conditions de vie et biens possédés	Toute la population	
Capital humain	Education	NAEE	4-17 ans
	Survie des enfants	Survie 0 à 5 ans	Moins de 5 ans
	Santé	Survie 15 à 60 ans	15-59 ans
		Taux de malnutrition	Moins de 5 ans

### a. Une relation positive entre le capital humain et le développement humain et négative avec la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle nationale

L'analyse de la relation entre l'ICH, l'IDH et l'IPM s'appuie sur le postulat selon lequel la situation du capital humain au sein d'un pays serait la résultante d'une combinaison d'un niveau donné de développement humain et d'un niveau donné de privations multidimensionnelles ou de pauvreté multidimensionnelle. Les analyses effectuées portant sur un échantillon de 84 pays révèlent ainsi l'existence en 2020 d'une relation positive et significative entre l'ICH et l'IDH d'une part et négative entre l'ICH et l'IPM (MINEPAT et PNUD, 2021). Cela suggère que la mise en œuvre d'une politique adéquate de développement du capital humain requiert le déploiement de stratégies visant l'augmentation du développement humain et/ou la réduction de la pauvreté (des privations multidimensionnelles). Par ailleurs, la nature de la relation entre l'ICH et les différentes composantes des autres indices suggère que le développement du capital humain à travers le monde pourrait être accentué en favorisant l'augmentation de la durée d'étude escomptée ainsi que la durée d'étude réalisée des populations (op. cit.).

La vérification empirique de la relation entre l'ICH et l'IDH au Cameroun en 2020 confirme la corrélation positive observée à partir des données internationales et permet d'établir qu'à l'échelle régionale, les politiques ou stratégies orientées vers le développement humain, contribuent à l'amélioration du capital humain. En outre, les politiques de réduction des privations déployées au sein du pays affectent positivement le développement du capital humain, tel que mis en évidence par la corrélation négative observée entre l'ICH et l'IPM.

**Figure 29** : Relation entre l'ICH et l'IDH ainsi que l'ICH et l'IPM au Cameroun en 2020



Source : MINEPAT et PNUD (2021)

En mettant en relation l'ICH et les composantes de l'IDH, il ressort que le développement du capital humain pourrait être soutenu par des politiques de promotion de la santé, à travers notamment la réduction de la mortalité infantile (qui a un fort impact sur l'espérance de vie) et d'éducation. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance d'une année est de nature à induire un accroissement de l'ICH de 0,005 point ; l'augmentation d'une année d'étude escomptée conduirait à une amélioration de l'ICH de 0,017 point.

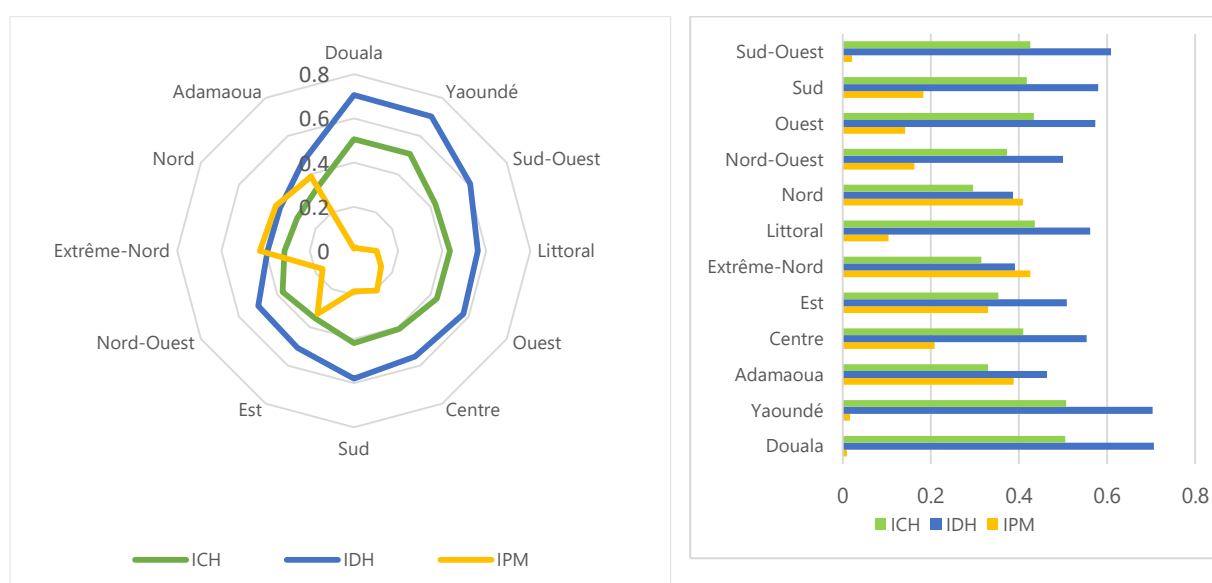
S'agissant des composantes de l'IPM, un accroissement de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle induit une détérioration du capital humain. En effet, l'augmentation de la proportion des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle ou de privation multidimensionnelle affecte négativement le capital humain par la réduction significative de l'indice y relatif (MINEPAT et PNUD, 2021a).

## b. Un classement multicritère des régions en termes de développement globalement régulier

Indépendamment du prisme d'analyse du développement retenue, le classement des régions au Cameroun est globalement le même en 2020. Les métropoles de Douala et Yaoundé se présentent comme les zones géographiques les mieux positionnées, contrairement aux régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua qui se présentent comme les plus faiblement développées. De manière générale, l'analyse du classement des différentes régions suivant leurs rangs dans les indices de développement fait globalement ressortir trois principaux groupes d'entités, à savoir :

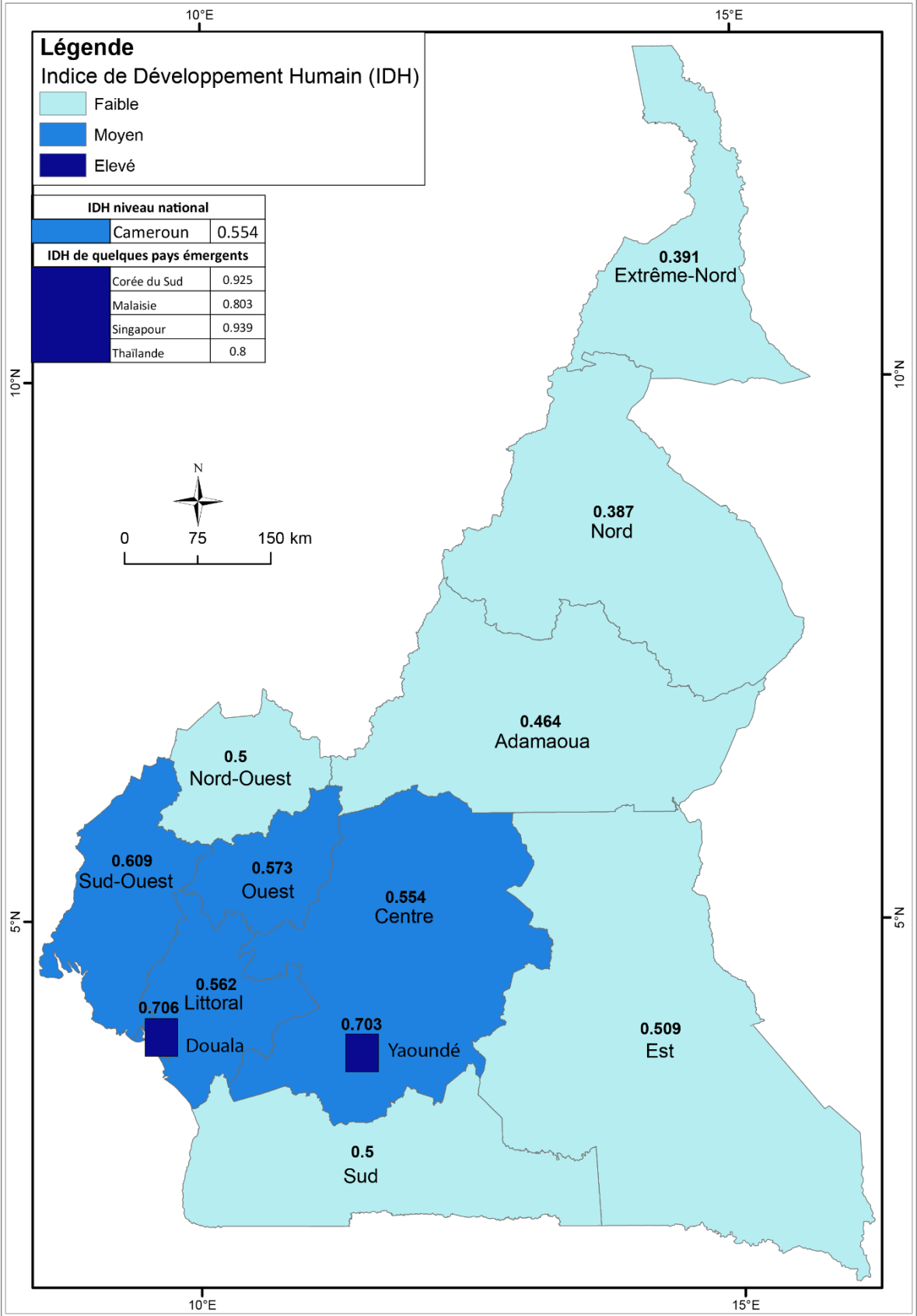
- les régions de niveau de développement relativement plus avancé, caractérisées par un ICH et un IDH élevés d'une part et un IPM très bas d'autre part. Il s'agit exclusivement des métropoles de Douala et Yaoundé ;
- les régions de niveau de développement contrasté, caractérisées par un ICH et un IDH moyen combiné à un IPM plus ou moins élevé. Il s'agit du Sud-ouest, du Littoral (hors Douala), de l'Ouest, du Centre (hors Yaoundé), du Sud, du Nord-ouest et de l'Est ;
- les régions en net retard de développement, combinant un ICH et un IDH faibles ainsi qu'un IPM très élevé. Il s'agit des trois régions septentrionales : l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord.

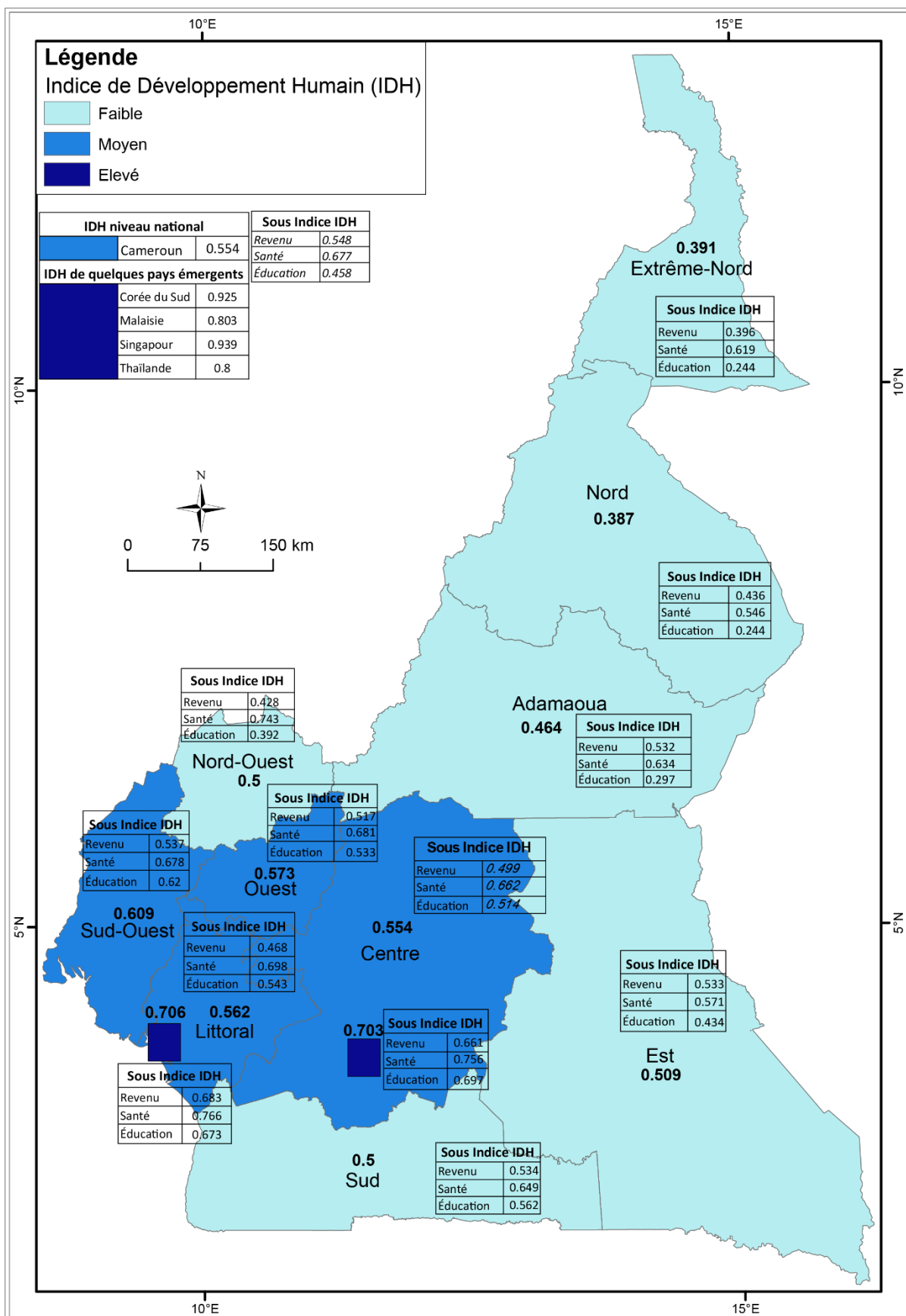
**Figure 30 :** Variations inter-régionale de l'ICH, l'IDH et l'IPM au Cameroun en 2020

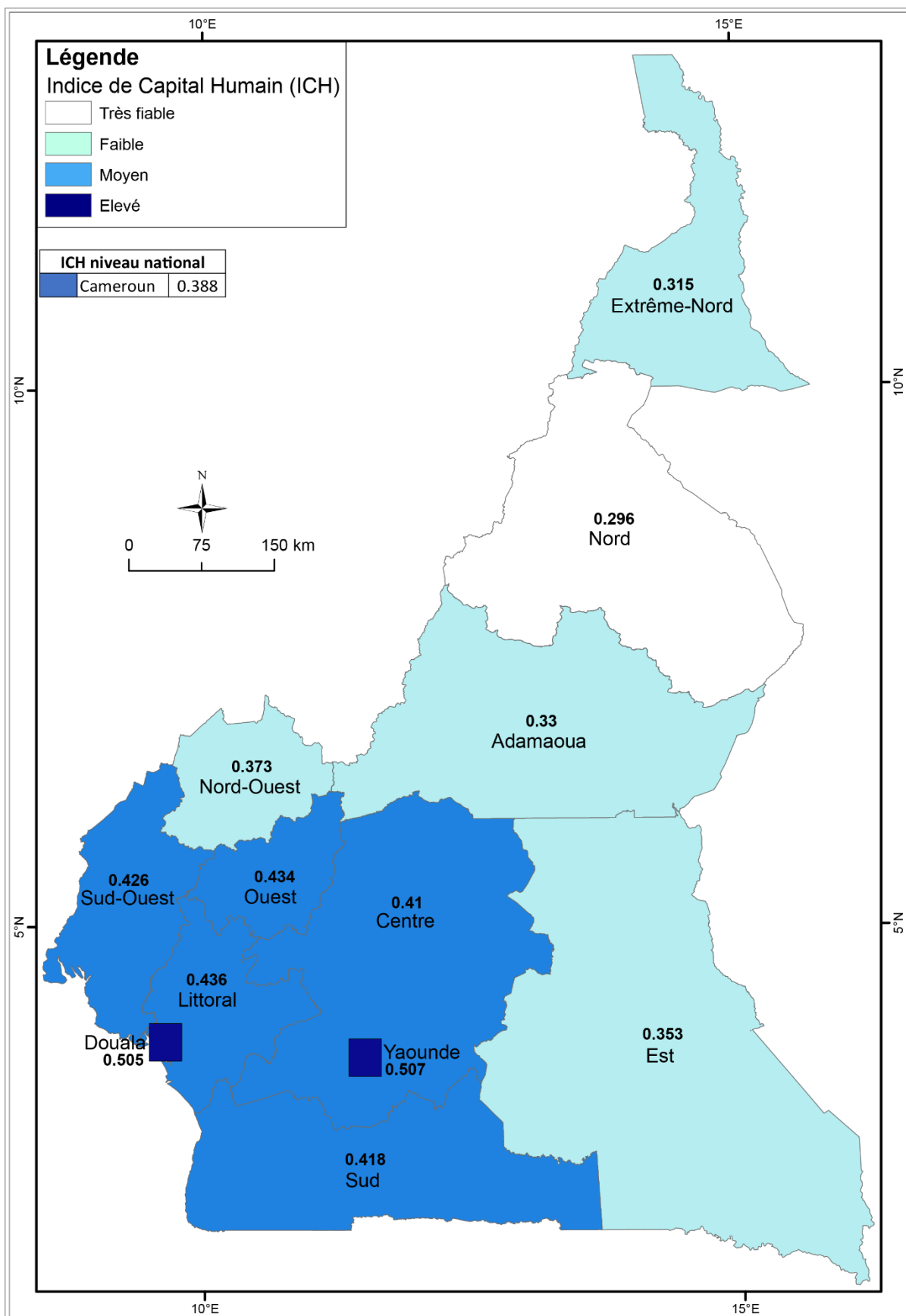


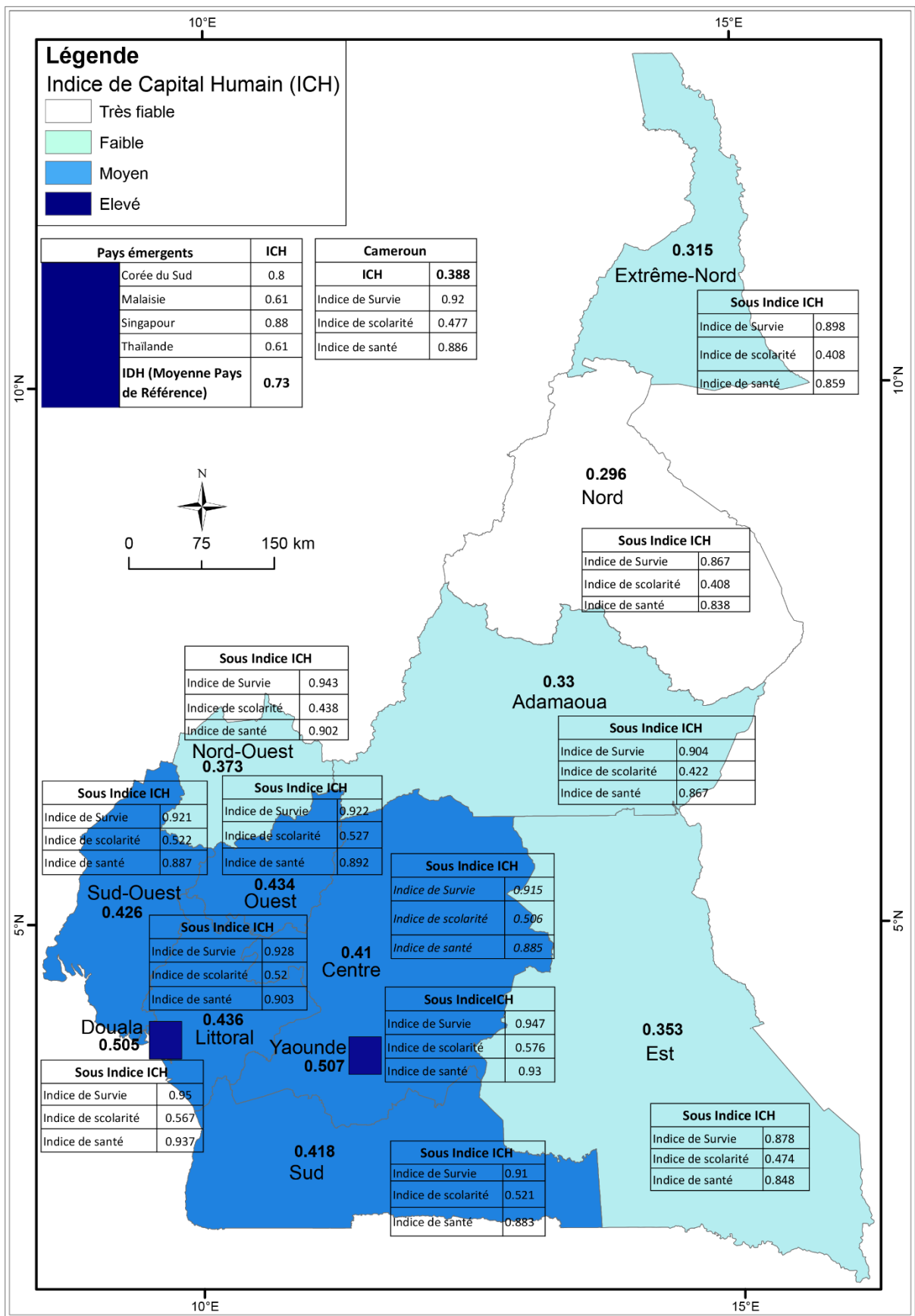
Source : MINEPAT et PNUD (2021)

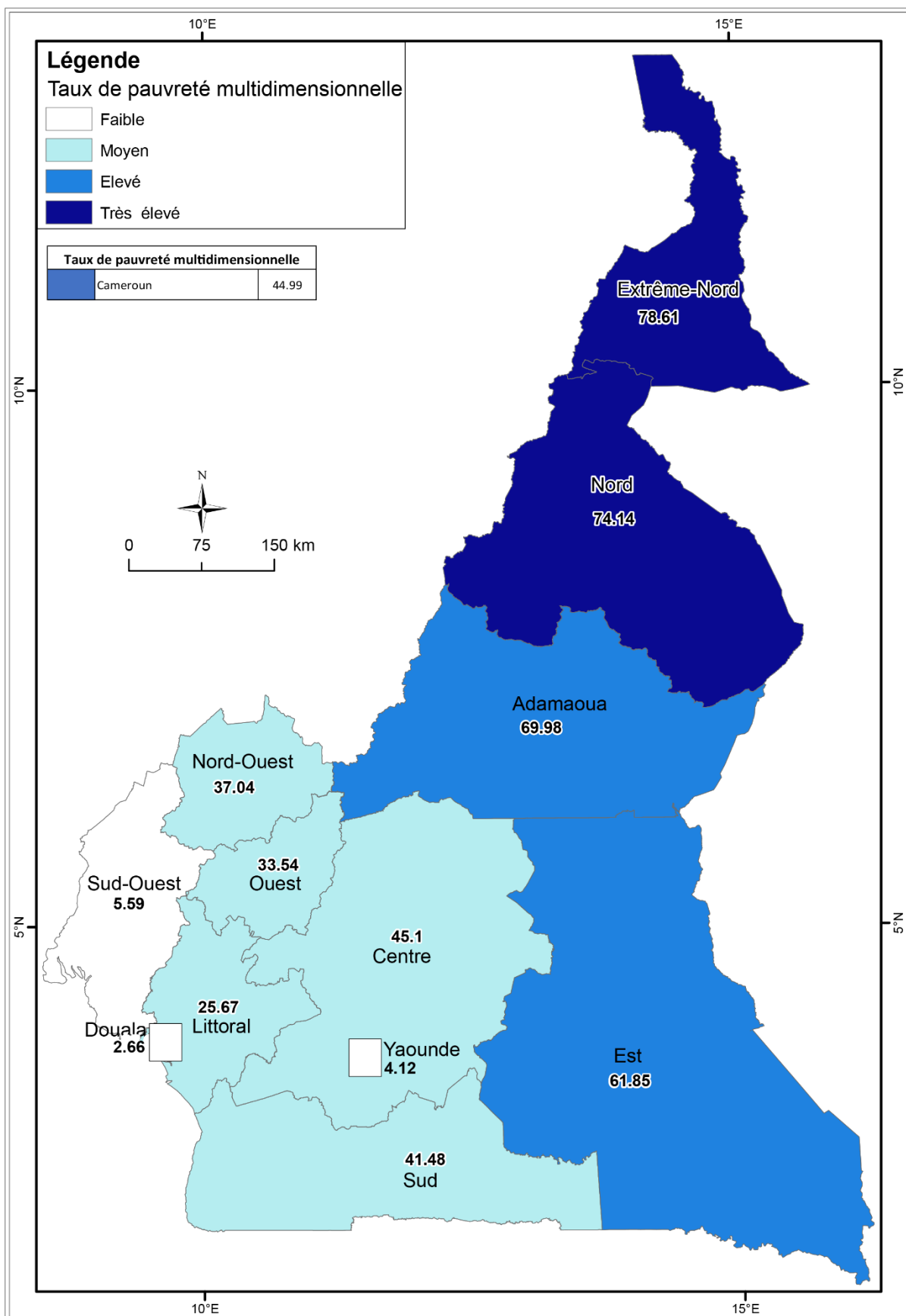
**Annexe 5 : Cartographie de quelques indicateurs de développement au Cameroun en 2022**

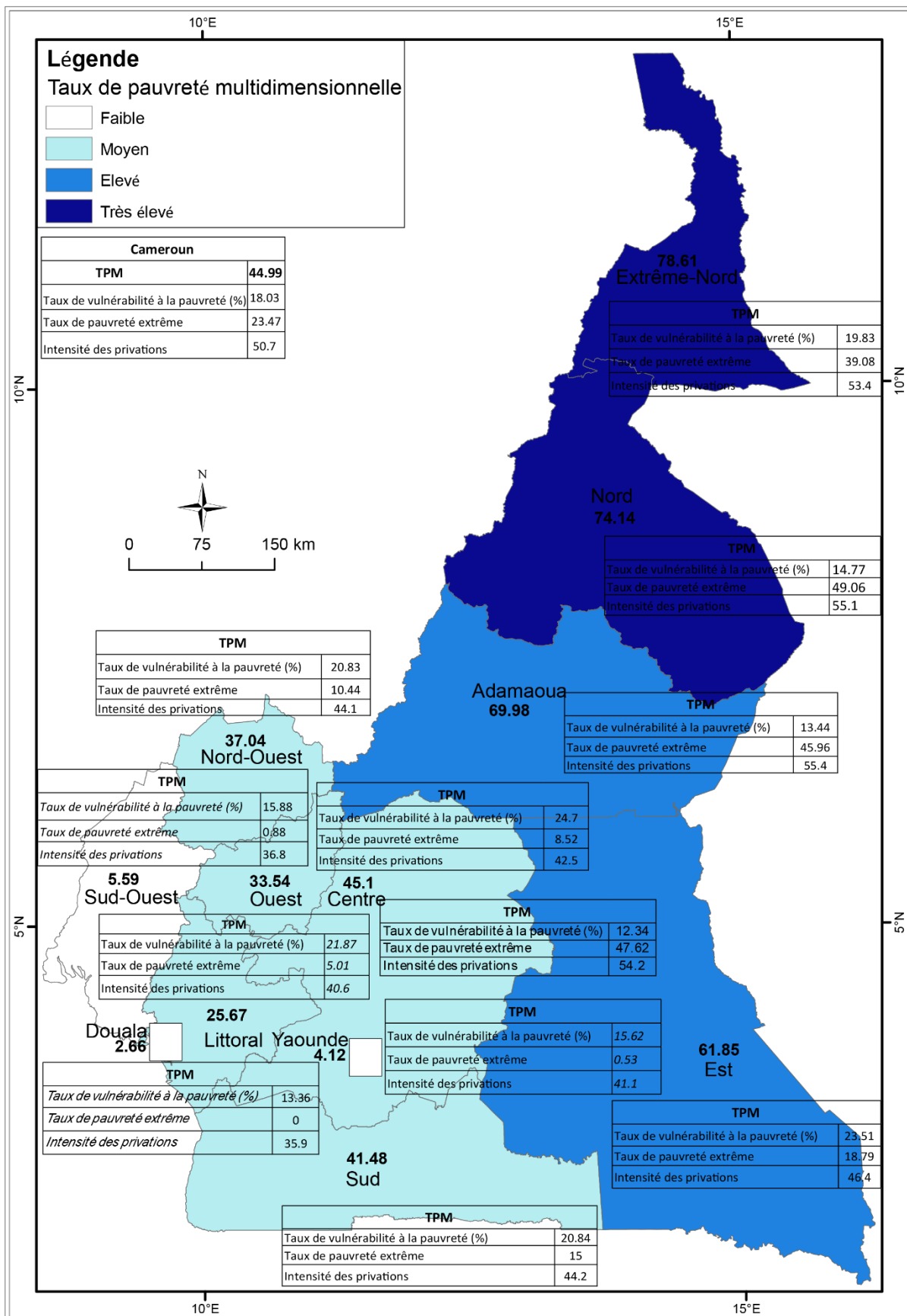












## Annexe 5: Estimation des dépenses de consommation finale des ménages

Domaine d'étude	Dépenses de Consommation finale des ménages en 2014 en Milliards Fcfa	Taux d'accroissement annuel moyen de la consommation finale	Taux d'inflation moyen	Dépenses de Consommation finale des ménages estimées en 2020 en Milliards de Fcfa
Douala	2389,5	12,8	2,2	4325,8
Yaoundé	2124,8	11,3	2,35	3517,6
Adamaoua	472,1	10,5	2,3	751,7
Centre (sans Yaoundé)	637,9	8,3	2,35	894,3
Est	351,2	7,8	2,8	467,8
Extrême-Nord	884,3	4,0	2,05	991,8
Littoral (sans Douala)	276,4	4,8	2,2	321,0
Nord	607,1	6,6	2,2	779,9
Nord-Ouest	610,0	3,0	3,5	592,9
Ouest	856,8	5,9	2,65	1034,2
Sud	318,7	6,9	1,7	430,3
Sud-Ouest	806,0	7,4	3,5	1004,2
Ensemble	10334,8	8,5	2,5	15111,5

Source : Exploitation des données ECAM 2014, Comptes Nationaux, Note annuelle sur l'inflation

## Annexe 6: Estimation du revenu régional brut

Domaine d'étude	Dépenses de Consommation finales des ménages estimées en 2020 en Milliards de Fcfa	Revenu régional estimé en 2020 en Milliards de Fcfa	Clé de répartition du Revenu en 2020 (en %)	Revenu régional estimé et ajusté en 2020 en Milliards de Fcfa
Douala	4325,8	5835,1	28,6	6709,5
Yaoundé	3517,6	4745,9	23,2	5457,1
Adamaoua	751,7	1018,0	5,0	1170,5
Centre (Sans Yaoundé)	894,3	1210,3	5,9	1391,6
Est	467,8	635,3	3,1	730,5
Extrême-Nord	991,8	1341,6	6,6	1542,7
Littoral (Sans Douala)	321,0	437,5	2,1	503,1
Nord	779,9	1056,1	5,2	1214,3
Nord-Ouest	592,9	804,0	3,9	924,5
Ouest	1034,2	1398,8	6,8	1608,4
Sud	430,3	584,8	2,9	672,5
Sud-Ouest	1004,2	1358,3	6,6	1561,9
Ensemble	15111,5	20425,8	100,0	23486,5

Source : Exploitations des données ECAM 2014, Comptes Nationaux, Note annuelle sur l'inflation

## Annexe 7: Estimation du revenu régional brut par tête

Domaine d'étude	Revenu régional estimé et ajusté en 2020 en Milliards de Fcfa	Population en 2020	Revenu par tête	Revenu régional brut par tête (en dollars en PPA de 2011)
Douala	6709,5	2864716	2342119	9208,86
Yaoundé	5457,1	2642517	2065113	7928,88
Adamaoua	1170,5	1381413	847337	3389,35
Centre (sans Yaoundé)	1391,6	2162060	643655	2713,30
Est	730,5	860191	849271	3397,08
Extrême-Nord	1542,7	4485038	343963	1375,85
Littoral (sans Douala)	503,1	954905	526849	2222,99
Nord	1214,3	2714698	447311	1789,25
Nord-Ouest	924,5	2180837	423901	1695,60
Ouest	1608,4	2095230	767629	3070,52
Sud	672,5	783561	858209	3432,84
Sud-Ouest	1561,9	1785139	874919	3499,68
Ensemble	23486,5	24910305	942843	3771,37

*Source* : Exploitations des données ECAM 2014, Comptes Nationaux, Note annuelle sur l'inflation, BUCREP 2010

## Annexe 8: Estimation régionale de l'espérance de vie à la naissance

Domaine d'étude	${}_5Q_0$ des 2 sexes (en ‰)	Conversion de ${}_5Q_0$ par sexe (en ‰)		Estimation de $e_0$ par sexe (en années) en établissant les tables de mortalité grâce à l'application MATCH de MORTPAK		Estimation de $e_0$ pour les deux sexes (en années)		
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	À l'aide de la formule classique	À l'aide de la formule établie par le consultant <sup>64</sup>	Écart entre les deux estimations
Douala	50,0	54,7	45,2	67,3	72,4	69,8	69,3	0,52
Yaoundé	53,0	58,0	47,9	66,6	71,7	69,1	68,4	0,74
Adamaoua	96,0	105,0	86,8	58,7	63,7	61,2	60,1	1,09
Centre (sans Yaoundé)	85,0	92,9	76,8	60,6	65,6	63,0	61,7	1,33
Est	122,0	133,4	110,3	54,7	59,6	57,1	57,0	0,07
Extrême-Nord	102,0	111,5	92,2	57,7	62,8	60,2	59,3	0,90
Littoral (sans Douala)	72,0	78,7	65,1	62,9	67,9	65,4	64,0	1,38
Nord	133,0	145,4	120,2	53,1	58,0	55,5	56,0	-0,48
Nord-Ouest	57,0	62,3	51,5	65,8	70,9	68,3	67,3	0,97
Ouest	78,0	85,3	70,5	61,8	66,8	64,3	62,9	1,39
Sud	90,0	98,4	81,3	59,7	64,7	62,2	61,0	1,24
Sud-Ouest	79,0	86,4	71,4	61,6	66,7	64,1	62,7	1,39
Cameroun	80,0	87	72	61,5	66,5	64,0	62,5	1,45

Source : Exploitation des données de l'EDSC-V, 2018.

<sup>64</sup> La formule proposée est la suivante :  $e_0 = +36,059 * 5q_0^{(-0,218)}$

**Annexe 9:** Répartition de la main d'œuvre par secteur d'activité et par niveau d'instruction en 2001 et 2007

Niveaux d'étude des travailleurs	Secteurs d'activité							
	Primaire		Secondaire		Commerce		Autres services	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007	2001	2007
<b>Sans niveau</b>	73,9%	55,4%	27,5%	27,0%	52,0%	27,5%	19,3%	16,7%
<b>Primaire</b>	22,6%	38,3%	49,1%	49,2%	32,8%	46,4%	35,4%	39,2%
<b>Secondaire 1er cycle</b>	2,3%	4,3%	12,7%	14,0%	8,5%	12,9%	17,3%	17,2%
<b>Secondaire 2nd cycle</b>	1,1%	1,7%	6,8%	7,0%	5,1%	9,7%	15,7%	16,0%
<b>Supérieur</b>	0,2%	0,3%	3,8%	2,7%	1,7%	3,4%	12,2%	10,8%
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

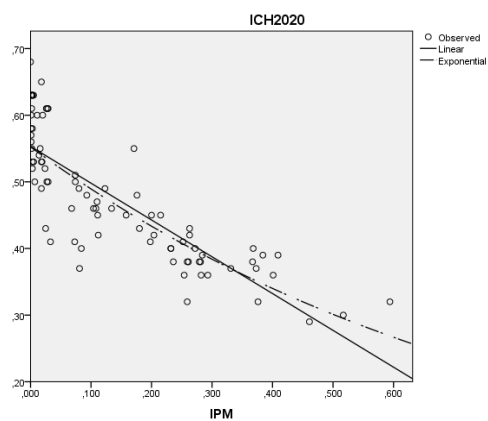
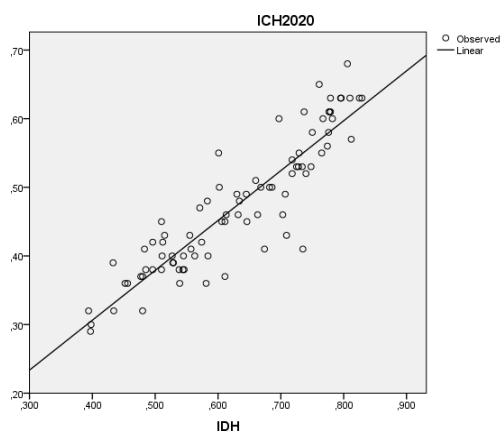
Source : INS, données ECAM2 et ECAM3

## Annexe 10: Estimation des composantes de l'ISDH au Cameroun

Sexe	PIB par tête	Espérance de vie à la naissance	Années d'étude espérées (population de 6 à 24 ans)	Années d'étude réalisées (population de 25 ans et plus)
Masculin	4156,8	61,51	8,83	7,51
Féminin	3410,2	66,54	8,44	5,50
<b>Cameroun</b>	<b>3771,4</b>	<b>63,99</b>	<b>8,64</b>	<b>6,45</b>

Source : MINEPAT et PNUD (2021)

## Annexe 11: Estimation Relation entre l'ICH et l'IDH ainsi que l'ICH et l'IPM sur un échantillon de 84 pays à travers le monde en 2020



**Annexe 12:** Classement des régions au Cameroun en 2020 selon les indices du développement

	ICH	IDH	IPM	Somme des rangs <sup>65</sup>	Rang de la somme des rangs	Moyenne pondérée des rangs <sup>66</sup>	Rang de la moyenne pondérée des rangs
Douala	2	1	1	4	1	1.22	1
Yaoundé	1	2	2	5	2	1.78	2
Adamaoua	10	10	10	30	10	10.00	10
Centre	7	7	8	22	7	7.56	8
Est	9	8	9	26	9	8.78	9
Extrême-Nord	11	11	12	34	11	11.56	12
Littoral	3	6	4	13	4	4.22	4
Nord	12	12	11	35	12	11.44	11
Nord-Ouest	8	9	6	23	8	7.11	7
Ouest	4	5	5	14	5	4.78	5
Sud	6	4	7	17	6	6.11	6
Sud-Ouest	5	3	3	11	3	3.44	3

<sup>65</sup> Il s'agit de la somme simple des rangs

<sup>66</sup> Il s'agit de la moyenne pondérée des rangs. Les pondérations sont le nombre d'indicateurs utilisés dans le calcul de chaque indice à savoir : 4 indicateurs pour l'ICH et IDH et 10 indicateurs pour l'IPM

### Annexe 13: Comparaison entre les différents indices de développement

Indice	Composantes	Indicateurs	Population cible
Développement humain	Santé	Espérance de vie à la naissance	Population totale
	Education	Nombre d'années d'études espérées	Population de 6- 24 ans
		Nombre d'années d'études réalisées	Population de 25 ans ou plus
Niveau de vie	Revenu par tête	Population totale	
Pauvreté multidimensionnelle	Santé	Mortalité des enfants	Population de 0-17 ans
		Malnutrition enfants et des adultes	Population de 0-69 ans
	Education	Personnes n'ayant pas achevé le cycle primaire (6 années d'étude)	Population de 12 ans ou plus
		Exclusion et retard scolaires : enfants ne dépassant pas la classe de 5 <sup>ème</sup>	Population de 14-17 ans
	Niveau de vie	Conditions de vie et biens possédés	Toute la population
Capital humain	Education	Nombre d'années d'études espérées	Population de 4-17 ans
	Survie des enfants	Survie de la naissance à l'âge de 5 ans	Population de moins de 5 ans
	Santé	Survie de 15 à 60 ans	Population de 15-59 ans
		Taux de malnutrition	Populations de moins de 5 ans

